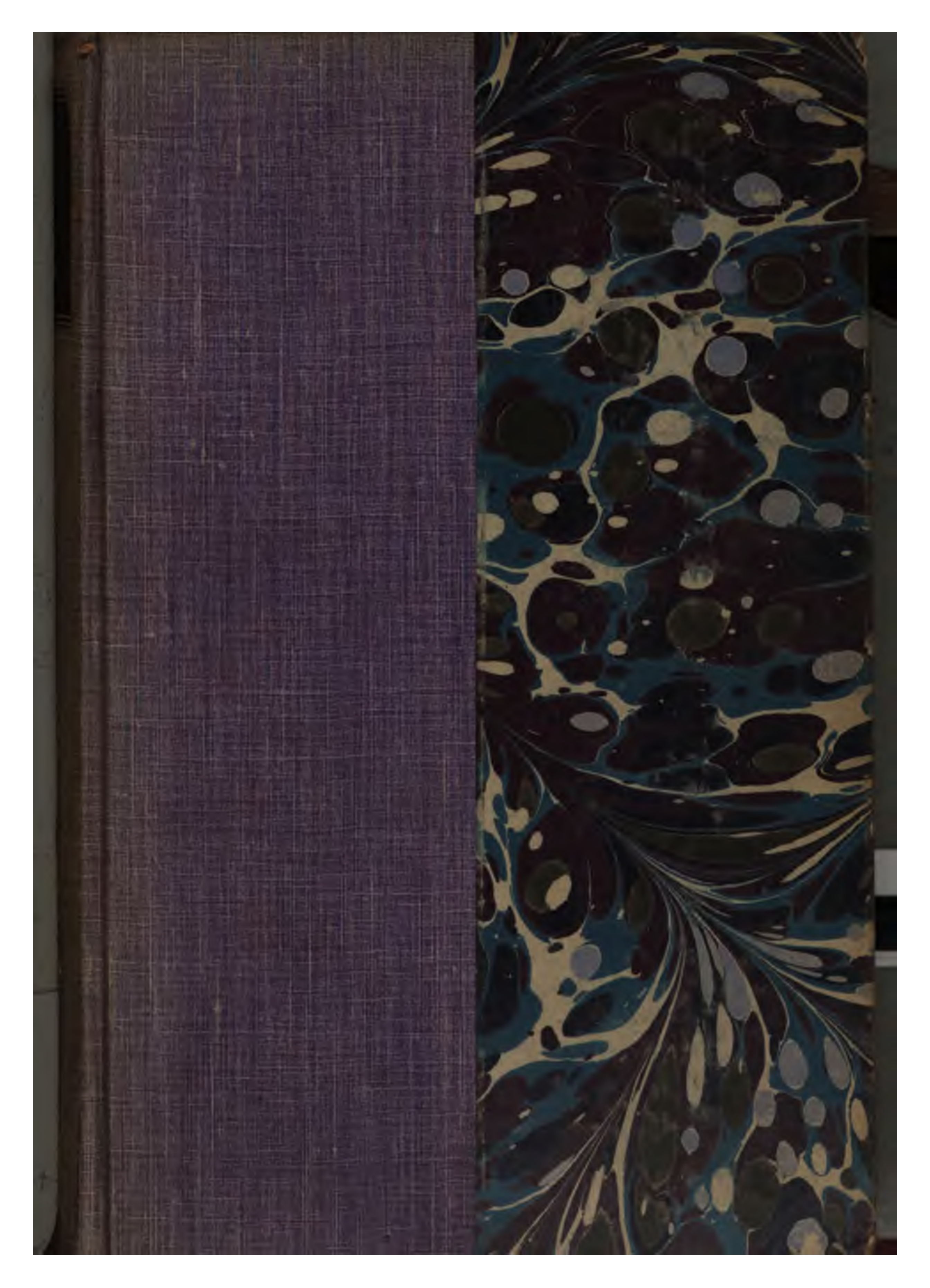


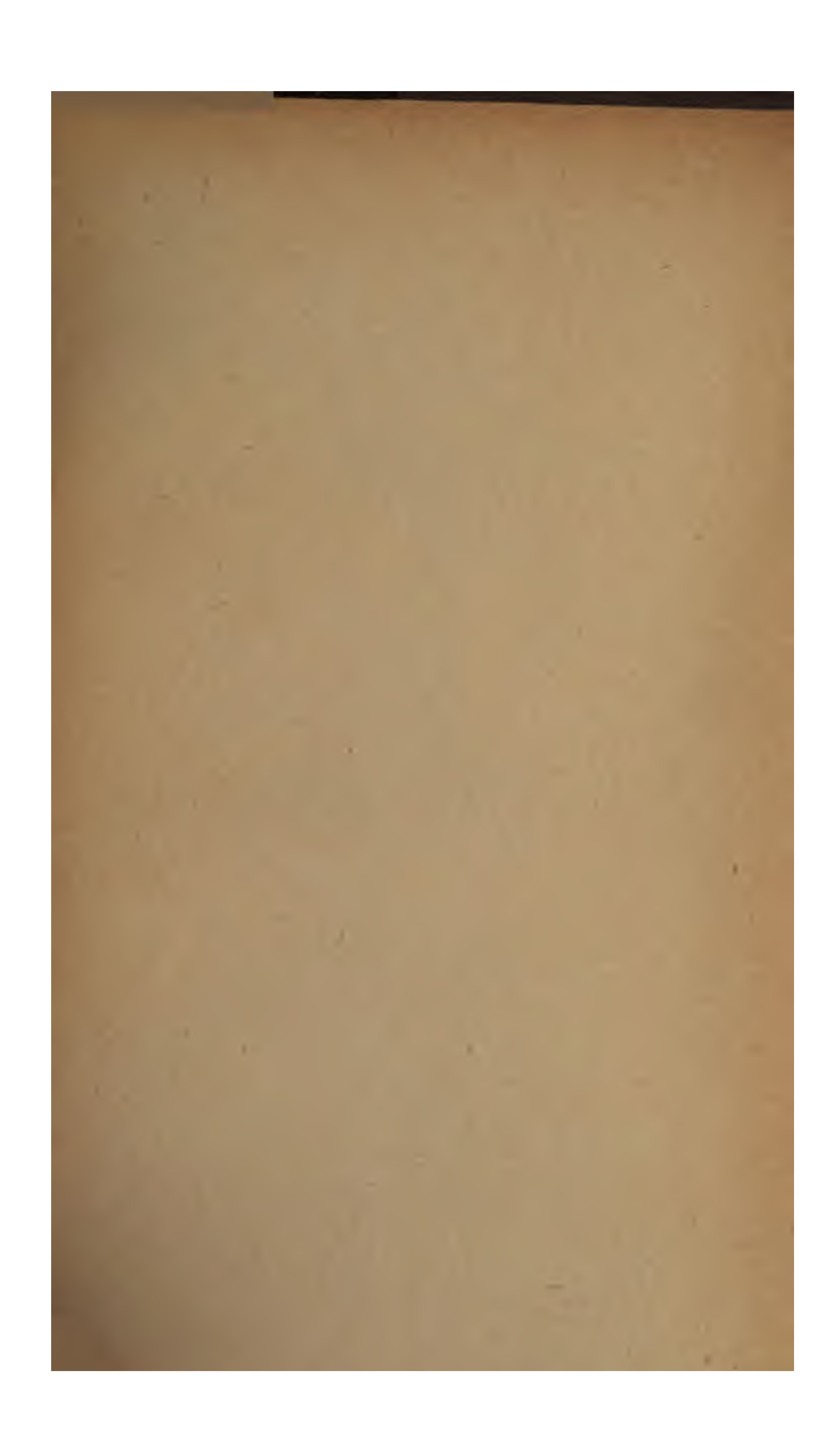

600050678W













RECHERCHES

SUR LES

JEUX D'ESPRIT

LES

SINGULARITÉS

ET LES

BIZARRERIES LITTÉRAIRES

PRINCIPALEMENT EN FRANCE

PAR A. CANEL

[illegible]

TOME PREMIER



ÉVREUX

PIERRE HUET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Chartraine, 12

1867


BODLEIAN
1931
LIBRARY

RECHERCHES

SUR LES

JEUX D'ESPRIT

LES

SINGULARITÉS

ET LES

BIZARRERIES LITTÉRAIRES

PRINCIPALEMENT EN FRANCE

PAR A. CANEL

Membre de la Société des bibliophiles normands, auteur du Blason populaire de la Normandie

TOME PREMIER

ÉVREUX

DE L'IMPRIMERIE DE AUGUSTE HÉRISSEY

Rue du Meilet, nº 2

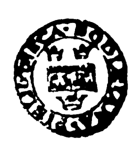
1867

D.



A J.-N. DAVY

ANCIEN REPRÉSENTANT DU PEUPLE



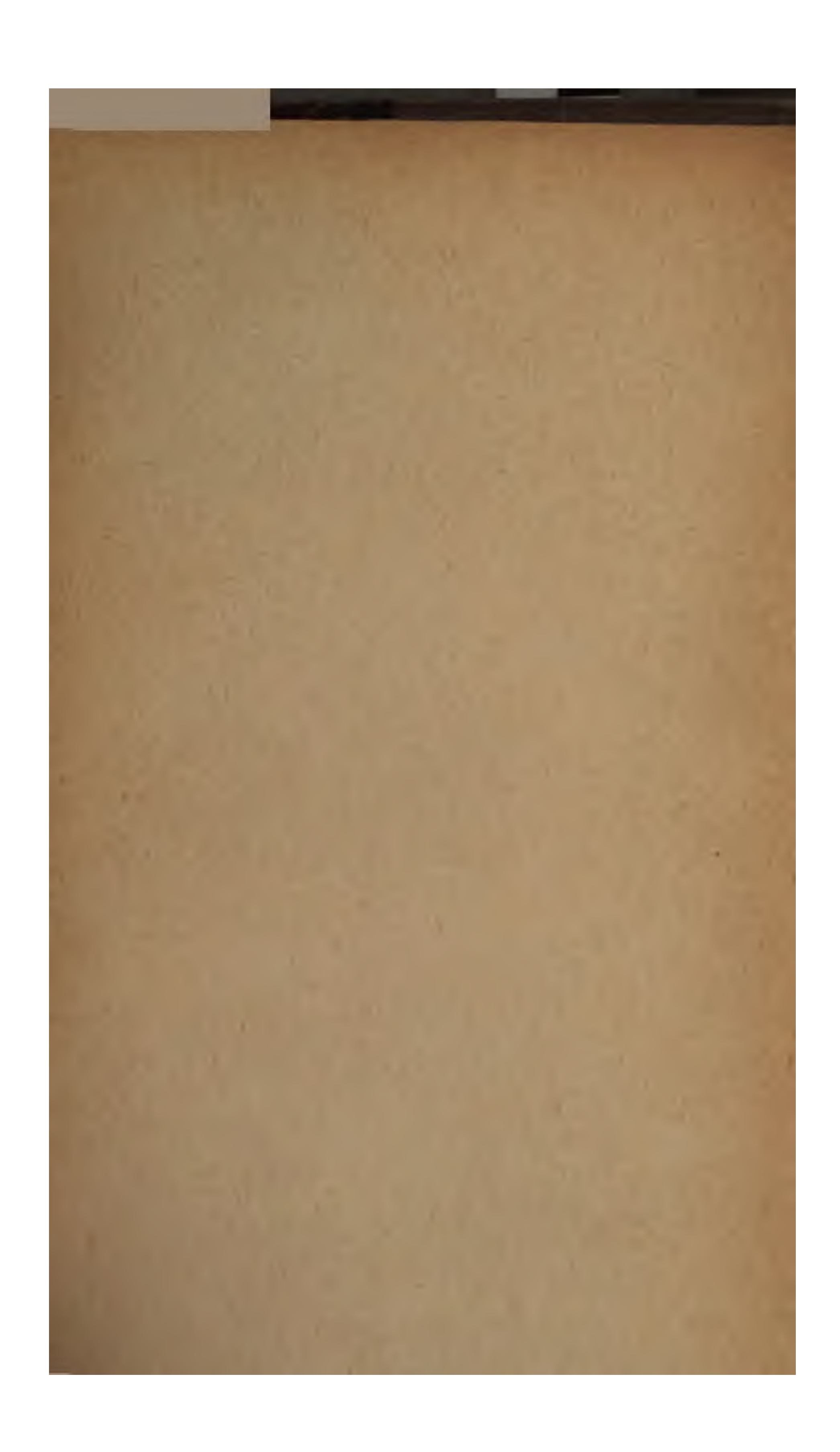
MON BON AMI,

Vous m'avez encouragé à terminer ce livre passablement excentrique; comme pour ajouter à l'influence de vos conseils, vous vous êtes même compromis jusqu'à me fournir plusieurs documents. Cette double circonstance réclame une part dans la responsabilité : je vous la fais en vous offrant la dédicace de l'œuvre.... hétéroclite.

Quelles que soient pour vous, mon cher Davy, les conséquences de votre complicité, conservez-moi votre vieille amitié comme je veux vous conserver la mienne.

A. CANEL.











RECHERCHES

SUR LES

JEUX D'ESPRIT

LES

SINGULARITÉS

ET LES

BIZARRERIES LITTÉRAIRES

PRINCIPALEMENT EN FRANCE

PAR A. CANEL

[illegible]

TOME PREMIER

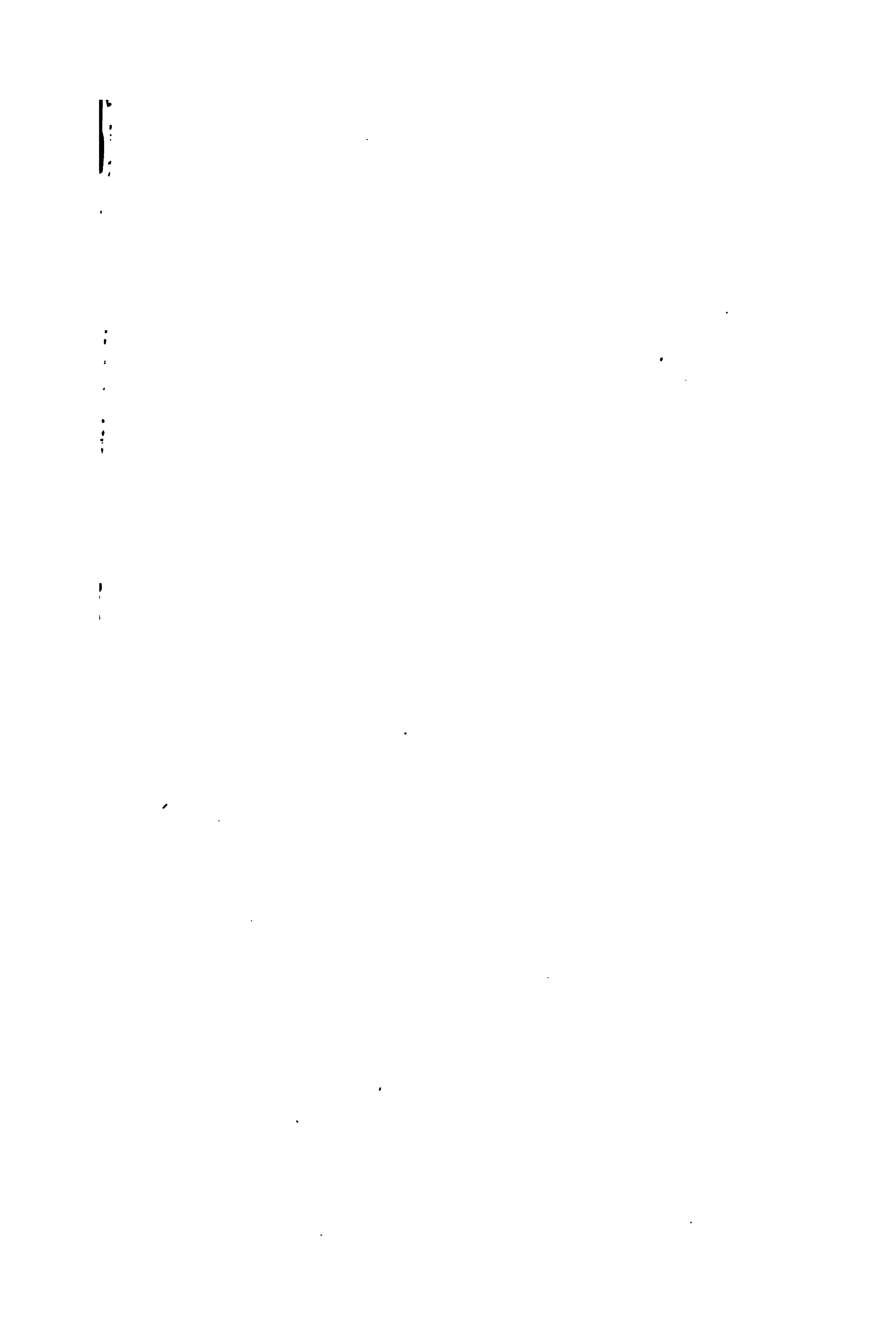


ÉVREUX

PIERRE HUET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue [illegible], 12

1867



A J.-N. DAVY

ANCIEN REPRÉSENTANT DU PEUPLE



MON BON AMI,

Vous m'avez encouragé à terminer ce livre passablement excentrique; comme pour ajouter à l'influence de vos conseils, vous vous êtes même compromis jusqu'à me fournir plusieurs documents. Cette double circonstance réclame une part dans la responsabilité : je vous la fais en vous offrant la dédicace de l'œuvre.... hétéroclite.

Quelles que soient pour vous, mon cher Davy, les conséquences de votre complicité, conservez-moi votre vieille amitié comme je veux vous conserver la mienne.

A. CANEL.

systématique, et ce n'est plus qu'à titre d'accident que, depuis, il leur a été donné de se produire (1).

Lorsque, dans les œuvres des vieux siècles, nos regards s'arrêtent sur ces jeux d'esprit, sur ces singularités, sur ces bizarreries littéraires, nous prenons en pitié les hommes qui se sont torturé l'esprit à les produire. Est-ce là de l'exacte justice? Pour ma part, je n'oserais l'affirmer. Il semble, en effet, que les règles du goût ne devraient, pas plus que les lois civiles, avoir d'effets rétroactifs dans les jugements que nous portons sur les faits antérieurs. Pour apprécier exactement les choses du passé, il faut rechercher leur raison d'être et en étudier les rapports avec l'état de la société contemporaine, sans avoir égard aux conventions nouvelles d'un monde qui leur est devenu étranger. — La conclusion de ceci, c'est que, si nous ne devons plus essayer de tours de force littéraires, il convient de mettre quelque réserve dans le jugement que nous portons, à leur occasion, sur les littérateurs des autres âges.

(1) Dans le cours de cet ouvrage, j'aurai l'occasion de citer un certain nombre d'*accidents* de ce genre. Ici, et au même titre, je crois pouvoir mentionner la publication suivante : « Colifichets, jeux « de rimes, par Amédée Pommier; Paris, Garnier frères, 1860, « in-8°. » — Je ne connais pas ces *jeux* poétiques; mais le titre du volume semble indiquer qu'ils appartiennent au genre excentrique.

RECHERCHES

SUR

S JEUX D'ESPRIT

LES SINGULARITÉS

T LES BIZARRERIES LITTÉRAIRES

PRINCIPALEMENT EN FRANCE

—

VERS ET POËMES ABÉCÉDAIRES

La versification abécédaire paraît avoir été imaginée pour venir en aide à la mémoire. Cependant il y eut des versificateurs qui suivirent aussi ce mode de composition uniquement pour recommander leur œuvre par le prestige qu'ils voulaient bien attacher à la difficulté vaincue.

Quoi qu'il en soit, cette versification a été ainsi qualifiée parce que chaque strophe ou chaque vers commence par des lettres différentes, en suivant l'ordre de l'alphabet. On a aussi appelé simplement *alphabet* les pièces de ce genre, en prose ou en vers, dans lesquelles le changement de lettre initiale a lieu régulièrement à chaque ligne.

Les Hébreux paraissent avoir été les inventeurs de la poésie abécédaire. On trouve, en effet, dans la Bible quelques pièces dont les versets commencent

systématique, et ce n'est plus qu'à titre d'accident que, depuis, il leur a été donné de se produire (1).

Lorsque, dans les œuvres des vieux siècles, nos regards s'arrêtent sur ces jeux d'esprit, sur ces singularités, sur ces bizarreries littéraires, nous prenons en pitié les hommes qui se sont torturé l'esprit à les produire. Est-ce là de l'exacte justice ? Pour ma part, je n'oserais l'affirmer. Il semble, en effet, que les règles du goût ne devraient, pas plus que les lois civiles, avoir d'effets rétroactifs dans les jugements que nous portons sur les faits antérieurs. Pour apprécier exactement les choses du passé, il faut rechercher leur raison d'être et en étudier les rapports avec l'état de la société contemporaine, sans avoir égard aux conventions nouvelles d'un monde qui leur est devenu étranger. — La conclusion de ceci, c'est que, si nous ne devons plus essayer de tours de force littéraires, il convient de mettre quelque réserve dans le jugement que nous portons, à leur occasion, sur les littérateurs des autres âges.

(1) Dans le cours de cet ouvrage, j'aurai l'occasion de citer un certain nombre d'*accidents* de ce genre. Ici, et au même titre, je crois pouvoir mentionner la publication suivante : « Colifichets, jeux « de rimes, par Amédée Pommier ; Paris, Garnier frères, 1860, « in-8°. » — Je ne connais pas ces *jeux* poétiques ; mais le titre du volume semble indiquer qu'ils appartiennent au genre excentrique.

RECHERCHES

SUR

LES JEUX D'ESPRIT

LES SINGULARITÉS

ET LES BIZARRERIES LITTÉRAIRES

PRINCIPALEMENT EN FRANCE

—

VERS ET POËMES ABÉCÉDAIRES

La versification abécédaire paraît avoir été imaginée pour venir en aide à la mémoire. Cependant il y eut des versificateurs qui suivirent aussi ce mode de composition uniquement pour recommander leur œuvre par le prestige qu'ils voulaient bien attacher à la difficulté vaincue.

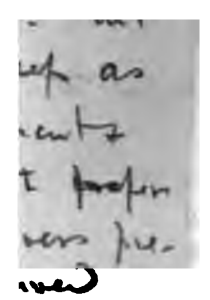
Quoi qu'il en soit, cette versification a été ainsi qualifiée parce que chaque strophe ou chaque vers commence par des lettres différentes, en suivant l'ordre de l'alphabet. On a aussi appelé simplement *alphabet* les pièces de ce genre, en prose ou en vers, dans lesquelles le changement de lettre initiale a lieu régulièrement à chaque ligne.

Les Hébreux paraissent avoir été les inventeurs de la poésie abécédaire. On trouve, en effet, dans la Bible quelques pièces dont les versets commencent

systématique, et ce n'est plus qu'à titre d'accident que, depuis, il leur a été donné de se produire (1).

Lorsque, dans les œuvres des vieux siècles, nos regards s'arrêtent sur ces jeux d'esprit, sur ces singularités, sur ces bizarreries littéraires, nous prenons en pitié les hommes qui se sont torturé l'esprit à les produire. Est-ce là de l'exacte justice ? Pour ma part, je n'oserais l'affirmer. Il semble, en effet, que les règles du goût ne devraient, pas plus que les lois civiles, avoir d'effets rétroactifs dans les jugements que nous portons sur les faits antérieurs. Pour apprécier exactement les choses du passé, il faut rechercher leur raison d'être et en étudier les rapports avec l'état de la société contemporaine, sans avoir égard aux conventions nouvelles d'un monde qui leur est devenu étranger. — La conclusion de ceci, c'est que, si nous ne devons plus essayer de tours de force littéraires, il convient de mettre quelque réserve dans le jugement que nous portons, à leur occasion, sur les littérateurs des autres âges.

(1) Dans le cours de cet ouvrage, j'aurai l'occasion de citer un certain nombre d'*accidents* de ce genre. Ici, et au même titre, je crois pouvoir mentionner la publication suivante : « Colifichets, jeux « de rimes, par Amédée Pommier ; Paris, Garnier frères, 1860, « in-8°. » — Je ne connais pas ces *jeux* poétiques ; mais le titre du volume semble indiquer qu'ils appartiennent au genre excentrique.



RECHERCHES

SUR

3 JEUX D'ESPRIT

LES SINGULARITÉS

LES BIZARRERIES LITTÉRAIRES

PRINCIPALEMENT EN FRANCE

VERS ET POËMES ABÉCÉDAIRES

La versification abécédaire paraît avoir été imaginée pour venir en aide à la mémoire. Cependant il y eut des versificateurs qui suivirent aussi ce mode de composition uniquement pour recommander leur œuvre par le prestige qu'ils voulaient bien attacher à la difficulté vaincue.

Quoi qu'il en soit, cette versification a été ainsi qualifiée parce que chaque strophe ou chaque vers commence par des lettres différentes, en suivant l'ordre de l'alphabet. On a aussi appelé simplement *alphabet* les pièces de ce genre, en prose ou en vers, dans lesquelles le changement de lettre initiale a lieu régulièrement à chaque ligne.

Les Hébreux paraissent avoir été les inventeurs de la poésie abécédaire. On trouve, en effet, dans la Bible quelques pièces dont les versets commencent

de décembre 1864, et qui fait partie de la *Septième Gerbe*, publiée à Caen, l'année suivante, par M. Julien Travers:

MATHIEU (DE LA DROME) REMPLAÇANT MATHIEU LÆNSBERG

On connaît ce héros que la Drôme enfant............. a.
On le dit savamment sur ses chiffres cour............. b,
Et Lænsberg en gémit, pour un temps effa........... c,
Lænsberg, de nos aïeux oracle achalan............... d,
Pour les grands pronostics désormais supplé.......... é.
Un nouvel almanach sur son œuvre se gr............ f;
Dans son observatoire un Mathieu s'est lo............ g.
Sur le vieil édifice osant porter la................... h,
Prétendant mettre seul les points sur tous les......... i,
Connaître seul comment l'univers est ré.............. j,
Prédire enfin le temps d'avance, en tous les.......... k.
Quel homme! Quelle audace! Il va cherchant quer.... l
Aux savants renommés; car il a son syst............. m,
Et veut tout éclipser pour occuper la sc............. n,
Dans nos mille journaux sa voix trouve un éch........ o:
Par cet écho flatteur le vulgaire du .... p,
Le croit un vrai prophète, et reste convain........... q
Qu'au printemps, dans l'été, dans l'automne et l'hiv.. r,
Il sait ce que Dieu seul réserve en sa sag............. s.
Pauvres gens toujours prêts à la créduli............... t,
Mathieu se rit de vous, quand son livre est vend...... u,
Et dit: Je le savois, j'avais bien obser............... v
Qu'à leurs yeux je pourrais passer pour un phén...... x,
Et leur faire, en loustic, deux cornes en............. y,
Tant il est vrai qu'ils ont l'esprit droit comme un..... z.

ACROSTICHES

On a défini l'acrostiche :

Des vers qui en leurs premières lettres contiennent quelque nom propre, ou autre mot de chose intelligible;

Ou bien : une pièce de vers, ordinairement assez courte, dans laquelle le nom ou de la personne ou de la chose qui en est le sujet se trouve placé de manière que chacune des lettres qui le composent est la lettre initiale de chaque vers;

Ou bien encore : une petite pièce de poésie, dont chaque vers commence par une lettre qui fait partie d'un nom ou d'un mot écrit verticalement à la marge....

On verra bientôt que ces définitions (et toutes les autres sont dans le même cas) ne conviennent qu'à l'acrostiche le plus ordinaire. Ce mot, quoi qu'il en soit, vient du grec αxρος (*summus*, extrême, qui est à l'extrémité) et στιχος, qui signifie *ordo, versus*, ordre, vers.

Pour faire remonter les acrostiches à *la plus haute antiquité*, on y a rattaché les pièces bibliques que nous avons mentionnées dans le chapitre précédent, et qui sont des poëmes abécédaires, — aussi bien que les deux épigrammes du premier livre de l'*Anthologie*, qui appartiennent au genre des vers lettrisés. Mais si le texte de la Bible et les poésies grecques de l'Anthologie ne nous offrent pas d'exemples d'acrostiches, nous en trouvons

dans d'autres vers composés en cette dernière langue : je veux parler des Oracles sibyllins. « Dans ces livres, dit Cicéron, on trouve des acrostiches, combinaison qui consiste à lier à la suite l'une de l'autre, et de manière à en former un sens, la première lettre de chaque vers.... Depuis le premier vers d'une sentence jusqu'au dernier, les initiales en fournissent l'argument (1)..... »

Le même écrivain nous apprend que l'acrostiche était en usage chez les Romains, et que, dans divers ouvrages d'Ennius, il donnait les mots : *Q. Ennius fecit.* Plaute a sacrifié aussi à l'acrostiche. Dans la plupart des éditions de ses œuvres, on trouve en tête des vingt comédies qu'il nous a laissées un *argument*, indiquant le sujet de la pièce en autant de vers que le titre contient de lettres, et reproduisant ce même titre au moyen de l'initiale de chaque vers.

Je sais que l'on a contesté à Plaute la paternité des vingt acrostiches pour les attribuer à Priscien, grammairien qui vivait au commencement du VIe siècle ; mais, dans un cas comme dans l'autre, ils ont un âge fort respectable. Comme spécimen, je transcris l'argument de la première pièce, intitulée *Amphitryon.*

A more captus Alcumenæ Jupiter,
M utavit sese in ejus formam conjugis,
P ro patriâ Amphitruo dum cernit cum hostibus.
H abitu Mercurius ei subservit Sosiæ.
I s advenienteis servum ac dominum frustrà habet.
T urbas uxori ciet Amphitruo : atque invicem
R aptant pro mæchis. Blepharo captus arbiter,
U ter sit, non quit, Amphitruo, decernere.
O mnem rem noscunt : geminos Alcmena enititur.

(1) *De divinatione*, lib. II, num. LIV.

Si nous rentrons en France, nous y trouvons l'acrostiche dès le premier âge de notre littérature nationale.

En parlant d'un poëme philosophique sur l'inconstance de la fortune et sur les motifs de consolation dans les revers, traduit librement de Boëce par Simon du Fresne, l'abbé de la Rue s'exprime ainsi : « Les lettres initiales des vingt premiers vers de la traduction de notre trouvère donnent la phrase suivante : *Simun de Freisne me fist*. C'est, je crois, le plus ancien de nos poëtes qui ait employé l'acrostiche pour se faire connaître (1). » — Simon du Fresne écrivait dans la deuxième moitié du XIIe siècle.

L'usage de divulguer son nom par la voie de l'acrostiche se propagea rapidement; mais on ne recourut pas toujours aux vers pour le produire. « Si l'on a fait des vers acrostiches, dit Étienne Tabourot, aussi a-t-on bien fait des livres, selon qu'encore nous voyons aujourdhuy l'Histoire ecclésiastique de Nicéphore...., les Concordances de contrariété de Bartole, par Antonius Nizellus, où la première lettre de chaque chapitre, qu'on a marqué de rouge ès anciennes impressions de Venise, porte expressément : *Antonius Nizellus juris utriusque doctoris Placentini*, etc. L'auteur du livre appelé *le Songe de Polyphile* en a fait de mesme, et se lit aux premières lettres moresques de chacun chapitre : *Frater Franciscus Colomna Poliam peramavit*. Je trouve de ma part ceste invention gentille, afin d'empescher que quelque corneille œsopique ne s'attribue la louange de tels livres, sous ombre qu'ils estimeroient iceux estre anonymes et sans expression de l'autheur (2).... »

(1) *Essais sur les bardes*, etc., t. II, p. 331.

(2) *Les Bigarrures du seigneur des Accords*; 1648, p. 200.

Et Tabourot lui-même, comme pour ajouter du poids à ces paroles d'approbation, recourait au même procédé pour attacher son nom au livre des *Bigarrures*. En réunissant les premières lettres des vingt-deux premiers chapitres de l'ouvrage complet, on trouvera ces mots : *Estienne Tabourot m'a fait*.

Autre exemple : Guillaume Pepin, dominicain d'Évreux, dans son *Petit Rosaire*, imprimé en 1513 et composé de sept sermons, les a commencés de manière à faire produire à la réunion des initiales de chacun d'eux le nom latinisé de l'auteur : *Pepinus*.

En général, l'acrostiche se compose d'autant de vers qu'il y a de lettres dans le nom à mettre en relief. Quelquefois pourtant il a pris de plus larges bases. Ainsi le roi de Navarre (XIII[e] siècle) a laissé, sur le nom de Marie, une chanson acrostiche dont chacun des couplets commence par une des lettres de ce nom (1). Par contre, comme nous le verrons bientôt, un vers a dû souvent fournir plus d'une lettre, et il est même arrivé qu'on a fait reposer l'acrostiche sur les initiales de la plupart des mots entrant dans sa composition. De là des variétés nombreuses d'acrostiches, pour une desquelles on a cru devoir créer un nom particulier, celui de pentacrostiche, qui exprime qu'on y trouve cinq acrostiches, en cinq lignes parallèles.

Comme plusieurs autres *subtiles inventions* de même aloi, les acrostiches ont trouvé place ailleurs que dans

(1) Ce n'est pas la seule pièce de ce genre. Je citerai encore la rareté suivante : *Description de l'hermitage de Saint-Nicolas du Mont-de-Couronne, ou de l'agréable désert de Baville*, s. l. n. d., in-8° de 8 p. — Chacune de ses vingt et une strophes commence par une des lettres du nom du célèbre chancelier Lamoignon (*M. Guillaume Lamoignon*).

les livres. Quelques mots feront apprécier la diversité et en même temps l'importance de leur rôle.

Lorsque Charles VIII fit son entrée solennelle dans la ville de Rouen, le 14 avril 1485, on le reçut avec toute la pompe alors en usage en pareille circonstance. Cinq théâtres avaient été dressés pour la représentation d'*histoires* diverses, annoncées par des titres écrits en grosses lettres d'or, d'azur et de rose sur des rouleaux d'étain fin attachés à la partie supérieure de chacun d'eux; ces titres étaient : *Repos pacifique*, *Ordre politique*, *Uncion* (sacre) *de rois*, *Espoir en la croix*, *Nouvelle eau célique*, dont les premières lettres formaient le mot ROUEN.

Si le nom de Rouen apparaissait déjà dans l'ensemble des divers spectacles destinés à distraire la royauté et sa suite, il allait encore se reproduire de différentes manières. Ainsi, sur un des théâtres, le cortége eut à voir et écouter cinq personnages, *vestues de diverses couleurs et devises* et chantant *bien doulcement à voix pareille* à *deux parties*. Ces personnages étaient : **R**évérence, **O**béissance, **U**nité, **E**quité et **N**ormandie. — Sur un autre théâtre, le roi avait déjà pu découvrir son propre acrostiche, fourni par les initiales de sept personnages allégoriques : **C**onseil loyal, **H**aut vouloir, **A**mour populaire, **R**oyal pouvoir, **L**ibéralité, **E**spérance, **S**apience.

Ce ne fut là, au reste, que la menue monnaie du trésor de jolies choses qui lui fut offert en fait d'acrostiches. Onze pièces de vers lui montrèrent successivement les phrases ou les mots ci-après :

I. Charles, roi de France, rende France france. Rouen. Pinel. — II. Rouen. — III. Rouen. — IV. Rouen. Rouen. Pinel. — V. Roy de France, le très-chrestien, Charles huitiesme de ce nom. Rouen. Pinel. — VI. Vive Charles, roy de France, et son bon conseil loïal. Amen. Rouen.

Pinel. Rouen. Rouen. — VII. Charles. Charles. Charles. Charles. Charles. Rouen. Pinel. — VIII. Rouen. — IX. Charles, par la grâce de Dieu, le peuple a recours en tout lieu. — X. Rouen. Pinel. — XI. Rouen. Rouen. Rouen.

Pinel est le nom du poëte, ordonnateur de la fête. — Ne fallait-il pas qu'il fût prodigieusement satisfait de son œuvre pour qu'il y appliquât si souvent sa signature? — Pour que les administrateurs d'une grande ville acceptassent ce lourd bagage d'acrostiches, ne fallait-il pas aussi que cette *bagatelle* eût usurpé en France une formidable autorité?

Je ne ferais pas tort au lecteur en ne reproduisant aucun spécimen des acrostiches du rimeur rouennais. Toutefois, pour montrer qu'on ne s'en tint pas toujours à ne prendre qu'une lettre aux premiers mots des vers, je lui emprunterai ceci :

> **R**-esjouis sommes au repos pacifique,
> **O**-u nous voyons Paix, la dame célique.
> **V**-ive le roy! Vive le sang de France
> **E**-n union, en bonne concordance!
> **N**-ouel! Nouel! Chascun chanter s'applique!
> **R**-endons graces au trosne déifique;
> **OU** guerre estoit, paix y porte l'affique,
> **EN** bonne amour hors serons de souffrance...

Pinel nous donne aussi des exemples d'acrostiches à rebours :

> **L**-'Agnus Dei assis sur champ de gueules,
> **E**-n chef de France, de Rouen l'armarie
> **N**-ous figure; pour la ville sont tieules,
> **I**-l est escu qui jamais ne varie,
> **P**-uis l'aignel tient ce beau livre de vie.

N-ormandie, rendz gloire au souverain,
E-t à ton roy et matin et serain;
V-ive eau te donne cest fontaine de grace;
O-uverte il l'a, osté la seche race,
R-enouvelé ton jardin primerain...

Je devais rappeler cette variante de l'acrostiche, souvent employée, mais principalement par nos pères. Cette tâche accomplie, je passe à d'autres combinaisons plus compliquées.

Comme pour donner un démenti à son nom et en même temps pour s'imposer de nouvelles entraves, l'acrostiche s'est quelquefois logé au milieu d'une pièce de vers. A la suite de la mazarinade intitulée : *Stances sur l'anagramme de Jules le cardinal*.... (1650), se trouve un sonnet où l'on remarque cette disposition. L'anagramme *lardés ce vilain*, qui se lit au commencement du dernier vers, y est reproduite perpendiculairement, à partir de la lettre L de *lys* dans le premier vers, jusqu'à la lettre N du mot *villain* de l'anagramme ci-dessus. Mais est-ce bien là un acrostiche? Une série de rimes disposée de manière à laisser lire, dans son texte, de haut en bas ou transversalement, au moyen de caractères de grandeur différente, une phrase qui semble s'en détacher, me paraît devoir être plutôt rapportée au genre des vers brisés, dont il sera parlé plus loin.

Les diverses complications de l'acrostiche ne sont plus en usage de nos jours. Pour qu'on puisse se rendre compte de la peine que les amateurs s'y donnèrent, il est indispensable de citer quelques exemples. Je commence par les acrostiches doubles.

Le premier, tiré de la *Grande Bibliothèque des Pères de*

l'Église, est consacré à l'évêque Sedulius, auteur d'un poëme *de Christi miraculis*.

S edulius, Christi miracula versibus eden........ S
E micat, invitans parva ad solennia mensa....... E
D ignum convivam : non hunc qui carperet illu... D
U ix quod nobilium proferret triplici aula parat... U
L ætum quod ponit que sub aurea tecta tribuna.. L
I n quo gemmiferi, totque aurea vasa canistr.... I
U ivida pro modico portant sibi gaudia vict...... U
S ed quod olus, vilis producit pauperis hortu.... S
A c post delicias properant qui sumere magn..... A
N ituntur parvum miserorum spernere grame..... N
T antum quod nihil est dum nil cum ventre tumesci T
I nsidias membris que movens animæque luent... I
S i tamen his dapibus vesci dignatur egeni....... S
T emnat divitias animus, paucisque quiesca...... T
E xemplo assumpto domini, qui millia quinqu.... E
S emotis cunctis, modicis satiavit ab esci........ S

Autre exemple emprunté aux *Bigarrures* de Tabourot :

P ierides musæ divino numine vate............ M
E xiguum hunc afflate, precor, quo munera grat A
T anto ferre viro possim concedite, nume...... N
R aptum est de cœlis aliud, venerabile cert..... E
O he igitur vatis vires augete minut........... I

Ces cinq vers accompagnaient le présent qu'un écolier faisait à son professeur nommé Pierre Manei.

La langue française a fourni également des acrostiches doubles :

A mour parfait dans mon cœur imprim A
N om très-heureux d'une que j'aime bie N
N on, non, jamais cet amoureux lie.... N
A utre que mort défaire ne pourr..... A

Catherine Bienfait, Belle et plus douce encore,
Au printemps de ses jours Inspire le désir :
Tout cède à ses appas, Elle seule l'ignore.
Heureuse de n'avoir Ni peine ni plaisir,
Elle veut fuir l'amour ; Fuir l'amour à son âge !
Rarement cet enfant Abandonne ses traits.
Il embellit tes jours, Il en attend l'hommage ;
N'est-il-pas dans tes yeux ? Ton cœur est son partage ;
Est-on belle pour rien ? Jouis de ses bienfaits.

Les premières œuvres du capitaine Lasphrise (Paris, M. D. IC, pet. in-12) nous fournissent deux acrostiches doubles. Je cite le suivant, qui donne le nom et le prénom de l'auteur, avec le nom et le prénom de la maîtresse qu'il a célébrée sous le nom de Théophile :

Madame, quand amour Regarde vos beaux yeux,
Aise de la fortune Entièrement aimable,
Rien ne lui fait terreur, Non la mort redoutable,
Car l'amour brusle-cœurs Est toujours valeureux.
De grâce aimez-le donc, Estimez-le amoureux,
Et vous fiez en lui, L'acceptant honorable,
Par lui vous paroistrez Extrêmement louable,
Ainsi qu'une beauté Plaisante aux mesmes dieux.
Princesse de son cœur, Olympe de son âme,
Il vous offre ses vers, Vrais témoins de sa flâme.
L'Uranie en leur chant Luira d'un saint renom ;
L'humble discours est haut, Célébrant Théophile ;
On ne peut le blasmer, Réclamant si beau nom.
Ne le desdaignez donc, En vous servant utile.

L'acrostiche double s'est aussi donné la licence de se produire par strophes, au lieu de se produire par vers... Le suivant, qui se rattache d'ailleurs à un autre genre dont il sera parlé plus loin, se trouve en tête de l'ou-

vrage intitulé : *Le Livre des comptes faits de T. Barrême, dédié à Mgr Colbert* (1706, in-12) :

C e ministre d'Estat nous est donné du C iel.
Pour servir notre Roy et pour nos avantages :
Que si le don de Dieu est sans vice et sans fiel
C'est donque la vertu qui fait tous ses O uvrages.
O uvrages destinez à la gloire des lys :
Aussi ses soins heureux nous font assez connoître
Le grand zèle qu'il a pour l'honneur de son maitre,
Le grand amour qu'il a pour l'AUGUSTE L ouis.
L OUIS, la fleur des Rois, d'un esprit retenu,
Fie à cet esprit fort un faix pesant et grave;
Mais un faix si pesant et si bien soutenu
Nous fait voir cet Atlas et plus prude et plus B rave.
B rave, prude et pieux, très-bon et très-aimé,
Intelligent en tout, parfait en toutes choses :
Et comme après les lys on estime les roses,
Après quelques bien grands il doit estre E stimé.
E stimé, c'est trop peu, un homme comme luy
Est toujours admiré, puisqu'il est admirable :
Ses ordres sont si beaux, que le peuple aujourd'huy
Publie avec raison luy estre R edevable.
R edevable on doit estre à ce grand jugement,
De la peine qu'il prend pour l'honneur de la France :
La France doit enfin admirer sa prudence,
Et l'Europe avouer qu'il est T rès-excellent
T rès-excellent ministre et royal Directeur,
Si jamais cette pièce arrive à votre vûe,
Lisez-là, s'il vous plaît, et quand vous l'aurez lûe,
Vous saurez qu'elle vient de votre serviteur,

BARREME, Arithméticien.

Dans son livre intitulé : *Paradis terrestre du saint Rosaire de l'auguste Vierge, mère de Dieu, divisé en douze jardins à huit parterres, autrement en douze octaves à*

huit discours, excepté l'onzième qui en a douze.... (Saint-Omer, 1592, in-8), le P. Fatou a donné un acrostiche triple qui n'a pas dû lui coûter de grands efforts et qui se rattache d'ailleurs aux vers lettrisés ; le voici :

Peccatoribus..	Prestat....	Pœnitentiam,
Sitientibus....	Stillat.....	Satietatem,
Alligatis......	Adducit....	Absolutionem,
Lugentibus...	Largitur...	Lætitiam,
Tentatis......	Tradit.....	Tranquillitatem,
Egenorum....	Expellit...	Egestatem,
Religiosis.....	Reddit.....	Reformationem,
Ignorantibus.	Inducit....	Intelligentiam,
Vivis.........	Vincit.....	Vastitatem,
Mortuis.......	Mittit......	Misericordiam.

Le suivant a le mérite d'avoir été beaucoup plus difficile à faire :

J e m'estois endurc J mais le dieu de merc J
E ffaça le péch E dont j'estois entach E
S i bien qu'ores je sui S privé de mes ennui S
V ivant pour louer Die V en toute place et lie V
S i voulez, ô chrestien S jouir de divers bien S
M aintenez le reno M de Jésus et son no M
A vec vous il ser A et vous exaucer A
R epoussant Lucife R et tous ceux de l'enfe R
I nvoquons-le ic I car d'un cœur adouc I
A qui le servir A le ciel il ouvrir A

Ce triple acrostiche est tiré de l'*Ordre sacré de la saincte prestrise, par Esprit Gobineau de Montluysant* (Metz, 1633, in-4). — Un autre livre du même auteur (*la royale Thémis, ou l'établissement de la cour du parlement de Metz*, 1634, in-4), nous fournirait, au besoin, d'autres échantillons de même genre ; car l'auteur, fidèle à sa vocation, y a mis en acrostiches multipliés tous les noms de *Messieurs* de ladite cour.

J'ai nommé les pentacrostiches. Le suivant n'est pas un des moins laborieux :

Vidisti..... Auctores lat... E quos fam.... A volat.......U
AltitonansquE canens que.. Tubà super.... Extulit astr....A.
Ecce....... Tibi, cunctos.. Vincit qui..... Tullius orb....E,
Titan...... Vivus adest, qui Lumina Phœbi Vinci..........T.
Ubertim.... Laudes tribuat Bona......... Lysia plaus.....U
Tergeminas; Vivant....... Laudes, semperq. Virescan......T.
Ergo....... Titus noster... Volitando..... Triomphet in orbE;
Assidu.,... E recinat..... Tali modulaminE mus........A
Vivat ut.... Auctor ovans.. Etiam per seculA cant.......U.

Cet acrostiche, à la louange du P. Bluteau, est placé en tête du tome troisième de son *Dictionnaire portugais* (1712-1721). Il ne se développe pas avec la même simplicité que les autres. « La lettre initiale B, dit G. Peignot, est au milieu du cinquième vers, centre du poëme. Si l'on part de cette lettre en montant et en descendant, ou bien en allant horizontalement par la droite ou par la gauche, et que l'on se porte ensuite à l'un ou à l'autre des deux angles dont on s'est approché en s'écartant du centre : on rencontre toujours BLUTEAU en lettres majuscules. Les détours, qui doivent se continuer constamment vers le même angle, peuvent se faire en deux lignes droites, ou se rompre en zigzag, soit de ligne en ligne, soit de deux lignes en deux lignes, de sorte qu'on peut lire le nom de *Bluteau* de trente manières différentes à peu près. Aussi a-t-on appelé cette pièce de vers : *labyrinthus poeticus.* »

Assurément, pour le sens, cette pièce est sans valeur ; mais pour la difficulté de son appareil technique elle doit paraître fort recommandable aux amateurs. On peut la classer indifféremment parmi les acrostiches ou les vers brisés ; mais, comme l'auteur semble l'avoir voulu, il

conviendrait peut-être de la rattacher de préférence aux *labyrinthes poétiques.*

Il en est à peu près de même de la pièce suivante, chef-d'œuvre de galimatias et de difficulté vaincue, composée par un nommé Chabrol, en l'honneur du maréchal de Bassompierre, son protecteur. Elle se trouve en tête d'une misérable rapsodie dramatique intitulée : *l'Oriselle, ou les extrêmes mouvements d'amour, tragi-comédie en cinq actes, en vers....* (Paris, Math. Colombel, 1633, in-8o.)

F onder sur ses exploits un respect F avorable,
R endRe à tous les mortels sa faveuR ado R able,
A s s Aillir les destins et les vAincre A la fois,
N onobstaNt tous les traits de l'iNfortu N e même,
C onsidérer Combien son prinCe en se C ret l'aime,
O bjecte à vOs haineux les sOins d'un bO n François,
I e me croiroIs vraiment atteInt d'ingrat I tude,
S i je ne vouS offrois ceS fruits de mon e S tude,
D ont le naïf Dessein Demande votre a D veu;
E t si vous agréEz cEs termes de la gu E rre,
B urinant sur le Bronze une fois B assompierre,
A u lieu de MAn, Après on vous en croir A dieu,
S ans doute leS [illegible] Sur les troupe S angloises
S ont digneS d'empeScher les étrangère S noises,
O u leurs cOups redOublés subirent vO tre effort;
M ais sans Mettre en oubli coMme à l'heure M ars blême,
P our n'aPprocher vos Pas avec Ne P tune même
I l fuyoIt, d'où l'Anglois vInt recevo I r la mort
E ncorE; mais le temps pour l'hEure m E dispense,
R estReignant mes escrits aux Rigueu R s du silence :
R aRement peut-on voir sans guerRe [illegible] R oy.
E n cela vous avez prévu vostr E anagramme,
Qui, disposant mes vers par le fil de sa trame,
Vous dit : *Fais des amis auprès de ce bon roy.*

Cet autre acrostiche, forgé par Rabanus Maurus, peut encore occuper un rang distingué parmi ses congénères, grâce aux difficultés qu'il laissait à vaincre :

O crux excellens tot O dominaris olymp O
C ælestes plebes et C laras accepis illi C
R egna regenda poli c R ucifixi mutus et ardo R
U ndique te almificat r U beas cum sanguinis un U
X risti qua propter e X rege vocabere tu du X
D um inhumana tibi ex Q uiris divinaque tact V
U nius altithroni de V oto in laudis honor E
X risticolas socias A c sacro famine viva X
M ultiplices laudes E n das à culmine cæl I
I n terris cantus quo S offert orbis et exu L
S anctificat mundus V entus te pontus et hic so L
E xaltat jubilans cum M ontibus : arida cant U
R ura canunt stellis M otu tu carmina dona S
O rtus et occasus aqu I lo sic auster et aur A
L ætitiam regni ten E as quod lumine lume N
A lta poli pandas con S ignes numen et isti C
T anta dei dona dispe N sans qui omnia feci T
O crux quæ Xri es car O benedicta triumph O
Q uanta tibi dederat T antorum factor amor E
V ivificantis enim d O no deus ipse paravi T
E t benè te extulerat D ire ne dicere puppu P
R ancidus is valeat d E ceptor dux et iniqu I
E xemptam risit præ D am qui lucis ab æthr A
D etrusam que diu volu I t punire necando hi C
E n pia crux domini de C antans quis pio mus A
M agnificare valet t A ntam te, et dicere fat U
P ulchra nites cultu T e visu gloria cingi T
T ayus dira fugit cal A mus sed pinus honor I
I nclinam humiles e T cedros myrra melir O
O lfactum pavitant na R dus et mira cupressu S
M astixtus gusta amm O mum balsama bidell A
U ictæ majestate su P er sua vota ferunt t E
N omine tu asperior m A jor virtute piis ho C
D onas, cum mercede me E nt Xri ante tribuna L
O crux quæ cogis rupt O plebem ire ab avern O

Gabriel Peignot a nommé cette pièce un acrostiche tétragone. Il est vrai qu'elle se compose de trente-cinq vers formés chacun de trente-cinq lettres; mais ce n'est en réalité qu'un acrostiche simple, dans lequel Rabanus a voulu dessiner une croix et qu'il a complétement encadré par quatre vers reliés ensemble par la lettre O, comme la croix y est aussi rattachée par la même lettre, qui marque son centre et ses extrémités.

Nos pères étaient si favorablement prévenus en faveur des œuvres laborieuses que le *seigneur des Accords* a donné à cette dernière la qualification d'*admirable*, bien qu'il se plaignît un peu, pourtant, de quelques *licences*, notamment de l'emploi des signes abréviatifs pour écarter des lettres gênantes comme *ue*, *m* et *us*.

L'auteur des *Bigarrures* ajoute toutefois : « Encore y a-t-il une façon plus curieuse et pénible, quand toutes les premières lettres des mots d'un distique assemblées font un nom.,.. »; et il cite ces deux vers, par lesquels Petrus Portius dédie un livre de sa composition à Ricald Abher :

> Res Inamæna Caret Affectu. Læta Decorem
> Omnimodo Aspirat. Bellula Habe Ergo Rata.

Et qui pourrait croire que les vers de cette sorte ne paraissaient pas déplacés sur les tombeaux? Je continue de citer maître Étienne Tabourot : « Ces jours passez, dit-il, entre les épitaphes d'un conseiller de Dijon, nommé Maclou Popon, un sien collègue m'a fait voir cestuy-ci de sa façon :

> Mens Astuta, Capax Legum, Orando Valuisset
> Præclarè Omnigenis Populis Obtendere Nubem.

C'est toujours le même qui parle : « Encore ay-je veu de ces acrostiches une ingénieuse façon de chiffres ; car ne prenant d'une ligne ou deux que les premières lettres des mots, vous pouvez aysement entendre et lire ce que l'on vous commande. Exemple, pour signifier ces mots : *vous aurez bientost secours, patientez*, — il faut escrire : *volontiers on vous servirait avec un repos et seriez bien, il est notoire; toujours on se tiendra; si en cholère ordinairement un regret sentez par amertume, tout ira, et n'estimez tristement estre servi.* — *Volontiers* signifie *v*; *on*, *o*; *vous*, *v* (ou u); *serviroit*, *s*, et ainsy conséquemment. »

G. Peignot rattache aux chronogrammes *cette manière d'écrire*; Tabourot avait été mieux inspiré en la comprenant parmi les variétés de l'acrostiche.

La manie des acrostiches avait jeté de si profondes racines en France que de là, comme le dit Tabourot, avait « pris source une ingénieuse sorte de jeu, et propre à réveiller les esprits, que j'ay souvent veu practiquer entre les demoiselles. On demande, en premier lieu, à chacun de la compagnie le nom de son amie, ou de son amy, et puis, s'il est fidèle amant ou amante, on l'exhorte de faire une louange sur chaque lettre qui est au nom d'iceux, comme sur :

M — Mignarde	**P** — Prudent
A — Amiable	**I** — Juste
R — Riante	**E** — Eloquent
I — Joyeuse	**R** — Religieux
E — Entière.	**R** — Rare
	E — Estimé.

« Quand chacun a poursuivi de mesme, selon l'ordre, et que l'on a esté bien empesché pour diversifier à trou-

ver des autres louanges, l'autheur du jeu vient proposer que le donzel ou la donzelle que l'on a choisy desdaigne cestuy qui les a nommé et loué : et dit que pour revanche il faut trouver un vitupère sur le même nom, comme sur :

M—Mauvaise	P—Poltron
A —Audacieuse	I —Injurieux
R —Rioteuse	E—Estourdi
I —Insolente	R—Rude
E —Esventée.	R—Roigneux
	E—Estrange.

« Quand chacun s'est efforcé du mieux qu'il a peu à vitupérer (car notez que les injures croissent plus volontiers à la bouche que les louanges), celui qui a proposé le jeu les accuse tous de légèreté, et dit qu'il ne croira jamais que s'amie soit autre que sage, et quand elle aurait fait ce dont on l'accuse, si la veut-il toujours fidélement chérir, révérer, honorer, aimer, etc. — Hierlas ! le fidèle amant ! »

Ajoutons que l'acrostiche ne s'est pas fait exclusivement avec des mots; il s'est fait aussi avec des pierres précieuses, et cette extension de son rôle doit être portée au compte de l'Empire.

Dans sa Minéralogie appliquée aux arts (t. III, p. 333), M. Brard nous apprend que, en 1805, à la suite de la victoire d'Austerlitz, appelée par les soldats français la bataille des trois empereurs (Alexandre, François, Napoléon), on se mit à fabriquer en Europe des *bagues à triple alliance*, qui consistaient en trois anneaux, portant chacun une pierre de couleur différente et réunis par un lien d'or. Ce joyau donna bientôt naissance à un

autre, c'est-à-dire aux bagues appelées alors *hiérogly-phiques*, et qu'on aurait tout aussi bien pu nommer *acrostichiques*. En effet, comme l'indique le livre cité, elles « portaient un nom écrit par les lettres initiales de chacune des pierres dont elles étaient entourées. Ainsi les mots Charles, Sophie et Caroline se composaient de la manière suivante :

Cymophane	Saphir	Chrysolithe
Hyacinthe	Opale	Améthiste
Améthiste	Péridot	Rubis
Rubis	Hyacinthe	Opale
Lapis	Iris	Lépidolithe
Emeraude	Emeraude	Iris
Saphir		Natrolithe
		Escarboucle

« Moyennant ces acrostiches, ajoute Brard, on ne perdra point la clé de ces singuliers anneaux, et l'on sera toujours dans le cas de trouver le sens caché de ces réunions de pierres, qui pourraient paraître un jour le fruit d'un goût bizarre, dénué de tout intérêt. »

Non; *la clé* donnée par Brard n'a point été perdue. Rachel, la célèbre tragédienne, en a eu la preuve en 1840. Voici l'anecdote, comme on l'a racontée dans le temps :

« On a fait présent à la jeune actrice d'un bandeau royal antique, tout en or, d'un dessin très-pur, très-élégant, et incrusté de six pierres fines. Ces six pierres sont tellement disposées que les initiales de leurs noms réunies forment, non seulement le nom de la grande tragédienne, mais elles désignent encore les noms des

personnages dans les rôles où elle excelle, ainsi que le démontre ce petit tableau :

Rubis	Roxane
Améthiste	Aménaïde
Camaline	Camille
Hématite	Hermione
Émeraude	Émilie
Lapis-lazuli	Laodice... »

Ce qui ne paraîtra pas moins singulier, c'est que le magnifique bandeau, présent d'un admirateur qui ne se faisait pas connaître, fut découvert par Rachel dans une carpe du Rhin qu'elle s'était fait servir sur sa table.

Mais de tout cela, en somme, il est resté fort peu de choses. L'acrostiche simple a seul bravé toutes les révolutions. Il occupe encore un rang distingué dans cette masse de pièces rimées, enfants du caprice, du désœuvrement ou de la circonstance, qui se passent de mains en mains, mais qu'on n'imprime pas, à moins qu'ils ne trouvent asile dans quelque journal d'arrondissement !

Les acrostiches contemporains ne réclament pas de mention spéciale. Pour ce qui les concerne, je me bornerai donc à reproduire une petite anecdote judiciaire :

« Le président. — Vos nom, prénoms, âge et profession ?

« L'accusé. — Périnet, Julien-Pascal, 18 ans, typographe.

« — Vous avez été pris, le 18 juin dernier, la main dans le sac de la veuve Pépie, par le portier de la maison qu'habite cette dame ?

« — C'est vrai, Monsieur le président, je ne l'ai jamais nié.

« — Dans quel but vous introduisiez-vous ainsi furtivement dans le domicile d'une personne inconnue de vous ?

« — Je l'ai déjà déclaré à M. le commissaire de police lors de mon arrestation : un motif avouable, mais que je dois taire.... m'a fait hasarder une démarche que je regrette amèrement et dont je suis bien puni.

« — Cette fable mérite peu de crédit, avouez-le, jeune homme.... Votre âge, veuve Pépie ?

« Mme Pépie. — Soixante-onze ans et huit mois, Monsieur le président.

« — La réponse de Mme Pépie me dispense de toute réfutation.... Vous l'avez entendue comme moi, Périnet; un aveu complet, un repentir sincère vous mériteront certes plus d'indulgence qu'un système de défense inadmissible. Voyons, dites-nous la vérité, la pure vérité. Les bons renseignements que votre patron et vos camarades d'atelier nous ont transmis sur votre compte nous donnent le désir de vous renvoyer acquitté, s'il est possible. Allons, montrez-vous digne de l'intérêt que votre conduite passée nous inspire.

« — Vos généreux procédés me touchent, Monsieur le président; aussi n'hésiterai-je pas davantage.... je vais m'expliquer.

« (Mouvement prononcé de curiosité dans l'auditoire, où les femmes sont en grand nombre.)

« — La vérité est que je me suis trompé de porte.... et de local; je croyais entrer chez Mlle Pauline Jacquin, plumassière-fleuriste, dont la chambre est sans doute contiguë à celle de cette respectable dame.... J'y venais pour voler un cœur.... et non pas de l'argent, croyez-le

bien.... Mais, ne connaissant pas les êtres de la maison, je me suis fourvoyé.... Lorsque le concierge m'a arrêté la main dans le sac, loin d'y dérober quelque chose, j'y avais glissé une petite déclaration en vers....

« Mme Pépie, avec exaltation et en levant les mains au ciel. — Pauv' chat! pauv' garçon! pauv' agneau! pauv' innocent! c'est ma foi vrai, j'ai trouvé plus tard un petit billet roulé au fond de mon sac!... Tenez, Monsieur le président, je l'ai sur moi. (Sensation prolongée; quelques bravos énergiques éclatent dans la salle d'audience.)

« M. le président, avec une satisfaction visible et une émotion mal contenue, donne lecture, au milieu d'un profond silence, de l'anagramme suivante :

> Pourquoi faut-il que je me taise,
> Alors que je voudrais parler!
> Un grand amour sur mon cœur pèse :
> L'objet ne peut s'en révéler.
> Injuste sort, cruel martyre,
> Ne pouvoir proclamer son nom,
> Et l'adorer sans le lui dire!

« Mme Pépie, avec solennité. — C'est un coup du ciel!... C'est le doigt de Dieu!... (Avec sentiment.) Je n'ai ni enfants, ni suivants..., j'ai 750 francs de rentes inscrites et un bon mobilier. Victime d'une fatale méprise, accusé Périnet, je t'adopte!... et comme Pauline est sage et bonne ouvrière.... enfin, nous arrangerons ça. (Attendrissement général.)

« Inutile d'ajouter que le tendre et discret typographe a été immédiatement acquitté. »

Qui pourrait apprécier ce qu'un pareil événement eût

été capable de donner de vogue à l'acrostiche trois cents ans plutôt? De nos jours (1857), il n'aura servi qu'à combler un vide dans les colonnes de quelques journaux et à constater l'ignorance du XIXe siècle en matière de *jeux d'esprit*, spécialité si profondément étudiée par nos pères : c'est en effet sous le titre d'*anagramme* que l'anecdote *acrostichique* a fait le tour de la France.

Par addition, je citerai ici, en l'honneur de l'acrostiche, quelques petites publications spéciales.

Pour la France :

Compendium regale; carmen historicum, seu Acrostichis in laudem Ludovici XIV. Per Ludovicum Caget, sacerdotem. *Alenconii, Joan. Malassis,* 1701, in-4°.

Acrostichia ad serenissimum Delphinum, auctore Ludovico Mergey, 1729.

.Pour la Belgique :

Parnassi bicipitis de pace vaticinia, chronographis, retrogradis, acrostichis et Anagrammatis explicata... Auctore Judoco de Weerdt... *Antuerpiæ,* 1626, in-4° de 128 p.

Gratulatio in inaugurationem... Domini Gasparis Nemii episcopi antverpiensis... *Antverpiæ,* 1635, in-4°, de 30 p.

Parmi les futilités de cette plaquette, — œuvre des moines de Saint-Bernard d'Anvers, — il y a surtout à signaler « deux acrostiches très-compliqués ».

Apollinis spiritualis oraculum... D. Jacobi Pochet liber unicus... *Bruxellæ,* 1651, pet. in-8°.

Les acrostiches jouent un rôle important dans ce volume, sur lequel j'aurai occasion de revenir.

Seb. Jacobi liber acrostichide elegiaca eum habens patientem et morientem cujus livore sanati sumus. *Antuerpiæ, apud Jacobum Meursium*, 1667, in-4° de 90 p., plus le blason de l'évêque Ambroise Capello.

Poëme latin sur la Passion, « dont chaque vers, dit M. Chalon, commence par une lettre du psaume L; un énorme acrostiche depuis *miserere* jusqu'à *vitulos.* »

Comme on le voit par ce faible fragment bibliographique, la Belgique paraît l'emporter de beaucoup sur la France en matière d'acrostiches.

J'ajouterai que, dans la même partie, la Suisse mérite une mention honorable, notamment pour ne s'en être pas tenue à faire des acrostiches en latin ou en langue vulgaire. Le grec y a passé comme la langue de Virgile et de Cicéron. Exemple :

Paralipomena quædam acrostichia, tum græca, tum latina. *Baseleæ*, 1660, in-4°.

La merveille en ce genre devrait être, au reste, la plaquette que voici :

Acrostichia, nempe Hugbaldi monachi Calvorum laus, lusus venatorius. Item P. Porcii pugna porcorum, Flandriæ laus, sibyllina acrostichia, et alia quædam carmina nunc primum edita. *Basileæ, Jacobus Parvus*, 1552, in-8° de 24 feuillets.

Mais elle ne peut être portée toute entière au compte de l'acrostiche, la spécialité des vers lettrisés en réclame la plus notable partie.

DERNIÈRE ADDITION

Il y a eu, en Espagne, une petite feuille qui s'est donné mission de réhabiliter l'acrostiche, dans tous ses

développements : c'est *el Piston*, mort en 1865, à son dix-huitième numéro, entre les mains de son rédacteur en chef D. José Gonzalez Estrada.

Ce que voulait cette feuille, c'était.... le progrès de la littérature labyrinthique, — « los adebantos de la literatura labirintica ! »

« M. Gonzalez Estrada, dit M. L. de R. dans la *Revue des provinces* (t. IX, p. 132), a fondé ce journal où ses louanges sont, à chaque ligne, étroitement unies à celle de la poésie acrostiche : acrostiche au commencement des vers, acrostiche au milieu, acrostiche à la fin ! Autour du journal s'est bien vite groupée une nombreuse phalange de jeunes poëtes qui ne manquèrent pas de choisir pour président M. Gonzalez Estrada ; on y défendit avec ardeur la poésie acrostiche, pentacrostiche et croisée ; on attaqua avec prudence, mais avec énergie, les ennemis routiniers de ce genre sublime ; on protesta ensuite de combattre pour cette divine poésie ; enfin l'assemblée s'ajourna à une prochaine séance : le procès-verbal de celle-ci, signée du secrétaire, D. Carpoforo Arreolobillo y Botoabrios, occupe plus d'une colonne du journal. — Et ceci se passait en l'an de grâce 1864, le 6 août ; veuille la postérité ne pas l'oublier ! »

Notez que Victor Hugo s'est intéressé à l'œuvre du *réformateur* espagnol. Que dis-je, *intéressé ?* Il y a pris une sorte de part, en adressant ce même jour 6 août 1864 l'acrostiche suivant à M. Gonzalez Estrada :

FRAN-cès yo serè siempre,
CIA-esto es lo que compone mi gloria ;
SA-ved todos mi triste historia ;
BE-gimiendo estoy per bellos dias ;

acrostiche dont les syllabes initiales forment les deux mots : ***Francia sabe***, la France sait.

D. Gonzalez Estrada, on le pense bien, ne pouvait faillir à la riposte ; la voici :

VI-vir asi con........	Honor Victor Hugo sin..	pre
VA-liente precoz.....	Orla de honor siem....	
VIC-torioso recto.....	Muy liberal sin mez....	cla
TOR-nando contra los.	Barajones de te........	
HU-ecos imputos.....	Raros y con gran fue...	ro
GO-losos farnientes...	Estos quieren dine.....	
EL-hombre debe ser..	Fiel de luz fogo.......	sa
ES-tro entusiasta.....	Idea genero..........	
CRI-tico florido......	Noble, feliz prover.....	bio
TOR-rente guia del...	Orbe y no sober.......	

Cherchez, et vous trouverez : « Viva Victor Hugo el escritor, hombre fino, preclaro, sabio ; » ce qui signifie : « Vive Victor Hugo l'écrivain ! homme éminent, illustre, savant ! »

« N'est-ce pas pitié, conclut M. L. de R., de voir un homme, qui, peut-être, n'y est pas forcé, se donner tant de mal pour arriver à ces banales inepties ! Comme Victor Hugo doit être désolé de les avoir provoquées ! »

VERS ANACYCLIQUES

APPELÉS AUSSI VERS RETOURNÉS OU RÉTROGRADES

Les vers anacycliques, retournés ou rétrogrades (1), sont ceux *qui roulent sur eux-mêmes et que l'on peut prendre indifféremment par la tête ou par la queue* (Peignot).

Les anciens *Arts poétiques* ne les ont pas oubliés. « Rithme rétrograde s'ensuit, dit Pierre Fabri, quand les lignes sont terminées en masculine coupe et en fin de ligne, et que l'on peut commencer en la fin de la ligne, en retournant en arrière ou en haut et bas, ainsi qu'il plaist au facteur. » Thomas Sibilet se borne à dire que cette rime « se peut faire lire à reculon, ou lettre pour lettre, ou syllabe pour syllabe, ou mot pour mot; » mais il ajoute qu'elle était *de vieille mode*, et que, de son temps (XVI[e] siècle), on la voyait fort peu employée *par ceux qui avoient le né mouché.*

Les vers rétrogrades par simple lettre ne sont pas sans exemple dans l'antiquité; mais si leur invention

(1) Diomède, au III[e] livre de sa Grammaire, les a encore appelés *versus reciproci*, et Sidonius Apollinaris, dans ses Épîtres, *versus recurrentes*. On a dit aussi : vers *cancrins*, par allusion à la manière dont on a cru longtemps que marchait l'écrevisse, en latin *cancer*.

n'appartient pas au moyen âge, il les perfectionna, sinon à son honneur, au moins à sa très-grande satisfaction.

L'exemple le plus remarquable qu'en en connaît est ce distique :

> Signa, te signa, temerè me tangis et angis,
> Roma tibi subito motibus ibit amor...,

que M. Delauney, dans les notes de son poëme sur Bayeux, a traduit ainsi qu'il suit, sans chercher toutefois à donner à la version la faculté que possède le texte de se laisser lire, indifféremment, soit de gauche à droite, soit de droite à gauche :

> Ne me harcèle pas, signe-toi, téméraire,
> Signe-toi sur-le-champ, Rome accourt pour te plaire.

Peut-être sera-t-on surpris de trouver Bayeux en cette affaire ? Il n'y a pourtant rien que de fort naturel :

« De temps immémorial, le chapitre de Bayeux était obligé, en réparation de je ne sais quel méfait, d'envoyer tous les ans un chanoine à Rome, pour y chanter l'épître de la messe de minuit. Le tour de maître Jean Patye était arrivé; mais il s'en était préoccupé si peu que, la veille de Noël de l'année 1537, il était encore à Bayeux, et cependant il répondait toujours aux reproches de ses confrères par l'assurance que sa mission serait accomplie. Maître Patye ne faisait pas une vaine promesse : la nuit venue, il força le diable de le prendre sur son dos. On va vite avec une pareille monture ; par contre, on a quelquefois d'assez mauvais tours à en attendre. Les voyageurs planaient déjà au-dessus de la mer de Toscane, lorsque Satan, de sa voix insinuante, adressa à son

cavalier précisément les deux vers que je citais, il n'y a qu'un instant. Heureusement le chanoine n'oublia pas ce qu'un signe de croix opère sur le diable; il resta sourd au conseil du distique infernal et parvint ainsi à conduire à sa bonne fin sa pérégrination aérienne. »

Ne fallait-il pas une origine surnaturelle à des vers aussi peu ordinaires ? Il y a pourtant un léger inconvénient pour la légende bayeusaine : c'est que le distique est beaucoup plus âgé qu'elle. Les amis du merveilleux auront cependant une fiche de consolation : si le diable de Jean Patye leur échappe, ils ont à lui substituer celui de saint Antide, qui, lui aussi, fut transporté jusqu'à Rome à travers les airs, se trouva exposé, comme le chanoine, à la tentation du fameux distique, et y résista également, à la confusion de son astucieuse monture.

Les hommes n'ont pas voulu passer pour moins habiles que le diable. Ils se sont donc mis en peine de fabriquer, à son imitation, des vers *de même farine*. Tabourot a mentionné les suivants dans ses *Bigarrures* :

> Arca serenum me gere regem munere sacra...
> Et necat eger amor non Roma rege tacente,
> Roma reges una non anus eger amor.

S'il a été privé de la satisfaction de pouvoir en faire connaître les auteurs à la postérité, il a été plus heureux pour ceux-ci :

> Nemo si diri subsis Busiridis omen...
> Rara teres animi limina seret Arar...

Ils sont l'œuvre de Guillaume des Autels, qui en avait

donné au docte Jacques Pelletier six autres du même genre, dont on n'a conservé que le suivant :

> Irâ te lepide si vis edi Peletari...

Tabourot aurait été ingrat s'il n'eût pas mentionné honorablement ces trois derniers; car (c'est lui-même qui le déclare) ils ont *esté cause qu'il s'est parforcé de faire ces suivants :*

> Ut sero memores oro sero memores tu...
> Sacco tu suberis sanas si rebus ut occas...

Quel malheur qu'en tout cela il n'y ait pas la moindre lueur de sens.... commun !

Etienne Pasquier n'en a pas moins *voulu sur ce sujet discourir plus que nul autre n'avoit fait par le passé*, quoiqu'il ne se dissimulât pas que, *ce faisant*, *par avanture la façon passeroit l'étoffe et qu'il se feroit tort à lui-mesme, espinochant sur ces pointilles.* Nous allons voir que, dans ses citations, il n'a pas été beaucoup plus heureux que le seigneur des Accords. Quoi qu'il en soit, je reproduirai ici tout le texte qu'il consacre à *ceste engeance de vers.*

« De l'espèce des vers retournés qui se tournent lettre pour lettre, dit-il, Sidonius Apollinaris, evesque de Clermont, en Auvergne, nous en a représenté trois :

> Roma tibi subito, motibus ibit amor.
> Si bene te tua laus taxat, sua laute tenebis.
> Sole medera pede, ede parede melos.

« Il y en a encore un autre ancien qui court par nos mains :

Signa te, signa, temere me tangis et angis (1).

« Es quels quatre vers se trouvent mesmes paroles par l'envers, comme à l'endroit, mais non aucun sens : hormis que pour y en trouver au dernier, quelques gausseurs font parler le diable, lequel portant en l'air sur son eschine un chrestien, lui conseille de faire le signe de la croix, afin que ce luy fust sujet de le précipiter du haut en bas.

« Et néantmoins ne pensez pas que la langue latine ne soit capable de recevoir sens en telle manière de vers : ainsi le verrez par cestuy, dont messire Honoré d'Vrfé, comte de Chasteavneuf, m'a fait part, seigneur qui, par un bel entrelas, sçait mesler les bonnes lettres avec les armes :

Robur ave tenet, et te tenet Eva rubor;

qui est à dire que *Eva* avoit esté la première honte de nostre malheur, et *ave* la première force de nostre restablissement : Symbolisant en cecy avec ce bel hymne de nostre église, chantant que la salutation angélique, pour nous sauver, changea ce fascheux nom d'Eva en celuy d'ave. Ce vers est une méditation spirituelle pour le salut de nos âmes : celuy que je vous réciteray cy-après sera une méditation temporelle pour la guérison

(1) Nous avons vu précédemment que ce vers avait été réuni avec le premier de ceux de Sidonius Apollinaris, pour prendre place dans une double légende.

de nos corps; au quel un sage médecin promet tout doux traitement à son malade, moyennant que pendant sa fièvre il se vueille abstenir de trop boire :

> Mitis ero, retine leniter ore sitim,

dont Nicolas Borbonius, que j'estime l'un des premiers poëtes latins de nostre temps et de nostre France, m'a fait présent.

« L'un et l'autre vers, quelques jours après, par moy monstrés à Pierre Reignol, jeune advocat plein de doctrine et digne d'une grande fortune, me promist d'en faire non un, ains deux, aux quels y aurait accomplissement de sens. Et comme je m'en fusse mocqué, estimant que ce fust une rodomontade d'esprit ou un *parturient montes* d'Horace, toutesfois quelque temps après il me vint saluer de ce distique, que je trouvay admirable, après l'avoir digéré, sur l'explication qu'il m'en fit :

> Nemo σοφος tetigit : tax attigit, et σοφος, omen,
> Ore feris animos, omina si refero.

« Vous me trouverez d'un grand loisir, voulant déchiffrer ce distique, toutes-fois parcequ'en ceste petite pièce il y va de l'honneur de nostre France, pour montrer ce que le François peut, ès choses ès quelles il tourne son entendement, je vous prie m'excuser et n'estimer que je pédaptise, si je fais un petit commentaire sur ces deux vers. *Omen* (en latin) *est augurium et futuræ rei enunciatio, ore hominis, quasi divino furore perciti. Tax est sonitus quem facit percussio*. Et en ceste signification, Plaute en sa comédie de *Persa* en usa; mot qui nous est

autant naturel qu'au Romain quand, faisant jouer le marteau de nos portes, nous disons pour la rencontre du son qu'*il fait tactac*. Ces deux paroles de ceste façon expliquées, ce jeune homme, par forme d'un court dialogue, introduit deux entreparleurs, dont le premier en ces mots : *Nemo σοφος tetigit omen*, dit que le sage homme n'avoit jamais touché aux fantasques prédictions des choses futures, comme estans une vraie folie; et l'autre, de contraire advis, respond brusquement, voire par une hyperbole, en ces mots : *Tax attigit et σοφος omen :* voulant dire que non seulement le sage y avoit atouché, par la voix de l'homme inspiré d'une fureur, mais aussi le son d'un tactac le lui pouvoit donner à entendre, et tout suivamment adjouste ce pentamètre :

Ore feris animos, omina si refero.

(Tu me guerroyes de paroles, quand je soustien ceste opinion de prédiction.)

« Et combien que je ne fasse grand estat de ceste denrée, toutes-fois comme je ne laisse aisément passer les occasions, lorsqu'elles se présentent, aussi depuis quelques jours en ça, me trouvant en une compaignie, où un personnage d'honneur portoit le surnom de Souriz, où sur la rencontre de ce mot ayant esté attaqué par quelque gausseur, je pris pour le mocqué sa défense, remonstrant que si en latin il portait le nom d'une bestiole : *sum mus*, on en pouvoit faire un *summus;* qui estoit d'un petit, faire un bien grand personnage. Et comme ceste parole me fut à l'impourveu tombée de la bouche, aussitost que je fus retourné en ma maison,

sans grandement marchander avec ma plume, je fis ce vers :

Sum mus ore, sed is sum mus, si des, ero summus.

« Vers par avanture champignon d'esprit, qui doit prendre fin le jour de sa naissance, dedans lequel toutefois vous trouverez non seulement un sens accomply, ains un contresens du petit au grand, sans aucun changement en la suite des lettres, quand de ces deux mots *sum mus*, sur le commencement du vers, vous en faites un *summus* en un mot vers la fin, et derechef voulant retourner le vers, de ce *summus* vous faites *sum mus :* et semblablement de *sum mus*, premier mot, un *summus*.

« Et pour vous monstrer que le François est inimitable en matière d'imitation, voire qu'il fait la leçon à ceux qu'il veut imiter, je vous diray que, le 14 de mars l'an 1574, un jeune advocat provençal, nommé André Mestrail, m'estant venu visiter, me dit qu'ayant leu mes *Recherches*, et signamment l'un des chapitres du livre VI, cela auroit en luy excité un nouveau désir de braver toute l'ancienneté. Et de fait, me fit présent d'un petit poëme de cinquante-quatre vers latins, tous rétrogrades, qu'il avoit fait nouvellement imprimer, le tout comme un *Roma tibi subitò*, et au-dessous, un sien commentaire, pour monstrer qu'ils estoient intelligibles; œuvre peut-estre aucunement ingrat d'un costé, mais grandement miraculeux d'un autre : et je serois plus ingrat envers sa mémoire, puisqu'il avoit esté induit à ce faire par ce qu'il avoit veu de moy, si je n'en faisois icy une bonne commémoration.

« Il s'estudia par un commentaire qui est au-dessous,

de monstrer qu'en toute ceste suite de vers, il y a quelque sens ; chose dont je ne veux estre garend ; mais soit qu'il y en ait ou non, tant y a que ce sont vingt quatre vers retrogrades, qui contrecarrent à bon escient les quatre de l'ancienneté. Toutes-fois comme ce poëme est plein d'uns et autres épigrammes, aussy y trouverez-vous l'épitaphe de nostre roy Henry le Grand, que l'auteur introduit parlant; du quel je me contenteray de vous faire part du premier distique, que j'employe pour tout le tombeau, comme portant un sens bel et accomply :

Arca serenum me gere regem (munere sacra)
Solem, aulas, animos, omina salva, melos;

Discours que j'ay pris plaisir de vous mettre en son jour, non seulement en faveur de nostre France, mais aussi pour vous monstrer que s'il y a eu faute de sens aux quatre premiers vers latins anciens, elle procéda des ouvriers, et non de la langue qu'ils mirent en œuvre, je veux dire de la langue latine. Et suis cependant très glorieux que non seulement nos François ayent de nostre temps fait, sur ce sujet, honte à l'ancienneté, mais aussi que par hasard j'en aye esté aucunement le premier promoteur. Bien sçai-je qu'en cecy il y a plus de curiosité que d'estude : mais si les anciens, voire un évesque de marque, ne desdaignèrent d'en faire estat par leurs livres, pourquoy ne le renvierions nous sur eux ? »

Je termine cette série de citations par cet autre vers anacyclique, exclusivement composé de mots qui fournissent les mêmes lettres, soit qu'on les lise dans l'ordre habituel, soit qu'on les prenne à rebours :

Anna tenet mappam madidam, mulum tenet Odo.

J'allais oublier de dire que la langue grecque a été torturée comme la langue latine, pour en arracher des phrases rétrogrades. On connaît la suivante :

Νιψον ανομήματα μη μόναν οψίν

qui avait été gravée sur un bénitier, et qui signifie : « Lave tes péchés et pas seulement ton visage. »

Les vers rétrogrades par mots sont encore des tours de force dans lesquels la poésie n'avait guère de chances de pouvoir se faire jour. Au moins y trouve-t-on des phrases suivies qu'on peut lire et comprendre.

Un passage de Martial semble indiquer que les Romains les connaissaient; mais il n'en a pas été conservé de spécimen appartenant au temps de la bonne latinité. On cite, il est vrai, quelques vers de Virgile qui peuvent être lus à rebours; mais, comme le dit avec raison Étienne Tabourot, *ce sont vers eschappez sans y penser.* Quoi qu'il en soit, l'induction qui repose sur le vers do Martial : *non retrò lego*, etc., se trouve appuyée par cette circonstance que les Grecs, si souvent imités par les Latins, faisaient des vers de cette espèce. On a, dans l'*Anthologie* de Planude, huit distiques rétrogrades (1).

Un de ces distiques, à la louange d'Hippocrate, a été ainsi rendu en latin par Florent Chrétien :

Hippocrates, hominum est columen, decus, aura salutis.
Aula patet raris jam nigra funeribus.

(1) « Les vers rétrogrades en grec... les plus connus sont les vingt-sept vers de l'empereur d'Orient Léon VI, publiés dans les *Excerpta* d'Allatius, 1641, in-8°. » — « On attribue l'invention des vers rétrogrades à un poëte grec du IIIe siècle avant J.-C., Sotadès, que Ptolémée Philadelphe, irrité de ses sanglantes satires, fit précipiter dans la mer. » (L. Lalanne.)

Cette version peut se retourner ainsi :

Funeribus nigra jam raris patet aula. Salutis
Aura, decus, columen est hominum Hippocrates.

Il en existe une autre traduction, également rétrograde, par X. Grotius; la voici :

Hippocrates deus est populis et lucifer orbi
Maximus; et paucos en rapit interitus.

Le grammairien Diomède, qui vivait vers le commencement du v[e] siècle, affirme cependant que l'usage des vers rétrogrades par mots fut introduit de son temps, et il rapporte les deux suivants, que Pasquier *croit de sa forge :*

Velivolis mare pes, fidentes tramite tranant,
Cærula verrentes sic freta Nereides.

Sidonius Apollinaris, qui fut à peu près contemporain de Diomède, nous a laissé cet autre distique du même genre :

Præcipiti modo quod decurrit tramite flumen,
Tempore consumptum jam citò deficiet (1).

Mais ces deux distiques n'ont pas trouvé grâce auprès d'Étienne Pasquier : « Combien que, dit-il, Diomède et Sidonius eussent mis leurs distiques sur la monstre, les

(1) Sidoine Apollinaire (lib. IX, epist. XIV) indique que ce distique a été fait par lui « sur un petit ruisseau qui, grossi tout à coup par un orage, avait inondé le grand chemin et les terres labourées des environs, mais qui, après l'orage, rentra dans son lit accoutumé. »

estimans dignes d'estre veus, toutesfois je n'y trouve pas grande grâce. Ceux qui par une longue traînée des ans leur succédèrent y apportèrent bien plus de façon, et plus belle. »

En parlant de cette variété des vers rétrogrades qui *ont mesme sens à l'endroit qu'à l'envers*, Tabourot, à son tour, proclame qu'ils *ne sont pas de grand peine*. Aussi n'est-ce pas à eux que nos pères consacrèrent le plus d'efforts. Leur faveur fut plus particulièrement acquise à ceux qui, pris à rebours, c'est-à-dire en commençant par le dernier mot de la pièce et continuant ainsi jusqu'au premier, offrent un sens tout à fait différent de celui qu'ils donnent lorsqu'on fait la lecture à la manière accoutumée.

Comme premier exemple des vers rétrogrades à double signification, je citerai le vers suivant, « hexamètre et pentamètre à l'envers, dit Tabourot, de fort belle invention, extrait d'une vieille bible (1), au quel sont introduits Abel et Caïn sacrifians, desquels le premier dit :

> Sacrum pingue dabo, nec macrum sacrificabo ;

et Caïn respond :

> Sacrificabo macrum, nec dabo pingue sacrum... »

Voici d'autres vers de même disposition, faits sur le pape Pie II :

> Pauperibus dat sua gratis, nec munera curat
> Curia papalis, quod modò perspicimus.

(1) Dans son *Museum italicum*, Mabillon dit que ce double vers se lisait, au premier cloître de Notre-Dame-la-Nouvelle, à Florence, sur un tableau représentant Abel et Caïn. — On l'attribue à Politien.

Laus tua, non tua sors, virtus, non copia, verum
  Scandere te fecit culmen ad eximium.
Conditio tua sit stabilis, nec tempore parvo
  Vivere te faciat hic deus omnipotens.

La lecture inverse change complétement le sens :

Omnipotens deus hic faciat te vivere parvo
  Tempore, nec stabilis sit tua conditio, etc...

« Frère Jacques Perchet, lisons-nous dans les *Bigarrures*, avoit fait peindre sa chapelle à Saint-Benigne de Dijon, dedans laquelle estoit cest ingénieux octostiche, contenu dans un grand rouleau que tenoient un ange et un diable ; et estoit escrit du costé de l'ange :

Lis à l'endroict, sauvé seras,

et du costé du diable :

Lis à l'envers, damné seras...

Delicias fuge, ne frangaris crimine, verum
  Cælica tu quæras, ne malè despereas.
Respicias tua, non cujusvis quærito gesta
  Carpere, sed laudes, nec preme veridicos.
Judicio fore te præsentem conspice toto
  Tempore : nec Chistum, te rogo, despicias,
Salvificum pete, nec secteris dæmona, Christum
  Dilige, nequaquam tu mala concupito... »

Je laisse au lecteur le soin de retourner ces vers pour y chercher le sens *diabolique*, et je passe à d'autres exemples.

Sur Charles-Quint :

> Cæsareum tibi sit felici sidere nomen,
> Carole, nec fatum sit tibi cæsareum.

Sur Philippe, roi d'Espagne :

> Conjugium tibi, rex, fæcundent numina longo
> Semine, nec sterilis sit tua progenies.

Ces deux distiques rétrogrades sont de Joachim du Bellay, ainsi que les deux suivants :

Sur le pape Jules III :

> Pontifici sua sint divino numine tuta
> Culmina, nec montes hos petat omnipotens.

Sur Ferdinand, roi des Romains :

> Romulidum, bone rex, magno sis Cæsare major
> Nomine, nec fatis aut minor imperio.

Je vais encore laisser parler Estienne Pasquier : « Plus hardy, dit-il, est celuy que j'ay mis au VI[e] livre de mes Épigrammes, en un vers qui en fait deux, l'un examètre, l'autre pentamètre ; car je fais parler le catholique par cet examètre :

> Patrum dicta probo, nec sacris belligerabo ;

et le huguenot par le pentamètre retourné et retrouvé dedans l'examètre :

> Belligerabo sacris, nec probo dicta patrum.

« Encore n'ay-je esté content de cestuy; car, au livre II, je fis cest épigramme en haine d'une paix fourrée qui avoit esté par nous faite :

> Mens bona, non nova fraus, pietas, non aulica fecit
> Curia, id edictum, Rex bone, pacificum;
> Plebs pia, non fera lex poterit nunc vivere tecum,
> Crescere, non labi, vis puto, sordidulè.
> Imperium, Deus, hoc servas, non perdis, amore
> Fervida sit, nec pax hæc tegit insidias.
> Magnificè tibi, rex, succedant omnia, nunquam
> Prælia sint, imò pax tibi perpetuò.

« Retournez cest épigramme de la fin au commencement, vous y trouverez une suite continuelle de contrariétés de sens. »

Les premiers qui sont authentiquement connus pour avoir composé des vers rétrogrades par mots sont Diomède et Sidonius Apollinaris. On cite après eux Rabanus Maurus; mais, comme le dit Tabourot, ce fut de son temps (XVI[e] siècle) que *plus heureusement que jamais on y donna atteinte.* « Tous les poëtes de notre siècle, ajoute-t-il, en ont quasi fait. »

Tout cela, quoi qu'il en soit, peut être considéré comme de la versification curieuse; mais ce n'est pas de la poésie. Si la langue latine, avec sa concision et ses inversions, n'a pu parvenir à produire en ce genre que des vers à peu près insignifiants, que pouvait-ce être de la langue française, avec son abondance un peu prolixe, avec sa marche directe, avec ses articles, avec sa rime? Pourtant nos vieux rimeurs ne désespérèrent pas de triompher des difficultés, et principalement à partir du règne de Charles VIII, et pendant la plus grande partie du

xvie siècle, ils se livrèrent, avec une patience digne d'une meilleure cause, à l'ingrat labeur des combinaisons rétrogrades et par lettres et par mots ou groupes de mots.

« Ne pensez pas, dit Étienne Pasquier, qu'ès vers qui se retournent lettre pour lettre, nous ne puissions faire, en nostre langue, ce que les Latins ne firent anciennement en la leur; c'est à dire y trouver du sens, et au cours commun du vers, et à son envers. Ainsy le voy-je avoir esté pratiqué par M. Dallé, conseiller du roy, et maistre des comptes, à Paris, admirable en toutes gentillesses d'esprit :

Un à un, elle nu à nu;

vers auquel vous trouverez un sens accomply, de quelque façon que le tourniez. Car, en somme, c'est un amant timide, qui désire gouverner sa maistresse seul à seul, et elle, plus hardie, veut que ce soit nu à nu.

« Le comte de Chasteauneuf m'a envoyé ces deux autres :

Elle difama ma fidelle.

C'est une demoiselle aimée qui, s'estant confiée de ses amours à une autre, auroit esté par elle malheureusement diffamée, dont son serviteur se plaint.

A révéler mon nom, mon nom relèvera.

Voulant dire que révélant et mettant son nom en lumière, il le relèvera de l'oubly envers une postérité.

« Et, à la suite, Favereau (1), par une belle jalousie d'esprit, fait cettuy-cy :

> L'ame des uns jamais n'use de mal.

« Il ne faut pas grand truchement pour interpréter cettuy-cy, non plus que les trois autres, et, à tant, on peut voir de combien ils passent les premiers latins, récitez par Sidonius Apollinaris.

« Le seigneur de la Croix-Marron, gentilhomme angoulmoisin, mien ami, ayant veu une partie de nos vers rétrogrades latins et françois, lisant mes *Recherches*, m'envoya trois quatrains parlant de l'Eucharistie qui se trouve au sacrement de l'autel, dont je vous feray part de ces quatre vers ·

> O mystère sacré, ô sainte antipathie,
> De l'église (l'espouse au roy fils de David),
> Mon âme fut ravie alors que dans l'hostie,
> DIEV ELLE VEID RENGÉ, REGNER DIEV ELLE VEID.

« Je me mettrois volontiers de la partie, pour vous estaler un autre vers de ma boutique, dedans lequel, par manière de passe temps, outre la rencontre des lettres, j'ay fait entrer deux sens contraires, approchans de ces deux adages : HOMO HOMINI DEUS, HOMO HOMINI LUPUS. *Jamais* conjoint avecques l'affirmative signifie un *tousjours*, avec la négative, un *onques*. Ce mot de A est tantost verbe, tantost conjonction.... Cecy en brief

(1) Jacques Favreau, de Coignac, que Pasquier cite ailleurs comme un jeune homme *de grande promesse* (p. 666).

présupposé, voyons quel est mon vers, non sur l'orthographe françoise, qui est autre qu'on ne prononce, mais sur notre commune prononciation :

> L'un a jamais esté à l'un,
> Nul a esté jamais à nul;

qui est autant que si vous disiez : l'un a toujours esté à l'un, nul a esté oncques à nul; marchandise que je ne vous pleuvy pour bonne, ains me suffit que j'aye le premier ozé (ce qui n'avoit jamais esté), je ne diray essayé, ains pourpensé en latin, et moins en françois. C'est un premier coup d'essay qui pourra occasionner ceux qui auront plus de loisir et esprit que moy de mieux faire. »

Pierre Fabri cite encore, dans son *Art de plaine rhétorique*, deux vers que l'on peut retourner lettre par lettre. L'un est *tout en françois* :

> A mesure ma dame rusé m'a,

et l'autre, moitié français et moitié latin ·

> Esse son sovlas *salvos nos esse?*

De nos jours, celui-ci serait en contravention contre les prescriptions de l'orthographe; au XVIe siècle, il n'avait aucun reproche à se faire sous ce rapport. Vaut-il mieux, pour cela, ainsi que ceux qui le précèdent? Il ne se trouvera sans doute, aujourd'hui, personne pour le dire. Autrefois cette futile bagatelle était traitée avec plus d'égards, et Pasquier en faisait un mérite à la lan-

gue française : « Tout ce que j'ai déduict cy dessus, disait-il à son occasion, est pour vous monstrer que si nostre langue n'a le dessus en ce subject, pour le moins elle va de pair avecques la latine. »

Mais l'enthousiaste apologiste de notre idiôme national était forcé de reconnaître que le français ne présentait pas les mêmes ressources pour la préparation des vers susceptibles d'être retournés mot à mot : « c'est où il semble, dit-il, que nous perdions le pied. L'ordre et structure ordinaire de notre langage l'empesche, ainsi que vous pourrez voir par ce huitain de mon creu :

Ton ris, non ton caquet, ta beauté, non ton fard,
Ton œil, non ton venin, ta faveur, non tes las,
Ton accueil, non ton art, tes traits, non tes appas,
Surpris et navré m'ont le cœur de part en part.
Cuisant, ains doux attrait, port lourd, ains gratieux,
Mon malheur, ains mon bien, mon glas, ains ô ma flâme,
De mon cœur, de mon tout, de moy et de mon âme,
Un présent je veux faire à toy, et non aux cieux.

« Retournez ces huit vers de la fin jusques au commencement, vous y trouverez le contraire, mais avec une contrainte telle que je pense toute autre chose qui se trouve au latin pouvoir passer par l'alambic de nostre vulgaire, fors cette manière de vers retournés, ainsi que pourrez voir par la rencontre de ceux-cy :

Aux cieux, et non à toy, je veux faire un présent,
De mon âme, de moy, de mon tout, de mon cœur,
O ma flâme, ains mon glas, mon bien, ains mon malheur,
Gratieux, ains lourd port, attrait doux, ains cuisant,
De part en part le cœur m'ont navré et surpris,

Tes appas, non tes traits, ton art, non ton accueil,
Tes las, non ta faveur, ton venin, non ton œil,
Ton fard, non ta beauté, ton caquet, non ton ris.

« Cela, ajoute Étienne Pasquier, s'appelle vouloir aucunement être singe, mais non représenter au vif le latin.... et néantmoins, comme rien ne nous est impossible en nostre vulgaire, quand le sçavons bien mesnager, encore y trouverez-vous place pour eux, voire à meilleures enseignes que les deux distiques qui nous furent baillés pour exemple par Diomède et Sidonius, contenant un subject sans subject. »

L'auteur des *Rescherches de la France* ne s'en est pas tenu à son huitain. Il *met* encore ceci *sur la monstre* :

Avoir tu veux bien souverain :
Sçavoir, vertu, chasteaux, corps sain...,

qui, lorsqu'on le retourne, donne le même sens *à l'antique*, et ces vers, traduction d'un distique compris dans une des pièces latines rapportées plus haut :

Bienfait, non dol, loz, non faveur,
Fait t'ont donner très-grand honneur. . (1),

présentant, par voie rétrograde, un sens opposé *à la moderne* :

Honneur très-grand donner t'ont fait
Faveur, non loz, dol, non bienfait.

(1) L'auteur des *Bigarrures* avait attribué ces deux vers à Tabourot, official de Langres. Dans ses *Lettres*, Pasquier les revendique comme son œuvre.

Toujours pour la plus grande gloire de *nostre vulgaire*, Pasquier n'oublie pas de nous dire que Remy Belleau lui avait communiqué trois sonnets *tracés sur ce modèle :* « Toutesfois, ajouta-t-il, ne les trouvant aujourd'huy dedans ses œuvres, cela me fait juger qu'il les condamna. » Tabourot parle aussi d'une de ces pièces rétrogrades *du gentil poëte*. Un jour qu'il émettait devant lui l'opinion qu'il était impossible de faire des vers français rétrogrades, *qui eussent la candeur du latin et sans estre extresmement forcés*, Belleau *lui fit entendre qu'il en avoit un sonnet entier, qui commençoit :*

> Appas fascheux et doux, doux et fascheux trépas,
> Trepas fascheux et doux, doux et fascheux appas.

L'auteur avait oublié la suite; mais le début suffit pour que personne ne regrette de ne pas trouver le triple essai du *gentil poëte* dans le recueil de ses œuvres.

Lorsque Pasquier et ses contemporains se livraient à ces essais peu heureux de vers rétrogrades, il y avait longtemps déjà qu'on s'en occupait en France. Le spécimen suivant est de Baudouin de Condé, poëte du XIIIe siècle :

> Amours est vie glorieuse,
> Tenir fait ordre gracieuse,
> Maintenir veut courtoises mours :
> Mours courtoises veut maintenir,
> Gracieuse ordre fait tenir,
> Glorieuse vie est amours.

On voit que, dans cette strophe, les trois derniers vers sont le développement inverse des trois premiers.

Pour revenir à l'époque où ces vers étaient le plus en vogue, et pour en finir avec eux, j'ajouterai que le curieux traité de *l'Art de plaine rhétorique* de Pierre Fabri (1544) en cite encore deux exemples qui ne valent pas mieux que les précédents; je reproduis d'abord le plus simple :

Triomphamment quérez honneur et pris,
Désolez cueurs, meschans infortunez,
Terriblement estes gallez et pris,
Foullez, coulez, pillez, passionnez,
Annihilez, perdus, abandonnez;
Chétifs dolens, souvent avez souffrance;
Dollez, singlez, noez, courez, venez,
Gentils Flamens, joignez-vous avec France.

Lues à rebours, en commençant par la fin, ces lignes fourniront encore une série de phrases rimées de même aloi que les premières :

France avec vous joignez, Flamens gentils,
Venez, courez, noez, singlez, dollez;
Souffrance avez souvent, dolens chétifs;
Abandonnez, perdus, annihilez,
Passionnez, pillez, coulez, foulez,
Pris et galez estes terriblement;
Infortunez, meschans cueurs désolez,
Pris et honneur quérez triomphamment.

Personne ne le contestera, l'auteur de cette pièce *avoit le né* fort peu *mouché*, pour nous servir de l'expression de Sibilet, surtout si c'est encore à lui qu'il faut attribuer la suivante :

Rimeurs — nouveaux — parfaits — ingénieux
Plaisans — en dits — en faits — victorieux
Facteurs — royaux — des cours — bien pratiquans
Bruyans — exquis — extraits — par faire mieux
Puissans — gentils — reffaits — débats et jeux
Sçavans — assez — de tours — poétiquans
Apris — subtils — du cours — rhétoriquans
Venez — rimez — tousjours — gardez bien l'art
Repris — quérez — d'amours — pour votre part
Tenez — la fleur — des mots — prenez le don
Le pris — prisez — secours — gent et gaillart
Prenez — honneur — c'est los — pour bon guerdon.

Il convient jusqu'à un certain point de rattacher à ce genre de vers ceux dont l'ordre peut être interverti, de diverses manières, sans altérer la pensée qu'ils expriment. Ces derniers présentaient assurément beaucoup moins de difficultés que les vers anacycliques; mais ils n'avaient guère plus de chances de valoir mieux pour cela : ce qui n'empêcha pas les anciens versificateurs d'y consacrer leurs efforts, dans l'espérance de constater de plus en plus les ressources de la langue française et en même temps celles de leur esprit. Parmi les auteurs de vers *transposables*, il y aurait peu de justice à ne pas signaler Jean Meschinot (xv[e] siècle). Il nous a laissé un huitain qui se prête à trente-huit inversions.

Les vers de cette espèce étaient si goûtés qu'on en mit jusque dans les églises. Ainsi, dans celle de Saint-Honoré, à Paris, on lisait ce quatrain :

Saint Honoré,
Dans sa chapelle,
Est honoré,
Avec sa pelle.

Il pourrait, par le déplacement méthodique de chacun des vers qui le composent, sa reproduire de vingt-quatre manières différentes; mais la corporation des boulangers, qui avait voulu en orner le pourtour de la niche où trônait la statue de son patron, se contenta de ne l'y faire figurer que sous seize des formes qu'il était susceptible de prendre.

Les pièces que Pierre Fabri appelle des chapelets se composaient de vers susceptibles d'être transposés. La transposition opérée, elles prenaient le nom de chapelets renversés :

CHAPELET

Pour le mieux faites révérence
Aux vieilz remplis d'entendement.
Retenez mon enseignement,
Se voulez avoir sapience.
Aux vieilz est deue obédience :
On ne sçauroit dire autrement.
Pour le mieux faites révérence
Aux vieilz remplis d'entendement.
L'honneur vous revient proprement
Quand vous leur donnez audience.
Retenez mon enseignement
Se voulez avoir sapience.
C'est la paix de la conscience;
C'est vostre bien très grandement.
L'on vous fera pareillement,
Quand vieilz serez en décadence.
Pour le mieux faites révérence
Aux vieilz remplis d'entendement.
Retenez mon enseignement,

Se voulez avoir sapience.
Du temps de la vostre innocence,
Ils vous ont nourris doulcement.
Recongnoissez pareillement
Leur antiquité et prudence.
Pour le mieux faites révérence
Aux vieilz remplis d'entendement.
Retenez mon enseignement,
Se voulez avoir sapience.
Pour honneur de fée et science,
Honorer les faut haultement.
Pour le mieux faites révérence
Aux vieilz remplis d'entendement.
Faites tost leur commandement,
Aprenez leur expérience.
Retenez mon enseignement
Se voulez avoir sapience.
Obéyssez en patience,
S'ils vous corrigent rudement.
Respondez leur très humblement,
En leur donnant pleine audience.
Pour le mieux faites révérence
Aux vieilz remplis d'entendement.
Retenez mon enseignement
Se voulez avoir sapience.

CHAPELET RENVERSÉ

Retenez mon enseignement :
Aux vieilz remplis d'entendement
Pour le mieux faites révérence.
Quand vous leur donnez audience,
L'honneur vous revient proprement.
Se voulez avoir sapience,
Retenez mon enseignement.

On ne sçauroit dire autrement
Aux vieilz deue est obédience.
Aux vieilz remplis d'entendement
Pour le mieux faites révérence.
Quand vieilz serez en décadence,
L'on vous fera pareillement.
C'est vostre bien très grandement.
C'est la paix de la conscience.
Se voulez avoir sapience,
Retenez mon enseignement.
Aux vieilz remplis d'entendement
Pour le mieux faites révérence.
Leur antiquité et prudence
Recongnoissez pareillement.
Ils vous ont nourris doulcement,
Du temps de la vostre innocence.
Se voulez avoir sapience,
Retenez mon enseignement :
Aux vieilz remplis d'entendement
Pour le mieux faites révérence.
Aprenez leur expérience.
Faites tost leur commandement.
Se voulez avoir sapience,
Retenez mon enseignement.
Honorer les faut haultement,
Pour honneur de fée et science.
Aux vieilz remplis d'entendement,
Pour le mieux faites révérence.
En leur donnant pleine audience,
Respondez leur très humblement.
S'ils vous corrigent rudement,
Obéyssez en patience.
Se voulez avoir sapience,
Retenez mon enseignement.
Aux vieilz remplis d'entendement
Pour le mieux faites révérence.

Nota. Je ne connais pas d'exemple, en français, de prose rétrograde. Pour le latin, on cite une lettre adressée à l'évêque Théogonius. C'est un panégyrique du prélat, si on la lit du commencement à la fin. En procédant en sens inverse, on y trouve une critique sévère. « Cette lettre, dit Gabriel Peignot, est rapportée dans *Comiers*, p. 265 de son *Traité de la parole, des langues et écritures, et l'art de parler et d'écrire correctement*. Liége, 1691, in-12. »

S'il fallait en croire le P. Bertier (oratorien français mort en 1783), la *Genèse* aurait été une longue œuvre anacyclique. Suivant lui, pour en bien saisir le sens, il faudrait la lire à rebours. C'est dans son *Histoire des premiers temps du monde* qu'il émet cette idée *nouvelle*.

Quelques plaquettes méritent une mention spéciale dans ce chapitre; ce sont les suivantes :

1° Une éligie latine, par le Malinois Jean Stormes, sur la comète de 1318. Imprimée d'abord à Cologne, 1619, à la suite de : *Erycii Puteani de cometa anni 1618 paradoxologia*.

Cette pièce anacyclique a été reproduite avec d'autres du même genre dans le petit volume dont voici l'indication :

2° *Ludus Fortunæ ad recreandam societatem latinis versibus omnibus in contrario sensu retrogradis exhibitus et in tres libros distributus, authore Joanne Sturmio Mechliniano, medicenæ doctore et in alma universitate Lovaniensi professore ord...* LOVANII, TYPIS FRANCISCI SIMONIS, 1633, in-4° de 192 p.

Qu'on juge du *mérite* de cette œuvre de Jean Storms ! « Comme il y a dans chaque livre, dit M. Chalon, sept

séries de 63 distiques, les trois livres donnent 1,323 distiques de cette espèce, » c'est-à-dire qui peuvent se lire également à rebours, en présentant une signification différente.

Je rappellerai encore une autre pièce que j'ai déjà citée ; savoir : *Parnassi bicepitis de pace vaticinia*, *Chronographis*, *Retrogradis*, etc., *explicata.... Auctore Judoco de Weerdt....* ANTUERPIÆ, 1636, in-4°.

ANAGRAMMES

« Le mot *anagramme*, dit Gabriel Peignot, vient de la préposition grecque *ana*, qui, dans la composition des mots, répond souvent à *retrò*, *re*, et de *gramma*, lettre; c'est-à-dire lettres dont l'ordre est changé. L'anagramme se fait donc lorsqu'en déplaçant les lettres d'un mot on en forme un autre mot qui a une signification différente.... »

L'anagramme a eu diverses applications; mais c'est principalement dans ses rapports avec les noms d'hommes que son rôle a été le plus remarquable.

Sous ce point de vue, elle se présente à nous tout d'abord comme une branche importante de l'*onomatomancie*, ou divination par les noms, art passablement choyé jadis, né de l'antique croyance que les individus étaient fatalement soumis à l'irrésistible influence des vertus mystérieuses attribuées aux noms propres par la divinité.

Lorsque les noms d'hommes sont personnels et qu'ils dérivent en même temps des qualités morales ou intellectuelles de ceux qui les ont reçus, soit dans leur enfance, soit dans leur jeunesse, il n'y a rien d'absurde ou de puéril à se préoccuper de leur signification et à les considérer plus tard comme des indices propres à faire apprécier le caractère des individus; mais il n'en

saurait plus être de même quand à l'usage des noms personnels s'est substitué celui des noms héréditaires. Les pères, en effet, avec leur nom, ne transmettent pas invariablement à leurs descendants leurs vices ou leurs vertus.

Pourtant l'habitude d'attacher de l'importance à la signification des noms a existé dans l'un comme dans l'autre cas. On est allé plus loin encore, et, à l'exemple des anciens, les modernes ont, pendant longtemps, cherché dans ces mêmes noms des présages favorables ou menaçants. Chaque jour, on voyait les esprits les plus élevés seconder le penchant général, en profiter quelquefois, et plus souvent s'y laisser entraîner sans résistance. Maintenant encore les vestiges de cette antique superstition sont loin d'avoir entièrement disparu. Partout vous rencontrerez de braves gens qui, basant leur foi sur les noms souvent défigurés de quelques saints, supposent à ceux-ci le pouvoir de guérir une maladie ou d'opérer un prodige. Ainsi on implore saint *Genou* pour la goutte; saint *Marcou* contre les écrouelles ou le mal de cou. Saint *Cloud* guérit les clous; saint *Mammart* les maux de sein; saint *Étanche* les hémorragies; saint *Clair* les ophthalmies; saint *Eutrope*, métamorphosé en saint *Eautrope*, les hydropisies.... On prétend aussi qu'il ne faut pas semer le grain le jour de saint *Léger*, parce qu'il ne produirait que des épis légers et vides.... A Lyon, lorsque *les gens du peuple* entrent dans l'église de Saint-Irénée, *ils ont la superstition de tenir leur nez dans la main, pour le préserver de quelque espièglerie* (1).... On pourrait multiplier à l'infini les citations de ce genre.

(1) Millin, *Voyage en France*, I, 179.

Faut-il s'étonner, au reste, qu'il en soit ainsi parmi le peuple, quand les esprits supérieurs ont, pendant longtemps, hautement proclamé leur croyance dans la vertu mystérieuse des noms propres ? Platon lui-même n'a-t-il pas enseigné qu'il existe, pour toute la durée de la vie, un rapport nécessaire entre l'individu et le sens du nom qui le désigne (1) ? Les pythagoriciens ne prétendaient-ils pas que l'esprit, les actions et les succès des hommes dépendent en partie de leur nom ?

Le poëte Ausone exprime une pensée analogue dans l'épigramme contre Méroé et dans ses vers *ad librum ut eat ad Probum*. On peut encore rapporter à la même croyance ces vers de Claudius Rutilius :

Nominibus certis credam decurrere mores ?
Moribus aut potius nomina certa dari ?

Selon Prudence, saint Hippolyte, martyr, dut à son nom le genre de supplice que lui fit subir un juge païen :

Elle supinatâ residens cervice : quis, inquit,
Dicitur ? affimant dicier Hipolytum.
Ergò sit Hipolytus, quatiat turbet que jugales,
Intereat que feris dilaniatus equis.

« Ne changez point les noms étrangers, » dit aussi un oracle chaldaïque; et le commentateur Psellus ajoute : « Chez chaque nation, il existe des noms inspirés par la divinité, et dont l'énergie sacrée, incroyable, se perd

(1) Plato, *in Cratylo*.

tout entière si l'on ose les traduire. » — Origène professe la même doctrine (1).

Jamblique nous apprend encore que, fidèles à ce précepte, les prêtres se servaient, dans les cérémonies religieuses, de noms dont ils ignoraient la signification : « C'est, dit-il, parce que ces noms ont un sens parmi les « dieux (2). »

Enfin les rabbins cabalistiques soutiennent que les noms propres sont les rayons des objets dans lesquels il y a une espèce de vie cachée. C'est Dieu, ajoutent-ils, qui a donné les noms aux choses, et qui, en liant l'un à l'autre, n'a pas manqué de leur communiquer une union efficace. Les noms des hommes sont écrits au ciel, et pourquoi Dieu aurait-il caché ces noms dans ses livres s'ils ne méritaient pas d'être conservés (3) ?

De la croyance superstitieuse dans la vertu des noms avait dû naître, de bonne heure, un genre particulier de divination, et, comme je l'ai dit, l'anagramme fut un des moyens employés par les aveugles suppôts de cet art. Ne pouvait-il pas, en effet, leur paraître conséquent, lorsque le nom, dans sa forme naturelle, ne fournissait aucune révélation, et qu'il ne se trouvait en rapport ni avec les qualités, ni avec la fortune de celui qui le portait, de demander aux diverses combinaisons des lettres entrant dans sa composition l'indication désirée ?

Chez les Hébreux, l'anagramme formait la troisième partie de la science cabalistique, appelée le *Themura*, c'est-à-dire changement; et elle était considérée comme

(1) Origène, *contrà Celsum*, lib. V.

(2) Jamblicus, *de Mysteriis*, cap. XXXVIII.

(3) *Voy.* Basnage, *Hist. des Juifs*, III, p. 388.

une voie sûre pour découvrir dans la transposition des lettres ou des mots des sens cachés ou mystérieux.

On sait que les anciens peuples de l'Orient avaient une science secrète, enseignée seulement à quelques privilégiés. C'est de là, vraisemblablement, que les Juifs ont pris leur cabale. Or, comme l'anagramme figure dans la cabale, on peut supposer qu'elle entrait aussi dans la doctrine secrète des autres peuples orientaux, qui tous avaient puisé à une source commune.

Au reste, nous la retrouvons dans la Grèce, où elle commença à se produire au grand jour : elle paraît y avoir été vulgarisée par le poëte Lycophron, qui existait 280 ans avant l'ère chrétienne. Écoutez Étienne Tabourot, un des admirateurs de l'anagramme dans le XVI[e] siècle; voici comme il s'exprime à cet égard : « Isaac Tzetzès, interprète de Lycophron, nous tesmoigne que les anciens Grecs en faisoient cas : car il dit que non-seulement Lycophron estoit en estime pour sa poésie, mais aussi pour ce qu'il faisoit heureusement des anagrammes. » — Puis il ajoute : « Pour monstrer encore que ceste science estoit recommandée anciennement, Artémidore, en son livre de l'interprétation des songes, dit ces mots : *Il faut bien noter que les anagrammatismes donnent grande ouverture à l'intelligence des songes.* »

Gabriel Peignot « ignore si les Latins les ont connues ». Je n'en sais guère plus sur ce point; mais j'inclinerais à penser que les Romains, qui croyaient aux propriétés occultes des noms, durent aussi payer leur part de tribut à l'anagramme; et je m'appuie, à cet égard, sur ces mots du poëte Ausone :

> Nam divinare est, nomen componere, quod sit
> Fortunæ, morum, vel necis indicium.

Je sais que l'auteur de l'épigramme à Méroé semble appliquer ces paroles au nom dans sa forme naturelle; mais on les a invoquées en faveur de l'anagramme, et, *vaille que vaille*, je m'en empare aussi dans le même but.

Après toutes ces divagations, j'aborde enfin l'histoire de l'anagramme dans notre patrie. Étienne Tabourot affirme que « du temps du grand roy François Ier, avec les bonnes lettres, ceste invention se ressuscita en France, » et, ajoute-t-on, nous en sommes redevables au poëte Dorat ou Daurat, qui en prit l'idée de Lycophron.

Tout cela est-il bien exact?

La divination par les noms était pratiquée parmi les chrétiens : on en trouve la preuve dans les prohibitions fulminées par les Pères et les conciles. Il faut en conclure que l'anagramme n'était pas tombée en désuétude. La présence des Juifs, disséminés par tous les empires, aurait d'ailleurs suffi pour en propager l'usage en France comme dans les autres contrées où ils s'étaient établis.

Ne pourrait-on pas dire aussi que les alchimistes y ont eu recours pour communiquer avec leurs adeptes? Voyez cette phrase du traité de Roger Bacon *De secretis operibus artis et naturæ* (ch. XI) : « Sed tamen salis petræ *luru vopo vir can utriet* sulphuris, et sic facies tonitrum et corruscationem, si scias artificium; videas tamen utrum loquar in enigmate vel secundum veritatem. » C'est un galimatias sous lequel est caché le secret de la composition de la poudre à canon : l'anagramme seule peut en donner la clef. Par la transposition des lettres, les mots *luru vopo vir can utriet* fournissent « non pas *carbonum pulvere*, comme quelques auteurs l'ont pré-

tendu, mais *carvonu pulveri trito*, ce qui est évidemment pour *carbonum pulvere trito* (1). » — Il semble que du procédé employé ici par Roger Bacon il est permis, jusqu'à un certain point, de conclure que les alchimistes ne furent pas plus étrangers à l'anagramme que les adeptes de l'art cabalistique.

Il y a donc quelque apparence que, dans les siècles qui précédèrent le XVIe, on s'occupa, comme plus tard, de la transposition des lettres entrant dans la composition des mots. Mais alors cette pratique pouvait être plus particulièrement concentrée dans un petit nombre d'individus faisant profession de l'*onomatomancie* ou de l'alchimie : elle n'était pas populaire. En l'empruntant de Lycophron, Dorat ne la *ressuscita* pas : il la popularisa. — Un témoignage du XVIe siècle vient d'ailleurs à l'appui de cette hypothèse : c'est celui de Joachim du Bellay. Dans sa *Défense et illustration de la langue françoise*, ce contemporain de Dorat affirme qu'il y avait longtemps que l'anagramme était connue en France.

Quoi qu'il en soit, en entrant dans le domaine public au XVIe siècle, l'anagramme renonça en partie à ses prétentions fatidiques. Déjà, chez les Grecs d'Alexandrie, elle avait été surtout un instrument de flatterie et de captation. En France, on l'employa fréquemment au même usage. Quelquefois aussi, cependant, la malignité s'en fit une arme redoutable. Mais, tandis que les uns s'y torturaient l'esprit dans un but d'éloge ou de satire, ou bien encore par désœuvrement ou pour se distraire d'occupations sérieuses, d'autres, se constituant les héritiers de l'antique superstition, continuèrent de lui

(1) L. Lalanne, *Curiosités littéraires*, 1857, p. 8.

demander la révélation des secrets cachés dans les noms propres par la sagesse du Tout-Puissant.

En tête de ceux-ci figure Jean Dorat, le *poëte vraiment royal*, le restaurateur de l'anagramme. Il se mêlait d'interpréter les songes et d'expliquer les Centuries de Nostradamus. De là, il n'y avait qu'un pas à l'onomatomancie, et il se garda bien de ne pas le faire. Pour lui, donc, l'anagramme ne fut pas seulement un passe-temps ou un moyen de cajolerie : il lui demandait des révélations prophétiques. Selon Bayle, « il passait pour un grand devin en ce genre-là, et plusieurs personnes illustres lui donnèrent leur nom à anagrammatiser. » Mais, ajoute-t-il, « ce ne sont point là les beaux endroits de sa vie. »

Une fois adoptée par les littérateurs français, l'anagramme ne tarda pas à devenir populaire chez nos ancêtres. A la fin du XVI[e] siècle, elle était parvenue à l'apogée de sa gloire. « Aujourd'huy, dit Étienne Tabourot, cette invention est si commune, que chacun s'en mesle, voire y en a qui en font marchandise. » Elle se passait de main en main dans le monde, elle s'installait en tête des livres, elle se glissait dans le texte, elle devenait l'objet de publications spéciales, elle avait sa place dans les cérémonies publiques, dans le blason, sur les tombeaux, sur les façades des maisons, sur les vitraux des églises.... En un mot, elle était partout. Une bonne partie du XVII[e] siècle se passa sans apporter le moindre adoucissement à la maladie anagrammatique qui travaillait tous les esprits. A la fin, pourtant, elle commença à perdre de son intensité, et si, maintenant, on n'en a pas encore complétement fini avec elle, au moins s'est-elle effacée à ce point que désormais on n'en peut guère tenir compte.

De tout temps, on a distingué deux sortes d'anagrammes : celle qui, dans un nom, ne trouve qu'un pseudonyme plus ou moins insignifiant, et celle qui en fait sortir « quelque devise ou période accomplie d'un sens parfait ».

La première est d'une simplicité telle qu'elle ne saurait avoir de grandes prétentions. Elle peut être enfantée par les plus stériles intélligences, et, si quelques hommes célèbres ne l'ont pas dédaignée, c'est qu'elle leur fournit un moyen de recourir au pseudonyme, sans, pour cela, renoncer entièrement au nom qu'ils veulent illustrer en définitive. Elle se fait de deux manières : d'abord, en prenant le nom en sens inverse, c'est-à-dire en le retournant régulièrement, de façon à ce que la dernière lettre devienne la première, que la pénultième devienne la seconde, et ainsi de suite tant qu'il en reste ; puis en transposant les lettres, à peu près au hasard, soit une à une, soit collectivement.

C'est ainsi que de son nom :

Dubocage (de Bléville) a fait.... *Egacobud;*
Nicolas Denisot............... *Conte d'Alsinois;*
Calvin (Calvinus).............. *Alcuin, Alcuinus;*
François Rabelais............. *Alcofribas Nasier;*
Noel Dufaïl................... *Léon Ladulfi;*
C. Ancillon................... *C. Ollincan;*
Crébillon (fils)................ *Krinelbol....*

De la même façon, Molière est devenu *Elomire* pour jouer un rôle dans la mauvaise comédie intitulée : *Elomire hypocondre, ou les Médecins vengez.*

Le nom de Voltaire, pris par le jeune Arouet, n'est pas un pseudonyme de fantaisie, comme on l'a pensé

généralement ; c'est une anagramme. Un *octogénaire* anglais l'a affirmé dans ses *Souvenirs*. Que l'on rapproche les deux noms, et l'on verra, en effet, que *Voltaire* n'est rien autre chose que les trois mots retournés *Arouet le jeune*, les deux derniers écrits simplement en initiales. — Voilà une anagramme qui n'a pas eu la destinée de ses innombrables sœurs. Tandis que celles-ci se trouvent toujours supplantées par le nom véritable, celle-la s'y est substituée à perpétuité et pour ne jamais abandonner la place qu'elle a usurpée.

La deuxième sorte d'anagramme exige de celui qui veut s'y livrer, sinon plus de capacité intellectuelle, au moins une plus forte dose de patience; car, si je ne me trompe, ce n'est guère qu'à force de tâtonnements qu'il est possible de parvenir à faire enfanter aux noms plus ou moins flanqués d'accessoires des périodes accomplies d'un sens parfait.

L'anagramme à laquelle on ne demande qu'un pseudonyme n'avait pas paru exiger que l'on formulât des règles pour sa composition. Il n'en fut pas de même de l'autre. Pour celle-ci, il fut décidé que l'on pouvait opérer *ad libitum* sur le nom seul ou sur le nom et le prénom. L'usage autorisa également à donner au nom à retourner une forme plus ou moins latine, plus ou moins grecque, afin d'augmenter les chances d'heureuses découvertes. Quelquefois on y ajoutait le titre ou la qualité; mais il était de rigueur d'employer toutes les lettres, « sans aucune adjonction, répétition ou diminution d'autres. » — « Et, ajoute Étienne Tabourot, faut bien adviser que l'orthographe y soit bien observée, si ce n'est que, pour l'excellence de quelqu'un, on se puisse dispenser de ceste reigle. » Cependant, Claude Binet, bio-

graphe de Ronsard, nous apprend que, *par une licence permise ou excusable*, on peut n'employer qu'une seule fois une lettre plusieurs fois répétée dans le nom à retourner, et, par l'exemple qu'il cite, on voit également qu'il était loisible d'employer plusieurs fois quelqu'une des lettres figurant une seule fois dans le même nom. D'autres, moins timides encore, ajoutaient que l'on pouvait substituer *e* à *æ*, *v* à *w*, *s* à *z*, *c* à *k*, et réciproquement. Enfin quelques-uns sont allés jusqu'à dire qu'il n'y avait pas outrecuidance « à omettre ou à changer une ou deux lettres en d'autres à volonté». Mais, aux yeux des classiques de l'anagramme, de pareilles tolérances ne pouvaient manquer d'amener la ruine de l'art.

Cette deuxième sorte d'anagramme se subdivise elle-même en deux variétés. La première donne *tout simplement* « la devise ou période accomplie d'un sens parfait ». La seconde, qui est le *nec plus ultrà* du genre, ajoute à cette devise ou période un commentaire en phrases rimées, et c'est par là que l'art de la transposition des lettres se rattache à l'objet de ce livre.

On rencontre partout d'innombrables exemples de l'une et de l'autre. C'est à Étienne Tabourot que je vais emprunter les premières citations en l'honneur de la variété n° 1.

« Fut trouvé, dit-il, sur le nom du grand roy François : *François de Valois*, — DE FAÇON SUIS ROYAL.

« Sur sa femme, sœur de l'empereur Charles-le-Quint : *Aliénor*, — LA ROINE.

« Sur le roy Henry, celui qui a fait *le Bouclier de la foy*, a ainsi heureusement trouvé : *Henry de Valois*, — ROY ES DE NUL HAY.

« Sur la royne sa femme, estant jeune escolier à Paris, au collége de Bourgongne, je trouvai en latin ce suivant: *Catharina è Medicis*, — HENRICI MEI CASTA DEA, — du quel ceste excellente princesse devroit honorer quelque coing de sa superbe Tuillerie; car je crois qu'on ne lui sçauroit rien trouver de mieux à propos ny plus digne d'elle.

« Le poëte gantois trouva : *Catharina Medices*, — CLARA DIIS HAC MENTE....

« Sur Madame Marguerite, fille de France, duchesse de Berry, bien versée aux bonnes lettres et très-recommandée à la postérité pour ses rares vertus, on trouva : *Marguerite de Valois*, — DE VERTUS L'IMAGE ROYAL.

« Sur le roy Charles : *Carolus Valesius*, — SOL CUI VERA SALUS, — VER CUI SOLA SALUS ; — et en françois : CHASSE LA DURE LOI.

« Sur le dit roy *Charles de Valois* et *Elisabeth d'Austriche*, sa femme, ensemblement, furent trouvés ces deux : DU RICHE LIS D'OR AS BEAUTÉ, CHASTE ALLIÉE ; — DE CHASTE ARDEUR LE BEAU LIS T'A CHOISIE.

« Sur notre roy à présent régnant : *Henricus tertius Valesius* : — VICTIS LUTHERANIS ES VERUS, — VICTIS LUTHERANIS SEVERUS....

« Ce suivant est, à mon advis, quasi miraculeux : *Louise de Lorraine*, — L'OR DE HENRY VALOIS. — HENRY DE VALOIS, ROÉ. — Car roé, selon nostre prononciation et orthographe nouveau de Louis Megret et Ramus, signifie roy.

« Sur ce grand Mars de la France, feu M. de Guise : *François de Lorraine*, — CRAINDRE FERAS LIONS.

« Sur son frère, M. le cardinal de Lorraine : *Charles de Lorraine*, — LORS ENCHRE DELAIRRAY....

« Vivant encore le feu roy Charles IX, sous lequel M. le grand escuyer de France fut fait lieutenant général en Bourgongne, je lui fis ces trois anagrammes latins : *Eleonor Chabotius*, — HEROS ITO LUCE BONA, — CŒLI HONOR BEATUS, — IT CAROLO SUO BENE....

« Sur son beau-frère, M. d'Aumont, depuis faict mareschal de France : *Jean d'Aumont*, — AMANT DE JUNON.

« Entre les livres qu'on a fait de l'histoire des troubles passez, j'ai remarqué que lorsque le seigneur d'Acier menoit une troupe de reistres, il portoit peint en sa cornette un Hercule qui combattoit une hydre, laquelle, au lieu de ses serpens, avoit des testes d'évesques, cardinaux, et moynes et prestres, avec mot : QUI CASSO CRUDELES, qui estoit l'anagramme de son nom françois : *Jacques de Crussol*.

« Je préveu à M. l'archevesque de Lyon sa fortune prospère, dont il est très-digne, par ceste anagramme que je lui fis, quand il sollicitoit son archevesché : *Petrus d'Espinac*, — PRUDENS CAPIET.

« Je pensois un jour donner ce suivant à M. de Bissy, évesque de Chalon, comme chose nouvelle : *Pontus de Tiard*, TU AS DON D'ESPRIT ; mais il m'asseura que d'Aurat, le poéte vrayement royal, et Jacques Peletier lui avoient donné le mesme, qu'ils avoient trouvé sur son nom, dont je fus fort esmerveillé....

« Du Bellay a trouvé cestuy-cy sur le feu président Minar : *Antonius Minarius*, — NATUS RIMA MINOIS....

« Je me suis autrefois tellement exercé en ceste invention que, sur le nom d'une gentille damoiselle, nommée *Gabrielle* et surnommée *de Montpasté* ou *Montpâté*, j'ay trouvé quarante-sept anagrammes entiers. Et

combien qu'en chacun il n'y eust pas un sens parfaict, ou période accomplie, je lui feis une épistre, où tous estoient si bien adaptez, qu'il sembloit que ce feust une oraison coulant, sans aucune recherche affectée. Entre les plus parfaicts, j'ay colligé, pour plaisir, ces suivans : ELLE M'A DIT BON PRÉSAGE, — PAR BEL IMAGE DONTÉ, — BEL ANGE DORÉ ME PLAIST, — O PERLE D'ESTIMABLE GAIN, — BEL PARAGON D'ESLITE, — PARLE DE TON BEL IMAGE, — DIGNE PAROLE TE BLASME, — MON IDÉE AGRÉABLE PLEST....

« Sur d'Aurat, cet excellent poéte et duquel, comme d'un cheval troyen, sont sortis des meilleurs esprits de notre France : *Joannes Auratus*, — ARS EN NOVA VATIS.

« Le mesme d'Aurat, très-heureux à la rencontre de cette invention, a trouvé sur *Pierre de Ronsard* : — ROSE DE PINDARE.

« J'avoy trouvé sur le mesme nom, avec mesme liberté, en retranchant deux R, — ARROSÉ DE PINDE, qui est une fontaine de Thessalie, sortant d'une montagne de mesme nom, qu'on disoit estre le séjour d'Apollon et des Muses...

« On trouva sur *Remy Belleau*, ce doucereux et gentil poëte : ABREVÉ DE MIEL....

« Sur *Estienne Jodelle* luy-mesme trouva : JO LE DÉLIEN EST NÉ (1)...

« Le sçavant Coras, conseiller à Tholoze, a trouvé sur son nom : *Jean de Coras*, — CÈDE A RAISON....

« Le savant *Cujas*, qui a trouvé CAIUS sur son nom, se

(1) Cette anagramme a été employée par Tabureau comme *refrain* à chacune des strophes d'une ode de sa composition. (Etienne Pasquier, Lettre XII[e] du livre XIII.)

gaussant du bon *Antonius Contius*, trouva cest autre anagramme : SI NON TACTUS....

« Pierre Boistuau, un des plus net et pur François qui eut escrit de nostre siècle, à ma fantaisie, se fit peindre en un tableau, à genoux devant une image de Nostre-Dame, et y avoit ces deux anagrammes : MIRA ROGAVI, de *virgo Maria*, et de *Petrus Boistuau*, EST VITÆ PROBUS.... »

Je termine cette série par une citation empruntée aux Lettres d'Etienne Pasquier : « Dans *Henry de Bourbon*, dit-il, Dieu voulut que ce bel anagramme fut enclos : BON ROY, BONHEUR, afin d'enseigner au roy que, pour conserver son bonheur, il falloit estre bon roy. »

Jusqu'ici nous avons vu l'anagramme n'enfanter que les compliments les plus flatteurs. Ce n'est pas a dire qu'on ne lui demanda point des traits mordants et acérés. On s'appliqua également à en tirer de ces grosses gaillardises dont nos pieux ancêtres étaient si friands. Je ne la suivrai pas sur cette dernière voie ; il suffira de donner quelques échantillons de ses œuvres satiriques.

En remontant dans le passé, un anagrammatiste du XVIe siècle jugea à propos de s'attaquer à la mémoire du chancelier *Guillaume Poyet*, et ce nom lui donna : MOT ! VIVE PILLAGE.

Jean Brinon se changeait en : RIEN BON N'Y A.

Frère Jacques Clément donne, lettre pour lettre : C'EST L'ENFER QUI M'A CRÉÉ.

Les troubles de la Ligue se firent une arme de l'anagramme. Le pamphlet : *Mœurs et humeurs de Henry de Valois* (1589) décompose ce nom par les mots : O CRUDELIS HYENA. Quelques lignes plus haut, il en avait tiré ceux-ci : VILAIN HÉRODE. « Et, ajoute l'auteur, comme il

ne s'en faut qu'une L qu'on y trouve aussi DEHORS LE VILAIN, l'augure de cet oiseau nous apprend qu'il ne tient plus qu'à une *aile* qu'il ne soit désempenné de sa couronne et *s'envole* de France, banni à tout le moins comme il le mérite. »

L'anagramme VILAIN HÉRODE était devenue si populaire que Lincester, fameux prédicateur de la ligue, n'employait guère, dans ses sermons, d'autres mots pour désigner le roi Henri III.

Tallemant des Réaux nous montre Henri IV payant tribut à l'anagramme : « Un M. de Vienne, dit-il, qui s'appeloit Jean, estoit bien empesché à faire sa propre anagramme ; le roy le trouva par hasard à cette occupation : *Eh !* lui dit-il, *il n'y a rien de plus aisé : Jean de Vienne, devienne Jean.* »

Après l'assassinat d'Henri IV, le P. Cotton, jésuite, publia une lettre déclaratoire de la doctrine de son ordre sur cet événement. Les ennemis de la célèbre société y répondirent par l'*Anti-Cotton*, et par l'anagramme de *Pierre Cotton :* PERCE TON ROI. Les jésuites, persuadés que tout cela était l'œuvre de Pierre Dumoulin, prirent leur revanche en disant : *Petrus Dumoulin*, ERIT MUNDO LUPUS....

Trente ans plus tard, de *Cornelius Jansenius* on faisait : CALVINI SENSUS IN ORE....

Pendant les agitations de la Fronde, l'anagramme, comme du temps de la Ligue, s'immisça dans la politique, et elle eut, dans les divers partis, des représentants qui la firent parler au gré de leurs passions respectives. Il y aurait une ample moisson de spécimens de toutes couleurs à faire dans les innombrables écrits

de cette époque. J'en abandonne le soin aux amateurs et je reviens à quelques citations que je trouve sous ma main.

Deux jésuites, le P. *Proust* et le P. *d'Orléans*, étaient en dispute : le P. Proust décocha à son confrère l'anagramme que lui fournissait son nom : L'ASNE D'OR ; mais la réplique ne se fit pas attendre, et le P. d'Orléans riposta par les mots : PUR SOT, dont il empruntait les six lettres au nom de son agresseur.

Honteux d'avoir un cordonnier pour père, J.-B. Rousseau avait d'abord changé son nom en celui de *Verniettes*. Saurin découvrit dans ce pseudonyme : TU TE RENIES.

Louis treisième, roi de France et de Navarre, était grand chasseur. C'était, sans doute, son anagramme qui le voulait ainsi. Elle portait : ROI TRÈS-RARE, ESTIMÉ DIEU DE LA FAUCONNERIE.

Le cardinal de Richelieu entreprit de marier Mme de Combalet, sa nièce, avec le comte de Soissons. Le gentilhomme chargé de proposer l'alliance reçut un soufflet pour sa démarche, et le comte de Soissons déclara qu'il *n'épouserait jamais les restes de ce galeux de Combalet*. Afin de lever l'obstacle signalé par cette réponse, le cardinal se mit en tête de prouver au prince qu'il n'y avait pas lieu de déprécier la jeune veuve à l'occasion de son mariage. Le principal argument fut l'anagramme du nom personnel de celle-ci : *Marie de Vigneros*, qui la proclamait, en toutes lettres, VIERGE DE SON MARI (1).

Il y avait un anagrammatiste des plus féconds qui se

(1) Tallemant des Réaux dit : *Marie de Vignerot, vierge de ton mari.*

nommait César Coupé. Ce personnage était également réputé pour ses bons mots à l'adresse des maris affligés de femmes coquettes. C'était une double manie qui méritait bien une punition exemplaire. La femme qu'il épousa se chargea de venger les maris plaisantés, et elle y réussit à tel point que le sien se trouva dans la nécessité de demander la dissolution de son mariage. Un plaisant, qui avait une revanche à prendre avec *César Coupé*, compléta la leçon en résumant la malencontreuse histoire de l'anagrammatiste par l'anagramme de son nom : COCU SÉPARÉ.

Jusqu'ici nous avons vu l'anagramme opérer seulement sur les noms propres. Il faut bien aussi montrer un peu ce qu'elle est capable de faire avec les autres mots.

« Quand Pilate demanda à Jésus : *Quid est veritas?* Jésus répondit par les mêmes lettres : *Est vir qui adest.* — C'est une anagramme parfaite. »

Voilà ce qui a été maintes fois imprimé, ce que l'on a invoqué pour la défense de l'anagramme contre ses détracteurs. Comment, en effet, dans le royaume très-chrétien, blâmer les transpositeurs de lettres, quand le Sauveur des hommes lui-même aurait donné l'exemple de cet exercice ?

Malheureusement pour l'anagramme, les bases de sa justification s'écroulent à cette simple observation, savoir : que Jésus ne parlait pas la langue latine, mais la langue syriaque ; et, de plus, que les textes ne font aucune mention de la réponse qui lui est attribuée. Toutefois, si l'argument protecteur disparaît, la demande et la réponse demeurent comme spécimen de phrase transformée en autre phrase.

Rappelons aussi que de ces mots : *Sacramentum Eucharistiæ*, on a fait : *Sacra Ceres mutata in Christum.*

Et l'on pourrait en recueillir beaucoup d'autres exemples; mais je veux me borner à signaler les exploits d'un brave Angevin dans cette partie.

L'habile homme dont je parle est Pierre Le Loyer, auteur de l'ouvrage rare intitulé : *Edom, ou les Colonies iduméanes*; Paris, Buon, 1620, in-8°. Il prétend y prouver, entre autres choses, que les Angevins tirent leur origine d'Esaü; que non-seulement les noms des villes de France, mais encore ceux des villages d'Anjou, des hameaux, des maisons, des pièces de terre de la paroisse d'Huillé, lieu de sa naissance, viennent de la langue hébraïque et chaldaïque. Il trouve dans cette paroisse les noms d'Hébreux qu'il regardait comme les ancêtres des habitants du pays. Tout cela ne lui suffit pas encore : il appelle la Grèce à son aide, et il met Homère à contribution pour ne laisser rien d'incomplet dans son œuvre.

Ce n'est pas seulement, comme le pratiquent les étymologistes vulgaires, dans l'apocope, dans la contraction, dans l'extension, dans la métathèse, qu'il va prendre ses autorités; il ne dédaigne ni la consonnance la moins sensible, ni la nuance la plus fugitive entre les idées, ni le rapport le moins apparent entre les mots, ni même l'anagramme la plus bizarre.

L'anagramme, il est vrai, devait lui fournir une de ses plus précieuses découvertes. C'est par elle, en effet, qu'il s'est retrouvé lui-même, avec ses noms de baptême et de famille, avec ceux du royaume, de la province, et du village où il est né, dans le 183e vers de l'*Odyssée* :

ΣΟΝ Δ'ΟΥΠΟΤΙΣ ΕΧΕΙ ΚΑΛΟΝ ΓΕΡΑΣ ΑΛ' ΑΡ' ΗΧΗΛΟΣ.

c'est-à-dire, en intervertissant l'ordre des lettres et des mots :

ΠΕΤΡΟΣ ΛΩΕΡΙΟΣ ΑΝΔΕΚΑΟΣ ΓΑΛΛΟΣ ΥΑΗΙΗ,

Pierre Le Loyer, Angevin, Gaulois d'Huillé.

Il y a, toutefois, dans le vers d'Homère trois lettres qui n'ont pu trouver place dans l'anagramme ; mais ces trois lettres, A, X, K, sont employées comme numérales et elles désignent l'année 1620, où notre savant Angevin a fait sa curieuse découverte, date qui n'avait pas été moins prévue que le reste par l'auteur de l'*Odyssée* (1).

On peut apprécier par les détails qui précèdent jusqu'à quel point l'anagramme a été cultivée en France. Elle s'y était si bien posée qu'elle aurait pu s'en tenir à ses formes originelles, sans craindre d'être accusée d'impuissance. Pourtant une dernière gloire lui était réservée, et elle en fut redevable au très-ingénieux abbé Catelan. C'est lui qui inventa, en 1680, un procédé anagrammato-mathématique, par le moyen duquel on découvrait que les huit lettres du nom de Louis XIV font VRAI HÉROS. Cette sublime invention n'était pas destinée, toutefois, à conquérir la vogue. Personne ne semble s'être présenté, en effet, pour continuer l'œuvre de l'abbé Catelan et contribuer ainsi à la rendre populaire; car ce n'est pas sur les mêmes bases que notre contemporain M. Lucas, de Dieppe, a fondé le système qui lui a fait trouver, sur son nom, *lumière sublime du cercle*, *auteur sublime*. L'anagramme n'est pour rien dans cette découverte. Pour y parvenir, l'auteur s'est uniquement appuyé sur ce qu'il

(1) Ch. Nodier, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, 1829, p. 323. — G. Peignot, *Amusements philologiques.*, p. 219.

appelle « les relations sympathiques des lettres entre elles ». Sympathiquement associées, les lettres du nom de M. Lucas doivent s'écrire ainsi : Lu. S-C-au. S., et voilà la combinaison merveilleuse qui donne les six mots ci-dessus, panégyrique fort pompeux, mais nullement exagéré, puisque celui qui en est l'objet n'est parvenu à rien moins qu'à résoudre enfin le fameux problème de la quadrature du cercle. Ce qui, d'ailleurs, prouverait la convenance de l'éloge, c'est que M. Lucas a demeuré rue du Haut-Pas, 28 : « Dans le numéro (dit-il toujours d'après ses combinaisons sympathiques), je trouve mon cube 8 et sa racine 2. Comme le cube représente ma puissance, je déduis de l'énonciation qui précède cette conclusion : l'auteur de la quadrature du cercle a le *haut pas* sur les géomètres, et le possèdera tant qu'il vivra. — Quel dommage pour l'anagramme qu'on ne puisse lui rattacher ce nouveau système d'évocation de périodes accomplies, dont l'existence nous est révélée par ce gros livre comme on n'en voit guère : ***Traité d'application des tracés géométriques aux lignes et aux surfaces du deuxième degré, ou principes sur les relations des première et deuxième puissances; par J.-A.-P. Lucas, auteur de la*** QUADRATURE DU CERCLE. Paris, Ve Dondey-Dupré; ***Rouen, Lebrument***, 1844; gr. in-8° de 400 pages, avec un atlas de 12 planches, dont plusieurs imprimées sur grand aigle.

L'anagramme, au reste, est assez riche de son propre fonds pour n'avoir rien à envier à aucun genre; et combien, en plus, ne s'est-elle pas distinguée par la diversité de ses applications !

Voyez, en effet, ce qui se passe en Pologne : « Le jeune Stanislas, qui depuis monta sur le trône, étant

revenu de ses voyages, toute l'illustre maison de Leczinski se rassembla à Lissa pour le complimenter sur son retour. Le célèbre Jablouski, alors recteur du collége de Lissa, fit à cette occasion un discours oratoire qui fut suivi de divers ballets exécutés par treize danseurs, qui représentaient autant de jeunes héros. Chaque danseur tenait à la main un bouclier, sur lequel était gravée en caractères d'or l'une des treize lettres des deux mots : *Domus Lescinia*; et, à la fin de chaque ballet, les danseurs se trouvaient rangés de manière que leurs boucliers formaient autant d'anagrammes différentes. On voyait :

Au premier ballet....... DOMUS LESCINIA.
Au second............. ADES INCOLUMIS.
Au troisième........... OMNIS ES LUCIDA.
Au quatrième...... ... MANE SIDUS LOCI.
Au cinquième.......... SIS COLUMNA DEI.
Au sixième........... I, SCANDE SOLIUM.

« Cette dernière anagramme est d'autant plus remarquable qu'elle fut une espèce de prophétie (1). »

Ce n'est pas précisément pour cela que je suis allé chercher cet exemple si loin de la France : je voulais surtout montrer un spécimen de l'*anagramme en action.*

Avant d'en finir avec la première variété de l'anagramme à période accomplie, il me reste à donner

(1) Sulzer, *Théorie des beaux arts*; Menestrier, *Philosophie des images*; *Encyclopédie*, etc.

encore quelques détails, car je ne puis me dispenser de la suivre jusqu'à nos jours, puisqu'elle a persisté à vivre si longtemps; mais je serai désormais plus sobre de citations que je ne l'ai été pour la période la plus brillante de son histoire.

Louis quatorzième, roi de France et de Navarre, qu'on a tant célébré, sur tous les tons et de toutes les manières, ne pouvait manquer de recevoir le tribut de l'anagramme. On fit dire à son nom, flanqué de son double titre royal : VA, DIEU CONFONDRA L'ARMÉE QUI OSERA TE RÉSISTER. Malheureusement pour la France, les armées de Marlborough et d'Eugène ne furent pas confondues.

Mais la foi robuste ne se laisse pas ébranler par quelques mécomptes. Si Mathieu Lænsberg se trompe fort souvent dans ses pronostics, il rencontre juste quelquefois, et c'en est assez pour maintenir la confiance de ses fidèles. A côté des insuccès, les transpositeurs de lettres comptent également des réussites. Pourquoi auraient-ils fait autrement que les lecteurs du plus populaire des almanachs, surtout lorsqu'ils avaient à invoquer, en l'honneur de leur art, des exemples comme celui d'André Pujom?

Une fois, *André Pujom* rêve que l'anagramme de son nom est PENDU A RIOM. Rêve et anagramme ne suffisent pas pour le mettre sur ses gardes; il passe par la ville dont son nom le menace, y prend querelle, tue son adversaire, et, en fin de compte, il donne raison à la prophétie. — Si vous doutez pour André Pujom, croyez au moins pour *Jan de Pruom*, dont l'anagramme est la même, et qui, de par son nom, a été aussi pendu à Riom. Croyez-le, car Delancre l'affirme dans son

livre très-véridique : ***De l'incrédulité et mécréance des démons*** (1).

L'anagramme de Boucherat, chancelier de France, sous Lous XIV, n'est pas si merveilleuse ; mais elle a été souvent citée comme ***une des plus heureuses pour le sens et pour le rapport des lettres ;*** la voici :

Louis de Boucherat, — EST LA BOUCHE DU ROI.

On vante également celle de ***Claude Ménestrier :*** MIRACLE DE NATURE..., à l'occasion de laquelle le savant jésuite composa ce quatrain :

Je ne prends pas pour un oracle
Ce que mon nom vous a fait prononcer,
Puisque, pour en faire un miracle,
Il a fallu le renverser.

Pilâtre du Rosier était un aéronaute; aussi son nom disait-il : TU ES P[r] ROI DE L'AIR. Mais le nom y perdit ses propriétés occultes. On sait que cet infortuné, étant parti en ballon de Boulogne, le 15 juin 1785, tomba d'une hauteur prodigieuse et fut horriblement fracassé.

(1) L'anagramme joue un rôle quelque peu fatidique dans l'histoire de l'infortuné maréchal de Biron. A la veille d'être arrêté, il continuait d'être parfaitement tranquille sur l'assurance que lui avaient donnée quelques astrologues que ***son ascendant commandait à celui du roy***, et sur la foi de l'anagramme de ***Henri de Bourbon***, qui porte : ***de Biron bonheur***; mais, en l'entendant exprimer sa confiance dans ce dernier oracle, un gentilhomme en prit occasion de dire à l'oreille d'un ami : « S'il le pense ainsi, il n'est pas sage, et il trouvera qu'il y a du ***robin*** dedans ***Biron***. » (Et. Pasquier, V[e] Lettre du livre XVII.)

A cette époque, il est vrai, les royautés allaient commencer à jouer de malheur.

Ce fut *après coup* que l'on fit les anagrammes de Françoise Salmon ; mais ces anagrammes *parlèrent d'or.*

Françoise était une pauvre servante. Accusée d'empoisonnement et de vol domestique, elle fut condamnée à être brûlée vive par le bailliage de Caen, et la Tournelle de Rouen confirma cette sentence en 1782. L'avocat Le Cauchois, convaincu de son innocence, n'épargna pas les démarches pour la soustraire à l'horrible sort qui la menaçait. Il obtint successivement un sursis à l'exécution, puis la révision du procès, et, le 23 mai 1786, le parlement de Paris proclama l'innocence de Françoise. On ne parla plus, dès lors, que de la victime échappée au bûcher. Son portrait fut vendu dans toutes les villes de France, et ce qui restait d'anagrammatistes put admirer partout, au-dessous de la gravure, ces deux anagrammes, résumé de l'histoire de l'original :

L'INNOCENCE RECONNUE EST *Françoise-Victoire Salmon.*	J'ÉTOIS FORCÉE A MORT SANS CRIME NI VOL.

M. Legay, ingénieur de Riom, en Auvergne, s'était fait gloire de souscrire de son nom la seconde de ces anagrammes.

L'avénement de la république en France fut impuissant à consommer la ruine de l'anagramme. Un mécontent, retournant la *révolution française*, y découvrit ces mots : UN CORSE LA FINIRA. Plus tard, le Corse, devenu *Napoléon, empereur des Français*, fut, à son tour, pris à partie par un rude opposant qui, dans le nom et le

titre du nouveau maître, déchiffra cette période à deux tranchants : UN PAPE SERF A SACRÉ LE NOIR DÉMON.

Plus tard encore, un adversaire de tout ce qui s'était accompli en France depuis 1789 s'emparait de ces mots : *Sa Majesté Louis dix-huit, roi de France et de Navarre*, — et il en tirait cette prophétie, fort médiocrement réalisée : AIDÉ DU CIEL, RENDRA SON ROYAUME HEUREUX ET SATISFAIT....

Telle a été l'anagramme *à période accomplie*. Elle surpasse déjà l'autre sorte d'anagramme; mais, comme je l'ai dit, les beaux esprits sont parvenus à lui donner encore une nouvelle valeur. Souvent les anagrammes, ainsi que les oracles, ont un sens obscur qui peut n'être pas facilement saisi par *le profane vulgaire*. Il convenait de dissiper les ténèbres, et pour y parvenir, aussi bien que pour assurer à l'anagramme une place honorable dans la littérature, on imagina de l'encadrer dans une explication rimée qui porta aussi le nom d'anagramme.

Ce *perfectionnement* a pris naissance dès le XVIe siècle. C'est peut-être encore Daurat qui a fait les premiers vers anagrammatisés; du moins on en trouve dans son *Poematia*. D'autres versificateurs s'exercèrent dans le même genre, et l'usage s'établit bientôt d'enrichir les nouvelles pnblications d'anagrammes *illustrées*, à la louange de l'auteur. Au XVIIe siècle surtout, il ne s'imprimait presque pas de livres dont les premières pages ne fussent dotées de cet ornement devenu, pour ainsi dire, indispensable.

Lorsque le Caennais Charles de Bourgueville publia, en 1588, ses *Recherches et Antiquités de la Neustrie*, le célèbre Guy Lefebvre de la Boderie y inséra le sonnet-anagramme que voici :

Bourgueville, que Dieu, de grâce favorable,
T'a rendu bien heureux! De quelle volonté
Peux-tu remercier une si grand'bonté
Pour ta félicité si ample et si durable?

Tu as toujours vescu en estat honorable:
Premier en ta province, ayant biens à planté,
Aimé des gens de bien, de meschans redouté,
La vertu louangeant et à vertu louable;

Des muses nourriçon, des muses nourricier,
Illustre en piété, juste et bon justicier,
De corps et d'esprit sain en vieillesse féconde,

Grand d'enfans engendrés, mais en gendre plus grand (1),
Or pour combler ton bien, si la Parque te prend,
Avec Dieu *l'heur de grâce use l'oubly* du monde.

Le poëte *Charles Élis*, dont on avait fait : LE LIS SACRÉ, eut la satisfaction de voir figurer ce quatrain en tête de son recueil de poésies, imprimé en 1628 :

Ceux qui vantent la fleur de lys,
Du ciel à nos rois consacré,
Te font honneur, Charles Elis,
Puisque tu es *le lis sacré*.

Estienne Pasquier (Lettre VIe du livre XVIII) rapporte l'anagramme suivante, tirée de son nom : PEINE ACQUIERT SENS, et ainsi versifiée :

Nul pain sans peine,
Peine acquiert sens,
Sens nous estreine,
Et, comme Pasquier, rend puissans.

(1) Sa fille avait épousé Jean Vauquelin de la Fresnaye.

L'anagramme versifiée ne s'est pas contentée de parler français; elle a eu fréquemment recours au latin :

Petrus Berthault, — Purè lustrat, habe.

Qui puros cupis historiæ decerpere flores,
Hos tibi, quos Florus porrigit iste, legas :
Gesta, trophæa, duces Gallorum ex ordine *lustrat*
Berthaldus, secli lumen honosque sui;
Lustrat et illustrat quæ quondam obscura latebant,
Immò etiam *purè* singula *lustrat*, *habe*.

Ce Pierre Berthault est l'auteur du *Florus gallicus*, et, comme on le pense bien, l'anagramme ci-dessus décore une des premières pages de son livre.

On peut se faire une idée de la vogue de l'anagramme versifiée et de la manie d'en farcir les livres nouveaux, en jetant les yeux sur l'*Apologie du banquet sanctifié de la veille des rois, par N. Barthélemy*, Paris, 1665. — D'abord, au verso du titre, se présente l'anagramme du nom du personnage auquel le livre est dédié :

Henry de Lorraine, comte de Harcourt, — Hercule chéri de ton roy, Mars t'adore.

Prodige de valeur, et des monstres l'effroy,
Aymable conquérant, que l'univers honore,
Grand prince, c'est beaucoup que le dieu *Mars t'adore*,
Mais c'est plus d'estre *Hercule*, et *chéri de ton roy*.

Tournez quelques feuillets et vous trouverez :

Nicolas Barthélemy, — L'aymable chrestien.

Beau livre, ne crains point de passer pour suspect,
Ny qu'on manque pour toy d'amour et de respect.
Ta doctrine doit plaire à l'âme la plus pure;
Elle n'a rien en soy qui tienne du payen.
Pourroit-on rencontrer quelqu'un qui te censure,
Voyant que ton auteur est *l'aymable chrestien.*

Vous verrez ensuite :

Nicolas Barthélemy, — ASILE CONTRE L'ABIME.

Vous qu'au gouffre infernal, par de trop dures lois,
On a précipités pour avoir fait les Rois,
Sans avoir commis d'autre crime,
Innocents criminels, bienheureux réprouvez,
Prenez courage, vous avez
Un *asile contre l'abyme.*

En dernier lieu, vous lirez ceci :

Nicolas Barthélemy, — SON CHARITABLE MIEL.

Enfin qui l'auroit cru qu'une plume si belle
Eût uny sagement et la terre et le ciel?
Il fallait que Senlis, cette ville fidelle,
Nous donnât de sa main *son charitable miel.*

Ouvrez encore la ***Relation des cérémonies observées à l'entrée de monseigneur d'Auvry, évesque de Coutances*** (1647), vous y trouverez aussi quatre anagrammes versifiées sur le nom de l'auteur. Il y aurait abus à reproduire ces quatre prétentieux chefs-d'œuvre; je me bornerai à rapporter le suivant :

Hilaire de Morel, — A LA LIRE D'HOMÈRE.

Pour triomphær du temps, de l'envie et du sort,
Pour avoir une place au temple de mémoire,
Pour estre éternisé par le bruit de l'histoire,
Et pour ne point mourir, en dépit de la mort,

Il ne faut repasser l'achérontide port,
Comme Hercule autrefois, ni forcer la victoire,
Comme un autre Alexandre, à donner à sa gloire
Tout ce que l'univers embrasse de plus fort.

Il suffit qu'une main et sçavante et maîtresse,
Telle que celle-ci, vous mette sous la presse;
C'est assez pour nous rendre immortel icy-bas :

Et certes, Monseigneur, à voir son éphémère,
Qui sauve votre nom et le sien, du trépas,
Hilaire de Morel *a la lire d'Homère.*

Placée en tête des livres, l'anagramme était, pour ainsi dire, condamnée à se faire invariablement élogieuse. Pourtant il lui arriva aussi, par exception, de se permettre quelquefois un peu de raillerie. J'en cite un exemple :

Pourquoi prends-tu tant d'exercice
Contre Dominique et François ?
Ne sais-tu pas qu'en cet office,
Travaillant, *nul gain y reçois.*

Ce quatrain élucide l'anagramme de *Nicolas Vignier* fils, auteur de la *Légende dorée des frères mandians de saint Dominique et de saint François;* Leyde, Jean-Marie, S. D., in-8°. — Il est imprimé au revers du titre de cet ouvrage.

Malgré les nombreuses citations qui précèdent, je n'ai pu donner qu'une faible idée du déluge d'anagrammes

qui, pendant longtemps, a sillonné la France dans tous les sens. Quelques nouvelles indications sont peut-être encore nécessaires. C'est la bibliographie qui va les fournir.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANAGRAMME.

J'entreprends là une longue liste de futilités.... Et pourtant je reconnais qu'elle devra être bien incomplète. Ce n'est guère que le hasard qui m'a fait rencontrer les livres que je rapporte. Qu'on juge de ce que j'aurais pu avoir à enregistrer si j'avais voulu perdre mon temps à des recherches sur cette étrange matière !

Poëmes et anagrammes composez des lettres du nom du roy et des roynes, ensemble de plusieurs princes et gentilshommes et dames de France; par Sylvain de Flandres. Paris, Guillaume Julien, 1576, petit in-4°, sans pagination.

Dans la *Description raisonnée d'une jolie collection de livres*, Charles Nodier nous donne les détails suivants sur l'auteur de ces *poëmes et anagrammes :* « Ce triste poëte, dit-il, s'appelait Van der Bussche, qu'on peut traduire par du Bois, et dont il avait fait Sylvain. Ses ouvrages sont rares, mais ils n'ont pas d'autre mérite. »

Sonnets à messeigneurs princes, comtes et autres seigneurs et gentilshommes de Lorraine avec l'anagramme de Son Altesse; plus quelques autres anagrammes, devises et semblables poésies, par Pantaléon Thévenin. Nancy, par la vesve de Jean Sanson..., 1581, in-4° de 26 feuillets, y compris le titre.

Joannis Aurati Lemovicis poetæ et interpretis regii Poematia,

hoc est poematum, epigrammatum, ANAGRAMMATUM, *funerum...,* etc. Lutetiæ Parisiorum, 1586, 1 vol. in-8°, avec portrait de l'auteur par Rabel.

Nous avons dit plus haut ce que l'anagramme devait au *poëte royal* Jean Daurat ou Dorat.

Les différents petits poëmes, réunis ici, avaient été déjà imprimés séparément dans les formats in-4° et in-8°.

Le Tombeau et Éloge de très-illustre et très-magnanime duc de Joyeuse, accompagné... des heureux anagrammes latins et françois du nom d'icelui...; par André Derossant, jurisconsulte, poëte lyonnois. Paris, Michel de Roigny, 1588, in-8°.

Le catalogue de Soleinne signale l'auteur de cette rareté comme « le premier faiseur d'anagrammes de son temps ».

Le Faux visage descouvert du fin renard de la France à tous catholiques unis... Ensemble quelques anagrammes et sonnets propres pour la saison d'aujourd'hui. 1589, in-8°.

Dans cet éloge des duc et cardinal de Guise, où l'on provoque l'assassinat du roi, l'anagramme, comme on le pense bien, n'a pas de tendances apologétiques.

Les admirables et justes anagrammes de Henry de Valois. Et l'advertissement sur iceux à tous bons catholiques. Edimbourg, G. Petit, 1589, in-8°.

Henry de Valois, de Gaulois ruiné : anagramme. In-8°.

La Bibliothèque historique de France a fait de cette anagramme un article séparé; mais c'est un feuillet

dépendant d'une pièce en vers intitulée : « La Détes-
« tation des cruautez sanguinaires et abominables de
« Henry Dévalé, en forme de regrets sur la mort et
« cruel assassinat par luy commis et perpétré en la
« personne du duc de Guyse. *Paris, Denis Binet*, 1589,
« in-8°. »

L'anagramme qui se trouve au dernier feuillet de la pièce est suivie du portrait du roi, après lequel vient un sonnet.

Histoire des faits et gestes de Henry de Valois, avec un nouvel et fatal anagramme du nom dudit Henry de Valois. Paris, P. des Hayes, 1589, in-8°.

Anagrammes de Henry de Bourbon, roi de France et de Navarre. Avec trois sonnets aux ligueurs. 1590.

Federici Iamotii medici bethuniensis varia poemata græca et latina. Hymni, idyllia, funera, odæ, epigrammata, anagrammata. Antverpiæ, ex officina Plantiniana, 1593, in-4° de 144 p.

Les anagrammes occupent trente pages.

Præparatio et gratiarum actio Missæ sacrificii piis affectibus, et anagrammaticis versionibus, potius mente meditanda quam ore proferenda, atque devotis S. Scripturæ locis, nec non Sanctorum Patrum sententiis interdum insertis locupletata, studio ac labore Presbiteri religiosi ordinis FF. Minor. strictioris observantiæ Recoll. S. Francisci, Provinciæ S. Andreæ Alumni. Montibus, apud Œgidium Albertum Havart, petit in-12 de 94 p.

« Ce singulier livret, dit M. R. Chalon, se compose en entier de prières ou oraisons, en regard desquelles se trouvent d'autres prières formant anagramme avec

elles, c'est-à-dire composées des mêmes lettres. Voici le début de l'ouvrage :

PROGRAMMA.	ANAGRAMMA.
O Jesu salvator mundi, speciose forma, et tu, o Maria Mater Jesu Deo grata, dulcis aspectu, miseremini mei, nunc et in hora mortis mee.	Salvete amanter, o Jesu et Maria, soli gemini cordis mei amores, mihi peccatori date veniam, ut, mere spondeo, sanctior sim futurus.

« On trouve, en effet, dans chacune de ces phrases, 10 a, 4 c, 3 d, 14 e, 1 f, 1 g, 1 h, 12 i ou j, 2 l, 9 m, 5 n, 8 o, 2 p, 8 r, 9 s, 8 t, 8 v ou u. »

Il faut avouer que le récollet, auteur de ces 47 feuillets phénoménaux, a fait preuve d'une grande modestie en gardant l'anonyme.

L'Heureux et fatal anagramme du nom de très auguste et très chrestien Henry de Bourbon IIII, roy de France et de Navarre, avec un chant panégyrique et consolatif à toute la France, tiré du mesme anagramme... Par André Roussant..., poète lyonnois. 1594.

Anagrammes et sonnets dédiés à la reine Marguerite, par Jacques de Fonteny. 1606, in-4°.

Lestoile parle ainsi de ce livret : « Le vendredy (5 janvier 1607), Fonteny m'a donné des anagrammes de sa façon, qu'il a fait imprimer pour la reine Marguerite, où, entre autres, il y en a ung à la fin qui est sublin et rencontré de mesme, tiré, ainsi qu'il dit, de l'escriture, fort convenable à la qualité, vie et profession de la dite dame, dans le nom de la quelle, qui est Marguerite de

Valois, se treuve : *Salve virgo mater Dei.* Il y en a encore ung autre de mesme qu'il y a mis.... de pareille estofe et grâce.... »

Eclogue enrichie de trente anagrames sur cet illustre nom, Marguerite de Valois, par Jacq. de Champ-Repus. *Rouen, chez Jean Petit,* 1609.

Parmi ces trente anagrammes, il y en a que Lestoile aurait pu qualifier d'une manière aussi flatteuse que celles de Fonteny.

Henrici Magni anagrammata quinquaginta; auctore S. d'Hurville, blesensi; cum tetrastichis in singula anagrammata..... Parisiis, Huby, 1612, in-4°.

Libellus anagrammatum virorum illustrium; auctore Emmanuele Tripautio. Aureliæ, Frémont, 1613, in-8° ou petit in-4°.

« Ce recueil contient les anagrammes de plus de 200 Orléanois : ceux qui en sont l'objet sont l'évêque d'Orléans, les ecclésiastiques constitués en dignité, les officiers du présidial, de la prévôté, le collége de médecine, les poëtes et savants du temps. » (Biblioth. hist. de la France, n° 45,731.)

Anagrammes de Louis de Bourbon, très chrétien roy de France et de Navarre, et d'Anne d'Autriche, infante d'Espagne; avec les sonnets et autres vers à l'honneur de leurs majestés. (Par P. de Pretor.) Paris, par Fleury Bourriquant, 1614, in-8°.

Discurso anagrammatico sobre los dos magestuosos nombres del rey y reyna : Ludovico de Bourbon, Ana de Austria..... Per Claudio Vavre... Paris, emp. de C. Hulpeau, 1615, in-8°.

Sibilla gallica, seu felicitas seculi, justo regnante Ludovico;

auctore Thomas Billonio. Parisiis, Buon, 1616, in-folio. — IIª editio auctior, 1624, inf°.

« Cet ouvrage de Billon, avocat au parlement d'Aix, est composé de 500 anagrammes, qu'il offrit à Louis XIII, à Aix, sur le nom de Sa Majesté, qui le gratifia d'une pension considérable, qui a été continuée à ses enfants. C'est ce que dit Honoré Bouche, tome II de son *Histoire de Provence.* » (Biblioth. hist., n° 21,257.)

L'Echo royal des Thuilleries; au roy, avec quelques anagrammes sur les trés augustes noms du roy et de la royne; par F. Fournier. 1617.

Pièce contre le maréchal d'Ancre et les autres ministres qui gouvernaient alors.

Parnassi Violæ; odarum, disticorum et anagrammatum libri III..... Venetiis, 1619, in-8°.

Ce petit livre a pour auteur Christ. Finotti.

Anagrammatum tractatus novus authore Magistro Angelo de Omineis, doctore theologo, conventus de Firmo priore... Maceratæ, apud Petrum Salvionum, 1620, in-4° de 10 feuillets liminaires, 126 p. et 5 feuillets d'index; figures en bois (1).

Nouveau Traité des anagrammes ! On possédait donc déjà un autre traité de ce genre; mais je ne saurais en donner l'indication bibliographique.

L'œuvre d'Angelo de Omineis, religieux de la petite

(1) Le catalogue A. Dinaux, 2ᵉ part., n° 2656, la date de 1625.

ville de Firmo, dans la Marche d'Ancône, est dédiée au prince Scipion Borghèse, cardinal. Le frontispice, gravé à l'eau forte, représente le classique Pégase gravissant le Parnasse, sur la cime duquel planent des signes alphabétiques irrégulièrement posés. Sous les pieds du coursier ailé figure la devise : *En nova facio.*

« Avant de donner lui-même des anagrammes curieuses, dit M. Arthur Dinaux, le prieur des Augustins de Firmo déduit ses règles en douze chapitres, dont le premier est intitulé : *De l'origine et de la dignité de l'anagramme;* le second traite gravement de son *utilité* et de sa *nécessité*. Le P. Ange dit des choses très-curieuses là-dessus. Les autres chapitres sont dignes des premiers. Le livre est flanqué, à l'avant et à l'arrière, d'éloges en vers et en prose attirés à son auteur par son travail *important*.... L'exemplaire que nous possédons.... a appartenu à la riche bibliothèque des jésuites de Paris... »

Epitaphe anagrammatique de Daniel Chamier, gros et gras, ministre de Montauban. Montauban, Pierre Gaston, 1621, pet. in-8o.

Pièce très-rare, mentionnée par l'abbé d'Artigny dans ses Mémoires, et, sous le no 612, dans le catalogue du comte de G****, 1843.

Les Anagrammes des noms et surnoms des demoiselles et dames d'Orléans; par Emmanuel Tripault. Orléans, Frémont, 1626, in-8o.

Ce recueil contient environ 60 articles.

Anagrammes des princesses et dames de la cour, et des dames

et demoiselles d'Orléans; par le même. Orléans, Frémont, 1626, in-4o.

Anagrammes sur les noms augustes du roy, des reines et du cardinal de Richelieu, par Soulas. Paris, 1630, in-4o.

Je trouve la mention de cette rareté bibliographique, vraisemblablement pseudonyme, dans le catalogue de la bibliothèque Leber, no 4,320.

Anagrammes latins très excellents à l'honneur et sur le nom du roy..., composés et expliqués en françois par le Père Louis Le Mairat. 1631.

Anagrammes sur le nom très auguste de Sa Majesté, dédiées à Mgr..... l'éminentissime cardinal-duc, par Jean Piétrequin. Lengres, imp. veuve I. Chauvelet, 1636, in-4o.

Parnassi bicipitis de pace vaticinia, Chronographicis, Retrogradis, Acrostichis et anagrammatis explicata. Libri duo : quorum prior est de induciis Belgicis, posterior de rebus tempore induciarum gestis; auctore Judoco de Weerdt urbis Antuerpianæ syndico. Antuerpiæ, ex officina Plantiniana, 1636, in-4o de 128 p. et 2 feuillets non cotés, avec le privilége et le chiffre de Plantin.

Ouvrage composé à l'occasion de la trève de 1609.

« L'auteur soutient dans sa préface qu'il est honteux à un homme de génie de suivre les sentiers battus; qu'il faut créer du neuf en poésie, et que l'hexamètre ordinaire *a fait son temps*. Semblable à la musique qui, dit-il, est d'autant plus agréable qu'elle est plus compliquée, plus savante, alors que le compositeur a su plus mêler les tons discordants, de même les vers doivent plaire aux yeux et aux oreilles par la difficulté de leur structure... » (R. Chalon.)

Quoique, dans ce livret, les chronogrammes, les vers rétrogrades et les acrostiches disputent le terrain à l'anagramme, celle-ci y occupe cependant un rang fort distingué. On y trouve d'ailleurs quelques règles à l'usage des transposeurs de lettres.

Erycii Puteani de anagrammatismo quæ cabalæ pars est diatriba, amœnitatis causa scripta, utilitatis edita..... Bruxellæ, typis Joan. Mommarti, 1646, cum approbatione et privilegio, pet. in-12 de 84 p.

Les Portraits parlans, ou tableaux animés du sieur Chevillard, dédiés à MM. de l'église d'Orléans. Orléans, Hotat, 1646, in-8°.

Tripault aurait pu suffire pour illustrer Orléans sous le rapport anagrammatique; mais, au XVIIe siècle, cette ville était tellement possédée de la passion de célébrer ses notabilités à l'aide de leurs noms que Chevillard se voua, bœuf volontaire, à rouvrir le pénible sillon de l'anagramme en l'honneur de ses compatriotes. Ses *Portraits parlans* sont le produit de ce labeur.

Une Centurie d'anagrammes sententieuses sur l'auguste nom de S. M. Louis XIVe du nom...; par le sieur Douet, écuyer, sieur de Rom Croissant. Paris, Mathurin Hénault, 1647, in-4°.

Ce Douet était maître d'hôtel de Paul Yvon, sieur de la Leu, oncle de Tallemant des Réaux. « Il a un peu voyagé, dit celui-ci dans ses *Historiettes* ; cela n'a servi qu'à lui brouiller la cervelle; car, à cause de ses voyages, il s'est pris pour un habile homme et s'est mis à faire des livres ... Depuis la mort de son maistre, qui lui a laissé une petite pension, il fait tous les ans une quantité d'anagrammes, imprimées, sur le nom du roi, et

met tout de suite *Louis quatorzième du nom, roi de France et de Navarre*. Voyez si ce n'est pas une merveille de trouver quelque chose sur un si petit nom! Je les garde, et c'est un bon meuble pour la bibliothèque ridicule. »

Anagrammes sur l'auguste nom de S. M. Louis XIV.....; dédiées à la reine, par le S. Douet... Paris, François Noel, 1649, 8 p. non chiffrées.

Ce recueil contient quinze anagrammes, qui ont été reproduites la même année, dans le livret ci-après :

Trente-cinq anagrammes sur l'auguste nom de S. M. très chrétienne, Louis quatorzième du nom, roi de France et de Navarre. Le sujet des anagrammes : l'absence inopinée du roy et l'affliction des bons François à cette occasion; que les bons François sont fort aimés de Dieu, et ce qu'ils doivent faire pour se conserver cet amour divin, venir au-dessus de leurs entreprises militaires et de leur entier soulagement. Paris, Franç. Noel, 1649, 11 p.

Douet raconte lui-même que le maréchal de Villeroy ayant lu *hautement* les anagrammes dans le Palais Cardinal, « en présence des sieurs de Sourdis, de Rodez, Vautier et l'auteur », il dit : « Ces anagrammes sont « belles. Dieu veuille qu'elles soient véritables ! »

En ce temps-là, comme on le voit, quelques anagrammes, plus puissantes qu'un bon livre, mettaient un pauvre diable en contact avec les sommités de l'État. Que Naudé vienne dire, après cela, qu'*il ne sait par quelle vérue* Douet *a quitté la France guerrière pour ne plus s'amuser qu'à des anagrammes!...* Et que l'on s'étonne que l'ex-maître d'hôtel de Paul Yvon ait eu la

pensée de composer l'*Art de faire des anagrammes*, qu'il espérait dédier au roi !

Je ne saurais dire si le fervent anagrammatiste a donné suite à son projet.

Anagramma acrostychœum in Julium Mazarinum. Paris, 1649, 7 pages.

Signé A. D. B. Selon l'auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*, ces initiales pourraient bien être cryptonymes, et, dans ce cas, elles auraient servi de voile à un médecin du roi, nommé Chevalier, qui est signalé comme auteur, en l'honneur de Mazarin, d'*étrennes*, d'une *épigramme latine*, d'un *acrostiche*, d'une *anagramme*, et d'un *dédale* labyrinthique. L'anagramme était : *Main, asile des lis*. — Mais cette hypothèse n'est pas fondée : l'*anagramma acrostishœum*, fourni par les mots *Julius Mazarinus*, qui forment acrostiche, est : *malus, juris ruina*. — L'anagramme française et l'anagramme latine ne peuvent avoir le même auteur.

Quoi qu'il en soit, — pour en revenir à l'anagramme laudative du médecin royal, — l'auteur n'eut pas à se louer de ses efforts; son œuvre provoqua de rudes représailles : *La juste réfutation des injustes louanges qu'imprudemment a osé donner un médecin du roy à Jules Mazarin, le plus scélérat de tous les hommes, et qui est en exécration à Dieu, aux anges et à toute la nature*. Paris, Franç. Noel, 1649, 8 p. — On y propose tout simplement de brûler le médecin et ses œuvres par la main du bourreau.

Discours prophétique contenant quarante-quatre anagrammes sur le nom de Jules Mazarin. Paris, Arnould Cottinet, 1649, 7 p.

« Ces anagrammes, dit Naudé dans son *Mascurat*, arrangent Mazarin d'une étrange façon. » — La Bibliothèque historique de la France ajoute : « Toutes ces anagrammes sont satiriques; on les a insérées dans le discours, de manière qu'elles en font la meilleure partie. » (N° 22,583.)

Voici le début de cette pièce : « *Je suiz Armand*, disoit *Jules Mazarin*, lorsque l'aveuglement de la fortune, plustost que son mérite, le mit dans la place de son ministre, et se promettant que la fourbe et la cruauté d'un *Ulizse marin*, qui lui sont essentielles, lui procureroient le mesme bonheur qu'à Richelieu; il eslevoit son courage au-dessus de sa puissance, et, tranchant du *Marius l'aizné*, forgeoit mille chimériques desseins pour nous sousmettre à la rigueur de sa tyrannie. Mais ce *misérable zani*, qui ne fut jamais propre qu'aux divertissements comiques, ce *niaiz mal versé* dans les affaires de l'Estat, dont l'âme, plus noire que celle d'un *vieil Sarrazin*, ne connut jamais que les vices..., eust mieux rencontré..., s'il eust dit : *Je suis Maran*, c'est-à-dire plus qu'un Juif.... »

Serenissimo principi archiduci Austriæ, genere, pietate, armis, augustissimo Belgarum gubernatori strenuissimo Leopoldo Austriaco. Montibus Hannoniæ, typis Joannis Havart, 1649, in-4° de 24 p.

Au bas de la dernière page se trouve la signature de l'auteur : « F. Patricius Gallemart, can. reg. congregationis scholarum. »

M. Chalon nous apprend que ce livret foisonne de chronogrammes et d'anagrammes. « Parmi ces derniers,

dit-il, nous avons remarqué les mots *Leopoldus austriacus*, retournés de 272 manières différentes, toujours à la louange de l'auguste maison d'Autriche. »

Anagrammes sur l'auguste nom de S. M. très chrétienne Louis quatorsième du nom, roy de France et de Navarre, au sujet de la harangue au roy par MM. du Parlement de Paris en corps, dans le palais cardinal, et la response de Mgr le chancelier de la part du roy. Paris, Guill. Sassier, 1650, in-4°.

C'est encore une œuvre de Douet. Elle contient six anagrammes. Dans un avertissement, l'auteur nomme, apparemment avec l'intention de prendre date, toutes les personnes qui les avaient vues le 29 octobre 1649. Puis il nous apprend que, le roi les ayant lues le 24 janvier 1650, il lui ordonna de les faire imprimer et de les lui porter.

Stances sur l'anagramme de Jules le cardinal : lardés ce villain. (s. l.), 1650, 6 p.

« Après les stances vient un sonnet très-curieux par la forme. Si de la lettre *L* de lys, dans le premier vers, on descend perpendiculairement jusqu'à la lettre *N* de *vilain*, dans le dernier, on trouve les mots *lardés ce vilain*, imprimés de telle sorte que le *N* termine précisément les mémes mots qui commencent le dernier vers. » (*Bibliogr. des Mazarinades*, n° 3,717.)

Rethorvm collegii S. Adriani oppidi Gerardimontani in Flandria poesis anagrammatica svb Qvintino Dvretino insvlensi monasterii eivsdem S. Adriani ordinis S. P. Benedicti Presbytero religioso. Antuerpiæ, apvd Petrvm Bellervm, 1651, superiorum permissu, in-8° de 8 feuillets non numérotés et de 392 p.

Les élèves de Quentin Duret, de Lille, dans le collége de Saint-Adrien, à Grammont, ont fait là certainement, au reste avec le concours de leur maître, une œuvre de difficulté peu commune. Qu'on en juge : « Parmi les tours de force de ce recueil, dit M. Chalon, je mets en première ligne ces mots *Jesus salvator mundi*, anagrammatisés de cent manières différentes.... Viennent ensuite les litanies de la Vierge arrangées de la même manière : *Domus aurea*, - SUM AURA DEO; — *Fœderis arca*, - SACRA DEI FERO, etc., etc.; puis des anagrammes sur les noms de saints et saintes, parmi lesquels nous citerons celui-ci : *Divus Ignatius*, — UT IGNIS AVIDUS, dans lequel le bon Duret, qui n'y entendait pas malice, n'avait sans doute vu que du feu. — L'approbation de ce recueil fut donnée par Antoine Sanderus, le 8 décembre 1650. Les termes de cette approbation sont assez curieux; après avoir rappelé combien les Bénédictins ont été utiles au progrès des lettres et des études, il en donne pour exemple le recueil du P. Duret. J'aime à croire pour Sanderus qu'il n'a cru faire là qu'une politesse littéraire. »

Anagrammes de réjouissance sur le bonheur de l'an 1660. Par le sieur le Comte, curé de Hodeng. A Rouen, chez Denis du Chesne, pet. in-8 de 10 feuillets.

On y trouve l'anagramme du roi : *Louys de Bourbon*, — ROY BEAU, BON, DOUX; — celle de la reine : *Anne d'Autriche*, — AN DEU EN CHARITÉ; — celle de l'infante d'Espagne : *Marie-Thérèse d'Autriche*, — CHER ASTRE AIMÉ DE JÉSUS, — etc.; le tout développé et commenté en vers français et latins.

Lettre présentée au roi, contenant les principaux et plus glo-

rieux ornements du triomphe de Leurs Majestés; avec l'explication des anagrammes mystérieux et prophétiques de leurs vertus héroïques et de l'étendue de leur renommée; ensemble l'application à S. M. des titres illustres et glorieuses devises des rois ses prédécesseurs. Paris, F. Noel, 1660, in-4°.

Signé : D'ALEXIS.

Centum anagrammata, prorsus pura pro Deipara Virgine sine originali peccato concepta, quæ D. Johannes Baptista Agnensis, Cyrnæus, Caluensis, eminentissimi principis S. R. E. Cardinalis Julii Rospigliosii aulicus, sola memoriæ vi (nam oculorum lumine fere orbatus, litteras in papyro exaratas inspicere non valet) eruit ex his salutationis angelicæ verbis : Ave Maria gratia plena, Dominus tecum. Rothomagi, apud Richardum Lallemant, 1662, in-4° de 4 p.

A cette indication j'ajoute la note suivante, imprimée vers la fin de la 4e page : « Hæc centum anagrammata primo edita sunt Romæ typis Ignatii de Lazaris, anno 1661, simul cum S. Josephi Hymnographi Mariali, quod ex græcis mss. codicibus collectum, latine redditum, notisque illustratum, ibidem publici juris fecit Hippolytus Merraccius, Lucencis... »

La même pièce a été également réimprimée à Bruxelles, même format, en 1662, « apud Ph. Vieugaert. » Voici les trois premières anagrammes fournies par les six premiers mots de la salutation angélique :

Pura unica ego sum, mater alma Dei nati.
Deipara inventa sum, ergo immaculata.
Pia, munda, justa, alma Creatorem genui.

Les blasons anagrammatiques très chrestiens et religieux du Hiérapolitain d'Amiens C. D. M. (*Claude de Mons*), *sur diverses fleurs personnelles de piété, de noblesse, de justice et de littérature, signalans en Dieu la contrée.* Amiens, Jean Mesnier, 1662, in-8° de 161 p.

L'auteur, qui était plus que septuagénaire lorsqu'il se livra à cette pieuse excentricité, s'en explique ainsi dans un huitain :

Lecture faite brèvement
De ce métrique effleurement,
Si d'impolitesse on m'accuse,
J'opposerai, pour mon excuse,
Qu'aux francs et bons, simple, j'escris,
Laissant des beaux termes le prix,
Et des élégances nouvelles
Aux escrivains à demoiselles.

Decacrostichis ex trecentis denis anagrammatibus prorsus puris pro pura prorsus in conceptu Deipara, a Joan. Bap. Agnensi... Moguntiæ, 1664, in-12.

Musæ brabantinæ, seu centum anagrammata ex uno S. S. D. N. Alexandri papæ auspicato nomine educta. Mechliniæ, Gisb. Lintsius, 1666.

C'est le coup d'essai anagrammatique d'un dominicain de Bruxelles, André de Solre, né à Lessines, en Hainaut, vers 1635, et l'une des gloires de ce genre baroque. Nous signalerons bientôt, du même personnage, une autre production bien autrement phénoménale.

Anagramme sur M. de Loménie de Brienne, évêque de Coutances, par Guillaume Ybert. (1668.)

Discours sur l'anagramme, contenant de curieuses recherches sur ce sujet, avec l'explication de quatre anagrammes et des figures présentées à MM. les consuls d'Arles, par Séguin. Arles, 1677, in-4°.

Anagrammes sur le sacré nom de S. M. très chrétienne Louis-le-Grand, roi de France et de Navarre. 1678.

Ludovici Magni, Galliarum regis, elucubratio anagrammatica, a F. Gasparo Laugier, Minimorum alumno (cum symbolis heroicis). Aquis-Sextiis, Marchy, 1679, in-4°.

Recueil d'anagrammes de J. Douet, sur le nom de Louis XIV, publié par le sieur du Mesnil. In-4°.

C'est le n° 24,538 de la Bibliothèque historique de la France. — Les œuvres anagrammatiques de J. Douet ont déjà obtenu trois mentions dans cette bibliographie spéciale. — « Le recueil des anagrammes de ce dernier, dit M. Monmerqué dans son édition des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, est à la bibliothèque de l'Arsenal (belles-lettres françaises, 11783, in-f°).... La première pièce du volume a pour titre : *Une Centurie d'anagrammes*.... Le volume renferme un grand nombre de pièces du même genre. C'est une singularité qui est peut-être unique. »

Sancta familia, seu chronicum M. DC. XC. anagrammatum, super ly Salvator, Genitrix, Josephus vel Joseph, concinne fabricatum, et in tres libros divisum, genitæ in terris hujus Tryadis, Turcarum victricis, acta heroica, ex quatuor evangelistis, cum explanationibus sanctorum PP. nec non chronicis, ex sacra scriptura verbo tenus desumptis, ac cuilibet Verbi incarnati anno applicatis, adjunctis que locorum et temporum circumstantiis, piisque iconibus, serieque (ratione chronici) summorum Pontificum, juxta

bullarium romanum, expressa emblematice, dilucideque comprehendens. Authore R. P. F. Andrea de Solre, S. ordinis FF. Prædicatorum conventus Bruxelliensis filio. Antuerpiæ, typis Henrici van Dunwalt, 1686, cum gratia et privilegio, in-8° de 8 feuillets non cotés et de 879 p.

Ce livre, que je trouve mentionné, sous le n° 147, dans le catalogue du bibliophile Jacob, et qui a été cité aussi par M. Chalon, « est peut-être, dit ce dernier, le plus épouvantable casse-tête qu'ait enfanté la patience monacale. Figurez-vous les lettres qui composent ces trois mots : *Salvator, Genitrix, Joseph*, retournées de 1690 manières et donnant toujours un sens; puis, chacun de ces anagrammes accompagné d'un chronogramme présentant le chiffre des années, depuis 1 jusqu'à 1690 (1), et d'une explication ou paraphrase en vers latins qui parfois forment eux-mêmes des acrostiches doubles, triples, quadruples, des labyrinthes, des tirades de cent vers dont tous les mots commencent par la même lettre, enfin la réunion de toutes les difficultés les plus bizarres qu'on trouve dans les amusements philologiques de Gabriel Peignot, et de tout cela pendant 879 pages d'une impression compacte et menue ! C'est en vérité de quoi effrayer l'imagination. »

Carmelo-Parnassus in Xenium oblatus eminentissimo et reverendissimo D. Joanni Gualterio Slusio Leodiensi, utriusque signaturæ referendario sub Alexandro VII, brevium officiali sub Clemente IX et X ac Innocentio XI...; per P. F. Hermannum a

(1) Ici et quelques lignes plus haut, M. Chalon écrit 1670. Ce doit être une erreur. Dans sa notice comme dans le catalogue cité, le titre du volume annonce 1690 anagrammes.

S. Barbara, Carmelitam discalceatum Leodiensem. Leodii, apud Arnoldum Bronckart, e regione sororum de Hasques, 1687, superiorum permissu; in-4° de 3 feuillets non cotés et de 49 pages, plus un tableau plié.

Le P. Hermann a fait là une plaquette qui peut, sans trop de désavantage, supporter la comparaison avec le gros volume d'André de Solre. Son œuvre n'est pas riche seulement d'anagrammes (sur les mots *Joannes, Gualtarius, Slusius, cardinalis*); on y trouve aussi des acrostiches, des pièces figurées, des vers lettrisés, un labyrinthe, etc., sur lesquels je pourrai revenir dans la suite de cet ouvrage.

Anagrammes et vers en l'honneur du roi, prédictifs de ce qui est arrivé dans ses glorieuses campagnes, et encore en l'honneur de la reine, de Monseigneur et de Madame la Dauphine. S. l. n. d., in-f°.

Au roi, anagramme sur son nom, au sujet de la nouvelle que S. M. reçut, la veille des Rois, de l'arrivée du roi d'Angleterre en France. (Par Chopin.) S. l. n. d., in-4°.

Au roi, anagramme sur son nom, qui pronostique le succès de ses justes entreprises pour l'humiliation de ses ennemis et le rétablissement du roi d'Angleterre. (Par Chopin.) S. l. n. d., in-4°.

Jubilus eucharisticus cœlestis Sion, seu sexcenta anagrammata ex programmate : EUCHARISTIA, *erecta; et ad majus fomentum et augmentum devotionis erga venerabile altaris sacramentum, versibus explicata, elogiis illustrata, piisque affectibus exornata. Opusculum curiosum, non solum poesæos amatoribus, sed et concionatoribus, parochis et religiosis materiam suppeditans ad amplificandas laudes ejusdem sacramenti. Authore R. F. Joanne Weinckens benedictino congregationis Bursfeldensis professo in*

Sohgenaadt. Noribergæ, sumpt. Joannis Christophori Lochneri, bibliopolæ; Typis Georg. Christophori Lochneri, 1709, in-8° de 20 p. non numérotées et de 232 p.

« L'auteur a dépassé les promesses de son titre. Ce n'est pas de 600, mais bien de 625 manières différentes qu'il a retourné les onze lettres du mot *Eucharistia*. Chacune de ces anagrammes est suivie d'une explication ou commentaire en deux, trois ou quatre distiques. » (R. Chalon.)

Metamorphosis Angelica Mariana in ter mille figuras transformata qVaM brVgIs eXhIbVIt IVLeVs De Cesar XI aVgVstI. Petit in-8°, de 6,100 et 2 p.

Je cite encore M. Chalon : « Voici qui est vraiment prodigieux, dit-il.... Les lettres qui composent cette phrase : *Ave Maria gratia plena*, *Dominus tecum*, anagrammatisées, retournées de 3,300 manières différentes, présentant toujours un sens applicable à Marie ! Chaque page contient trente et une anagrammes, en trente et une lignes, dont les premières lettres forment, en acrostiche, la phrase anagrammatisée : *Ave Maria*, etc.

« Cette anagramme monstre est l'ouvrage d'un Dom Luc de Vriese, abbé des Dunes, à Bruges. Elle fut publiée dans cette ville, en 1711, par un médecin, nommé Pierre Smidts, qui fit hommage du livre à l'abbé, son auteur. »

On lit dans la dédicace, que le manuscrit étant tombé entre les mains du bon docteur, celui-ci le fit imprimer pour le sauver des mittes et des blattes.

Lettres sur des anagrammes tirées du nom de M. le garde des sceaux (*d'Argenson*). Paris, 1718, in-8°.

Sur l'anagramme du roi Louis quinze, Sol qui venis, ode; par l'abbé Desbaratz, curé de la ville de Pau. Pau, 1722, in-4° de 4 p.

* *Anecdotes pour servir à l'histoire secrète des* Ebugors. A Medoso, l'an de l'ère des Ebugors, 3333 (Hollande, 1733), in-12.

Medoso est l'anagramme de ***Sodôme***, etc. — On voit quel est, dans cet écrit, le rôle attribué à l'anagramme.

Tropheum amoris, sive jubilus gaudii... par F. Engelbertum Lenaerts, ordinis F. F. minor. Recoll... Lovanii, 1739, in-4° de 66 p.

J'indiquerai plus complétement cette plaquette au chapitre des chronogrammes. Je ne la mentionne ici que pour signaler qu'elle se termine par les litanies de la Vierge, ***litaniæ Lauretanæ***, anagrammatisées.

Vox læta acclamans, amans; ac devota vota... 1743, in-4° de 10 p.

Autre pièce à citer plus spécialement, en parlant des ***Échos***. Elle abonde aussi en anagrammes et en chronogrammes.

Epicinia poetica... domino Josepho Anselmo Werbrouck..., nunc novis pontificiis regiis que officiis XIV Antverpiensium episcopo... Antverpiæ, typis Ant. Josephi Du Caju, 1746, in-4° de 24 p.

Congratulation poétique et anagrammatique des moines de Sainte-Croix à Hoboken, à l'adresse de Joseph

Werbrouck, passant de l'évêché de Ruremonde à celui d'Anvers. (Voir *Nugæ difficiles*, par M. Chalon.)

Chronica quædam et carmina a studiosa juventute in gymnasio S. Trinitatis Lovanii, diversis temporibus exposita. Lovanii, typis academicis, 1774, in-4° de 28 p.

Anagrammes et chronogrammes ; mais, d'après M. Chalon, tout cela est bien faible auprès des grands chefs-d'œuvre du XVIIe siècle. Tout cela, d'ailleurs, en 1771, était quelque peu de l'anachronisme.

Au fils ainé de l'Église Louis XVI... Sans titre, sans lieu ni date (1774), in-f° plano.

C'est une anagramme à l'occasion de l'avénement du nouveau roi.

Pax victrix, mutua fides, una libertas, Ludovicus decimus sextus. Sans titre, s. l. n. d., in-f° plano.

Autre anagramme sur le même sujet.

Applausus metricus..... congratulatorius..... domino Felici-Guilielmo Brenart..., XVII Brugiensium episcopo... Brugis (1777), in-4° de 18 p.

Toujours des anagrammes, mais accompagnées d'acrostiches et surtout de chronogrammes, ainsi qu'on le verra dans un autre chapitre.

Anagramméana, poëme en huit chants, par l'anagramme d'Archet, ouvrier maçon, l'un des trente associés à l'abonnement d'un

journal littéraire. XCVe édition, revue, corrigée et augmentée. A Anagrammatopolis, l'an XIV de l'ère anagrammatique (Valenciennes, Prignet, 1821), in-16 de 58 p.

L'anagramme d'*archet* est Gabriel-Antoine *Hécart*, qui a dédié son œuvre à son ami *Olery* (LE ROY). Le poëme n'a été tiré qu'à 50 exemplaires. « C'est une ineptie, dit l'auteur, mais qui m'a fait passer des moments agréables. Cet opuscule a excité l'hilarité des gens d'esprit et des sots; ce qui me fait croire qu'il se serait vendu, si je l'avais mis en vente. » (*Sirventois et sottes chansons couronnées à Valenciennes;* 1827, in-4°.)

A l'occasion de ce petit volume, M. L. Lalanne s'est exprimé ainsi : « Malgré l'épigraphe : *Quis ridere cupit?* il est impossible d'éprouver autre chose que le plus profond ennui en jetant les yeux sur ces douze cents vers qui renferment chacun une anagramme. L'auteur commence ainsi :

> Lecteur, il *sied* que je vous *dise*
> Que le *sbire* fera la *brise*;
> Que le *dupeur* est sans *pudeur*;
> Qu'on peut *maculer* sans *clameur*....., etc.

« Le dernier vers est :

> Moi, je vais *poser* mon *repos*. »

Hécart a écrit sur un des exemplaires : « *L'anagramme est une des plus grandes inepties de l'esprit humain; il faut être sot pour s'en amuser et pis que sot pour en faire* (Richelet, édit. de 1759). — Je souscris à ce jugement, pourtant je reconnais qu'il existe des anagrammes telle-

ment justes qu'elles feraient pardonner le genre : *Bélitre*, LIBERTÉ ; — *Benoist*, BIEN SOT. »

« Ce dernier trait, — C'est M. Dinaux qui parle, — ne prouve pas pour le cœur de l'écrivain qui l'a décoché. Nous ne savons s'il eut à se plaindre de la liberté, mais certainement il n'eut qu'à se louer de M. Benoist. Il faut savoir que ce monsieur était maire de Valenciennes lorsque M. Hécart remplissait, fort à son aise, la place de secrétaire de la mairie. Jamais M. Benoist ne songea à lui donner un successeur plus habile ou plus exact ; si c'est là être *bien sot*, ce n'était pas à l'auteur de l'*Anagramméana* à le dire. »

Anagrapheana, sive bibliographiæ peculiaris librorum anadictorum, iisque affinium prodromus, a J. G. Phitakaer (*Hécart*). Valentianis, 1821, in-12.

Je ne connais cette publication que par la mention qui en a été faite, en 1858, dans le *Bulletin du Bouquiniste*, sous le nº 5,061.

Au compte d'Hécart, il paraît qu'il convient d'ajouter encore :

Dictionnaire anagrammatique, contenant les mots français qui présentent d'autres mots en plaçant différemment les lettres, etc. 5e édition, revue, corrigée et augmentée. In-8º de 272 p. (Manuscrit.)

Cette indication est puisée au Catalogue des livres de M. de Cayrol (1861), sous le nº 3,201, ainsi que cette note qui s'y rattache : « L'indication de 5e édition est sans nul doute une plaisanterie de l'auteur, car ce livre

ne paraît pas avoir été imprimé. Je présume qu'il est d'Hécart, de Valenciennes, d'après une note qui se trouve au bas de la première page du manuscrit. » (L. Potier.)

Sublimes anagrammes de Leurs Majestés Hugues Capet, Philippe-Auguste, saint Louis, etc., et de tous Messeigneurs les princes et princesses de l'auguste maison de France. Paris, imp. de Mervel, in-8° de 3/4 de feuille.

Indication du *Journal de la librairie*, 1835, n° 6,207. Les anagrammes sont en latin, et elles ont pour auteur « M. Jacquinot, âgé de 74 ans, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine, n° 131. »

Poésies fugitives, ou fac-simile de personnes recommandables du Dép. de la Dordogne; par Maximilien Raoul. Périgueux, imp. Faure, 1841, in-8° de 20 p.

La plupart des pièces sont anagrammatiques. *Maximilien Raoul* est un pseudonyme qui sert de voile à M. Ch.-M. Letellier.

Histoire de l'anagramme, principalement en France, Rouen, imp. Nicétas Périaux, gr. in-8° de 21 p.

Extrait, à vingt exemplaires, de la *Revue de Rouen*, septembre et octobre 1841. C'est une ébauche, qu'alors je ne prévoyais pas devoir quelque peu compléter plus tard.

Amusements de famille. Recueil de jeux d'esprit, problèmes, anagrammes, énigmes, paralogogriphes, charades, etc. *Souvenir*

d'un père à ses enfants, par L. C. D. (*L. Lecomte-Délerue.*) Roubaix, imp. Reboux, 1857, in-8° de 12 et 91 p., imprimé sur le recto seulement.

J'ai dû me borner à enregistrer ici les écrits appartenant le plus directement à l'anagramme, c'est-à-dire aux écrits dont elle forme la partie essentielle du texte, ceux qui se sont placés, pour ainsi dire, sous sa sauvegarde en inscrivant son nom dans leur titre, ou bien encore ceux qui ont été consacrés à mettre en lumière ses procédés et son histoire. Vouloir élargir ce cercle, c'eût été prétendre à l'absurde ou à l'impossible. Pourtant, dans cette masse profonde d'autres écrits auxquels l'anagramme s'est imposée, il en est quelques-uns où elle joue un rôle plus qu'ordinaire, et il y a également d'autres écrivains que ceux dont j'ai indiqué les œuvres anagrammatiques, qui se sont distingués dans l'art de faire parler, avec plus ou moins d'à-propos, les lettres transposées.

Il y aurait peu de justice, par exemple, à passer complétement sous silence Boistel, sieur de Gaubertin, et son *Histoire trâgique de Circé...., ensemble l'heureuse alliance du cavalier victorieux et de la belle Adrastee* (1), publication dans laquelle l'anagramme occupe une place passablement distinguée.

Le Normand Antoine Laugeois ne mériterait-il pas aussi une mention honorable, lui qui, « tout en faisant des vers latins, comme dit M. Louis du Bois, consacrait ses élucubrations à faire des anagrammes? »

(1) Ces deux pièces (réunies) regardent la mort du maréchal d'Ancre et de sa femme.

Au reste, un autre Normand me semblerait devoir obtenir le pas sur celui-ci : c'est Hilaire de Morel, l'auteur de la *Relation véritable des cérémonies observées par les habitans de Constances* (Coutances) *à l'entrée de monseigneur l'évesque dudit lieu;* 1647, in-4°. Ce grave magistrat fut un des plus fervents suppôts de l'anagramme. Il le dit lui-même; vers 1620, *il s'estoit beaucoup estudié à cest exercice*, et, sans croire absolument à l'infaillibilité de l'onomatomancie, il ne lui refusait pas, cependant, toute confiance. « Je sçais bien, dit-il, qu'il ne faut pas adjouster créance, comme font quelques cabalistes, à ces transpositions...; mais aussi je ne les veux pas entièrement rejeter, sçachant bien qu'elles peuvent quelquefois être prophétiques... Et j'y voudrois plustôt apporter de la créance qu'aux talismans dont parle Gaffarel, dans son livre des *Curiositez inouïes*, sur la sculpture talismanique des Persans, horoscope des patriarches et l'escriture des estoiles : quoyque néantmoins je n'adjoute pas plus de foy à toutes ces recherches, qu'autant que l'Église catholique, apostolique et romaine le permet à ses nourrissons... » — En 1647, Hilaire de Morel touchait à l'âge du repos. Toutefois, invité par ses compatriotes, le diacre Poisson et le professeur de Caen, à payer son tribut d'invention en l'honneur de Claude Auvry, à l'occasion de son entrée à Coutances, il se remit à l'œuvre et fit sortir de son cerveau et du nom du prélat, également torturés, une quarantaine d'anagrammes qui eurent l'insigne honneur d'être un des principaux ornements de la cérémonie, et qui reparurent ensuite dans sa *Relation*, en compagnie de quelques autres, inspirées par son nom personnel, ou bien encore par celui du même prélat.

Comme on le voit, l'anagrammatiste bas-normand se posait comme un digne émule de ceux dont je *cataloguais* les œuvres il n'y a qu'un instant.

Qu'était-il, cependant, en comparaison du P. Pierre de Saint-Louis ?

« Le P. de Saint-Louis, religieux carme, auteur du ridicule *poëme de la Madeleine*, était, dit Gabriel Peignot, l'un des plus grands faiseurs d'anagrammes. Il avait anagrammatisé les noms de tous les papes, des empereurs, des rois de France, des généraux de son ordre et de presque tous les saints. Il croyait bonnement que la déstinée des hommes était marquée dans leurs noms. » Il est juste d'ajouter que la réalisation de la prophétie cachée sous les lettres de son propre nom contribua à l'entretenir dans cette voie. Il s'appelait Barthélemy et il avait le prénom de Louis, le tout latinisé ainsi : *Ludovicus Barthelemæus*, d'où il avait tiré, non sans quelques licences : CARMELO SE DEVOVET, et encore : IL EST DU CARMEL. Or, un amour malheureux le décida à se faire carme. Pouvait-il, après cela, douter de l'infaillibilité de l'anagramme ?

Je ne fais pas à François Malherbe l'injure de le ranger dans cette catégorie. Toujours est-il, cependant, qu'il eut aussi la fantaisie de sacrifier à la manie du jour. C'est un détail biographique que je crois devoir consacrer ici, parce qu'il est peu connu.

Racan et Malherbe s'entretenaient de leurs amours, c'est-à-dire du dessein qu'ils avaient de choisir quelque dame de mérite et de qualité pour être le sujet de leurs vers. Malherbe nomma Mme de Rambouillet, et Racan Mme de Thermes. Par malheur elles s'appelaient toutes deux Catherine. On convint de chercher, sur ce nom,

des anagrammes qui eussent assez de douceur pour entrer dans des vers. Les deux amis y consacrèrent l'après-dînée, avec une véritable patience d'amoureux. Cette occupation était, il est juste de le dire, bien suffisante pour Malherbe, qui avait alors soixante-dix ans et était si glacé que, « numérotant, dit Bayle, ses bas par les lettres de l'alphabet, de peur de n'en pas mettre également à chaque jambe, il avoua un jour qu'il en avoit jusqu'à l'L. »

Malherbe et Racan ne sont pas les seuls hommes de valeur qui sacrifièrent à l'anagramme. Parmi beaucoup d'autres (1), je citerai Étienne Pasquier. C'est dans une lettre adressée à Tabourot qu'il mentionne ses exploits en ce genre; puis il ajoute : « J'avois oublié de vous faire part de l'anagramme de *ruiner* et *réunir*, que je fis en la congratulation de la paix de l'an 1570, que j'adressai au roi Charles, pour monstrer combien les guerres civiles estoient détestables, et que ce n'estoit toujours que ruine, voire en réunissant les villes qui, follement, s'estoient distraites de son obéissance ».

Au reste, son œuvre anagrammatique la plus curieuse est peut être celle qu'il annonce ainsi :

« Je ne douteray, dit-il, de vous faire part d'une gayeté que je fis autrefois sur le nom, tantost de Remy Belleau tantost de Remy de Belleau..., faisant ores un rebus, ores divers anagrammes de son nom. »

Lorsque mon Belleau nasquit,
Toute la troupe céleste,

(1) Je pourrais mentionner encore Antoine de Baïf, qui, outre des acrostiches, a rimé un certain nombre d'anagrammes.

Pour solemniser sa feste,
Vers Hélicon se rendit.
Là fut chanté à l'envy,
Un sol, un fa, un *ré, mi;*
Là fut fait maint et maint tour
Gaillardement à l'entour
De cette saincte *bell'eau.*
Pour cela fut ordonné
Que cest enfant nouveau né
Seroit dit *Remi Belleau.*
Les dieux ayant baptisé
L'enfant de ceste eau sacrée,
Dont ce grand poéte Ascrée
Fut en la Grèce arrousé,
Eux tous, d'un commun concours,
Voulurent sonder son cours,
Et quel estoit le butin
Que lui forgeoit son destin.
Adonc, dit l'un du troupeau,
Je vois que, dès son enfance,
Par éternelle ordonnance,
Cest enfant *mire le beau.*
C'est peu d'avoir tout le cours
De l'univers dans sa teste,
Si on ne le manifeste
Par élabourés discours.
Qu'est-ce, respondit l'un d'eux,
De voltiger jusqu'aux cieux,
D'approfondir chacun art,
Si à tous tu n'en fais part?
Pour le bannir du tombeau,
Il faut qu'en prose ou en rime
Ce beau, ce bon il exprime,
Il faut qu'il *rime le beau.*
Cest arrest estant donné,
L'on fit d'une mesme estofe

Un poéte et philosophe,
Puis soudain fut estrené
Des grâces qui, à grands pas,
S'estoient lancées là-bas.
D'elles fut l'enfant lavé,
D'elles *de miel abreuvé.*
Puisque (font-elles) du ciel
Tant de bien en toy confiue,
Il faut que de par nous flue
De ta bouche *le beau miel*...
Ainsy, mon gentil Belleau,
D'ignorance le fléau,
S'est façonné un renom
Sur le moule de son nom...

Si, pendant longtemps, l'anagramme a fait tourner même les meilleures têtes, si elle a joui d'une vogue soutenue et prolongée sans rencontrer un adversaire, il vint un moment, toutefois, où la réaction commença à s'opérer contre elle. Prose et vers, latin et français se coalisèrent pour la dépouiller de sa vieille auréole.

Ménage écrivit que rien ne pouvait mieux aller à l'adresse des anagrammatistes que le *Turpe est difficiles habere nugas et stultus labor est ineptiarum,* de Martial.

« L'anagramme, ajouta Richelet, est une des plus grandes inepties de l'esprit humain : il faut être sot pour s'en amuser, et pis que sot pour en faire. »

Adrien Valois, de son côté, fulmina l'épigramme suivante :

Quicumque nervis ingenī parùm fisus,
Doctum que carmen facere desesperans,
Evisceratis verba quærit in verbis,
Anagramma versu claudat ut salebroso,

Laboriosis occupatus in nugis,
Non hic meretur usquequaque damnari;
Nam se ipse noscit, et vetus probat verbum :
Citharædus esse qui nequit, sit aulædus;
Anagrammatista, qui poeta non sperat.

C'est, comme on le voit, l'équivalent du célèbre vers :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Le poëte Colletet mit un peu plus de verdeur dans sa boutade (1) :

J'aime mieux, sans comparaison,
Ménage, tirer à la rame,
Que d'aller chercher la raison
Dans les replis d'une anagramme.
Cet exercice monacal
Ne trouve son point vertical
Que dans une tête blessée;
Et, sur Parnasse, nous tenons
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.....

Il y eut, toutefois, quelque chose de plus funeste à l'anagramme que ces rudes attaques : ce fut le progrès de la raison; ce fut encore, pour les anagrammes versifiées, le progrès de la véritable poésie. Aussi vit-on les rangs des *renverseurs de noms* s'éclaircir progressivement et de plus en plus.

(1) On a prétendu que la mauvaise humeur de Colletet contre les anagrammes avait pour cause principale celle qui fut trouvée sur son nom : *Jean-Claude Colletet*, — IL A LA TÊTE D'UN COCU.

Cependant, de nos jours, ainsi qu'on a déjà pu le remarquer plus haut, il y a encore des anagrammatistes. Le moins connu n'est certainement pas le singulier M. Madrolle ou de Madrolle. On trouve un certain nombre d'anagrammes dans ses brochures; mais, il faut le dire, en général elles ne visent guère à l'éloge. MM. Victor Hugo, Émile de Girardin, d'Alton-Shée, par exemple, y sont fort maltraités. Je ne rapporterai que l'anagramme du nom de ce dernier : *athée désolé*. Mais, pour récompense, M. Madrolle s'est fait donner vertement sur les doigts par l'éditeur Coulon-Pineau, dans une note de *la France mystique* de M. Erdan (1857), et, de plus, pour compléter la leçon, le même éditeur a retourné contre le même anagrammatiste l'arme de l'anagramme. En même temps qu'il donnait un contre-poids aux anagrammes blessantes pour M. de Girardin, en faisant sortir de son nom : *génie dirigean (t)*, il évoquait celle-ci du nom de M. Madrolle ou de Madrolle : *mâle drôle*, *drôle de mâle*.

En 1860, on semble même revenir à l'anagramme. — Écoutez le *Figaro* du 6 mai : « Lorsque Paris se chausse d'une manie ou se coiffe d'une toquade, il en devient idiot. On se rappelle les ravages produits par la potichomanie. C'est l'anagrammomanie qui sévit à cette heure. Depuis qu'un amateur d'anagrammes a découvert que les voyelles et les consonnes formant le nom du général de Lamoricière se prêtent à une foule de combinaisons, c'est à qui décomposera les noms de ses amis, de ses voisins et des personnes de sa connaissance.... » A propos du général de Lamoricière, ajoutons que l'on a fait, avec son nom, autre chose que des anagrammes; témoin la chanson : *la Rupture amou-*

reuse entre Maurice et Jeannette, dont le refrain se termine par ce vers : « Qu'as-tu fait là, Maurice, hier? »

Mais, pour en revenir aux anagrammes, si l'on s'est remis à en fabriquer en 1860, on ne les a pas propagées par la voie de la presse.

Quoi qu'il en soit, comme si leur dernière heure n'était pas sonnée, l'importation de Daurat avait encore à se produire sous une autre forme.

Il était réservé à notre siècle de lui faire jouer ce nouveau rôle, et c'est, je crois, par le *Charivari* que l'œuvre s'est accomplie. Le facétieux journal qui, pendant quelques années, a pris plaisir à ressusciter énigmes, charades et logogriphes ne s'est pas contenté de ces trois formes traditionnelles, pour exercer l'esprit de ses lecteurs. En même temps et dans le même but, il a eu recours à l'anagramme, à laquelle il a donné le caractère d'un problème à résoudre.

Je ne citerai ici que l'exemple suivant :

> Sur quatre pieds, je suis sur un cochon;
> En les décomposant, je coule sous un pont.
> Sur la rime, lecteur, ne me cherche pas noise;
> Je fais des vers comme en revenant de Pontoise.

Le mot aux quatre pieds est *soie*, que l'opération anagrammatique métamorphose en la rivière d'*Oise*. Comme on le voit, les anagrammes du *Charivari* constituent une variante du logogriphe. Dans un autre chapitre, il en sera produit divers *specimen*. Ici, je n'ai qu'un mot à ajouter : c'est que le nouveau rôle de l'anagramme commençant à une époque où les *devinades* elles-mêmes

inclinaient à la baisse, il n'y avait guère d'apparence qu'il ferait beaucoup de bruit par le monde.

NOTA. Selon quelques écrivains, diviser un ou plusieurs mots, sans intervertir l'ordre des lettres, puis grouper ces fragments pour en obtenir un nouveau sens, c'est encore faire de l'anagramme. Ainsi Tabourot indique comme telle cette *division* du nom de *Loyse de Savoye* : LOY SE DÉSAVOYE. Mais l'étymologie du mot exclut cette attribution.

Cet autre mode de décomposition des mots est fort ancien.

Alexandre, déjà décidé à lever le siége de Tyr, voit en songe un satyre (*saturos*) bondir autour de lui. Il consulte ses devins, et ceux-ci trouvent dans le mot, coupé en deux, *Sa Turos*, qu'ils traduisent ainsi : Tyr est à toi. Le lendemain cette interprétation était réalisée.

Prêt à livrer bataille, Constantin, fils d'Héraclius, songe qu'il prend le chemin de Thessalonique, en Macédoine. Son rêve est interprété au moyen d'une double coupure du nom de cette ville : *Thès allò niken* (laisse à un autre la victoire). Malgré cet avertissement, Constantin engage le combat, et il est vaincu.

Ces deux historiettes peuvent, sans beaucoup d'inconvénient, être considérées comme apocryphes; au moins servent-elles à constater l'antiquité du procédé qui fait l'objet de cette note.

Voici, — mais avec addition d'un mot, — une coupure du même genre pour notre époque :

Beuchot avait donné une excellente édition annotée des œuvres de Voltaire. M. Furne, libraire, rééditant à son tour les mêmes œuvres, et pensant que des notes

ne constituaient pas une propriété, joignit celles de Beuchot à sa nouvelle édition. De là, procès..., et, dans la salle des Pas-Perdus, le plaignant lance cette boutade à son adversaire : *Fur ne es* ?

Cela prouve que Beuchot n'était pas d'humeur endurante; quant à M. Furne, dont la bonne foi était hors de doute, il fut le premier à rire de la malicieuse saillie.

VERS ANNEXÉS; VERS ENCHAINÉS; VERS ENTRELACÉS; VERS FRATRISÉS OU FRATERNISÉS

Ces différents vers appartiennent à la même catégorie, et ne diffèrent entre eux que par des nuances fort légères.

I. — « Rithme annexe, dit Pierre Fabri (1), se faict quand du terme dernier de la ligne l'on reprend ou du commencement, ou de la fin, ou le tout, avec addition d'autres sillabes, pour changer terme et signification, ou auculnement différer. »

Cette définition est fort embrouillée; mais l'*exemple* suivant aidera à la faire comprendre :

Ainsy se faict rithme annexée,
Annexant vers à autre vers,
Vérifiée et composée,
Composant tels mots ou divers,
Diversement mis et repris,
Reprenant la sillabe entière,
Entièrement des vers compris,
Comprinse droict vers la dernière,
Dernier vers ou diction,
Dictée ou vers la fin changée,
Changeant en variation,
Variablement arrangée.

(1) *Le grand et vray art de plaine rhétorique;* Paris, 1544, in-4°.

II. — C'est encore Fabri qui parle : « Quand le terme équivoque termine une ligne et icelui terme équivoquement pris recommence la prochaine ligne, est appelée ceste manière de rithmer rithme enchainée, et doit estre le dit terme de deux sillabes du moins. Exemple :

Contre le froid, la gelée et la rime (le rhume),
Rithme ne sert, non faict texte ne comme,
Comme l'on voit, le froid croist ore à prime,
A prime sault le soleil de son somme,
Somme il convient faire bon feu en somme,
Somme de bois et gros chouquet en busche,
Embusche nayt sur Seine ne sur Somme,
S'homme les sçait qu'on ne les desembusche. »

Le même Aristarque nous enseigne qu'on peut encore faire *enchaisneure de monosillabes équivoques*, *comme cy :*

Ainsi se font enchaisnés vers,
Vers vifs engins, comme je sens,
Sens ont comment anges bien clers,
Clers et luisans....., etc.

III. — « Rithme entrelassée, continue-t-il, se fait quand on reprend les dernières sillabes ou partie du terme polisillabe de la fin, pour recommencer la prochaine ligne ensuivant, et est nécessaire que ce que l'on reprend soit d'autre signification au commencement qu'il n'estoit en la fin de la ligne. Et nota que la ligne ne se doit point terminer par un monosillabe, car ce seroit enchaisneure... Et coignoist-on la différence de rithme entrelassée et de annexe, car entrelasse reprend une ou plusieurs sillabes du terme dernier, sans rien adjouter et de ce recommence sa ligne en différente

signification; et annexe avec sa reprise fait addition de aultres sillabes, pour composer nouveau terme et aucunes fois sans grant différence de signification. »

Voici un des exemples qui viennent à l'appui de ce texte :

> Cil qui veut paix et amour maintenir,
> Tenir doibt foy et à nully contendre,
> Tendre à pitié pour à tous subvenir,
> Venir au point sans créature offendre,
> Fendre son cueur, par raison entreprendre,
> Prendre pour fin que mourir conviendra,
> Viendra le temps qu'à mort faut condescendre,
> Cendre serons et nul n'en reviendra.

IV. — Ici nous laissons Fabri pour donner la parole à Charles Fontaine : « La rime fratrisée, dit-il dans son *Art poétique*, est nommée celle en laquelle les vers fraternisent de telle manière que le dernier mot du carme précédent est répété en entier au commencement du mètre suivant, soit en équivoque ou autrement. »

Comme on le voit, les vers fratrisés ou fraternisés de Charles Fontaine sont absolument la même chose que les vers enchaînés de Pierre Fabri. Ces deux écrivains ne diffèrent qu'en ce que celui-ci n'admet pas que *le dernier mot du carme précédent soit répété au commencement du mètre suivant*, autrement qu'en équivoque. Selon lui, si l'équivoque n'a pas lieu, si c'est une simple répétition du même mot qui relie ensemble les deux *lignes*, il n'y a plus de vers enchaînés (ou fraternisés); il y a anadiplosis ou gradation, et les vers reposant sur cette figure *ou couleur de rhétorique* constituent un genre distinct. (Voyez *vers gradués*.)

En rapprochant les uns des autres les vers fraternisés ou enchaînés, les vers entrelacés et les vers annexés, on n'aperçoit pas une différence telle que leur classification en trois genres paraisse suffisamment justifiée. On verra bientôt, en outre, qu'il était d'autant moins utile d'établir une distinction entre eux que les poëtes les ont souvent confondus pêle-mêle dans le même cadre. A quoi bon, d'ailleurs, tant de *méthode* pour une sorte de poésie qu'on aurait fort bien pu ne pas détacher des vers équivoqués ? Pour ce qui me concerne, je les désignerai tous indistinctement, dans la suite de ce chapitre, sous le nom de vers fraternisés. C'est la qualification qui paraît leur avoir été le plus généralement conservée depuis longtemps; comme, avant le XVI[e] siècle, c'était sous celle de *Taille de rime à queue simple* qu'ils étaient connus dans le monde littéraire. « L'auteur de l'art poétique qui fut du temps de Louis XI, dit Étienne Pasquier, appeloit taille de rime à queue simple, quand la queue du vers précédent estoit semblable en voix au commencement de l'autre suivant, et divers de signification. »

On a prétendu que cette sorte de vers avait pour point de départ les anciennes pièces de poésie que l'on nommait fatras et dans lesquelles un vers était souvent répété; mais cette filiation me paraît fort contestable, et je les considère comme descendant, en ligne directe, de l'*anadiplosis* des anciens, *figure qui se fait lorsqu'une proposition commence par le même mot qui finit la proposition précédente*; comme dans Virgile :

. . . . . . Sit Tyterus Orpheus,
Orpheus in sylvis . . . .
Addit se sociam timidis que supervenit Ægle,
Ægle Naïadum pulcherrima. . . . .

Virgile, comme tous les bons poëtes, s'était bien gardé d'abuser de l'*anadiplosis*. Au IV[e] siècle, Ausone, dans ses *Technopægnia*, ou jeux artificiels, s'imagina de l'employer systématiquement, de vers en vers, dans un petit poëme que je ne puis me dispenser de reproduire :

Res hominum fragiles alit, et regit, et perimit fors;
Fors dubia, æternumque labens, quam blanda fovet spes;
Spes nullo finita ævo, cui terminus est mors;
Mors avida, infernā mergit caligine quam nox;
Nox obitura vicem remeaverit aurea cùm lux;
Lux dono concessa deûm, cui prævius est Sol;
Sol, cui nec furto Veneris latet armipotens Mars;
Mars nullo de patre satus, quem Tressia colit gens;
Gens infrena virûm, quibus in scelus omne ruit fas;
Fas hominem mactare sacris ferus iste loci mos;
Mos ferus audacis populi quem nulla tenet lex;
Lex naturali quam condidit imperio jus;
Jus genitum pietate hominum, jus certa Dei mens;
Mens quæ cœlesti sensu rigat emeritum cor;
Cor vegetum mundi instar habens, animæ vigor ac vis;
Vis tamen hìc nulla est, verum est locus et nihilires.

Voilà bien les vers fraternisés. Là, en effet, *le dernier mot du carme précédent est répété au commencement du mètre suivant*. A Ausone donc l'*honneur* de l'invention. Mais Ausone ne reproduisait pas *en équivoque* les mots de la fin de ses vers. Cette aggravation fut l'œuvre des versificateurs français, qui entreprirent de vulgariser sa *fantaisie*.

La poésie française, à son origine, ne fournit aucun exemple de vers systématiquement fraternisés. Elle avait assez, dans ses premiers temps, de lutter contre

les entraves d'une langue, pour ainsi dire, à l'état de formation, et il fallut des siècles pour en venir à la pensée de relier par un mot semblable, ou au moins équivalent, la fin d'un vers avec le commencement d'un autre. Les pièces de vers fraternisés n'eurent même cours que lorsque la voie leur eut été préparée par les chansons à strophes fraternisées, c'est-à-dire dans lesquelles l'*anadiplosis* ne se donnait carrière que de couplet à couplet (1). Ces chansons étaient en faveur dans le XIIIe siècle. En voici une de cette époque :

Li rossignox que j'oï chanter
En la verdure, lès la flor,
Mi fait mon chant renoveler;
Et ce que j'ai en fine amor
Mis cuer et cors sans nul retor;
Et cele amor mi fait penser
A la plus bele, à la meillor
Qui soit, dont ja ne partirai,
Dex, li doux Dex, j'ai au cuer
Amorettes, s'amerai.

S'amerai et vueil eschiver,
A mon pooir, toute folor,
Puis qu'amors veut à moi doner
Cuer de baer à tel honor.
Jà por paine ne por dolor,
Que il me conviengne endurer,
Ne retrairai ne nuit ne jor,
De li servir par m'ame.
Dex, ele m'a, ma Dame, ele m'a,
Dex, ele m'a, ma Dame.

(1) C'était la rime *concaténée*. « Concaténée, dit Thomas Sibilet, est la ryme en la quelle les couplets se suivant sont concatenez, en sorte que le suyvant se commence par le dernier vers du précédent. »

Ma dame que je n'os nomer,
Mis m'avez en joie greignor,
Que vo débonaire vis cler,
Vo regart, vos fresche color
Puis remirer, et vostre ator.
Que se de France coroné
A roi n'à tenir à seignor
Me vousist-hom, tant ai mon gré,
Merci, merci; douce amie,
Je vos ai tout mon cuer donné.

Doné loyaument sans fausser,
Lé vos ai, Dame de valor,
Si me font crémir et douter
Li envious losengéor,
Que Diex mete en male tristor;
Qu'à vos ne me puissent mesler,
Mès jà n'en crerés mentéor,
Se Dieu plaist, Dame que j'en proi,
Sans cuer suis, deux en a ma mie,
Sans cuer suis, deux en a o soi.

O soi est mes cuers que seuvrer
Ne s'en porroit por nul error,
Tout ensi com oïez conter
De fortune qui, à son tor,
Met l'un bas et l'autre en richor.
Puet ma Dame de moi joer,
S'aurai à son plaisir langour
Ou santé, s'en li est pitez.
Hé! douce Damoiselle,
Vous m'occirez se vos volez.

Cette manière de rattacher les uns aux autres les couplets plus ou moins nombreux d'une chanson n'était pas dénuée d'agrément. Il n'en devait pas être de même

des séries de vers fraternisés. Quelques exemples vont en fournir la preuve.

Molinet adresse, dans ce style, le canon suivant à Guillaume Cretin :

Cretin de jongz, d'osier ou de festu,
Fais-tu ton fol d'un vert molu moulin ?
Molinet veut, quand de toile est vestu.
Veux-tu combattre un vieillart abbatu,
Battu son chef, pour son corps mectre à fin ?
Affin d'avoir bruyt ainsy qu'il a fin,
A fin meilleur depuis Decembre n'eus,
Breneux soit-il que le fait ruineux.

Cretin était homme à répondre sur tous les tons. Il réplique ainsi :

Cretin n'entend en combats ou tournois
Tournois gaigner, pour Molin empescher;
Pescher lui duit trop mieulx par bons endroits
En droits canons ne cherche fort destrois.
Des trois les deux suffit bien esplucher;
Plus cher prétend eslongner qu'approcher...

A son tour, Clément Marot nous fournit l'échantillon suivant (*à un ami qu'il invite à souper*) :

Mets voile au vent, cingle vers nous, Caron;
Car on t'attend; puis quand seras en tente,
Tant et plus bois *bonum vinum charum*,
Qu'aurons pour vray; donques sans longue attente,
Tente tes pieds à si décente sente,
Sans te fascher; mais en sois content, tant
Qu'en ce faisant nous le soyons autant.

Autre exemple :

> Pour dire vray, au temps qui court,
> Cour est un périlleux passage.
> Pas sage n'est qui va en cour;
> Court est son bien et avantage.
> Avant âge y faut le courage;
> Rage est sa paix, pleurs ses soulas.
> Las! C'est un très piteux mesnage;
> Nage autre part pour tes esbats.

Celui-ci est encore de Marot :

> Dieu gard ma maistresse et regente,
> Gente de corps et de façon.
> Son cuer tient le mien en sa tente,
> Tant et plus d'un ardent frisson.
> S'on m'oit pousser, sur ma chanson,
> Son de lucz ou harpes doulcettes,
> C'est espoir qui, san marysson,
> Songier me fait en amourettes.

Je disais plus haut quo nos anciens poëtes confondaient souvent dans le même cadre des vers dont les rhéteurs avaient fait des genres distincts. Les quatre premières des citations qui précèdent confirment cette assertion, et elles expliquent, en même temps, comment, à cause de cette confusion, on dut finir par poser en principe (les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* et Gabriel Peignot le reconnaissent) qu'il suffisait, pour qu'une pièce de poésie fût qualifiée *fraternisée*, et cela contrairement à la règle proclamée par Charles Fontaine, que le dernier mot de chaque vers fût répété *en partie* au commencement du suivant. Cette extension donnée à la règle primitive faisait rentrer dans la classe

des vers enchaînés ou fraternisés les vers du genre de ceux que j'ai rapportés en dernier lieu et auxquels Fabri aurait donné le nom de vers entrelacés.

Quant aux vers que l'auteur de l'*Art de plaine rhétorique* appelle annexés et dont il a donné un exemple si pitoyable, la deuxième chanson de Marot en fournit un meilleur spécimen, que je transcris en entier :

Plaisir n'ai plus, mais vy en desconfort,
Fortune m'a remis en grant douleur :
L'heur que j'avois est tourné en malheur :
Malheureux est qui n'a aulcun confort.

Fort suis dolent et regret me remord ;
Mort m'a osté ma dame de valeur.
L'heur que j'avois est tourné en malheur :
Malheureux est qui n'a aulcun confort.

Valoir ne puis, en ce monde suis mort,
Morte est m'amour, dont suis en grand langueur,
Langoureux suis plein d'amère liqueur.
Le cueur me part, pour sa dolente mort.

Ici encore tous les vers ne sont pas rattachés les uns aux autres de la même manière ; mais quand ils seraient tous reliés ensemble par la répétition du *terme dernier de la ligne précédente*, entier ou fractionné, *avec addition d'autres syllabes*, serait-ce assez, comme j'en ai déjà fait l'observation, pour les considérer comme un genre distinct de la rime fraternisée ?

Voyez *vers gradués*.

VERS BATELÉS

Les rimes étaient *batelées* lorsque, dans les vers de dix syllabes, l'hémistiche du second rimait avec la fin du premier. « Batelée, dit Charles Fontaine, s'appelle ryme en laquelle, aux vers de dix syllabes réglément, en la coupe ou sémistiche, est rymée la mesme ryme du vers précédent. » Suivant Pierre Fabri, elle a été ainsi appelée par les Picards. On l'a nommée également rime enchaînée; mais cette qualification ne lui est pas restée, et nous avons vu qu'elle avait une autre destination.

L'exemple suivant de vers batelés est tiré des poésies de Clément Marot :

Quand Neptunus, puissant dieu de la *mer*
Cessa d'ar*mer* carraques et galées,
Les Gallicquans bien la durent ai*mer*
Et recla*mer* ses grans undes sallées...

Nymphes des bois, pour son nom subli*mer*
Et esti*mer*, sur la mer sont allées;
Si furent lors, comme on peut présu*mer*,
Sans escu*mer*, les vagues ravallées.....

Monstres marins vit-on lors assom*mer*
Et consom*mer* tempestes devallées,
Si que les nefs, sans craincte d'abis*mer*,
Nageoient en *mer* à voiles avallées.....

Il n'était pas réservé à la France de donner quelque illustration à la rime batelée et de lui assurer une pratique soutenue. L'existence de notre E muet, sur lequel le repos du vers ne se peut faire, la rendait fort difficile dans notre idiome national. En Italie et en Espagne, au contraire, elle est parvenue à s'asseoir sur des bases plus larges et plus solides. Ce fut Sannazar qui la mit en relief, au xv[e] siècle, dans la première de ces contrées, et Garcilasso qui, à l'exemple de celui-ci, l'introduisit dans la littérature espagnole.

Pour en revenir à la France, je citerai cet autre exemple emprunté à Jean Molinet :

> Que gaignez vous à suivre guerre dure,
> Sinon froidure, vous champions gentils?
> Ne sçay comment corps et teste vous dure
> De chant, d'ordure, de pouldre et d'ardure,
> De morfonture et de maulx plus de dix;
> Et si vous dicts que Mars donne toudis
> Froid aux gentils, aux chétifs fiebvre et toux.
> Impossible est de bien complaire à tous.



Les deux exemples français, empruntés à Marot et à Molinet ne se composent pas exclusivement de vers batelés : le premier les fait alterner avec les vers ordinaires; le second, dans les vers cités, s'affranchit deux fois du joug auquel il s'était volontairement soumis.

Voici d'autres vers du même genre, composés par Sagon, et qui sont batelés sans lacune :

> Vent d'aquillon, violent et pervers,
> Couchoit envers, de Flora, l'ornature,
> Qui, pour vesture, en laissant habits verts,

La nuyt, des vers estendoit sur nature;
Mais sans fracture, ung soleil gracieux,
Solatieux, et nommé l'œil des cieux,
En ces bas lieux eut regard tant bening,
Qu'en ung jardin, préserva de venin,
Et d'air marin, germe et flœur d'une souche,
Qu'on dit et couche en françoys et latin,
La fleur du thym, préparée à la mouche.

Les vers batelés semblent se rapprocher des vers léonins d'une certaine classe, comme on pourra le vérifier dans un des chapitres suivants.

VERS BLANCS

Ce sont les vers sans rime, et en même temps sans quantité, qui ont reçu la qualification de vers blancs.

L'Angleterre et l'Italie qui reconnaissent, comme nous, la légitimité de la rime, ont pourtant accordé un droit de cité assez large à la poésie non rimée. La France a montré moins de tolérance sous ce rapport; mais l'esprit indépendant de ses écrivains n'a pas laissé de se donner carrière par de notables infractions à la règle générale.

Les vers blancs se rencontrent dans toutes les périodes de notre histoire littéraire. « De la décadence de la bonne latinité dans les Gaules, dit l'abbé de la Rue, sortit la basse latinité, et de celle-ci la langue romane qui devint la langue française. La prosodie latine dut, par là même, également fournir les premières règles de la prosodie de la basse latinité: mais celle-ci y apporta une altération marquante par l'introduction de la rime, d'abord dans la poésie sacrée, et ensuite dans la poésie profane. Cependant, tout en faisant des pièces de vers rimés, les poëtes latins du moyen âge en revinrent quelques fois aux règles du bon goût, et ils composèrent de meilleurs vers, quand ils voulurent écarter la rime. — La langue romane, dérivant de cette basse

latinité, dut aussi adopter la rime; mais il arriva que nos premiers poëtes français voulurent aussi, comme dans la basse latinité, faire quelquefois des vers sans y admettre la rime (1). »

Et, à l'appui de cette assertion, l'auteur des *Essais sur les Bardes* cite l'auteur anonyme d'un voyage de Charlemagne à Constantinople et à Jérusalem, qui paraît avoir composé son poëme dans les premières années du XIIe siècle.

Le poëte commence ainsi son roman :

> Un jur fud Carleun al Saint-Denis muster,
> Reout pris sa corune, en croix seignat sun chef,
> Et ad ceinte sa espée, li ponz en fud d'ormer.
> Dux i out et demeines, barons et chevalers.
> Li empereres reguardet la reine muiller,
> Ele fud ben corunée al plus bel et as meux;
> Il la prist par le poin desuz un oliver,
> De sa pleine parole la prist à reisuner :
> Dame, Veistes unkes hume nul desuz ceil
> Tant ben seist espée, ne la corone al chef?
> Uncor cunquerrei jo citez ot mun espée.
> Ele ne fud pas sage, folement respondeit :
> Emperere, dist ele : trop vus poez preiser.... etc.

Un autre poëte, nommé Turold, postérieur seulement de quelques années à celui dont on vient de lire quelques vers, modifie un peu la prosodie de son prédécesseur. Nous voyons, en effet, dans son *Roman* de la bataille de Roncevaux, que, si quelquefois il écrit un alinéa en rimes consécutives, souvent aussi, au milieu

(1) *Essais sur les bardes*, etc., t. II, p. 23.

d'une narration, il écarte subitement la rime, et continue son récit en vers qui ne reposent plus sur les mêmes consonnances.

« Cette marche poétique, dit l'abbé de la Rue, que nous regarderions aujourd'hui comme irrégulière et choquante, ne paraissait sans doute pas telle à cette époque, puisque nous avons déjà vu des romans entièrement versifiés sans rime. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, il est constant que les poëtes latins du moyen âge abandonnèrent souvent la rime, croyant avec raison revenir aux règles du bon goût et faire de meilleurs vers. Or cette même idée peut bien aussi avoir quelquefois occupé et animé nos premiers poëtes français. Cependant il paraîtrait assez probable que Turold cesse de rimer quand la rime lui manque ou lui coûte à chercher; alors, cette difficulté ne l'arrête pas, il continue sa narration en vers non rimés; on voit aussi que, tout en paraissant négliger la rime consécutive des huit ou dix premiers vers de son alinéa, il cherche toujours à la ressaisir, et que, s'il la retrouve, il continue de l'employer jusqu'à l'alinéa suivant. »

On peut juger de la poésie de Turold par les extraits suivants :

Un duc i est, si ad num Falsaron,
Icil est frère al rei Marsiliun,
Il tint la terre Dathiun et Balbiun;
Suz cel ne n'at plus en crisme felun,
Entre les oils mult out large le front,
Grand demi pied mesurer i pout hom.
Asez ad doel quant vit mort sun nevold,
Ist de la presse, si se met en bandun;
E s'escriet : l'enseigne par enor;

Envers Franceis est mult contrarius,
En quol perdrat France dulce s'onur
Ot le Olivier ad mult grant irur;
Le cheval brochet, des oriez espuns.
Vait le fererir en guise de baron
Le scut li freint e teste li derumpt.....

Quant li empereres ad faite sa venjance,
Sin apelat ses évesques de France,
Cels de Bavière e cels d'Alemaigne :
Ma maisun ad une caitive franche
Tant a oït e sermuns e essamples,
Creire voelt Deu, crestientet demandet
Baptiezez la pur que Deus en ait l'anme...
La baptizèrent; la reine d'Espaigne
Truvet li ad le num de Juliane;
Crestiene est par veire conaisance..... ..

Sans chercher d'autres exemples pour les siècles suivants, je passe à celui de la Renaissance.

Ronsard, pour lequel, cependant, la rime n'était pas rebelle, n'a pas dédaigné de nous laisser un petit poëme généthliaque en vers blancs; c'est son ode sur la naissance de François, dauphin de France, fils du roi Henry II (1) :

En quel bois le plus séparé
Du populaire, et en quel antre,
Prens tu plaisir de me guider,
O muse, ma douce folie,
Afin qu'ardent de ta fureur,
Et du tout hors de moy, je chante

(1) Livre IIIe des *Odes* : Ode XIe.

L'honneur de ce royal enfant
Qui doit commander à la France ?
J'escrirai des vers non sonnés
Du grec ni du latin poéte,
Plus hautement que, sur le mont,
Le prestre thracien n'entonne
Le cor de Bacchus dédié,
Ayant la poitrine remplie
D'une trop vineuse fureur.

Il me semble déjà que j'erre
Seul par les antres et qu'au fond
D'une solitaire vallée
Je chante les divins honneurs
Du grand-père et du père ensemble.
Tandis, Muse, sur son berceau,
Sème le lys, sème la rose,
Sème la palme et le laurier,
L'honneur des vainqueurs ès batailles.

Je prévoy qu'il vous aimera,
Et employra la mesme dextre
Dont, guerrier, il aura vaincu
L'Espagnol et l'Anglois superbe,
A polir des vers qui feront
Voler son nom par-sus la terre,
Imitateur du grand César,
Vaillant et sçavant tout ensemble,
Qui, le jour, vestoit les harnois,
Et, en robe, escrivoit ses gestes.

Estienne Pasquier n'a pas pu s'empêcher d'applaudir à cette ode : « Je me fay aisément accroire, dit-il, qu'il y a plus de contentement pour l'aureille en nostre poésie qu'en celle des Grecs et des Romains. Leurs vers, si

ainsi me permettez de le dire, marchent et vont avec leurs pieds, et les nostres glissent et coulent doucement sans pieds, voire quand bien il n'y aurait point de rime, en laquelle toutes fois gist l'accomplissement de nos vers. Chose que Ronsard nous voulut représenter par cette ode...., contenant une longue texture et traînée de vers qui n'ont point de pieds, comme les Grecs et les Romains et sont pareillement sans rimes : ce néantmoins vous les voyez nous sucer l'aureille par leur douceur, autant et plus que tous les examètres et pentamètres des autres (1). »

Je ne dois pas omettre de mentionner d'Urfé parmi les poëtes français qui firent des vers non rimés. La pièce qu'il a composée ainsi est une pastorale intitulée : *Sylvandire ou la morte vive* (1625, in-8°). Suivant lui, les meilleurs poëtes italiens s'étaient affranchis de la rime dans leurs poëmes dramatiques, pour leur conserver plus de vraisemblance. C'est pour arriver au même but, dit-il dans sa préface, qu'il a suivi leur exemple.

Ce doit être, au contraire, pour prêter à rire que Gaultier-Garguille (Hugues Guéru) composait en vers blancs sa LXIII° chanson, dont voici le premier couplet :

> Mon compagnon et moi, un jour, par fantaisie,
> Je nous allions prom'ner le long d'un vert boccage;
> En mon chemin je recontrai
> Un gros et gras et large sac.....

L'auteur de *Tartufe* n'aurait-il pas eu, une fois, la

(1) *Recherches de la France*, liv. VII, ch. VIII.

fantaisie de tenter l'emploi des vers blancs? C'est ce qu'a répété M. Lalanne : « On prétend, dit-il, que Molière avait voulu écrire en vers blancs la comédie du *Sicilien*, et l'on a cru retrouver quelques traces de ce projet dans la scène II de cette pièce :

Il fait noir comme dans un four.
Le ciel s'est habillé en Scaramouche;
Et je ne vois pas une étoile,
Qui montre le bout de son nez.
Sotte condition que celle d'un esclave,
De ne vivre jamais pour soi,
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maitre..... »

Voltaire lui-même a quelques vers blancs. En voici qu'il a traduits de la *Mérope* de Maffei :

Je me souviens encor de cette pompe auguste,
Qui jadis, en ces lieux, marqua les premiers jours
Du règne de Cresphonte. Ah ! le grand appareil !
Il n'est pas aujourd'hui de semblables spectacles :
Plus de cent animaux y furent immolés;
Tous les prêtres brillaient, et, les yeux éblouis,
Voyaient l'or et l'argent partout étinceler.

La pièce suivante, sur la mort du maréchal de Saxe (1750), n'est pas seulement en vers blancs; elle offre encore ceci de singulier que chacun des vers qui la composent se termine par un chiffre, depuis 1 jusqu'à 10, dont le total produit 55, nombre des années du défunt :

Son courage l'a fait admirer de chac......... 1
Il avait des rivaux, mais il triompha......... 2
Les combats qu'il gagna sont au nombre de.... 3
Pour Louis, son grand cœur se serait mis en.. 4
En amour, c'était peu pour lui d'aller à....... 5
Nous l'aurions, s'il n'eut fait que le berger Tir. 6
Mais pour avoir passé douze... hélas! *hic ja*.. 7
Il a cessé de vivre en décembre, le........... 8
Logeait entre le Pont-Royal et le Pont-........ 9
Pour tant de *Te Deum*, pas un *De profun*..... 10 (1).

55

Le texte qui précède est tiré du *Journal* de Barbier, t. III, p. 214. C'est, vraisemblablement, la rédaction primitive. La même pièce se retrouve ainsi modifiée dans les *Amusemens philologiques* de Gabriel Peignot :

Son courage l'a fait admirer de chac........... 1
Il eut des ennemis, mais il triompha........... 2
Les rois qu'il défendit sont au nombre de....... 3
Pour Louis, son grand cœur se serait mis en.... 4
Des victoires par an il gagna plus de........... 5
Il fut fort comme Hercule et beau comme Tyr... 6
Pleurez, braves soldats, ce grand homme *hic ja*... 7
Il mourut en novembre et de ce mois le........ 8 (2)
Strasbourg contient son corps en un tombeau tout 9
Pour tant de *Te Deum*, pas un *De profun*........ 10.

(1) Le maréchal de Saxe était protestant. L'idée exprimée dans ce vers appartient à la reine Marie Leczinska, qui avait dit, en apprenant la mort du maréchal : « Il est bien fâcheux qu'on ne puisse pas dire un *De profundis* pour un homme qui a fait chanter tant de *Te Deum*. »

(2) La date du 8 novembre n'est pas plus exacte que celle du 8 décembre. Barbier fixe la mort du maréchal au 30 novembre.

On a fait des vers blancs jusqu'à nos jours :

« *Chefs-d'œuvre de Shakspeare, traduits en vers blancs, en vers rimés et en prose.....; par feu A. Brugnière, baron de Sorsum, — revus par M. de Chênedollé*. Paris, 1826, 2 vol. in-8°. »

Notez que le traducteur a rendu en prose ce qui est en prose dans l'original, en vers blancs ce qui est en vers blancs, et en vers rimés ce qui est en vers rimés.

Voici un passage de la tragédie de *Coriolan*. C'est Ménénius qui parle :

Je vous le dis, amis, le sénat a de vous,
Et de tous vos besoins un soin très-charitable;
Et quant à la disette, objet de vos clameurs,
Vous devez bien plutôt frapper le ciel lui-même
Des bâtons dont ici vous paraissez armés,
Que diriger vos coups contre l'état romain.
Quelle que soit sa marche, elle vous brisera,
Fussiez-vous mille fois plus forts que vous ne l'êtes.
Si vous souffrez la faim, prenez vous en aux Dieux;
La disette vient d'eux et non de la noblesse.
Pliez donc vos genoux et laissez-là vos armes.
Vous êtes entraînés par la calamité
Vers des malheurs, hélas! plus immenses encore.
Le sénat est en proie à vos folles injures,
Et vous considérez comme vos ennemis
Ces nobles qui pour vous ont des soins paternels...

Cet autre fragment est tiré de *Macbeth* :

Quel démon vous a donc tout à l'heure inspiré
De me communiquer cette grande entreprise?

Vous étiez homme alors; vous seriez plus qu'un homme
Si vous l'exécutiez après l'avoir conçue.
Ni le temps ni le lieu ne nous favorisaient,
Maintenant ils vous sont tous les deux favorables,
Et leur parfait accord vous trouve irrésolu!
De mon sein maternel j'ai nourri mon enfant;
Eh bien, à l'instant même où d'un œil caressant
Il me regarderait avec un doux sourire,
Arrachant ma mamelle à ses tendres gencives,
Je ferais contre un mur rejaillir sa cervelle
Si je l'avais promis par les mêmes serments
Que vous avez tantôt prononcés devant moi...

Je n'ai pas eu occasion de voir les vers *harmonico-rhythmiques* de l'ex-roi de Hollande; mais il est évident qu'ils appartiennent à la spécialité des vers blancs.

Voici comment M. Lalanne s'exprime à leur occasion : « L'ex-roi de Hollande, Louis Bonaparte, a fait imprimer à Florence, en 1827, un recueil de poésies dans lequel il propose un nouveau système de versification, et donne, dans des vers appelés *harmonico-rhythmiques*, de nombreux exemples de sa composition; mais il n'a pas été plus heureux que ses devanciers. »

Le hasard me met entre les mains un spécimen des poésies du comte de Saint-Leu; c'est l'épigraphe du livre que je viens d'indiquer :

La rime, je le sais, a pour vous ces attraits
Que Racine et Boileau lui prêtèrent jadis;
Mais sans eux, sans l'appui de nos fameux poétes,
La rime est un pédant armé de la férule,
Qui vient à chaque vers marteler votre oreille,
Et troubler l'harmonie en voulant la forcer.

Il faut ajouter, au reste, que l'ex-roi de Hollande, avant de se prononcer pour ce système de versification, avait eu la pensée de se rattacher au rhythme des Latins et des Grecs, ainsi que l'indique une note du même ouvrage.

Je m'aperçois que j'ai laissé dans l'oubli une tentative de Fabre d'Olivet pour faire chez nous un rôle aux vers blancs. Ses vers eumolpiques ne sont pas autre chose que des vers blancs. Quant au nom grec qu'il leur donne, il le tire de celui qu'il attribue à la poésie d'Orphée : « Orphée, dit-il, possesseur de la poésie intellectuelle et rationnelle, constitua ce qui s'appelle l'eumolpée, qui, se partageant en théosophie et philosophie, produit tous les ouvrages qui traitent de la Divinité, de l'Univers, de la Nature et de l'Homme en général. »

« *Les vers dorés de Pythagore, expliqués et traduits, pour la première fois, en vers eumolpiques français*... Paris, imp. Crapelet; libr. Treuttel et Würtz; 1813, 1 vol. in-8°. »

Tel est le titre du livre dans lequel Fabre d'Olivet nous donne un échantillon de son système de vers blancs. L'auteur ne formule pas sa *poétique ;* mais quelques citations de ses vers suffiront pour en donner une idée complète.

Voici un extrait de la traduction des *vers dorés* de Pythagore :

Sois bon fils, frère juste, époux tendre et bon père.
Choisis pour ton ami l'ami de la vertu;
Cède à ses doux conseils, instruis-toi par sa vie,

Et pour un tort léger ne le quitte jamais,
Si tu le peux du moins; car une loi sévère
Attache la Puissance à la Nécessité.
Il t'est donné pourtant de combattre et de vaincre
Tes folles passions : apprends à les dompter.
Sois sobre, actif et chaste; évite la colère.
En public, en secret, ne te permets jamais
Rien de mal; et surtout respecte-toi toi-même...

Ce n'est pas seulement aux « ouvrages qui traitent de la Divinité, de l'Univers, de la Nature et de l'Homme, » que Fabre d'Olivet applique les vers eumolpiques : il les applique également à l'épopée, et « afin que l'on puisse juger, par ce qu'ils sont entre des mains inhabiles comme les siennes, de ce qu'ils deviendraient employés par des hommes d'un génie et d'un talent supérieurs, » il donne pour exemple la traduction faite par lui de l'exposition et de l'invocation des principaux poëmes épiques de l'Europe; traduction vers à vers et imitant, autant que possible, le mouvement et l'harmonie de l'original.

Les dix premiers vers de l'*Iliade* ont suffi à Homère pour faire connaître le sujet de son poëme en vingt-quatre chants. Fabre d'Olivet les traduit ainsi :

Déesse ! viens chanter la colère d'Achille,
Fatale, et pour les Grecs si fertile en malheurs,
Qui, d'avance, aux enfers précipitant en foule
Les âmes des héros, livra leurs corps sanglans
Aux dogues affamés; ainsi Jupiter même
Le voulut, quand la haine eut divisé les cœurs
Du roi des rois Atride et du divin Achille.
Lequel des immortels provoqua ce courroux ?

Apollon irrité, qui, pour punir Atride,
Ravagea son armée : et les peuples mouraient !

Je passe le début de l'*Odyssée*, pour m'arrêter à celui de l'*Énéide* de Virgile :

Je chante les combats, et ce héros troyen,
Qui, fuyant Ilion, aborda l'Italie
Le premier : sur la terre errant, et sur les mers,
En butte aux traits cruels de Junon irritée,
Il souffrit mille maux, avant qu'il établit
Ses Dieux chez les Latins, et fondât une ville,
Berceau d'Albe, de Rome et de ses hauts remparts.

Muse ! rappelle-moi quels motifs de vengeance
Excitaient la déesse, et pourquoi son courroux
S'obstinait à poursuivre un héros magnanime ?
Tant de haine entre-t-elle au cœur des immortels !

Les textes d'Homère et de Virgile se rencontrent partout; il était inutile de les reproduire ici pour établir la comparaison entre la copie et l'original. Pour une nouvelle citation, — les premiers vers du *Paradis perdu*, — je donnerai le texte et la traduction :

Of man's first disobedience, and the fruit
Of that forbidden tree, whose mortal taste
Brought death into the world, and all our woe,
With loss of Eden, till one greater Man
Restore us and regain the blessful seat,
Sing, heav'nly Muse, that on the secret top
Of Oreb, or of Sinaï didst inspire
That shepherd, who first thaught the chosen seed
In the beginning how the heav'ns and earth

Rose out of chaos : or if Sion hill
Delight thee more, ad Siloa's brook that flow'd
Fast by the Oracle of God; I thence
Invoke thy aid to me advent'rous song
That with no middle flight intends to soar
Above th' Aonian mount, while it pursues
Things unattempted yet in prose or rhyme.

De l'homme, viens chanter la disgrâce, et le fruit
De cet arbre fatal, dont le goût homicide
Livra le monde au crime, à la mort, aux malheurs,
Et nous ravit Eden, jusqu'au moment qu'un Homme
Plus grand, par son trépas, racheta le séjour
Du bonheur : viens, ô Muse ! ô toi qui, sur la cime
De Sinaï, d'Oreb, en secret inspiras
Le berger d'Israel, quand, d'une voix sacrée,
Il enseignait comment et la terre et les cieux
Sortirent du chaos : ou bien, si tu préfères,
Les sommets de Sion, les bords du Siloé,
Qui, près du temple saint, roule ses flots, ô Muse !
Viens protéger de là mes chants audacieux,
Mes chants qui, surpassant d'un essor non timide
Les monts aoniens, vont raconter des faits
Que n'ont point encor dits la prose ni la rime.

Ces diverses citations sont plus que suffisantes pour faire apprécier le système de vers blancs de Fabre d'Olivet. Pour en finir avec lui, je dirai que l'auteur a proclamé lui-même que les vers eumolpiques conviennent uniquement au genre grave et sérieux. Il les proscrit pour les poëmes qui, comme celui de l'Arioste, ne sont que *romanesques*. « A ce genre, dit-il, la rime est aussi essentielle qu'elle est nuisible à la véritable épopée.... Lui appliquer les vers eumolpiques, c'est rendre sérieux ce qui

est gai de sa nature, c'est donner un caractère de force et de vérité à ce qui n'est que léger, vaporeux et fantastique. »

C'était déjà faire une assez large concession, au détriment des vers blancs à terminaison alternativement masculine et féminine. Le public lettré est allé beaucoup plus loin en les laissant complétement à l'écart.

Il est douteux que les futurs essais aient meilleure chance et qu'ils parviennent jamais à détrôner la rime dans notre pays.

Post-scriptum. En 1865, un nouvel essai, tenté par un poëte éminent, est venu donner raison à ce doute : c'est le drame de *César Borgia*, compris parmi les dernières *Satires* de M. Auguste Barbier. « Nous reprochons à l'auteur la tentative qu'il a faite dans ce drame, dit M. Laurent-Pichat.... Les mots de la langue que nous parlons n'ont pas de *quantité* fixe : le vers blanc est donc impossible, et la prose a des cadences plus variées et plus harmonieuses. Quand la combinaison de syllabes longues et brèves peut former une musique particulière, comme en Italie et en Allemagne, on se passe de rime sans briser le cadre poétique, et l'action dramatique y gagne de la rapidité en évitant la monotonie. Chez nous, nous devons adopter la prose ou subir la forme poétique telle qu'elle nous est donnée, pauvre et exigeante. » (*L'Avenir national*, 8 juillet 1865.)

M. Boué de Villiers me signale un autre contemporain, auteur de vers blancs, auquel il a consacré, en 1865, un long article dans la *Petite Revue*; mais,

comme l'indique le titre de l'ouvrage (*Poëme sur la mort du Christ, en vers blancs, avec la quantité et l'orthographe telle qu'on prononce*), ces vers sont à la fois non rimés et métriques. Toutefois, je dirai ici, en passant, que le poëme de M. d'Orient, avec des notes en français, en latin, en grec, etc., forme deux gros in-4° de 800 pages, contenant au moins 30,000 vers. — Et ce n'est pas tout : « Le même auteur, ajoute M. Boué de Villiers, a traduit l'Apocalypse en vers blancs et en 8 volumes. (*Paris, Delaroque*, 1864.) »

NOTA. Un auteur, nommé Mablin, a traité la question des vers blancs dans une brochure intitulée : *Mémoire sur ces deux questions : Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rimes ? — Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des anciens dans la poésie française ? — Paris*, s. d., in-8°.

BOUTS RIMÉS

Un jour (c'était vers l'année 1642), Dulot, pauvre rimailleur qui ne fit jamais que quelques misérables vers, se plaignait, en présence de diverses personnes, qu'on lui avait dérobé plusieurs écrits, et particulièrement des sonnets, au nombre de trois cents, qu'il regrettait plus que tout le reste. Surpris d'une telle fécondité chez un pareil poëte, un des assistants ne put se retenir de manifester son incrédulité à cet égard; mais quelques mots d'explication suffirent pour qu'il ne restât pas l'apparence d'un doute : « Ce sont des sonnets en blanc, » répliqua Dulot, et il ne mit aucun mystère à dire ce qu'il entendait par là. Ses sonnets en blanc étaient tout simplement des rimes disposées selon les règles du genre et destinées à servir de base à des vers encore en projet, ou, si l'on veut, les *bouts rimés* de phrases qu'il se proposait de coordonner plus tard.

Ce procédé n'était guère de nature à infanter des chefs-d'œuvre; mais il parut plaisant, et l'on commença aussitôt à faire, *par une espèce de jeu, ce que Dulot faisoit sérieusement, chacun se piquant à l'envi de remplir heureusement et facilement les rimes qu'on lui donnoit.*

Pendant plusieurs années, on se livra avec une sorte de fureur à la mode des bouts rimés. On en proposait,

on en faisait partout. Je lis même dans les œuvres de Sarasin qu'*il* y *eut*, *en 1649*, *un recueil imprimé de cette sorte de sonnets*. Si je ne suis pas en mesure de justifier l'exactitude de cette indication, au moins puis-je signaler positivement l'existence du livre suivant : *L'Eslite des boutz rimez de ce temps*, *contenant ceux de Boisrobert*, *Benserade*, *la Calprenède*, *Tristan*, *Sarasin*, *l'abbé de Laffemas*, *de Montreuil*, *Gillet*, *Desmarets*, *de Saint-Julien et de plusieurs autres*. Paris, 1651, in-16.

Toutefois, on sembla bientôt se dégoûter de la nouvelle mode, et les bouts rimés ne furent plus si communs jusqu'en l'année 1654, qu'un homme, *bien moins illustre par ses grandes charges que par ses grandes qualités*, *les remit en réputation sans y penser*. « Car, dit Pélisson dans son édition de Sarasin, comme il a toujours sceu mesler le divertissement des belles lettres aux affaires les plus importantes de l'Estat, de la justice et des finances, à quelques-unes de ces heures que les soins du public lui laissoient, il appliqua ce genre de poésie à son véritable usage, et fit, en se jouant, un sonnet de bouts rimés sur la mort du perroquet d'une dame de qualité dont le nom et le mérite sont connus de tout le monde. Cet exemple réveilla tout ce qu'il y avoit de gens en France qui sçavoient rimer. On ne fit durant quelques mois que des sonnets sur ces mêmes bouts rimés, et leur sujet ordinaire estoit ou le perroquet ou Sainte-Ménéhoude que nous venions de reprendre sur les ennemis. M. Sarasin fit aussi un de ces sonnets sur le perroquet; mais, s'ennuyant à la fin qu'une poésie comme celle-là ostât, pour ainsi dire, le cours à toutes les autres, il commença à parler partout contre les bouts rimés. » Encore ne jugea-t-il pas à propos de s'en tenir là : pour

leur porter un coup plus décisif, il prit la plume, et, en quatre ou cinq jours, il eut composé son poëme intitulé : *La défaite des bouts rimés.*

Imitation plaisante du genre héroïque, ce poëme se résume à ceci : après avoir essayé en vain de détruire la bonne poésie, Dulot, à qui le poëte donne pour père Le Herty, fou célèbre des *petites-maisons*, imagine de faire révolter la nation des bouts rimés et de les conduire en armes aux portes de Paris. Ces insurgés ont pour chefs les quatorze rimes que le perroquet rendait alors si populaires. Ils sont mis en présence de l'armée des bons vers, qui fournit le sujet d'un long dénombrement. La bataille s'engage dans la plaine de Grenelle; les bouts rimés sont vaincus et punis, et le poëme se termine par la mort de Dulot.

Pour l'honneur de Sarasin, nous devons croire que son poëme obtint au moins une partie du succès que l'auteur en attendait. Toutefois, si beaucoup de rimeurs renoncèrent aux bouts rimés, il y en eut encore assez d'autres qui persistèrent à y consacrer leurs loisirs. Aussi, une trentaine d'années plus tard, un autre écrivain se donna-t-il la mission de renouveler la tentative du poëte normand. Ce nouvel adversaire des bouts rimés, qui se désigne sous le masque de *Prieur de Saint-Ussans*, s'appelait de Saint-Glas, et ce fut en 1682 qu'il fit imprimer contre ces *insectes du Parnasse* (c'est ainsi qu'il les désigne) une comédie, en un acte et en prose, intitulée : *les Bouts rimés* (Paris, Pierre Trabouillet, in-12 de 4 feuilles et 57 pages, avec musique.)

On pourrait croire que ce fut le coup de grâce; mais les choses ne se passèrent pas ainsi. La même année, comme pour protester contre les attaques du prieur de

Saint-Ussans, Mignon, maître de la musique de l'Église de Paris, proposa à tous les poëtes du royaume des bouts rimés pour être remplis à la louange de Sa Majesté. Ces bouts rimés étaient : *Pan*, *guenuche*, *Satan*, *peluche*, *Fan*, *ruche*, *Lan*, *autruche*, *hoc*, *troc*, *niche*, *par*, *friche*, *car*. Le prix devait être une médaille à l'effigie de Louis XIV. Les juges désignés pour le concours furent les ducs de Nevers (Mancini) et de Vivonne.

Cent quatre-vingt-douze concurrents furent admis à disputer le prix. L'auteur de la pièce couronnée refusa de se faire connaître ; on sut depuis que c'était La Monnoye. L'accessit fut décerné à Martinet, lieutenant des cérémonies.

On ne s'en tint pas là : les pièces soumises à l'examen des juges du concours furent livrées à l'impression sous le titre suivant : *Recueil de sonnets composés par les plus habiles poëtes du royaume sur les bouts rimés.... proposés par M. Mignon*, etc. Paris, Gabriel Quinet, 1680, in-12. Les cent quatre-vingt-douze pièces que contient le volume sont imprimées par ordre de mérite. Celle qui vient la première après les sonnets couronnés a pour auteur le duc de Saint-Aignan.

Voici le sonnet couronné :

APOSTROPHE A L'ESPAGNOL

Joins un courage d'aigle à la fierté d'un.......... *pan*,
Ibère, sois plus fin qu'une vieille............... *guenuche*,
Si tu romps une fois, inspiré par.............. *Satan*,
Louis t'aura bientôt secoué ta... .... *peluche*.

Le Belgique, lion, devant lui n'est qu'un........ *fan;*
Ce n'est plus comme au temps que, pillant notre.. *ruche*
Et répandant l'effroi de Bruxelles à............. *Lan,*
Tu cherchais à remplir ton estomac.............. *d'autruche.*

Ta défaite en tous lieux aujourd'hui nous est..... *hoc,*
Les Valois sont passés, et, par un heureux....... *troc,*
Le plus grand des Bourbons t'a fait niche sur..... *niche.*

Cent peuples disaient *por* qui sous lui disent...... *par;*
Ce héros fait, défait, cultive, met en............ *friche,*
Sans qu'on ose alléguer ni *si*, ni *mais*, ni........ *car.*

Quoique le nom de l'auteur de ce sonnet eût été enfin révélé, Mignon ne donna point la médaille promise; ce fut pour La Monnoye l'occasion d'une nouvelle pièce sur les mêmes rimes :

Quoi donc! Après vous être étalé comme un...... *pan,*
Mignon, vous nous payez en argent de.......... *guenuche.*
Ah! plutôt que passer pour enfant de........... *Satan,*
Vous deviez mettre en gage et camail et......... *peluche.*

J'ai fait rage de courre et n'ai point pris le....... *fan;*
Je me suis englué, voulant piller la............. *ruche.*
Pâques n'est plus pour moi le plus beau jour de... *l'an*
Puisqu'on y frustre ainsi mon appétit............ *d'autruche.*

J'ai cru de bonne foi que le prix m'était.......... *hoc;*
Et je vous préparois force éloges en............. *troc,*
Ne pouvant pas prévoir que vous me feriez....... *niche.*

D'abord, pour vous flatter, j'aurais commencé.... *par...*
Mais chut! ce beau dessein, Mignon, demeure en. *friche,*
Et l'on sait bien pourquoi, sans que j'ajoute...... *car...*

L'appel de Mignon avait eu un tel succès que les œuvres poétiques de ce genre reprirent faveur plus que jamais. Aussi, trois ans plus tard, vit-on la presse offrir encore aux amateurs le *Recueil de sonnets en bouts rimés à la gloire du roi*. (Le Havre de Grâce, Gruchet, [illegible], in-12.)

D'autres encouragements que ceux de Mignon concoururent à ce résultat. Une société littéraire s'imagina, en effet, de prendre ostensiblement les bouts rimés sous sa protection : c'était celle des Lanternistes de Toulouse. « Les Lanternistes de Toulouse, dit le Dictionnaire de Trévoux, ont trouvé le moyen de relever les bouts rimés : car ils en proposent tous les ans pour être remplis à la gloire du roi, et le sonnet victorieux est récompensé par une médaille d'argent. »

On s'étonnera peut être de rencontrer Boileau sur le domaine des bouts rimés. Le fait est, cependant, qu'une fois il s'y risqua; mais il n'eut guère lieu de s'en féliciter. Le duc de Nevers avait fait un sonnet contre la *Phèdre* de Racine en faveur de celle de Pradon. Boileau reprit les mêmes rimes, dont il fit un nouveau sonnet contre Pradon et son défenseur. Le duc, dit-on, s'en vengea autrement que par des vers, et Sanlecque, s'emparant à son tour des rimes du premier sonnet, compléta la rude leçon donnée au satirique en rappelant son aventure dans une série de vers dont voici les quatre premiers :

> Dans un coin de Paris, Boileau, tremblant et blême,
> Fut hier bien frotté, quoiqu'il n'en dise rien.
> Voilà ce que produit son stile peu chrétien :
> D'autrui disant du mal, il s'en fait à lui-même.....

Un autre écrivain, plus justement célèbre que Boileau, nous apparaît aux prises avec les bouts rimés : c'est Molière. Il est curieux de voir comment il met en œuvre, au profit du *bel air*, des rimes inconciliables :

Que vous m'embarrassez avec votre *grenouille*,
Qui traîne à ses talons le doux mot *d'hypocras !*
Je hais des bouts rimés le puéril *fatras*,
Et tiens qu'il vaudroit mieux filer une *quenouille*.

La gloire du *bel air* n'a rien qui me *chatouille*.
Vous m'assommez l'esprit avec un gros *platras*,
Et je tiens heureux ceux qui sont morts à *Coutras*,
Voyant tout le papier qu'en sonnets on *barbouille*.

M'accable de rechef la haine du *cagot*,
Plus méchant mille fois que n'est un vieux *magot*,
Plutôt qu'un bout rimé me fasse entrer en *danse*.

Je vous le chante clair comme un *chardonneret*,
Au fond de l'univers je fuis dans une *manse*;
Adieu, grand prince, adieu, tenez-vous *guilleret*.

Honnis par les uns, choyés par les autres, les bouts rimés continuèrent de donner signe d'existence, non-seulement pendant le reste du XVII[e] siècle, mais encore pendant le cours du suivant, qui, parmi d'autres produits épars du genre, en assez grand nombre, revendique comme un des plus notables « les *Falbalas à Dechy*, bouts rimés dédiés à une aimable demoiselle, par Simon, » — pièce devenue très-rare et réimprimée en 1865, dans la ville de Douai, à 35 exemplaires, pour la plus grande satisfaction des bibliophiles.

Au commencement de ce même siècle, pourtant, les

bouts rimés étaient devenus justiciables de la Bastille. C'est un fait qui ne doit pas être omis dans leur histoire.

On avait composé ce «Madrigal en faveur de la France et de l'Espagne contre les alliez de la maison d'Autriche, par allusion sur le jeu du piquet aux termes de quint et quatorze, avec les noms des rois Philippe V et Louis XIV » :

Contre quinte ou quatorze on n'a jamais beau jeu;
On est même en danger de perdre la partie.
Des plus sages conseils toute la force unie
    Ne sert de rien ou sert de peu.
Peuples qui vous liguez, qu'avez-vous qui balance
    Ou votre perte ou votre gain ?
    Combattant l'Espagne et la France,
Vous trouverez toujours quinte et quatorze en main.

Le Normand Constantin de Renneville se laissa tenter de faire de l'esprit à l'encontre de ces vers, et il écrivit, sur ces mêmes rimes, la pièce suivante, ou, comme il l'appelle, cette *Réponse en bouts rimés* (1) :

Contre quinte et quatorze on peut faire beau jeu;
On est même assuré de gagner la partie.
Aux plus sages conseils notre force est unie.
Votre quatorze est nul, votre quinte est trop peu.
Le ciel qui voit ce jeu fait pencher la balance
    Pour votre perte et notre gain,

(1) Composer une pièce de vers avec les rimes d'une autre pièce, c'est un peu sortir du genre des bouts rimés, ou étendre son domaine. Mais ce procédé se rattache si directement à celui qu'inventa Dulot, qu'il peut bien être permis de les confondre ensemble.

Nous ferons un repic, et l'Espagne et la France
Se trouveront capot, quinte et quatorze en main.

Cet acte d'irrévérence envers le roi Soleil, compliqué d'un autre du même genre, fit entrer l'auteur dans la célèbre prison d'État, et devint ainsi la cause première d'un ouvrage qui fit un certain bruit dans le temps : *L'Inquisition française, ou l'Histoire de la Bastille....*

Cette dernière circonstance semblerait avoir dû mériter un surcroît de sympathie aux bouts rimés; il n'en fut rien. En 1779, l'*Encyclopédie* proclamait « qu'ils étaient alors abandonnés aux mauvais poëtes ».

Même avant cette dernière date, au reste, ils avaient été, plus d'une fois, forcés de battre en retraite devant l'indifférence publique. Ainsi, en décembre 1731, le *Mercure de France* disait : « On croyoit les bouts rimés presque trépassés; cependant nous apprenons par une lettre écrite d'Arles qu'une dame d'esprit et de mérite les a ressuscitez, en les prenant sous sa protection dans une compagnie où l'on faisoit le procès à ce genre de poésie. » Suivant le recueil cité, *cette dame fit encore plus;* c'est-à-dire qu'elle donna des rimes à remplir.... et il se rencontra un poëte local qui y trouva occasion de faire merveille. Mais ce ne fut guère qu'une résurrection galvanique.

Quoi qu'il en soit, ils parurent vouloir reprendre la vogue vers 1782. Pendant un certain temps, on en fit à la cour, et Louis XVI lui-même ne dédaigna pas de fournir à ses courtisans des rimes sur lesquelles ceux-ci devaient s'évertuer à bâtir des phrases.

La fin du siècle eut d'autres soins. Les bouts rimés

ne reparurent guère que sous l'Empire, avec les charades, énigmes et logogriphes, contre lesquels ils furent impuissants à soutenir une longue concurrence.

L'art des bouts rimés avait ses règles, comme le poëme épique et la tragédie. Le *Dictionnaire de Trévoux* les formule de la manière suivante : « Il faut observer trois choses dans les bouts rimés : 1° que les rimes soient toutes bizarres; 2° qu'il ne soit pas permis de les altérer en leur substituant des termes ordinaires; 3° qu'on en détermine le sujet. »

On semblait croire, en général, que la bizarrerie des rimes était une source de difficultés pour celui qui avait tâche de les remplir. Ce n'est pas l'opinion qui se trouve émise dans l'avant-propos du poëme de Sarasin. « Au jugement des plus fins, y est-il dit, ces rimes sont bien souvent celles qui embarrassent le moins et qui fournissent le plus de choses nouvelles et surprenantes pour ce style folastre et burlesque. »

Quant aux *nouveautés* et aux *surprises* qui peuvent naître du genre bout-rimé, il suffira, pour s'en rendre compte, de jeter les yeux sur les exemples suivants que j'emprunte, pour la plupart, aux *Amusements philologiques* de Gabriel Peignot.

Pour commencer par un nom connu, je cite d'abord le sonnet de Sarrasin sur les bouts rimés dont il a été parlé précédemment :

Quand la mort contre qui vainement on....... *chicane*
Eut fait dans son avril le perroquet........... *capot*,
Un coquemart fut l'urne et le précieux........ *pot*,
Où l'on le mit vestu de sa verte.............. *soutane*.

Jupiter troublant l'air serein et.............. *diaphane*
Le couvrit, en courroux, des couleurs d'un... *tripot;*
Puis appelant le Dieu qui ***................ *Chabot :*
Va, Mercure, dit-il, dans ce monde.......... *profane,*

Rends l'âme au perroquet, sors le du......... *Coquemart.*
Lors comme de saint Paul fondroit le......... *Jaquemart,*
De l'olympe étoilé descend le dieu sans....... *barbe,*

Et ramassant soudain ce funeste............. *débris*
Rend l'âme au perroquet, et plus vite qu'un *barbe*
Le reporte en sa cage au céleste.............. *lambris.*

Les deux bouts rimés ci-après sont de Mme Deshoulières :

SUR L'OR

Ce métal précieux, cette fatale................ *pluie*
Qui vainquit Danaé, peut vaincre............ *l'univers;*
Par lui les grands secrets sont souvent........ *découverts,*
Et l'on ne répand pas de larmes qu'il n'....... *essuie.*

Il semble que sans lui tout le bonheur vous.... *fuie,*
Les plus grandes cités deviennent des........ *déserts,*
Les lieux les plus charmants sont pour nous des *enfers,*
Enfin tout nous déplaît, nous choque et nous.. *ennuie.*

Il faut, pour en avoir, ramper comme un..... *lézard.*
Pour les plus grands défauts c'est un excellent. *fard.*
Il peut, en un moment, illustrer la.......... *canaille.*

Il donne de l'esprit au plus lourd............. *animal;*
Il peut forcer un mur, gagner une............ *bataille;*
Mais il ne fait jamais tant de bien que de...... *mal.*

AU DUC DE SAINT-AIGNAN

Favori des neuf sœurs, tu sais plaire.... *omnibus.*
Doux à qui t'est soumis, fatal à qui te... *fâche,*
Tu sers Louis le Grand, sans espoir, sans *relâche,*
Et de quatre tu sais donner la mort..... *tribus.*

Tu pourrois inspirer la valeur au plus.... *lâche;*
Grand duc, on voit revivre en toi Gaston *Phœbus;*
Tu sais l'art d'employer noblement ton .. *quibus :*
A tes propres dépens plus d'un bel esprit *mâche.*

Le sort pour toi constant t'aime, te rit... *item,*
Te destine un trésor, cest là le......... *tu autem,*
Qu'un favori cacha durant une grande... *ire.*

Tu peux encore aimer et faire dire...... *amo.*
Que ton histoire un jour fera plaisir à... *lire,*
Si jamais on l'écrit *fideli*............... *calamo.*

SONNET A L'ÉLOGE DE LOUIS XIV, COMPOSÉ PAR LE P. COMMIRE ET COURONNÉ PAR LES LANTERNISTES DE TOULOUSE

Tout est grand dans le roi, l'aspect seul de son *buste*
Rend nos fiers ennemis plus froids que des.... *glaçons;*
Et Guillaume n'attend que le temps des....... *moissons*
Pour se voir succomber sous un bras si....... *robuste.*

Qu'on ne nous vante plus les miracles........ *d'Auguste;*
Louis de bien régner lui feroit des .... *leçons.*
Horace en vain l'égale aux Dieux dans ses..... *chansons;*
Moins que n'est mon héros, il était sage et.... *juste.*

Modeste sans foiblesse et ferme sans.......... *orgueil*,
Tandis qu'aux gens de bien il fait un doux.... *accueil*,
Contre l'impiété ses lois servent de........... *digue*.

Et seul de tout l'État conduisant les.......... *ressorts*,
Par le charme secret des grâces qu'il......... *prodigue*,
Du prince et des sujets il forme les........... *accords*.

SUR LA MORT DE BOUTHILLIER DE RANCÉ, ABBÉ DE LA TRAPPE

Quittant d'un riche hôtel la superbe......... *architrave*,
Bouthillier dans un trou se loge en.......... *escargot*.
Là, pour ranger son corps dans une sûre.... *entrave*,
Il le bat d'une verge ou d'un bâton.......... *ragot*;

Ennemi des plaisirs dont le goût nous....... *déprave*,
Il fait son lit d'un ais, son chevet d'un...... *fagot*;
Un sac est son habit; son repas une......... *rave*;
Tous ses meubles n'ont rien que de brut et de *goth*.

Loin du monde et du bruit, exempt d'....... *éclaboussure*,
Nulle profane ardeur n'échauffe sa.......... *fressure*;
Son zèle n'est rien moins qu'un zèle......... *tabarin*.

L'eau pure ou, tout au plus, une prunelle.... *aigrette*,
Composant la boisson qui sort de sa......... *burette*,
Lui tient lieu des liqueurs de Beaune et de... *Turin*.

SUR LA PERTE D'UN CHAT

Iris, aimable Iris, honneur de la............ *Bourgogne*,
Vous pleurez votre chat plus que nous....... *Philisbourg*;
Et fussiez-vous, je pense, au fond de la...... *Gascogne*,
On entendroit de là vos cris jusqu'à.......... *Fribourg*.

Sa peau fut à vos yeux fourrure de........... [illegible];
On eût chassé pour lui Titi de............... [illegible].
Il seroit l'ornement d'un couvent de.......... Cologne.
Mais, quoi! l'on vous l'a pris? on a bien pris. [illegible].

D'aller pour une perte, Iris, comme la....... [illegible]
Se percer sottement la gorge d'une........... Vienne (1),
Il faudroit que l'on eût la cervelle à l'....... [illegible].

Chez moi, le plus beau chat, je vous le dis, ma [illegible],
Vaut moins que ne vaudroit une orange à.... [illegible],
Et qu'un verre commun ne se vend à......... [illegible].

SUR LES RÈGLES DU SONNET

Veux tu savoir les lois du sonnet? les....... *voilà* :
Il célèbre un héros ou bien une............. *belle*.
Deux quatrains, deux tercets; qu'on se repose *là*;
Que le sujet soit un; que la rime soit........ *belle*.

Il faut dès le début qu'il attache............ *déjà*,
Et que jusqu'à la fin le génie............... *étincelle*;
Que tout y soit raison; jadis on s'en pas..... *sa*;
Mais Phébus le chérit ainsi que sa........... *prunelle*.

Partout dans un beau choix que la nature s'.. *offre*;
Que jamais un mot bas, tel que cuisine ou... *coffre*,
N'avilisse le vers majestueux et............. *plein*.

Le lecteur chaste y veut une muse........... *pucelle*,
Afin qu'aux derniers vers brille un éclat..... *soudain*,
Sans ce vain jeu de mots où le bon sens..... *chancelle*.

(1) Lame d'épée qui se fabriquait à Vienne en Dauphiné.

On remarquera, au sonnet précédent, que les mots donnés pour servir de rimes forment eux-mêmes une série de vers d'une, de deux et de trois syllabes, présentant un sens complet. C'est peut-être cette circonstance qui les a rendus si populaires alors, qu'ils ont fourni matière à douze pièces différentes dans deux numéros seulement du ***Mercure de France.***

« Voici, dit Gabriel Peignot, d'autres bouts rimés qui ont été donnés par Louis XVI au marquis de Montesquiou; ils sont assez heureusement remplis.

Je rencontrai dimanche un mort dans son.... *cercueil,*
Voyageant tristement sur le chemin d'....... *Arcueil;*
Au fond d'un corbillard, comme en un bon.. *fauteuil,*
Deux prêtres se carroient et le couvoient de l' *œil.*
Tout à coup l'essieu rompt, la bierre fut l'... *écueil*
Qui joignit mes vilains à feu Monsieur d'..... *Auteuil;*
C'étoit le nom du mort : il fallut dans un.... *fiacre*
Emballer le défunt, les prêtres et le......... *diacre.*
Du sort qui nous attend voilà le........ . . *simulacre,*
Me dis-je; le Mogol sur son trône de......... *nacre,*
Le vaincu massacré, le vainqueur qui .... *massacre,*
Tôt ou tard de Caron remplissent la......... *polacre.*

La pièce suivante est attribuée à Marmontel. Elle est dirigée contre Palissot qui ne l'avait pas épargné dans sa ***Dunciade :***

Le poéte franc....... *Gaulois,*
Gentilhomme........ *Vendomois,*
La gloire de sa ..... *bourgade,*
Ronsard sur son vieux *hautbois,*
Entonna la.......... *Franciade.*
Sur sa trompette de.. *bois,*

Un moderne auteur... *maussade*,
Pour lui faire........ *paroli*,
Frédonna la......... *Dunciade*.
Cet homme avoit nom. *Pali* :
On dit d'abord Palis.. *fade*,
Puis Palis fou, Palis.. *plat*,
Palis froid et Palis.... *fat*.
Pour couronner la.... *tirade*,
En fin de............ *turlupinade*,
On rencontra le vrai.. *mot*:
On le nomma Palis... *sot*.

ENVOI

M'abaissant jusqu'à toi, je joue avec le mot;
Réfléchis, si tu peux, mais n'écris pas... lis, sot.

QUATRAIN ADRESSÉ A UNE DAME PAR BOUFFLERS.

Quand je n'aurais ni bras ni....... *jambe*,
J'affronterais pour vous la balle et le... *boulet*.
Ranimé par vos yeux, je me croirais.... *ingambe*,
Et je pourrais encor mériter un........ *soufflet*.

SONNET, FAIT VERS 1798, PAR UN HOMME QUI PREND SON PARTI SUR LA PERTE DE SA FORTUNE

D'un ancien flacon de................. *Scubac*,
Que je flûtais jadis, je flaire encor la......... *lie*.
Faute d'argent, en couverts de........... *tombac*,
Ma table frugale est................... *servie*.

Soir et matin, dans mon triste havre-...... *sac*,
Soigneusement j'enferme croûte et........ *mie*;
Je fais mon dessert d'une.............. *oublie*;
De mes chevaux aimés je n'entends plus le.... *trac*.

Dans ma ceinture, ô temps! tu ne fais plus tic *tac;*
Mais aussi de l'intrigue ignorant le mic...... *mac,*
Jamais au Luxembourg mon front ne s'...... *humilie.*

De mon fouet à Paphos je fais encor clic..... *clac,*
Et ne m'informe point, dans ma douce...... *manie,*
Pour qui l'on chante ici : Domine, salvum... *fac.*

« Je ne terminerai point cette notice, dit Gabriel Peignot, sans citer des bouts rimés plus qu'originaux qui ont été proposés en 1806 par M. Warcy-Paillet. Il fit insérer dans les journaux la pièce de vers suivante, et proposa deux prix destinés aux deux poëtes qui feraient le mieux une pièce de vers, soit en chanson, conte, fable, historiette, énigme, etc., sur les mêmes rimes que les siennes, mais sans employer les mêmes mots, et avec défense d'en forger. Voici le problème proposé par M. Warcy-Paillet :

A commencer du jour où l'on fête saint.... *Jacques,*
Je te donne, lecteur, jusqu'au saint jour de *Pâques :*
Je te promets, en outre, un palais tout en. *zinc,*
Qui vaudra de ducats cent milliards de fois. *cinq;*
De rendre de Brunet (1) le ton triste et.... *lugubre;*
D'un cachot empesté de rendre l'air....... *salubre;*
De rappeler au jour Nostradamus......... *défunt;*
De trouver pour Chignac de cent millions l' *emprunt;*
A plumage tout blanc de te donner un..... *merle;*
D'aller au fond des mers te chercher une... *perle;*
Sans connaître l'hébreu, d'expliquer le..... *Talmud;*
De faire pour toujours cesser le vent du.... *sud;*
Tout en te couronnant de lauriers et de.... *myrte,*
De te proclamer roi de la célèbre.......... *Cirthe* (2);

(1) Acteur très-plaisant du théâtre *Montansier.*
(2) Aujourd'hui Constantine, à l'orient d'Alger.

De faire un plaidoyer sans *mais*, ni *si*, *ni*.. *donc*,
Mieux qu'aucun avocat au Palais n'a fait... *onc*;
Uniquement pour toi, de tenir la mer..... *calme*;
Parmi cent concurrents de t'adjuger la..... *palme*;
De faire une cornue aussi droite qu'un.... *busc*;
Sur les monts Apennins d'aller chasser le.. *musc*;
De trouver un Anglais qui, sans espoir de.. *lucre*,
Veuille bien te céder mille quintaux de.... *sucre*;
Du grand-prêtre Aaron de retrouver l'..... *Ephod*;
De t'éclaircir enfin l'histoire de........... *Nemrod*;
Si prenant, cher lecteur, ces vers pour.... *paradigme*,
Tu me rimes chanson, charade, ou bien... *énigme*.
(Mais à suivre cet ordre, il faut que tu sois *strict*,
Car songe que ces mots ne sont de ton.... *district*.)
De ta peine voici quel sera le............. *salaire* :
Le théâtre vanté du sublime.............. *Voltaire*;
Des deux Corneille encor les chefs-d'œuvre *connus*...
Rimeurs, accourez tous, vous serez bien... *venus*.

« Voici comment le problème a été résolu, d'abord par M. Geoffroy neveu, qui a remporté le premier prix, puis par M. E. D***, qui a remporté le second :

PIÈCE DE M. GEOFFROY NEVEU

Les plus sages rimeurs deviendraient...... *maniaques*,
S'il leur fallait, Warcy, repousser tes...... *attaques*.
Tu possèdes, je crois, la malice du........ *Scink* (1),
Quand tu veux, en rimant, que j'emploie.. *Edelink* (2).
Hélas ! pour réussir vainement je......... *lucubre* (3),
Et rien qu'en y songeant mon esprit se.... *lugubre* (4).

(1) Petit crocodile.
(2) Fameux graveur.
(3) Travailler de nuit. *Dictionnaire de néologie*, de Mercier.
(4) Empreindre de tristesse. *Idem*.

Que ne faut-il aller de Paris à............ *Stralsund*,
De Stralsund à Pékin, de Pékin à......... *Budrunt* (1),
Puis sur la Loire, enfin, pour tuer un seul *herle !* (2)
Que ne faut-il encor déraciner la......... *berle !* (3)
Mais tu ris, maudit Sphinx ; puisses-tu près d' *Igud* (4),
Attendre un sort pareil à celui de......... *Jéhud* (5) ;
Ou même être haché, comme le fut....... *Absyrthe* (6) ;
Gueuser de porte en porte, ainsi qu'un.... *métragyrthe* (7) ;
Devenir plus chétif, plus mince que le..... *jonc ;*
A force de jeûner être creux comme un.... *tronc ;*
Au lieu du vin exquis que l'on recueille à.. *Palme* (8),
Boire, sans t'arrêter, quatre litres d'...... *oxalme* (9) ;
Ne respirer qu'un air empesté par le....... *musc ;*
N'avoir pour te nourrir qu'un pain couleur de *musc*,
Et quelques aliments affadis par le........ *mucre* (10) !
Mes termes, tu le vois, ne sont point à.... *mi-sucre* (11) ;
Mais je reçus le jour près de.............. *Cholmogorod* (12)
Ton baroque défi me parvint à........... *Nislod* (13).
Il faut te l'avouer, j'en eus le............. *borborygme* (14) ;
J'en fus malade au point d'employer le.... *phénigme* (15) ;

(1) Nom donné à la ville d'Otrante par les Turcs.
(2) Oiseau qu'on trouve sur la Loire.
(3) Plante à fleurs ombellifères.
(4) Ville dans le désert de Barbarie.
(5) Fils de Saturne, qui fut sacrifié par son père.
(6) Voir *Dictionnaire de la Fable.*
(7) *Idem.*
(8) Une des îles Canaries.
(9) Remède composé de sel et de vinaigre.
(10) Corruption par l'humidité. *Dictionnaire du vieux langage.*
(11) Voir le *Dictionnaire comique* de Leroux.
(12) Ville de la Grande-Russie.
(13) *Idem.*
(14) Voir *Dictionnaire de l'Académie.*
(15) *Idem.*

En cet instant, hélas! jen suis encor......... *confict* (1);
Mais puisque le délai doit expirer............. *ennuict* (2);
J'accepte ton défi, peut-être................. *téméraire*;
Ecoute maintenant le vœu que je vais........ *faire* :
Puissent du noir Satan les ministres.......... *cornus*
Te rendre tous les maux qui me sont......... *survenus* !

PIÈCE DE M. E. D***T, RENFERMANT UN LOGOGRIPHE

Redoute moi, lecteur, plus que mille......... *Cosaques*;
Car je prendrais au gens jusques à leurs...... *casaques*.
Cherche, dans mes neuf pieds, ce qu'inspire le *Scink*;
Ce que l'on peut trouver chez le banquier..... *Devinck*;
Un rhume que, parfois, cause un air......... *insulubre*;
Le temps où maint auteur le plus souvent.... *lucubre*;
Ce que cent fois vint faire un pirate à........ *Budrunt*;
Un potage qu'on sert à Paris, à.............. *Stralsund*;
Un légume sucré, plus connu que la.......... *Berle*,
Et qu'on mange à Lyon, de même qu'à....... *Montmerle*;
Un faux dieu, détesté en la ville de.......... *Jud* (3),
Que n'encensa jamais le pieux............... *Abiud*;
Ce qui porta Médée à massacrer.......... ... *Absyrthe*;
Une ville, à présent plus célèbre que......... *Mirte* (4);
Ce que tout bon chretien met souvent dans un *tronc*;
Un ruisselet limpide, où l'on trouve le........ *jonc*;
Ce que l'on veut toujours que soit le vin de... *Palme*;
Ce que, dans un navire, avec soin l'on....... *espalme* (5);
Un sol où l'on ne voit jamais croître le....... *brusc* (6);
L'essence d'une fleur que l'on préfère au...... *musc*;

(1) Absorbé. *Dictionnaire du vieux langage*.
(2) Aujourd'hui. *Idem*.
(3) Ville de la Palestine.
(4) Ville de l'Indostan.
(5) Terme de marine. *Dictionnaire de l'Académie*.
(6) Espèce de houx-frelon.

Un végétal commun, où s'engendre le........ *mucre;*
Un grain des pays chauds, et que le friand... *sucre;*
Certain taureau qui naît près de............ *W[illegible]igerod* (1);
Un animal velu qu'on peut voir à............ *Nislod;*
Un insecte, une humeur qu'attire le.......... *phénigme;*
La qualité d'un mets causant le............. *borborygme;*
Ce qu'on prise à Pékin, à Paris, à........... *Maestricht,*
Et qui fut dédaigné par l'humble........... *Bénédict* (2);
De plus une machine aux maçons............ *nécessaire;*
Deux notes en musique, un monstre......... *imaginaire;*
Ce que portent toujours les végétaux.......... *grenus;*
En politique, enfin, deux titres.............. *reconnus* (3).

Grâce au mode employé par M. Warcy-Paillet, les bouts rimés se compliquaient d'une difficulté nouvelle. A une autre époque, c'eût été peut-être pour eux une occasion de reprendre quelque faveur. Mais alors ils avaient fait leur temps de vogue, et le perfectionnement de 1806 fut sans influence pour retarder l'époque de leur entier abandon.

Ce ne fut pas toutefois sous l'Empire que s'éteignit la longue mode des bouts rimés. A cette époque, ils étaient encore si choyés que l'Académie elle-même proposa un prix de poésie pour une pièce de vers dont elle imposa les rimes. La seconde rime était un mot formé par la dernière syllabe de la rime précédente, et ainsi des autres rimes impaires : Missel, sel, bataille, taille, enfer, fer, Pampelune, lune, etc.... Le sujet était Napoléon. Ce fut,

(1) Ville de la Basse-Saxe.

(2) Médecin allemand.

(3) Le mot du logogriphe est GRIPPE-SOU, dans lequel on trouve : *peur—or—grippe—soir—prise—soupe—pois—og—ruse—Pise—sou—ru—pur—poupe—pré—rose—orge—ris—ure—ours—pou—pus—sûr—ré—si—ogre—épi—roi—sire.*

nous le croyons, dit M. Ténint, la seule poésie du temps qui se trouva bien rimée. — Plus tard encore, en 1821, M. Gouriet, directeur des *Tablettes historiques*, ouvrait un concours pour remplir les mots suivants : *Naples*, *Pépé*, *Étaples*, *trompé*, etc. Le prix annoncé était un volume du recueil publié par M. Gouriet...

Et l'on n'en a pas encore fini irrévocablement avec les bouts rimés. Pour m'arrêter sur un nom contemporain fort avantageusement connu, je reproduis ces quelques lignes ramassées je ne sais où :

« Des bouts rimés pour mon album, M. Méry ! » Ces quatre mots étaient : *hamac*, *niche*, *tabac*, *fiche*. Méry, prompt comme l'éclair, improvise le petit chef-d'œuvre suivant :

Un pauvre matelot, couché dans son hamac,
Disait à saint Maclou, qui rêvait dans sa niche :
— Grand saint, dois-je fumer ou chiquer mon tabac ?
— Fume-le, chique-le, dit le saint, je m'en fiche. —

Depuis longtemps, au reste, Apollon et les neufs sœurs (comme on disait autrefois) ont définitivement fait prévaloir, *pour ces pénibles bagatelles*, leur *juste mépris*; Le Brun (Ecouchard) a pris soin de le proclamer dans les vers suivants :

EXCUSES POUR AVOIR FAIT DES BOUTS RIMÉS EXIGÉS PAR UNE JOLIE FEMME

Quoi ! le chantre de la nature
A fait des bouts rimés, s'écriait Apollon !
Il a pu mettre à la torture
La poésie et la raison !

A ces mots les neuf immortelles
Ajoutaient : — N'a-t-il pas appris,
Pour ces pénibles bagatelles,
Quel est notre juste mépris ?
— Pardon, Muses ! et toi, pardonne,
Dieu des vers ! Je conviens du cas ;
Mais, dis-moi, que ne fait-on pas,
Quand une Grâce nous l'ordonne ?

NOTA. La bibliographie spéciale des bouts rimés réclame la mention d'une œuvre qui a valu une certaine réputation à Étienne Mallemans, mort en 1716. C'est son *Défi aux Muses*, recueil de trente sonnets moraux, composés en trois jours, sur quatorze bouts rimés proposés à l'auteur par la duchesse du Maine.

VERS BRISÉS

Je commence par les vers brisés, qui appartie
à notre langue nationale et que l'on a appelés pr
vement vers coupés.

On en distingue de deux sortes : les uns « qui s
si gentillement que, ne lisant que la moitié du vers,
trouverez de petits vers françois de quatre et six syll
qui se riment au milieu du vers, et le plus so
contiennent le contraire de ce qui est exprimé au
entier; » (1) et les autres, dont le texte, sans se
tionner, laisse voir, au moyen de la différence des le
employées à l'écrire, diverses figures qui le sillon
pour ainsi dire, et semblent le diviser par fragm
plus ou moins nombreux.

Toutefois ceux-ci pourraient aussi bien être ratta
aux vers figurés, aux labyrinthes, ou bien encore
acrostiches multiformes dont il a été parlé plus hau
l'on ne préférait pas, cependant, restituer aux
brisés ces mêmes acrostiches, qui ne répondent p
la signification du mot emprunté à la langue gre
pour les qualifier.

Un exemple mettra le lecteur à portée de fair

(1) *Les Bigarrures* du seigneur des Accords.

choix entre les trois classifications, également admissibles. Je le tire du livre des *Bigarrures*, dont l'auteur l'avait puisé *en de vieilles Heures :*

DU Lustre suppernel princesse reves**TU**e,
Mer**CIS** je te requiers pour péché qui **ME** tue.
Desch**A**sse d'entour moy tous ces dards **MOR**tifères,
Brise et **MI**ne les tous en ostant m**ES** misères :
Car je s**CA**y seurement que tu es **TO**ute pleine
De douceur et **DE** paix et la **ME**r et fontaine
Où tous pauvres huma**I**ns pu**I**sent l'eau favorable
Pour laver les maux g**ROS DU M**onde misérable.
Or donc, royne des cieux, ✠ des pécheurs l'assurance,
Je te prie qu'à ma **MOR**t **A**yes la souvenance
De ces miens pe**TIS** mots en **VER**s ton fils et père ;
Fais tant qu'a**VE**cques luy ma**NANS** en heur prospère,
Au thros**NE** haut soyons en céle**STE L**umière,
Nos esp**RIT**s tous contens, comme en sçais **LA** manière.
En **HOR**te doncq celluy qui tant te **DÉCO**ra
D'**A**bolir les péchez que mon âme encour**RA**.

Comme on le voit, *la coupure* (ou *l'acrostiche*, ou *le labyrinthe*) dessine, dans le texte rimé en français, une croix de Saint-André, ou sautoir, qui donne ces deux vers latins :

Dulcis amica Dei, rosa vernans, stella decora,
Tu memor esto mei, dum mortis venerit hora.

Les vers brisés de la première catégorie sont les plus nombreux dans notre littérature, et quoique, en général, ils ne se distinguent ni par le mérite du style, ni par celui de la pensée, je ne puis, pour ce qui les concerne, m'en tenir à une seule citation.

C'est Octavien de Saint-Gelais qui me fournit
mière :

De cœur parfait chassez toute douleur ;
Soyez soigneux, n'usez de nulle feinte ;
Sans vilain fait, entretenez douceur ;
Vaillant et preux, abandonnez la crainte ;
Par bon effet, monstrez votre valeur ;
Soyez joyeux et bannissez la plainte.

Ces vers peuvent se lire ainsi :

De cœur parfait,
Soyez soigneux ;
Sans vilain fait,
Vaillant et preux,
Par bon effet,
Soyez joyeux,
Chassez toute douleur :
N'usez de nulle feinte ;
Entretenez douceur :
Et bannissez la plainte.

Autre exemple, tiré des *Bigarrures :*

Qui vous dit belle,	Il ne dit vérité,
Il dit bien vray,	Qui laide vous appelle.
Vous estes telle,	En fait de loyauté,
Comme bien sçay,	Estes la non-pareille.
Toujours auray	A vous haine mortelle
A vous fiance	N'auray jour de ma vie,
Et aimeray	Qui votre mal revèle,
Votre accointance	Dieu confonde et maudi

Étienne Pasquier nous a aussi laissé un quatrai

les vers « récitez de leur long, portent un sens, et couppez, un contresens. » Le voici :

Je ne sçaurois, Maistresse, vous haïr,
Vous embrasser, c'est le bien où j'aspire,
Mais je voudrois, vous embrassant, jouir,
Vous délaisser, j'y trouverois du pire.

Pour le contresens, on trouve ceci :

Je ne sçaurois
Vous embrasser;
Mais je voudrois
Vous délaisser.
Maistresse, vous haïr,
C'est le bien où j'aspire;
Vous embrassant, jouir,
J'y trouverois du pire.

Tabourot, que j'ai déjà cité, consacre un chapitre entier aux vers coupés. « J'en ay veu, dit-il, plusieurs scandaleux et séditieux, de tous les quels j'ay choisi ce suivant, pour exemple, duquel je prie tous les lecteurs de ne se point scandaliser; car on peut voir que c'est l'esbat de quelque timide castor amphibie qui voudroit bien revirer sa robbe :

Je ne veux plus	la messe fréquenter,
Pour mon repos,	c'est chose bien louable
Des huguenots	les presches escouter,
Suivre l'abus,	c'est chose misérable
Ores je voy	combien est détestable
Ceste finesse	en ce siècle mondain,
Par quoy je doy	voyant la saincte table
Tenir la messe	en horreur et desdain.

Autre exemple sur le même sujet :

Au diable de bon cœur j'abandonne mon âme
Je renonce sans crainte à l'empire du ciel;
Je cherche avec ardeur le plaisir de la femme
Une ame pure et saincte n'est pour moi que du fiel;
J'abjure de bon cœur le pape et son empire
Luther, nouveau docteur, est le seul qui m'attire,
Oui, j'abandonne en forme et la messe et la foi
Luther et sa réforme ont tout pouvoir sur moi.
Je combattrai toujours les feux du purgatoire
Luther et ses discours sont ceux que je veux croire;
Dieu destine à l'enfer Rome et ceux qui la suivent
Les enfants de Luther au ciel toujours arrivent.

SONNET SIMPLE OU DOUBLE POUR OU CONTRE LES JÉSUITES

Soit du pape maudit qui hait les jésuites,
Celuy qui en eux croit, soit mis en paradis.
A tous les diables soit, qui brusle leurs escrits,
Qui leur science suit acquiert de grands mérites.

En enfer soit conduit, qui les nomme hypocrites
Qui pour saints les reçoit, ses péchés soient remis.
Soit chastié du fouet, qui ne suit leurs advis,
Qui tous sages les voit, sont ames bien conduites.

Soit lié d'un licol, qui les nomme meurtriers,
Soit pendu par le col, qui dit qu'ils sont sorciers.
Qui adhère à leurs vœux ne sont âmes damnées,

Qui les honore tous, ô qu'il est bien instruit,
Qui veut faire leurs coups, que c'est un bel esprit
O qu'il est malheureux, qui ne suit leurs pensées!

Voltaire a introduit dans son roman de *Zadig* une pièce de vers brisés que voici :

> Par les plus grands forfaits j'ai vu troubler la terre;
> Sur le trône affermi le roi sait tout dompter.
> Dans la publique paix l'amour seul fait la guerre :
> C'est le seul ennemi qui soit à redouter.

Les premiers hémistiches, lus séparément, donnent un sens opposé à celui du quatrain complet :

> Par les plus grands forfaits
> Sur le trône affermi,
> Dans la publique paix,
> C'est le seul ennemi.

Cette pièce est la meilleure de celles que j'ai réunies ici; cependant les amateurs du genre reprocheront à l'auteur de n'avoir pas cherché à donner un sens suivi aux derniers hémistiches, séparés de l'ensemble.

« On fit, au commencement de la Restauration, dit M. L. Lalanne, plusieurs pièces analogues, car alors on ne manquait pas *de timides castors amphibies qui auroient bien voulu revirer leur robe;* mais nous n'avons pu retrouver ces vers, que nous avions lus autrefois. »

Le passé nous a légué aussi des vers brisés écrits en latin; mais ceux-ci ne se présentent pas avec le même caractère que les vers français dont il vient d'être parlé. Ici on ne retrouvera plus le pour et le contre, *le sens et le contresens*, comme dit Pasquier, selon que les lignes seront lues en entier ou par fragments; mais les *brisures* seront plus nombreuses, et chacune d'elles formera autant de vers hexamètres.

Les citations qui suivent sont extraites du liv
composé, en 1592, par de jeunes Francs-Comtois, e
l'honneur de M. de Vergy.

I

Salve	munimen	turmarum,	regie	splendor,
Solamen	populi,	omnipotens	tutela	gradivi,
Mavortis	præses,	pax	optatissima,	claræ
Gloria	virtutis,	princeps,	lumen	pietatis,
Fortis	amator	relligionis,	amoris	imago.

Replacez sur la même ligne, et dans l'ordre où ils s
trouvent, les mots de chaque colonne, et vous ave
ceci :

Salve,	solamen,	Mavortis	gloria	fortis,
Munimen	populi,	præses,	virtutis	amator,
Turmarum	omnipotens	pax,	princeps	relligionis
Regie,	tutela	optatissima,	lumen	amoris,
Splendor	gradivi,	claræ	pietatis	imago.

II

Mars abit	armipotens	Vergæo	principe	victus :
Armipotens	ditat nos	Pallas	divite	pace :
Vergæo	Pallas	stat	regnatore,	fugit Mars :
Principe	divite	regnatore,	nitentior	est sol :
Victus	pace	fugit Mars,	est sol	Vergius orbi

Cette pièce est signalée comme beaucoup plus difficil
que la précédente. Le premier vers se trouve reprodui
par la réunion des mots superposés de la premièr

colonne ; le second par ceux de la deuxième, et ainsi de suite pour les autres. C'est l'œuvre d'un élève de seize ans, François Othenin, de Jassey. La précédente porte le nom de Pierre Boytouset, de Dôle, âgé de quinze ans.

Le livre franc-comtois que je citais tout à l'heure va encore nous fournir deux spécimens d'une autre sorte de vers brisés. Dans ces deux pièces, l'une appelée *Verger poétique*, et l'autre, *Festin poétique*, il ne faut plus chercher des séries de vers produits par des morcellements de vers, mais de simples mots formés par des syllabes détachées et du premier et du dernier mot de chaque vers.

VERSUS SENARII IAMBICI

Flo-rentem ad hortum Threïcia resonet ly-*ra*,
Ro-sæque odores Sequanæ jactent ca-*sæ* :
Po-tentis ecce gentis halat balsa-*mum*,
Vi-cosque doctæ recreat multùm D-*olæ*.
Py-thie, fer alto digna Parnasso met-*ra*.
Li-gustra spirent Sequana, ac præmol-*lia*
Nar-da, et colorem lilia dantia candi-*dum* :
Myr-rhas Arabiæ Vergio ex horto eru-*ta*
Ce-lebrior rosa (1) superat, nubes ce-*drus*
Lau-data, cæli vincit ardua supe-*ri*
Pur-o rosa auro splendida, jacet pur-*pura*,
Pal-lent olivæ; cecropia cedunt thy-*ma*
Cro-ceique Olympi ubi hortus est Vergœa-*cus*.

Les mots que forment les syllabes détachées du com-

(1) Le comte de Vergy portait trois roses d'or dans ses armoiries.

mencement et de la fin de chaque vers, sont l[illegible]
vants :

> Flora, rosæ, pomum, viola, pyra, lilia, nardum,
> Pyra, citrus, acer, purpura, palma, crocus, [illegible]

dont la réunion forme un distique.

La seconde pièce (*le Festin poétique*) avait à f[illegible]
au moyen de coupures analogues à celles de la [illegible]
dente, les mots *vinum, caro, panis, discus, und*[illegible]
ales, vera, placenta, scriblita, mensa, pernæ. E[illegible]
est acquittée de la manière suivante :

> *Vi*-rtutes natura omnes in te intulit u-*num*
> *Ca*-ndida, mæonio dux celebrande met-*ro*.
> *Pan*-chæo fument altaria thure quotann-*is*,
> *Dis*-jecit patriæ bella parata de-*cus*.
> *Und*-ique burgundo cœlo fugère molest-*a*
> *Nu*-bila, jamque suos cernit ad astra du-*ces*.
> *A*-lma voca superûm, Burgundia, numina sup-
> *Ver* tibi jam optatum posse vigere di-*u*.
> *Plac*-ata aliæ pax est tellure ret-*enta*,
> *Scrib*-et te variâ doctus in arte *lita*.
> *Mens* tua palladia mage nil exhalat oliv-*a*,
> *Pern*-iciem charæ qua reprimes patri-*æ*.

J'allais oublier d'indiquer les auteurs de ce[s]
pièces : celui de la première est un écolier de
ans; celui de la seconde, plus âgé de trois année[s]
de Vesule et se nommait Terrey.

On peut comprendre parmi les vers brisés qu[e]
avons en latin, *les subtilitez curieusement monst*[illegible]

de Rabanus, comme les qualifie Étienne Tabourot. Elles se rapprochent beaucoup, en effet, de la pièce française à la croix de Saint-André, rapportée plus haut; mais, en général, — il faut le dire bien haut à la plus grande gloire de l'auteur, — elles l'emportent de beaucoup sur celle-ci, sous le rapport de la difficulté et de la complication.

Ces *monstrueuses subtilités* sont accumulées dans un petit poëme, qui présente encore cette singularité, que tous les vers se composent d'un même nombre de lettres; mais il est bien entendu que ces tours de force, bien autrement *funambulesques* que les *odes* de M. de Banville, n'ont pu être exécutés qu'aux dépens du sens commun et avec l'aide de quelques abréviations ou suppressions de lettres.

Le poëme de Rabanus (1) Maurus est intitulé : *De laudibus sanctæ crucis libri duo, eruditione, versu prosaque mirifici. Quo figuris sive imaginibus XXVIII multa fidei christianæ mysteria, multi mystici numeri,... in formam crucis redacta, subtiliter et ingeniose explicantur.*

Voici le fragment d'un groupe de vers dans lequel l'auteur a tracé quatre croix, posées 1, 2 et 1, et formées, chacune, de deux vers :

(1) Pour le nom de l'auteur, je suis ici la manière de l'écrire la plus usuelle. Les anciens éditeurs de ses œuvres écrivaient Hrabanus.

Raban-Maur, né à Fulde en 788, étudia à Tours sous le célèbre Alcuin. En 847, il devint archevêque de Mayence. C'était un homme d'un talent incontestable et d'une instruction fort étendue. Il a laissé un bon nombre d'ouvrages en prose et en vers; mais, comme on va le voir, ce n'est point par sa poésie qu'il se recommande à nos souvenirs. Au reste, ses écarts poétiques paraissent devoir être reprochés à son époque plutôt qu'à lui-même.

Arbor odore potens fro ndoso vertice nat
Qua summa verè sacr ouf luit ordine berta
Ortus ditatus et pa rcu i nullus in orbe e
Floribus et foliis mil leno germine dive
Omnes excedens alt asg ravitudine sylva
Cum tota pie magnu sve stit h onosq. decus
Ambit verus h onor l aet us loq uitur ea vo
Stans homo, li vor ho cna tioni denegat at
Demonis horrendus rem sciri, laude move
Arbor sola tenens v ari os virtute colore
Purpureo regis sub tac tu roscida fulge
Æter noe s radio st ant in te nam p iev inc
Adest urr ita ex ho cdu dum est no nne bea
Machi nae t ipsa dei, ara, et qui usi tsu pren
Lar ho cne est, et mira lucerna, hoc oti a to
Agn ho cst atuit signans quoque ri tev iand
Vera salu s ista, quos verus fons b oni tati
Est be ned ictio q : sacravit amor p iet asqu
Sanct asa lutis lux, et vita, redem pti o ve
Inq: do mup rinceps domum dat paci sin orbe
Juraq: ami citiæ hinc formavit d epo suit c
Asci taa ntiqui nisus q : texit ie msm ors, c
Illec ebr i lusu cir cai gnem noxi a, en im, s
Pella xde cipit et s oco rdem ubi i nqi cta
Conspexit voto jam a rri dens, vinxit apertè

Je pouvais sans inconvénient ne pas reproduire
reste de la pièce qui donne la quatrième croix; ma

il est indispensable d'expliquer le mécanisme de ce bizarre chef-d'œuvre de patience.

Que l'on sache donc que, pour chercher un sens quelconque à ces vers, il faut les lire d'abord sans avoir égard aux lignes qui les brisent. Prenez ensuite chacune des croix, et vous y découvrirez deux autres vers fournis par les brisures du texte. Ainsi, dans la première croix, les lettres du milieu de la pièce, prises une à une de haut en bas, donneront :

Forma sacrata crucis venerando fulget amictu;

et les trois fragments formant les ailes de la croix :

Magnus vestit honor, lætus loquor hoc nationi.

On rencontrera de même dans la seconde figure :

Nunc canam at exorans læsum abdere et uda piare.
Vera salus ista est benedictio sancta salutis.

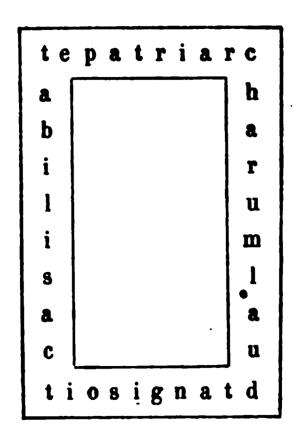
Et dans la troisième :

In toto ipse manens tenet ipse que vivit in omni.
Fons bonitatis, amor pietasque, redemptio vera...

Voilà les beautés poétiques qu'enfante la difficulté vaincue. Aussi n'irai-je pas emprunter à Rabanus de nouveaux textes brisés. Je me bornerai à indiquer, comme objet de curiosité, quelques-unes des figures dont il découpait ses vers.

La croix y apparaît sous toutes les formes. Ici elle est figurée horizontalement, par le vers du milieu de la pièce, et verticalement, par un autre vers formé de

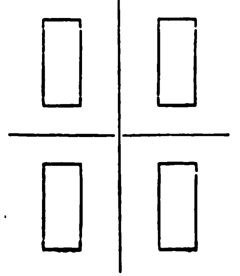
lettres isolées, prises à chacune des lignes qu'il travers
Dans chaque angle se dessine un tétragone (1). Voici u
de ces brisures :

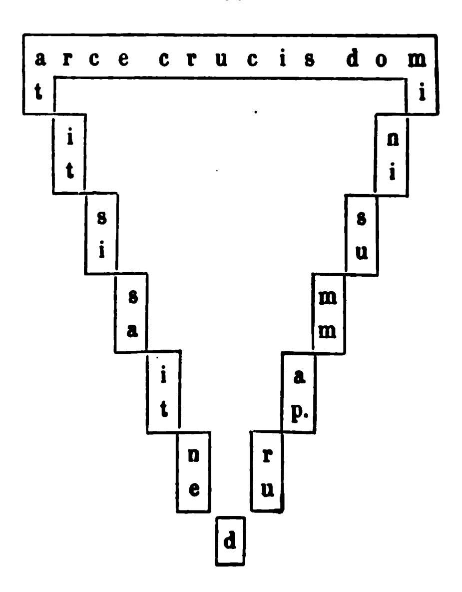


Les mots qu'on y lit sont les suivants : *te patriarch rum laudabilis actio signat.*

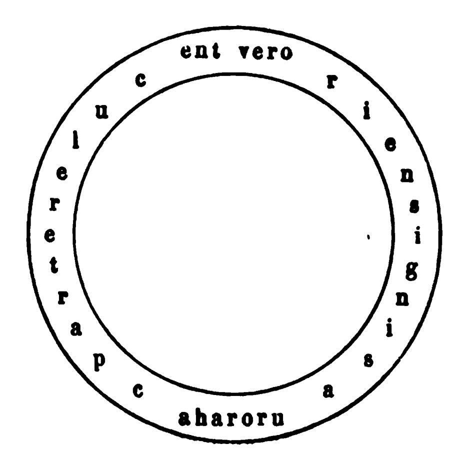
Là, le dessin de la croix se produit au moyen quatre brisures, comme la suivante, qui se rapproche vers la pointe :

(1) Ci-dessous la figure formée par les lettres détachées.





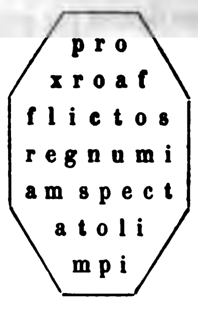
Une autre croix est figurée par quatre grands ○, dont le premier porte ces mots : ***Ver oriens ignis aurora hac parte relucent.***



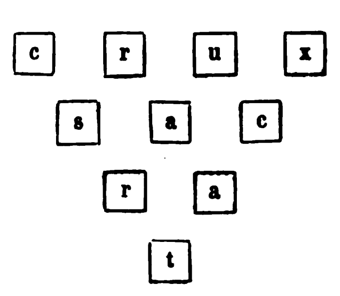
Plus loin, cinq tétragones pleins, posés 1, 3 et
quètent d'autres vers. Le premier détache d
l'hexamètre que voici :

t e g e n e
s i s c r u
x a l m a b
e a t t u a
m u n e r a
l a u d a t.

Plus loin encore, c'est une croix formée de hu
gones, tous fort éloquents, comme on en peut ju
celui-ci :

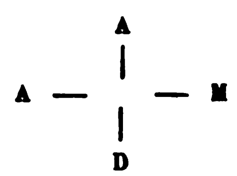


Notez que cette croix, formée de huit octogo
dessine au milieu de vers traitant des huit béa
évangéliques; — comme la croix aux cinq tétr
parle des cinq livres de Moïse...; comme une
croix dont voici la tête :



et dont les quatre parties donnent quarante petits tétragones, est figurée dans les vers consacrés à expliquer *le mystère du nombre quarante;* — comme un autre encore, formée de cinq X, équivalant à cinquante, brise les vers concernant *le nombre cinquante et le sacrement qu'il manifeste.*

Une autre pièce est encore plus compliquée que les précédentes : c'est celle où se dessine le *nom d'Adam*, qui en est le sujet. Les lettres



posées en croix, donnent ce vers : *Sancta metro atque arte en decet ut sint carmina Christo hinc.*

Et ce n'est rien pourtant auprès de plusieurs autres où l'auteur s'est ingénié à faire, avec des brisures, la figure de Dieu, celle de César, celles de chérubins, de séraphins, etc.

Voyez sa quatrième figure : d'abord une croix, formée

de deux vers dont le premier est acrostiche ou vertical,

En arx alma crucis, en fabrica sancta salutis,
En thronus hic regis, hæc conciliatio mundi;

puis, dans chaque section de vers placée aux angles de la croix, une figure de séraphin ou de chérubin, comprenant un distique.

La première figure donne celui-ci :

Signa crucis Christi ast Seraphin cœlestia monstrant,
Pennarum atque situ hæc cuncta sacrata probant.

Ces deux vers sont empruntés par fragments à dix-sept autres, dont ils se détachent de la manière suivante :

S
i g
n a c r
u c i s c h
r i s t i a
s t s e r a p h i n c a
e l e s t i a m o n s t r a
n t p e n n a r
u m a t q u
e s i t
u h a c
c u n
c t a
s a c
r a t
a p r o b a
n t.

Tout cela, il est vrai, ne ressemble guère à un chéru-

bin, quelque idée que l'on veuille bien prendre de sa forme; mais on a suppléé à l'insuffisance des signes alphabétiques en sillonnant de traits noirs le contour et l'intérieur de la figure formée de lettres rouges. Ainsi le visage est tracé dans l'espace occupé par les lettres *st*, *a p h* et *a* des lignes 5, 6 et 7; une sorte d'auréole se développe dans les lettres supérieures; les ailes comprennent les lettres groupées aux côtés de la tête et les lettres isolées *n* et *r;* le reste sert de support au vêtement, au bas duquel se montrent les phalanges des pieds....

Les admirateurs de ces monstruosités (s'il en est encore) pourront aisément compléter ces détails sommaires; car s'il est difficile de rencontrer l'édition *de laudibus S. crucis*, donnée par Thomas Anselme en 1503, on est plus favorisé pour la collection complète des œuvres de Rabanus Maurus (1626, 5 vol. in-f°) où le même poëme a été reproduit, p. 273 du tome premier.

Et que l'on ne croie pas que la mode des vers à la Rabanus ait été de courte durée. On en faisait encore au XVI[e] siècle. Les suivants sont de F. Nicolas Percher, en son vivant *bon et savant* religieux de Saint-Bénigne de Dijon :

Ad summum Sadaï sive cunctipotentem dominum.

POSCO secla quam, Sadaï, comprendere **LÆTA**,
Œqua **MIHI** sit mens, Sadaï, et sani **ROGO** sensus;
Recta sequi **DONES**, Sadaï, **PRŒBENS** bene tuta,
Corpus et acta regens, **SADAÏ**, mala cuncta repellas,
Hostes hinc **TOLLAS**, Sadaï, **CŒLI** moderator,
Esto **MIHI** fautor, Sadaï, velut eo **SATOR**, atque
TRISTE fugans totum, Sadaï, cor dirige ad **ALTA**.

Il faut ajouter qu'une autre particularité donne à cet pièce un *mérite* de plus : « A la croix de Saint-Andr dit Tabourot, vous avez deux vers rétrogrades bi faits, qui en font quatre ingénieux, savoir :

Posco mihi dones, Sadaï, cœli sator, alta.
Alta, sator cœli, Sadaï, dones mihi posco.

Læta rogo præbens, Sadaï, tollas mihi triste.
Triste mihi tollas, Sadaï, præbens rogo læta.

Jusqu'au XVIIe siècle, nous retrouvons encore cet manie de tailler des phrases aux dépens d'autres phrase c'est ainsi que Jacques Pochet se complait parfois à fo mer, dans ses vers, des croix avec deux mots qui coupent à angles droits :

		P
V	T	i
i	i	e
o m n i a	d o m i n i	v i r t u t e
c	o	a
e	r	t
s	e	e

Les vers qui fournissent ces *brisures* figurent honora blement, au milieu d'acrostiches et d'autres singularité dans le livre intitulé : *Apollinis spiritualis oraculum de lumine dei luminosum*.... Bruxellæ, typ. J. Mom marti, 1651, pet. in-8°.

Autrefois, lorsque le flot de la poésie excentriqu menaçait de submerger toutes les intelligences, personn ne se levait pour lui dire : *Tu n'iras pas plus loin*. Aus voyez combien les habiles en *us* se donnèrent carrièr

pour multiplier les variétés de vers latins brisés ! J'en ai déjà cité trois; en voici une quatrième qui n'est pas la moins singulière :

Qu an di tri mul pa
os guis rus sti cedine vit.
H san mi Chri dul la

Ne croirait-on pas avoir sous les yeux un des plus obscurs rébus auquel la Picardie ait jamais donné le jour? Et pourtant il n'y a rien de moins mystérieux. Ces trois lignes, à fragments de mots disposés en quinconce, forment tout simplement deux vers dans lesquels les syllabes du milieu sont communes à celles du haut et du bas, en s'y joignant toujours à gauche. Ainsi *os* appartient à la fois à *qu* et à *h*; guis à *an* et à *san*, etc.; ce qui donne :

Quos anguis dirus tristi mulcedine pavit,
Hos sanguis mirus Christi dulcedine lavit (1).

Dans le livre des *Bigarrures*, les vers de cette espèce sont appelés accordans, et l'auteur paraît très-favorablement prévenu en leur faveur. Il prétend que l'exemple ci-dessus *a très-bonne grâce* et il accorde le même éloge aux deux suivants (2) :

(1) Le savant Étienne Pasquier était si amateur de ces *gaillardises* que les deux vers dont il est question ici « lui semblent peser en valeur un gros livre et accomply. » (Lettre XII[e] du liv. VIII.)

(2) Partout on trouvait de ces vers : les carmes de Caen placèrent, sur la porte d'entrée de leur cloître, ceux-ci, composés en l'honneur de Simon Stock, un des saints de leur ordre :

D di Si scap ac ab as
um vus mon ulare cepit tris,
T sse dæ ul in in an

pit rem tem pit re
Qui ca uxo li ca atque dolo
ret re te ret re.

Et canis venatur servat
in sylvis et omnia
Et lupus nutritur vastat.

Et pour que le français ne reste pas, sur c
au-dessous du latin, une traduction de même c
ajoutée à ce dernier texte; la voici :

Le chien va chasser gardant,
au bois tout
Le loup se nourrit perdant.

Citerai-je encore comme vers brisés ceux dans
la suppression de quelques lettres produit un
ment complet de sens? Ce serait aller un peu
les a d'ailleurs rattachés à la parodie. Quoi qu'il
voici une phrase disposée de cette façon :

Est ne hic Alvarus dux jam pius aut jam prudens

Otez chaque dixième lettre; il restera :

Est ne hic avarus dux impius aut imprudens?

Alvarus dux désigne le duc d'Albe, et ce sont
mands qui propagèrent contre lui le *verset* ci-
en haine de sa tyrannie et de ses exactions.

Je rattacherai au même genre, mais toujours
même restriction, les vers dont la significatio

selon la manière dont ils sont ponctués. Pasquier va nous en fournir un double spécimen :

« Je désire encore, dit-il, vous adjouster le jeu de ces vers, où un seul point transposé diversifie le sens :

> Porta patens esto nulli claudaris honesto.

Mettez la virgule après *esto*, il n'y a nul vers plus courtois; mettez-la après *nulli*, il n'y a rien si discourtois. Et c'est pourquoi Alciat (si je ne m'abuse) dit que l'on fit cet autre carme :

> Ob solum punctum caruit Martinus Asello,

disant que c'estoit un abbé nommé Martin, qui, pour avoir mis ce vers sur le portail de son monastère, avec le point au-dessous de *nulli*, fut, pour sa vilenie, privé de son abbaye nommée *Asellus;* d'où notre proverbe.... faute d'un point Martin perdit son asne... Je vous puis dire que je me suis voulu jouer dans mes épigrammes sur ce mesme sujet, en ces deux vers que j'escris à une demoiselle que je me représente pour maistresse :

> Ecce maritus adest malus explorator amoris.
> Virgula felicem me facit aut miserum.

Mettez la virgule après le mot *adest*, voilà tout qui se porte bien pour l'amoureux; mettez-la au-dessous de *malus*, tout va mal.... »

Voilà pour la versification. La prose eut aussi ses œuvres dans le genre des vers brisés.

A l'époque de la Fronde, la presse fut fort active.

Parmi les innombrables mazarinades qu'elle mit au jour, j'ai à signaler d'abord la suivante :

Lettre coupée sur le sujet de Mazarin, pour et contre. Placard de 1649.

Elle est imprimée sur deux colonnes et elle présente un sens différent suivant qu'on la lit par colonne ou par page.

La plaisanterie parut si ingénieuse et si bonne qu'on publia presque aussitôt cette autre brochure de même genre :

Les deux nouvelles lettres coupées sur le sujet de Mazarin, pour et contre, où il y en a une qui lui servira de pasport, trouvées dans le cabinet d'un curieux. Paris, 1649, in-4° de 4 pages.

La prose brisée ne s'est pas toujours présentée de cette manière. Quelquefois, pour trouver la double signification que l'auteur y a cachée, il faut d'abord la lire à la manière accoutumée; puis recommencer la lecture, mais en ne prenant plus que la première, la troisième, la cinquième ligne, etc., c'est-à-dire toutes les lignes impaires.

Gabriel Peignot a cité deux lettres ainsi disposées. Je les reproduis ici :

Mademoiselle,

Je m'empresse de vous écrire pour vous déclarer
que vous vous trompez beaucoup si vous croyez
que vous êtes celle pour qui je soupire.
Il est bien vrai que, pour vous éprouver,

je vous ai fait mille aveux. Après quoi vous êtes devenue l'objet de ma raillerie. Ainsi *ne doutez plus de ce que vous dit ici celui* qui n'a eu que de l'aversion pour vous, et *qui aimeroit mieux mourir que de* se voir obligé de vous épouser, et de *changer le dessein qu'il a formé de vous* haïr toute sa vie, bien loin de vous *aimer, comme il vous l'a déclaré. Soyez donc* désabusée, croyez-moi; et si vous êtes encore *constante et persuadée que vous êtes aimée,* vous serez encore plus exposée à la risée *de tout le monde et particulièrement de* celui qui n'a jamais été et ne sera jamais

Votre serviteur,

A...

RÉPONSE

Monsieur,

Soyez assuré que je vous reconnais bien pour une personne qui n'est rien moins que *sincère, et que je vous ai regardé comme* un homme haïssable et tout-à-fait in*digne de mon estime. C'est donc inutilement* que vous m'écrivez aussi incivilement, et *que vous m'exhortez si fortement à être* désabusée. — Comment pourrois-je être *constante, puisque vous êtes vraiment le seul* homme que j'ai en aversion, bien loin d'être l' *objet de ma pensée comme vous l'avez* faussement cru. Vous auriez au contraire *pu découvrir par toutes mes actions et par* ma haine, que j'étois loin d'avoir pour vous

des sentiments émanés d'un cœur sincère
si vous aviez eu seulement le sens commu
Je finis en protestant de n'oublier jama
un affront si sensible; et si à l'aven
une personne aussi franche et aussi aimab
m'approchoit pour me dire autant de fausset
que vous, qui m'avez dans toute occasi
trahie, quoiqu'au dehors vous m'ayez toujou
témoigné l'amour le plus pur et le plus tendr
je le traiterai, Monsieur, comme je vous trait
vous qui êtes et qui avez toujours é
un scélérat, de tous les hommes le plus in
fidèle, et duquel je suis tout-à-fa
au désespoir d'avoir jamais pu me di

La servante,

B...

Voici une autre lettre de même disposition,
prétend rattacher à l'histoire.

Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, éta
Afin de lui faire parvenir, sans danger, un
qu'elle croyait utile, Mme de Saint-André, qu
au prince le plus vif intérêt, lui écrivit, dit-on,
termes suivants :

« *Croyez-moi, prince, préparez-vous à* la mort : aussi bien vous sied-il mal de *vous défendre. Qui veut vous perdre est* ami de l'État. On ne peut rien voir de *plus coupable que vous. Ceux qui,* par un véritable zèle pour le roi, *vous ont rendu si criminel, étaient* honnêtes gens et incapables d'être *subornés. Je prends trop d'intérêt à*

tous les maux que vous avez faits en
votre vie, pour vouloir vous taire
que l'arrêt de votre mort n'est plus
un si grand secret. Les scélérats,
car c'est ainsi que vous nommez ceux
qui ont osé vous accuser, méritaient
aussi justement récompense que vous
la mort qu'on vous prépare; votre seul
entêtement vous persuade que votre seul
mérite vous a fait des ennemis,
et que ce ne sont pas vos crimes
qui causent votre disgrâce. Niez
avec votre effronterie accoutumée,
que vous ayez eu aucune part à
tous les criminels projets de
la conjuration d'Amboise. Il n'est pas
comme vous vous l'êtes immaginé im-
possible de vous en convaincre; à
tout hasard, recommandez-vous à
Dieu. »

Les amateurs qui n'auraient pas assez de ces exemples, pourront se reporter aux *Variétés ingénieuses* de l'abbé de Court, où ils en trouveront encore quelques autres.

VERS BURLESQUES

« Le style burlesque, dit M. Théophile Gautier da
les *Grotesques*, a eu ses partisans et ses détracteurs. l
mot *burlesque*, en lui-même, n'est pas fort ancien. (
n'est guère que de 1640 à 1650 qu'on le voit se pr
duire; avant cette époque il n'avait pas franchi l
monts. Sarrazin, selon la remarque de Ménage, est
premier qui l'ait employé en France, où la chose exi
tait cependant, mais où elle était désignée par le term
de *grotesque*. L'étymologie de grotesque est grutta, no
qu'on donnait aux chambres antiques mises à jour p
les fouilles et dont les murailles étaient couvertes d'an
maux terminés par des feuillages, de chimères ailée
de génies sortant de la coupe des fleurs, de palais d'a
chitecture bizarre, et de mille autres caprices et fan
taisies. *Burlesque* vient de l'italien *burla*, qui signifi
plaisanterie, moquerie, et d'où dérivent les mots *bur*
lesco et *burlare*. *Burla*, que les Italiens ont adopté, e
au fond un terme castillan. On nomme en Espagn
burladores certains jets d'eau cachés sous le gazon, q
jaillissent subitement sous les pieds, et mouillent l
promeneurs sans défiance de leur rosée imprévue. l
comédie de Tirso de Molina, qui servit de modèle a
Don Juan de Molière, porte pour titre : *El burlador* (
Sevilla, ce mot ayant, dans sa signification espagnol

une nuance plus dérisoire et plus ironique; car celui qui invite à souper le convive de pierre peut être moqueur, mais, à coup sûr, il n'est pas bouffon. »

Dans son *Mascurat* (c'est ainsi que l'on désigne ordinairement le livre intitulé : *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin*), — Naudé se pose cette question : « Le burlesque étoit-il en vogue chez les Latins? » Et il la résout à peu près affirmativement. « Toutes les langues, dit-il, sont aussi capables du style burlesque. Néanmoins, pour ce qui est de la latine, il faut advouer qu'elle s'y est moins appliquée que les autres, ou que les auteurs qui avoient cultivé cette façon d'écrire ne sont pas arrivés jusqu'à nous, car je n'en trouve d'exemple que dans les comédies de Plaute, lequel par ses paroles tant simples que composées : *Mederga*, *tax*, *empsitem*, *protinam*, *ignarures*, *verberabilissimus*, *exclusissimus*, *occissimus*, *parissimus*.... et autres de semblable trempe, nous tesmoigne assez que son style n'estoit pas si esloigné du burlesque que celui de Térence. Toutes les paroles de Plaute n'estoient peut estre pas tant de sa composition ou de son invention que choisies et triées entre beaucoup d'autres semblables, des quelles la populace de Rome se servoit en ses façons de parler, beaucoup différentes de celles de la noblesse et du barreau romain.... Rien dans l'ancien latin qui approche plus du burlesque que le Plaute....»

Mais il ne suffit pas de quelques mots vernaculaires ou de fantaisie, pour autoriser le classement d'une comédie dans le genre burlesque. Ce genre n'a pas été connu des anciens : c'est ce qu'a établi François le Vavasseur dans son traité intitulé : *De ludicrâ dictione liber*. Les conclusions des cinq *sections* de son livre sont :

que les écrivains grecs et latins n'ont pas fait usage du burlesque; qu'ils n'en ont point parlé; qu'il n'y avait aucun motif de l'employer, et qu'il en existait beaucoup, au contraire, pour s'en abstenir (1).

Naudé a-t-il été plus heureux en avançant que le burlesque a laissé des traces de son passage dans tout le moyen âge?

Suivant lui, on le rencontre dans tous les auteurs qui ont écrit dans la langue des Romains, *depuis Boèce, que Laurens Valle appelle à bon droit le dernier des Latins.* A ses yeux, leur basse latinité n'est pas autre chose que du burlesque. Les vers léonins, avec leurs rimes, lui paraissent surtout mériter cette qualification, qu'il étend avec plus de raison peut-être aux sermons des Ménot, des Barlette, des Maillard. . .. Quant à notre idiome, il

(1) Dans ses *Curiosités littéraires*, M. L. Lalanne reprend la thèse de l'antiquité du burlesque. « D'après un passage de Diogène Laerce, dit-il, qui cite quelques vers de Cratès, où ce dernier parodie un discours d'Ulisse, il est certain que les anciens ont connu la poésie burlesque. D'ailleurs tous les doutes doivent être levés par la *Batrachomyomachie*, ou le combat des grenouilles et des rats.. Senèque le philosophe a composé sur la mort de l'empereur Claude une facétie vulgairement appelée *Apokolokyntose* (réception parmi les citrouilles). Cette pièce, mélangée de prose et de vers, peut être à bon droit considérée comme un échantillon du style burlesque chez les Latins... »

Les quelques vers de Cratès peuvent prouver en faveur de la parodie; mais la parodie n'est pas le burlesque. Quant à la *Batrachomyomachie*, elle ne nous semble pas plus appartenir au burlesque que le *Lutrin*, et l'*Apokolokyntose* ne nous paraît pas dépasser les limites de la simple *facétie*.

La même observation peut s'appliquer à deux pièces du quatrième siècle de notre ère que l'on a classées dans le burlesque : je veux parler du *Testamentum ludicrum Sergii Polensis*, et du *Marcus Grunnius Corocottæ porcellus*. Ce n'est pas autre chose que de la facétie.

ne le trouve guère en arrière du latin moyen âge, à cet égard. Il découvre *l'antiquité de notre burlesque françois* dans ces représentations que l'on faisoit autrefois, par toutes les bonnes villes, des histoires du vieil et du nouveau Testament, et de la Passion de Notre-Seigneur, ou de sainte Catherine et autres saints...; car il est impossible de traiter des matières de cette importance avec une expression plus basse, ni plus ridicule. » La légende de Pierre Faifeu, le codicille de Jean de Meun, la comédie anonyme de Pathelin, etc., seraient presque mis sur la même ligne avec les œuvres des Villon, des Crétin..., avec celles de Clément Marot lui-même; toutefois Naudé leur fait grâce. Quoique ces écrivains *feussent dans le style bas, plaisant et approchant mesme du ridicule*, il veut bien reconnaître que « c'estoit plustost par nature, et pour ne sçavoir mieux faire, que par affectation ou gentillesse d'esprit. »

Cela est vrai; notre langue n'avait pas encore été façonnée au style plus ou moins épique. Elle avait les défauts de son âge, et elle réflétait en même temps les qualités et les imperfections d'une société en voie de transformation. Naudé le remarque à propos pour Villon, Marot et quelques autres; mais il aurait dû, croyons-nous, ne pas restreindre cette appréciation et l'étendre même à la basse latinité et aux vers léonins.

« Le burlesque (ou le grotesque), comme le dit très-bien M. Théophile Gautier en parlant de Scarron, a toujours existé, dans l'art et dans la nature, *à l'état de repoussoir et de contraste*. La création fourmille d'animaux dont on ne peut expliquer l'existence et la nécessité que par la loi des oppositions.... La vie est multiple et beaucoup d'éléments hétérogènes entrent dans la

composition des faits et des événements. La scène plus touchante a son côté comique et le rire s'épanc souvent à travers les pleurs (1). »

Notre littérature ancienne, avec l'insuffisance de ressources, comme notre littérature toute moderne, a une langue riche et flexible, a bien pu aussi, à l'oc sion, payer quelque tribut de circonstance au grotesq sans que, pour cela, toute œuvre où il se présente ac dentellement et *à l'état de contraste*, doive être clas dans un genre spécial. Pour qu'il en fût ainsi, il faudı l'y rencontrer autrement que comme accessoire ; il *fa* drait qu'il y occupât la place principale, qu'il y régı en souverain et par la volonté systématique de l'aute Rien de pareil ne s'est vu en France avant le XVIIe siè époque à laquelle Scarron apparut chez nous comme roi du burlesque ; car c'est à tort que, dans le livre M. Guizot sur les *Vies des poëtes françois du siècle Louis XIV*, Rabelais est mis en parallèle avec Scarro pour faire ressortir que le burlesque de l'un n'est nul ment celui de l'autre. Sans doute Rabelais n'a pas déd gné le grotesque ; mais le grotesque ne constitue pas fond de son œuvre. Il est là comme il est *dans la natu* Il y est dans le vrai ; ce qui ne peut pas se dire du bı lesque systématique.

En France, le burlesque systématique est postérie à Rabelais ; et c'est un emprunt fait à l'étranger. Il no vient de l'Italie, où s'offraient pour principaux modè Bernia, Lalli, Caporali....

Le moment était favorable pour l'invasion du burles en France.

(1) *Les grotesques* (1857), p. 352.

Remarquons d'abord ceci avec M. Théophile Gautier :

« L'esprit français, fin, narquois, plein de justesse
« et de bon sens, manquant un peu de rêverie, a tou-
« jours eu pour le grotesque un penchant secret. Nul
« ne saisit plus vivement le côté ridicule des choses, et,
« dans les plus sérieuses, il trouve encore le petit mot
« pour rire. » — Ajoutons aussi que « du temps de
« Louis XIII, il régnait en littérature un goût aventu-
« reux, une audace, une verve bouffonne, une allure
« cavalière tout à fait en harmonie avec les mœurs des
« raffinés. On ne regardait de près ni aux mots ni aux
« choses, pourvu que la touche fût franche, la couleur
« hardie et le dessin caractéristique. »

D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que, depuis Malherbe, une partie de la littérature s'était laissé aller à un profond accès de pruderie dans les idées et dans les termes. Sous cette influence, on en était venu à proscrire tout détail comme familier, tout vocable usuel comme bas ou prosaïque. La littérature à la mode se tenait constamment guindée sur des échasses. L'imitation étudiée était venue aussi prendre la place de l'inspiration personnelle; on demandait des modèles principalement aux écrivains de l'Italie, non pas toutefois au Dante, à l'Arioste ou au Tasse, mais au chevalier de Marini. C'est d'après l'école de ce dernier que s'était formé un certain Maurice Selve, Lyonnais, que du Bellay a signalé comme un initiateur :

Gentil esprit, ornement de la France,
Qui, d'Apollon sainctement inspiré,
S'est, le premier, du peuple retiré,
Loin du chemin tracé par l'ignorance.

Alors était venu le règne de ces ***Iris en l'air***, (
maîtresses imaginaires, qui ne donnaient à leurs a
d'autre peine que de mettre à contribution ***l'aur***
soleil, ***les perles***, ***les rubis***...; alors était venu le
du ***bel esprit***, puis celui de la ***préciosité***....

Le but se trouvant dépassé, la réaction ne p
manquer de se produire. Importé de l'Italie en F
ce fut le burlesque qui servit de contre-poids néce
à la tendance exagérée vers une littérature métic
et compassée, mais en donnant lui-même dans l
opposé; circonstance qui devait lui être fatale
tour.

Le burlesque ne montre les choses que sous
aspect difforme et grimaçant; il repose sur la tri
et son vocabulaire ne se compose que de termes p
laires et ridicules. Tel est, du point de vue le plus gé
ce genre de littérature : — « genre singulier, a
Mme Guizot (1), sans règles ni caractère fixe, don
le secret consiste dans l'art d'employer le faux, de
stituer aux rapports vrais des objets des rapports
lument contraires à leur nature; de surprendre
l'imagination par des impressions tout opposées à
auxquelles elle devait s'attendre, de l'amuser
qu'elle ne croit pas et de faire sortir le plaisir de
convenance des images qu'on lui présente. »

« Comme l'imitation de la réalité, continue le
auteur, n'est jamais le but que ce genre se propos
n'a pour le juger aucun moyen de comparaison ti
objets réels; il n'a pour se diriger aucune de ces

(1) Art. Paul Scarron, dans les *Vies des poëtes franç*
siècle de Louis XIV, par M. Guizot, p. 500.

de goût que la raison trouve dans la nature des choses. On ne lui peut assigner aucune forme déterminée. Il n'y a pour les choses existantes qu'une ou peu de manières d'exister; le nombre des manières dont elles n'existent pas est incalculable. « Le revers de la vérité, dit Mon-« taigne, a cent mille figures et un champ indéfini.... « Mille routes dévoyent du blanc, une y va. » On peut travestir en cent mille façons ce qu'on ne vêtirait convenablement que d'une seule; il pourra donc y avoir autant de sortes de burlesque qu'il y aura de différentes tournures d'esprit et d'imagination appliquées à ce genre de production.... »

Toutefois, on a essayé de classer le burlesque, et l'on en a formé plusieurs catégories bien distinctes.

La première est le burlesque proprement dit, celui qui illustra Scarron, et qui fut propagé en Italie, d'abord par le chanoine Francesco Bernia, puis par Caporali, Tassoni, Lalli....

La seconde, selon Naudé, « est celle que l'on appela *stilo pedentesco,* » en Italie, et dont nous parlerons plus loin, sous le nom de *Macaronées*, ou *vers macaroniques*.

On pourrait mettre à la troisième classe les vers latinisés, qui sont aussi l'objet d'un chapitre particulier dans ce livre.

A la quatrième, les vers dans le genre des *Sonnetti del Burchiello,* appelés chez nous des *Coq-à-l'âne*. (Voir le chapitre qui leur est consacré.)

A la cinquième, ce que Mesnage nomme *le style niais*, auquel je consacrerai quelques mots à la fin de ce chapitre.

Viendraient ensuite et la poésie patoise, — et, ainsi

que s'exprime Gabriel Naudé, « celle qui est composée de vers à demi latins et à demi françois, ou entrelacée des uns et des autres : » — deux genres, qui, s'ils ne sont pas burlesques quant au fond, le deviennent fort souvent par la forme, mais qu'il paraît toutefois plus rationnel de classer à part, comme on l'a fait dans ce livre.

Enfin le faux burlesque, c'est-à-dire les compositions auxquelles leurs auteurs ont donné le nom de burlesques, sans qu'elles aient le caractère du genre et qui ne sont que de la fort modeste prose plus ou moins rimée.

Ce qui doit d'abord nous occuper ici, c'est principalement le burlesque qui justifie son nom. Il suffira quelques mots pour le faux burlesque.

Celui-ci se retrouve fréquemment dans les *Mazarinades*.... La mode du burlesque était alors à son apogée. Il fallait bien flatter le caprice du public, ne fût-ce que par le titre de la brochure. On ne s'en fit pas faute; mais souvent le texte était loin de répondre au titre. Toutefois, à la rigueur, le public aurait eu tort de se plaindre; car alors, pour être à l'abri de tout reproche vis à vis de l'acheteur, il suffisait que la pièce fût écrite en vers de huit syllabes. Ce vers avait été si spécialement affecté à la bouffonnerie, qu'il en avait reçu la qualification de vers burlesque.

Quoique Scarron ait été signalé comme l'importateur et comme le roi du vrai burlesque en France, je me crois en droit de ne pas lui assigner ici la première place; je la réserve à Saint-Amant, et si ce n'est pas absolument parce que, dans un article du *Bulletin du Bibliophile* (10e série, p. 1017), M. Ch.-L. Livet, parlant de quelques pièces inédites du *Démocrite normand*

place celui-ci au-dessus de Scarron, c'est du moins parce que Saint-Amant a été son précurseur.

Mais peut-on attribuer à Saint-Amant l'importation du burlesque en France, au détriment de Scarron, dont le *Typhon* obtint un privilége le 20 décembre 1643? Sans aucun doute, car le *Passage de Gibraltar*, œuvre burlesque du premier, a paru en 1641, chez le libraire Quinet, et l'auteur dit, dans sa préface, qu'il le composa dans la nuit même où le détroit fut passé, c'est-à-dire en 1637. Saint-Amant, au reste, n'oublie pas de revendiquer, à cet égard, le droit de première possession. « Ce genre d'écrire, dit-il, composé de deux génies si différents, produit un effet merveilleux; mais il n'appartient pas à toutes sortes de personnes de s'en mesler; et si l'on n'est maistre absolu de la langue, si l'on n'en sait pas toutes les galanteries, toutes les propriétés, toutes les finesses, voire mesme jusqu'aux moindres vétilles, je ne conseillerai jamais à personne de l'entreprendre. Je m'y suis plu de tout temps, parce qu'aimant la liberté comme je fais, je veux mesme avoir mes coudées franches dans le langage. Or, comme celui-là embrasse, sans contredit, beaucoup plus de termes, de façons de parler et de mots que l'héroïque tout seul, j'ai bien voulu en prendre la place le premier, afin que si quelqu'un y réussit mieux après moi, j'aye à tout le moins l'honneur de l'avoir commencé. »

Comme échantillon du burlesque de Saint-Amant, je citerai, d'après M. Livet, ce court passage du poëme inédit, intitulé *l'Albion :*

> Quelques uns me pourront dire
> Que chasque terre a ses lois,

Et qu'en tous lieux tous les rois
N'ont pas un esgal empire...

Je confesse qu'à cet ordre
De *Tel est nostre plaisir*,
Tous, au gré de leur désir,
N'ont pas le pouvoir de mordre;
Mais je n'approuveray point
Que pour débattre ce point,
Par la seule violence,
On en vienne à l'insolence
De mettre un prince en pourpoint...

Assurément voilà du burlesque qui peut pré
faveur du genre, et surtout recommander l'aute
qu'il en soit, ne fût-ce que par la grâce de l'ha
on continuera vraisemblablement de laisser à
l'honneur de la prééminence.

« Paul Scarron, dit M. Théophile Gautier,
quelque sorte l'Homère de cette école bouffonn
qui résume et personnifie le genre. Il possédait
emploi jusqu'au physique. Byron, le chef de
satanique, avait le pied-bot, comme le diable; S
chef de l'école burlesque, était contrefait et bossu
une figure de Bamboche. Les déviations de ses
répétaient dans les déviations de son épine do
de ses membres. »

Comme il le dit lui-même, Scarron avait été
sain jusqu'à l'âge de vingt-sept ans pour boire
à l'allemande; » mais, dans son bon temps, il
bien autre chose à faire que des vers. Il ne par
que l'idée d'écrire lui fût venue dans sa premiè
nesse. Quelques chansons à Iris ou à Chloris, voi

bablement tout ce qu'on doit reporter au temps antérieur à ses souffrances. Ses premiers vers de malade furent des épîtres excessivement familières, quelques pièces de circonstance, écrites littéralement au courant de la plume, que la rime seule distinguait de la prose la moins soutenue, et qui ne se recommandaient que par une certaine naïveté et par une gaieté naturelle sans gêne et sans règle. Déjà la bouffonnerie y montre le bout de l'oreille : ainsi il date une épître de sa chaise, au coin du feu,

> Entre un épagneul et sa chatte,
> Qui vient de lui donner la patte...

Mais ce n'est pas là qu'il faut encore chercher le type du genre spécial nommé burlesque. C'est avec le *Typhon*, poëme en trois chants, que l'auteur entre résolûment dans cette voie. Il le fait imprimer en 1644, et le succès est tel, que, bien que Boileau doive bientôt permettre seulement à la province d'admirer l'*extravagance aisée* de ces vers, l'auteur peut dès lors compter comme le plus certain de ses revenus celui qu'il tire de son *marquisat de Quinette*, titre bouffon donné par lui-même au produit de ses ouvrages, du nom du libraire chargé de les vendre.

Quelques années plus tard, en 1648, paraît le premier livre du *Virgile travesti*. Nouveau triomphe plus éclatant que le premier, et la conséquence de ce prodigieux succès est d'assurer définitivement la mode du burlesque. La réputation du *Virgile travesti* que Scarron continua sans toutefois le terminer (il n'en publia que huit chants), s'était si bien établie qu'une quinzaine d'années après l'apparition du premier fragment, le *Parnasse réformé*,

mettant en scène Virgile et Ovide, faisait dire, à l'approbation des gens de goût d'alors, par le poète des *Métamorphoses* au poète de l'*Enéide* : « C'est par ce moyen que vous passez entre les mains du beau monde qui se plaît à venir rire chez vous ; et, style pour style, il a des grâces folâtres et goguenardes qui valent bien vos beautés graves et sérieuses.... Je ne crois pas que vous vouliez prétendre que votre *quos ego* soit meilleur que le *par la mort* de Scarron... » Et Virgile répond qu'il ne se plaint que d'une chose : de ce que le nom de Scarron fait tort au sien.

L'engouement s'était porté à ce point que les libraires ne voulaient plus que des poésies burlesques. « Ne sembloit-il pas, toutes ces années dernières, dit Pellisson dans l'*Histoire de l'Académie*, que nous jouassions au jeu où qui gagne perd ? et la plupart ne pensoient-ils pas que pour écrire raisonnablement en ce genre, il suffisoit de dire des choses contre le bon sens et la raison ? Chacun s'en croyoit capable en l'un et en l'autre sexe, depuis les dames et les seigneurs de la cour jusques aux femmes-de-chambre et aux valets. »

Que de platitudes dans ce déluge de vers à la mode ! Scarron lui-même, quelle que fût sa supériorité, ne peut plus être lu longtemps sans inspirer le dégoût, ou au moins la fatigue. Tous les défauts du genre se montrent surtout dans le *Typhon*, et le caractère du talent de l'auteur laisse entrevoir que cela devait être. « Rien, comme le dit fort bien Mme Guizot, ne pouvait moins convenir à la tournure de l'esprit de Scarron que le sujet qu'il avait choisi ; entièrement dépourvu de cette imagination qui se représente avec force le bizarre et l'extraordinaire, doué au contraire au plus haut degré

de celle qui saisit tous les détails d'une vérité commune et triviale, il a surchargé de cette sorte de détails familiers des personnages que la classe dans laquelle il les a pris destinait plutôt à nous surprendre par la singularité de leurs allures. Ce n'était pas trop la peine de nous offrir des dieux et des géants, pour les faire constamment agir comme des hommes ordinaires, sans ramener au moins quelquefois notre imagination sur cette merveilleuse grandeur de leur nature, si propre à faire ressortir la petitesse de leurs intérêts et de leurs actions. Jupiter déguisé en Cassandre pourrait nous paraître plaisant, si le Cassandre, toujours présent à nos yeux, ne nous faisait toujours oublier le Jupiter. »

La révolte des géants contre l'Olympe avait déjà donné lieu à un poëme burlesque en Italie : La *Gigantea*, et là, les héros du poëme agissaient dans les conditions de leur nature exceptionnelle. L'imagination originale de Scarron lui présenta une nouvelle manière de mettre en scène ses personnages d'emprunt, comme on va le voir par quelques indications sommaires, que je tire des *Vies des poëtes françois du siècle de Louis XIV*, car je n'ai pas le poëme à ma disposition.

Un dimanche, Typhon,

> Après avoir très-bien diné,

propose à ses frères une partie de quilles.

L'invitation du géant,

> A qui cent bras longs comme gaules
> Sortoient de deux seules épaules,

est acceptée par ses frères Mimas, Encelade, etc.,

> Qui certes ne lui cédoient guères
> Tant à déraciner les monts
> Qu'à passer rivières sans ponts,
> Mettre les plus hautes montagnes
> Au niveau des plates campagnes,
> Et des grands pins faire bâtons
> Qui n'étoient encore assez longs.

D'abord tout va pour le mieux; mais en jouant, Mim
blesse maladroitement Typhon d'un coup de quille à l
cheville du pied; Typhon, furieux, saisit quilles e
boules, et les lance à travers les nuées, si bien qu'elle
pénètrent dans le ciel, où elles vont renverser le buff
et casser tous les verres de Jupiter, qui, un peu ivre c
jour-là, se réveille en sursaut,

> Jure deux fois par l'Alcoran;
> C'étoit son serment ordinaire,

et envoie Mercure sur terre commander aux géants
sous peine de sa colère et de ses foudres, de lui fair
passer, avant la fin de la semaine, un cent de verres d
Venise pour regarnir son buffet.

On voit déjà quel sera le burlesque de Scarron : o
voit que tout le plaisant qu'il en pourra tirer tiendra à
ces habitudes communes ou puériles, à ce détail de
petits faits dont il composera la peinture de ses personnages merveilleux. Ainsi Mercure, en traversant l'Hélicon, sera régalé par les Muses d'un *pot de cerises*,

> Et du dedans d'un grand pâté
> Qu'Apollon, leur dieu tutélaire,
> Depuis peu leur avoit fait faire.

Obligé de passer la nuit sur la terre, il la passera au haut d'un arbre, de peur des voleurs; il n'obtiendra des géants, pour toute réponse à ses discours, que le refrain d'une chanson populaire, et la menace de quelques soufflets.

La guerre se déclare, et Jupiter demande au soleil de lui vendre des exhalaisons pour faire des foudres.

> Le soleil dit qu'il en avoit,
> Mais que déjà l'on lui devoit
> D'argent une somme assez bonne,
> Qu'au ciel on ne payoit personne.

Il se plaint de ce que les dernières n'ont été employées

> Qu'à faire pétards et fusées,

et cependant ne refuse pas son aide. Jupiter paraît au combat à cheval sur son aigle et

> Un grand tonnerre à son côté;

mais perd son temps à prendre du tabac et à boire de la bière,

> Et de vouloir l'en empêcher
> C'étoit vouloir un sourd prêcher,
> Car il n'étoit pas amiable
> Ains juroit Dieu comme un vrai diable...

En un mot, Scarron a taillé ses dieux sur le patron de ses géants, et, les uns comme les autres, sur le patron de bourgeois *tâtillons* et à la fois les plus mal élevés de son temps.

Si le choix de la *Gigantomachie* ne répondait pas à la nature du talent de Scarron, il n'en est plus de même de l'idée du *Virgile travesti*.

Cette idée avait pu lui être fournie par l'*Enéide travestita* de Giovani Battista Lalli, poëte italien, presque son contemporain. « Mais, au titre près, dit Mesnage, rien n'est moins ressemblant que l'ouvrage françois et l'ouvrage italien. »

Comment notre auteur s'est-il tiré de l'épreuve ? On l'a déjà dit dans tant de livres que je n'essayerai pas de formuler une nouvelle appréciation. J'aime mieux transcrire quelques pages du livre sur les *Vies des poëtes du siècle de Louis XIV*, ouvrage resté incomplet, et qui, par cela même, n'a pas trouvé place dans beaucoup de bibliothèques.

« Ici (dans l'*Énéide travestie*), Scarron n'avoit point à créer des personnages élevés pour les rendre ensuite bouffons ou ridicules. Il trouvoit de beaux vers tout faits à parodier, des souvenirs imposants à mêler de détails risibles, des figures nobles à travestir; partout un contraste naturellement établi entre son sujet et la manière dont il étoit disposé à le traiter; partout Virgile faisoit les frais de moitié avec lui. Nous pourrions rire de voir un homme déménageant sa maison qui brûle, passer l'une sur l'autre, pour ne rien perdre,

> Six chemises, dont son pourpoint
> Fut trop juste de plus d'un point,

et charger prudemment son fils d'emporter *les mouchettes;* mais ce soin ménager, attribué au fils de Vénus, à l'amant de Didon, ce détail raconté par un roi à une

reine sur un événement tel que le sac de Troie, acquièrent quelque chose de comique que ne lui donneroient pas un sujet et des personnages moins relevés. Le souvenir que nous conservons du désespoir et des imprécations de Didon nous fait paroître plus plaisant, dans le *Virgile travesti*, le genre des injures dont elle fait choix pour en accabler Énée, qu'elle finit par appeler *Suisse*, et qu'elle menace de poursuivre après sa mort,

Pour lui faire partout *hou, hou!*

« Tout ce que peut présenter de piquant le *Virgile travesti* est dû à ce genre de contraste, à ce tour particulier de l'imagination de Scarron que nous avons déjà remarqué dans le *Typhon*, et qui ne lui montre jamais les objets que sous les formes les plus communes, avec les détails les plus familiers de la vie ordinaire. A ses yeux le merveilleux disparoît, l'extraordinaire s'efface pour faire place à ce qu'il voit tous les jours. Il ne sait point ajouter au monstrueux ce qui pourroit le rendre grotesque; ainsi ses harpies avec

Leurs pattes en chapon rôti,
Leur nez long, leur ventre aplati,

n'offrent pas de figures plus étranges que celles de Virgile; mais en mangeant et en gâtant le dîner des Troyens, elles se mettent à chanter des *chansons à boire*, et les harpies, représentées comme des ivrognes au cabaret, deviennent quelque chose de très-plaisant.

« Une sorte de naturel enfantin se mêle aux actions, aux sentiments de tous ses personnages; ainsi, lorsque Énée, au milieu de Troie en flammes, veut venger sur

Si le choix de la *Gigantomachie* ne répondait
nature du talent de Scarron, il n'en est plus de
de l'idée du *Virgile travesti.*

Cette idée avait pu lui être fournie par l'*Ené
vestita* de Giovani Battista Lalli, poëte italien,
son contemporain. « Mais, au titre près, dit M
rien n'est moins ressemblant que l'ouvrage fra
l'ouvrage italien. »

Comment notre auteur s'est-il tiré de l'épreu
l'a déjà dit dans tant de livres que je n'essaye
de formuler une nouvelle appréciation. J'aime
transcrire quelques pages du livre sur les *Vies d
du siècle de Louis XIV*, ouvrage resté incomplet,
par cela même, n'a pas trouvé place dans beau
bibliothèques.

« Ici (dans l'*Énéide travestie*), Scarron n'avo
à créer des personnages élevés pour les rendre
bouffons ou ridicules. Il trouvoit de beaux ve
faits à parodier, des souvenirs imposants à m
détails risibles, des figures nobles à travestir;
un contraste naturellement établi entre son suj
manière dont il étoit disposé à le traiter; partout
faisoit les frais de moitié avec lui. Nous pourrio
de voir un homme déménageant sa maison qui
passer l'une sur l'autre, pour ne rien perdre,

> Six chemises, dont son pourpoint
> Fut trop juste de plus d'un point,

et charger prudemment son fils d'emporter *le
chettes;* mais ce soin ménager, attribué au fils de
à l'amant de Didon, ce détail raconté par un roi

reine sur un événement tel que le sac de Troie, acquièrent quelque chose de comique que ne lui donneroient pas un sujet et des personnages moins relevés. Le souvenir que nous conservons du désespoir et des imprécations de Didon nous fait paroître plus plaisant, dans le *Virgile travesti*, le genre des injures dont elle fait choix pour en accabler Énée, qu'elle finit par appeler *Suisse*, et qu'elle menace de poursuivre après sa mort,

Pour lui faire partout *hou*, *hou !*

« Tout ce que peut présenter de piquant le *Virgile travesti* est dû à ce genre de contraste, à ce tour particulier de l'imagination de Scarron que nous avons déjà remarqué dans le *Typhon*, et qui ne lui montre jamais les objets que sous les formes les plus communes, avec les détails les plus familiers de la vie ordinaire. A ses yeux le merveilleux disparoît, l'extraordinaire s'efface pour faire place à ce qu'il voit tous les jours. Il ne sait point ajouter au monstrueux ce qui pourroit le rendre grotesque; ainsi ses harpies avec

Leurs pattes en chapon rôti,
Leur nez long, leur ventre aplati,

n'offrent pas de figures plus étranges que celles de Virgile; mais en mangeant et en gâtant le dîner des Troyens, elles se mettent à chanter des *chansons à boire*, et les harpies, représentées comme des ivrognes au cabaret, deviennent quelque chose de très-plaisant.

« Une sorte de naturel enfantin se mêle aux actions, aux sentiments de tous ses personnages; ainsi, lorsque Énée, au milieu de Troie en flammes, veut venger sur

Hélène les maux de son pays, en lui ôtant pour jamais

La peine de se plus moucher,

sa mère, lui apparaissant tout à coup, l'arrête d'un grand coup sur les doigts :

Ce coup (dit-il) dont ma main fut cinglée,
Et dont j'eus l'âme un peu troublée,
Me fit dire, en quoi j'eus grand tort,
Certain mot qui l'offensa fort.
Elle me dit, rouge au visage :
Vraiment je vous croyois plus sage,
Fi, fi, je ne vous aime plus. —
Je suis de quatre doigts perclus,
Lui dis-je; et qui diable ne jure
Alors qu'on reçoit telle injure!
Eh bien, ne jurez donc jamais, —
Dit-elle. — Je vous le promets,
Lui dis-je, et trève de houssine,
Car il n'est divin ni divine
A qui, s'il m'en faisoit autant,
Je ne le rendisse à l'instant.

« Quelquefois c'est l'auteur lui-même dont les sentiments s'expriment avec une naïveté originale; ainsi, après avoir décrit l'enlèvement de Ganymède, après avoir représenté le chien du jeune homme qui aboie inutilement contre le ravisseur, il s'écrie dans un mouvement de vertueuse indignation :

Que le chien de Jean de Nivelle
Auprès de ce mâtin de bien
Est un abominable chien !

« Mais qu'il parle au nom de ses personnages ou au sien, les idées les plus familières aux habitudes de sa propre vie sont toujours celles qu'il met en avant. Sa sibylle, pour apaiser Caron indigné de ce qu'un vivant veut entrer dans sa barque, lui détaille les qualités d'Énée,

> Point Mazarin, fort honnête homme.

« Énée, désespéré de voir brûler ses vaisseaux, demande à Jupiter un peu de cette pluie qu'il verse quelquefois en si grande abondance,

> Alors qu'on s'en passeroit bien,
> Qu'un chapeau neuf ne dure rien.

« Nul, comme on l'a déjà observé, ne sait mieux que Scarron apercevoir dans un événement toutes les petites circonstances qui peuvent en faire partie ; ainsi lorsque Énée, malgré les avis de la sibylle, a tiré son épée pour écarter les ombres qui voltigent autour de lui à l'entrée des enfers, l'auteur burlesque ne manquera pas de le faire tomber le nez en terre, entraîné par la force du coup qu'il a voulu asséner à une gorgone dont le corps fantastique ne lui oppose aucune résistance ; il s'étendra ensuite sur l'humeur d'Énée

> Jurant en chartier embourbé,

et sur la politesse avec laquelle la sibylle lui présente la main pour le relever. Ainsi ses peintures, par les détails dont il les compose, auront toujours une sorte de vérité triviale, très-propre à rendre plus sensible et plus piquante l'application qu'il en fait à des objets relevés.

« Mais cette vérité ne sera pas toujours bien in
sante; ces détails ne seront pas toujours dignes d'a
l'attention, ou capables d'exciter le rire. Scarron
apprendra, par exemple, qu'Énée voulant hono
quelques coups d'encensoir l'ombre de son pè
l'est venu visiter, fait tout *cheoir* par malheur,

> Et remplit sa chambre de braise,
> Ayant donné contre une chaise ;

circonstance qui peut ne pas manquer de vérité, m
n'a rien de plaisant. Et les circonstances de ce ge
sont pas rares dans les ouvrages de Scarron ; il ne
sera jamais les détails insignifians qui pourront s
senter à son esprit lorsqu'il ne s'en offrira pas d'a
Il délaiera sans mesure des réflexions sans sel
une accumulation de vers sans couleur, lâches e
prosaïques, si l'on peut le dire, qu'il ne seroit pe
la prose de l'être. Des expressions plus souvent tr
qu'originales frapperont plutôt, par le contraste q
formeront avec l'objet qu'elles rappellent, que pa
convenance avec l'image qu'il veut rendre; en
gaieté, rarement indécente, à la vérité, rappelle
moins trop souvent, dans ses peintures, cette
sonnerie d'écolier inaccessible au dégoût et ne s'e
rassant jamais de celui qu'elle peut causer.... »

On ne lit plus l'*Énéide travestie*. C'est, je pens
motif pour donner ici, de ce livre, quelque e
moins restreint que les citations qui précèdent. Je
cris la description du Tartare :

> Phlégéthon, un fleuve de soufre,
> Court à l'entour, creux comme un gouffre,

Et roule à grand bruit du brasier
Au lieu de sable ou de gravier.
Une tour qui flanque la porte,
Si haute, ou le diable m'emporte,
Qu'elle atteint au plancher d'enfer,
Et toute d'airain et de fer.
Tisiphone en est la portière,
Carogne aussi superbe et fière
Que le portier d'un favori;
La vilaine jamais n'a ri...
Ænéas eut l'âme étonnée
Du bruit de la troupe damnée...
Le grand et petit Châtelet
N'ont rien de funeste et de laid
Auprès de ce château terrible,
Aux gens de bien inaccessible.
Rhadamante, effroyable à voir,
En soutane de bougran noir,
Sur un siége de fer préside;
Onc ne fut juge plus rigide;
Les commissaires d'aujourd'hui
Sont des moutons auprès de lui,
Quoiqu'en matières criminelles
Nous ayons de doctes cervelles...
Ce juge criminel d'enfer,
Vrai cœur de bronze, ou bien de fer,
En veut surtout aux chattemites,
Aux faux béats, aux hypocrites;
Quand il en attrape quelqu'un,
De leur chair il fait du pétun;
Et ce pétun le déconstipe,
N'en auroit-il pris qu'une pipe...

Écoutez encore comment Jupiter répond aux plaintes de Vénus :

Ce dieu donc, des dieux le plus sage,
Se radoucissant le visage,
Et la prenant sous le menton,
Lui dit : Bon dieu ! que diroit-on
Si l'on vous voyoit ainsi faire ?
N'avez-vous point honte de braire
Ainsi que la mère d'un veau ?
Ah ! Vraiment cela n'est pas beau.
Ne pleurez plus, la Cythérée,
Et tenez pour chose assurée
Tout ce qu'a prédit le destin
D'Enée et du pays latin (1).

(1) Si je n'avais pas dû me restreindre au burlesque français, j'aurais pu comparer le *Virgile travesti* au *Virgille virai en borguignon*, qui, selon Gabriel Peignot, « est bien autant, pour ne pas dire plus plaisant que celui de Scarron. » Je me bornerai à donner ici, comme spécimen, quelques vers des imprécations de Didon :

Didon en padi contenance,
Et pendan qu'Aigniai debridoo,
Lai daime vo le regadoo
Depu lé pié jusqu'ai lai tête.
Quei Juda, fit-elle, quei trète !
Et ton grand peire, ç'aa Dardan ?
Et Jupitar aa ton pairan ?
Vénu veut que de lei tu soto ?
C'aa le grand diale qui t'ompote.
Ton peire étoo queique coucou,
Vou bé pranture ein loup-garou ;
Et tai bone béte de meire
Te faisi dessu lé pareire ;
Jaimoi fanne ne te sevri,
C'aa le borca qui t'ai nôri.
Ma regadé ce Jan dés veigne :
Diroo-t-on ei sei froide meigne
Qu'ai sçaivisse ran de celai ?
J'ai padei beaa me desolai,
Tiré mé poi, pissé des euille,
Mon gros laidre aa lai qui me beuille
Sans me dire le moindre mô.
Et pu fié vo ès cagô !...

Outre la *Baronéide*, qui ne réclame pas de mention spéciale, une autre publication burlesque qui a fait beaucoup de bruit dans le temps, a aussi été attribuée à Scarron : c'est la *Mazarinade* (1651), le plus célèbre des libelles écrits contre le cardinal Mazarin. Cette pièce lui fit perdre une pension de quinze cents livres, qu'il tenait de la reine; mais il n'est pas certain cependant qu'il en soit l'auteur. Scarron a toujours renié, sans exception et sans réserve, les pamphlets qui lui ont été attribués, et l'année même que la *Mazarinade* était mise au jour, il publiait, pour repousser la paternité qu'on lui prêtait, *cent quatre vers contre ceux qui font passer leurs libelles diffamatoires sous le nom d'autrui* (Paris, Quinet, 1651). Violence et grossièreté : tel est, d'ailleurs, ce qui distingue surtout la *Mazarinade*. Scarron savait faire mieux.

Double motif pour ne pas nous arrêter à cet écrit. Au moins nous fournira-t-il l'occasion de signaler que le burlesque a joué un rôle très-actif pendant la Fronde. Les pièces de ce style sont innombrables, principalement pour l'année 1649; et, ajoute l'auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*, « elles se distinguent par l'esprit, par la verve, par la gaieté, mais aussi par le libertinage.... les pamphlets en vers qui ont été publiés pendant le blocus, et peu après les conférences de Rueil, sont les meilleures incontestablement (1). »

C'est beaucoup pour sa gloire que le burlesque ait

(1) Naudé a classé de la manière suivante les meilleures Mazarinades burlesques : 1° L'histoire des barricades; 2° Lettre au cardinal burlesque ; 3° La plainte du carnaval et de la foire Saint-Germain ; 4° Le ministre flambé ; 5° Lettre burlesque au marquis de la Boulaye ; 6° L'interprète des écrits du temps.

mérité une fois d'être placé au-dessus du style ord
Quoi qu'il en soit, ce n'est pas une raison po
arrêter à ces petites pièces de circonstance. Il no
assez à dire à l'occasion de poëmes plus é
maintenant oubliés, mais qui ont eu aussi leur
popularité.

Je rencontre d'abord la ***Passion de Notre-Sei*** ***vers burlesques***, publiée en 1649 par un docteu
bonne. L'auteur, dit Gabriel Peignot, « re
Jésus-Christ au jardin des Olives, tenant le c
main et buvant à la santé du genre humain. »—
assez mauvaise, ajoute Pélisson, dans l'*Histoire* *démie*, — mais sérieuse pourtant, et dont le
justement horreur à tous ceux qui n'en lu
davantage. » — La *Passion* n'aurait donc eu
lesque que son intitulé, qui s'expliquerait par
du vers octosyllabique, et qui aurait été une co
à l'exigence de la mode. Cependant, presque
critiques, d'après Naudé, l'ont donnée pour un
burlesque,

Et voilà justement comme on écrit l'histoire !

Faut-il citer : l'*Eschole de Salerne en vers bu*
(Elzevir, 1651, in-12) ? On ne la recherche qu'
de l'imprimeur; mais on n'a aucun motif de rec
la *Traduction en vers* de même sorte, par H. P.
trente-huit odes d'Horace (Leyde, Sambyx, 1653,
non plus que l'*Odyssée d'Homère*, du même et
même genre, publiée par le même typographe
même date. Passons donc tout cela, pour nous
à un nom plus connu que celui de Picou. — Voi
Charles Coypeau d'Assouci, avec son ***Ravisseu***

Proserpine (Paris, 1653, in-4°), avec son *Ovide en belle humeur*, venu au monde deux ans plus tard; deux œuvres fort choyées jadis et dûment enterrées de nos jours sous ce vers de Boileau :

> Et jusqu'à d'Assouci tout trouva des lecteurs.

D'Assouci pourrait à peine fournir une citation de quelque valeur (1). Il est encore plus faible que Brébeuf, qui commence ainsi sa *Pharsale de Lucain en vers enjoués* (1655) :

> Je veux, pendant que je suis
> Franc de chagrins et d'ennuis,

(1) On en pourra juger par ces quelques vers d'une pièce burlesque adressée à la duchesse de Savoie :

> Noble bourgeoise de Turin,
> Fille du grand roy de Gonnesse,
> Dame qui marches à grand train,
> Adorable et belle duchesse,
> Princesse que je ne vis onc,
> Et comment vous portez-vous donc ?
> Depuis le jour que tant de larmes
> Vous causâtes dedans Paris,
> Quand pour l'absence de vos charmes,
> Tant d'artisans furent marris,
> De courtisans et de gens d'armes.
>
> Vraiment la France, à cette fois,
> Perdit une fort bonne fille ;
> On dit qu'elle en mordit ses doigts
> Et qu'elle en eut noire roupille.
> Celle qui tant escarpina
> Pour sa fille Proserpina,
> N'eut au cœur douleur tant amère,
> Ni tant le sein ne se battit,
> Que fit cette dolente mère,
> Voyant démonter votre lit,
> Et préparer votre litière...

Pendant que fureur divine
S'allume dans ma poitrine,
Et qu'enflé comme un ballon,
Je suis tout plein d'Apollon,
Vous chanter à la françoise
La guerre plus que bourgeoise,
Qui se fit aux champs grégeois
Entre deux riches bourgeois . .
Guerre folle et téméraire
Où le gendre et le beau-père
Tâchèrent en furieux
A s'entr'arracher les yeux,
Se battirent, s'étrillèrent,
Rudement s'entrecoignèrent,
Comme il falloit haut et bas,
Ou comme il ne falloit pas...

D'Assouci et Brébeuf sont pourtant, au XVIIe siècle, les rivaux les plus réputés de Scarron. Le *profanum vulgus* de ses imitateurs, masse compacte et profonde, ne pouvait laisser qu'un souvenir collectif. Aussi ne les mentionnons-nous que pour rappeler que la faiblesse de leurs œuvres dut contribuer puissamment au succès de la réaction contre le burlesque, à la tête de laquelle se trouvaient Boileau et Racine (1).

J'ai omis de dire qu'en France, au XVIIe siècle, le burlesque voulut essayer de parler latin. Ce fut sous la plume de Jacques Moireau, auteur de la *Pygméide, ou combat des Grues et des Pygmées, poëme divisé en VIII chants* (Vendôme, 1676).

« Cet ouvrage, dit Gabriel Peignot, est rare; il a été

(1) Ajoutons aussi le nom de Balzac. La XXIXe de ses *Dissertations critiques* est destinée à combattre le style burlesque.

peu lu ; cependant il y a de bonnes plaisanteries. Dans le premier chant, l'auteur invoque ainsi Apollon :

.... Mentite tuis ô semper alumnis,
Pharmacopola tenax, aut dentis ut erutor ægri ;
Da graciles, ô Phæbe, viros et inania castra,
Fabellas que rudes, simulataque Pergama veris
Fingere.......

« On trouve dans le second livre une description comique du coucher du soleil :

Jam Tartessiacas rhedam flectebat in undas
Declivis cælo Titan, sitiens que labore
Pervigili lambebat aquam, fessosque diurno
Tramite quadrupedes ægrè fumantia torquet
Ad stabula, hi roseis ignita repagula pulsant
Calcibus, et pingues paleas, ac semen avenæ
Jejuni, strigiles que vocant; dolet alvus inanis
Jam desiderio seri macrescere pastûs.....

« Dans le cinquième chant, une mère implore Mars et lui dit :

Ac tua divitibus mactabo altaria donis;
Nam festis tibi vestis erit, tibi barba diebus
Aurea, jejunum te taurea pulpa cibabit,
Blesensis que satur dolio potabere vini..... »

En s'opiniâtrant à vivre dans un nouveau siècle, malgré sa déchéance dans l'estime publique, le burlesque ne paraît pas avoir fait, chez nous, de nouvelles excursions sur le domaine des langues mortes, et il se contenta de parler plus ou moins français. Malgré cette

réserve fort raisonnable, il ne lui fut pas donné d'ajouter à sa couronne de nombreux fleurons de bas aloi. Qui connait maintenant :

Le faut mourir..... en vers burlesques, par M. Jacques-Jacques (1702);

La Continuation du Virgile travesti, par Moreau de Brasey (1706);

Sancho Pansa, gouverneur, par Madame L..... (1738);

La Bataille de Fontenoy, par un Lillois (1745);

Les Étrennes, poëme parodi-comico-burlesque (1758);

Mon Odyssée, par Robbé de Beauvesel (1760);

Romeo et Paquette, parodie en vers burlesques (1773);

Hurluberlu, ou le Célibataire, poëme demi-burlesque, par le cousin Jacques, c'est-à-dire Beffroy de Regny (1783);

Et tant d'autres œuvres de descendants fort peu légitimes de Scarron ?

Un seul nom, dans cette période, s'est imposé à nos souvenirs : c'est celui de Fougeret de Monbron, auteur de la *Henriade travestie.*

Fougeret était atteint d'humeur atrabilaire. On ne s'en douterait pas à son poëme, où la gaieté s'allie à une facilité spirituelle, assez rare parmi les rimeurs du burlesque. Une citation, que l'on pourra rapprocher du texte de Voltaire, suffira pour faire apprécier sa manière. Je l'emprunte au récit de la Saint-Barthélemy, c'est Henri IV qui parle :

Cette nuit fatale arrivée,
Dont ma secte s'est mal trouvée,

L'amiral, au lit étendu,
Reposoit son individu,
Et ronfloit comme la pédale
De l'orgue d'une cathédrale.
Soudain un horrible sabbat
Le fait sortir de son grabat.
Il met le nez à la fenêtre
Et voit des gibiers de Bicêtre
Qui, sans rime ni sans raison,
Mettent le feu dans sa maison,
Et d'une façon peu chrétienne
A ses gens percent la bedaine,
Puis du nom fameux de Gaspart
L'air retentit de toute part.
Le jeune Téligny, son gendre,
Sous son balcon vient l'âme rendre.
Que diable faire à tout ceci,
Dit tout bas le preux Coligny?
Je vois qu'à la fin de l'histoire,
Il me faut passer l'onde noire.....
Soit, *libera nos, Domine* :
M'y voilà tout déterminé.
Déjà l'assassine cohorte
Heurte rudement à sa porte.
Il ouvre avec cet air bénin,
Ou plutôt cet air patelin
Qu'on emprunte, afin de séduire
Les gens qui cherchent à nous nuire.
Messieurs, dit-il, que voulez-vous?
A ces mots les voilà tretous
Plus muets que poisson d'eau douce.
Chacun pourtant son voisin pousse,
Et l'excite à faire le coup;
Mais au diable qui s'y résoud.
Celui-ci lui baise la patte,
Celui-là le lèche et le gratte;

L'autre, tombant à ses genoux,
Lui dit : Papa, pardonnez-nous.
Va, répond-il, la paix est faite,
Pourvu que vous fassiez retraite;
Car de reposer un petit
Je me sens encore appétit.
Il faut que j'en prenne ma dose,
Ou demain je serai tout chose.
Adieu, Messieurs, jusqu'au revoir;
Je vous souhaite le bon soir.
Il alloit refermer sa porte,
Quand Besme, que le diable emporte,
Montant les degrés trois à trois,
Quatre à quatre même, je crois,
Leur crie : Où courez-vous, canailles?
Poltrons, plus poltrons que des cailles,
Marauts qui trahissez le roi,
Venez prendre exemple de moi.
Aussitôt il tire sa dague,
Et sur Coligny, Zague, Zague,
Il frappe, le larron qu'il est,
Les yeux clos, sans voir ce qu'il fait,
Craignant que son auguste face
Salir ses chausses ne lui fasse.
Bref, le vénérable barbon
Fut accroché par le jambon
Sur un roc voisin de Montmartre,
Plus haut que les clochers de Chartre,
Et son chef au Louvre porté,
Pour récréer Sa Majesté.....

La *Henriade travestie* a eu plusieurs éditions. Ce fut peut-être un encouragement pour les faiseurs de burlesque. Aussi ce genre de poésie baroque s'est-il perpétué

jusqu'à nos jours. La liste de ses méfaits est encore longue depuis 1800.

C'est assez de rappeler ceux-ci :

L'Homme des bois, ou l'Homme des champs travesti. Paris, 1806, in-12.

Les Toilettes du jour, poëme burlesque en IV chants. Paris, 1806, in-12.

La Jambe de bois ou le Rimailleur ,poëme burlesque en VI chants. Paris, 1813, in-8o.

La Guerre de Troyes travestie. Angoulême, 1818, in-16.

Télémaque travesti, poëme par Parigot. Paris, 1825, in-18.

Le Mérite des femmes travesti, par Simonnin. Paris, 1825, in-18..........

Le hasard seul m'a fourni ces quelques indications. Combien d'autres à y ajouter, s'il pouvait être question de recherches complètes sur cet objet !

Tant que la littérature formaliste a régné sans opposition, on conçoit jusqu'à un certain point que le burlesque dont elle repoussait l'alliance ait continué de se produire comme œuvre distincte. Depuis la naissance du romantisme, qui lui permet de se glisser, à l'occasion, dans ses œuvres les plus sérieuses, il n'a plus sa raison d'être comme genre à part. Aussi est-il vraisemblable que désormais on le verra rarement se mettre en campagne sous sa propre bannière. Et ce sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles; car le burlesque systématique, tel qu'il est venu jusqu'à nous, est un genre faux, qui, en somme, finit toujours par étouffer bien vite, sous un ennui inévitable, l'intérêt et la surprise qu'il a pu exciter un instant.

Nota. Gabriel Peignot a dit : « Il existe deux poëmes sur la Madeleine, qu'on peut mettre au rang des plus burlesques, mais d'un genre particulier et d'autant plus amusant que les auteurs n'ont point prétendu composer dans le genre burlesque. »

Ces deux poëmes sont : la *Magdeleine au désert de la Sainte-Baume, par le père Pierre de Saint-Louis* ([illegible]), et la *Magdeleine, poëme en XXIV chants, par frère Remy de Beauvais* (1617). — Et l'auteur des *Amusements philologiques* aurait pu placer sur la même ligne d'autres rimailles non moins singulières. — Mais est-ce bien le burlesque qu'il convient de rendre responsable de tout cela ?

Pierre de Saint-Louis, dans son poëme, « appelle les rossignols et les pinsons des luths animés, des orgues vivants, des syrènes volantes. Les arbres sont de vieux barbons, de grands enfants d'une plus grande mère, d'énormes géants ; il leur reproche l'orgueil avec lequel ils s'élèvent jusqu'au ciel, sans avoir jamais devant lui la tête nue. Il rend cependant justice à la droiture de leurs intentions ; il convient qu'en regardant de si près le ciel, ils n'ont dessein ni de l'outrager, ni de l'escalader ; ils sont seulement d'aimables rodomonts et de beaux orgueilleux. » — Il dit aux dames :

> Vous faites à l'église avecque votre tête
> Ce que sur le clocher faisoit la girouette.
> . . . .
> Si vous avez tenu le livre des prières,
> Vous n'en avez jamais lu les pages entières,
> Sans faire parenthèse avec quelque douillet,
> Tournant de temps en temps la tête et le feuillet.

Cependant l'oraison, pour n'avoir fait que rire,
Ne s'achève pas là; cela s'en va sans dire.
. . . .
Renoncez à carreaux, à cœurs, à fleurs, à piques,
Suivant de point en point ces deux suivans distiques :
Piquez-vous seulement de jouer au piquet,
A celui que j'entends, qui se fait sans caquet;
J'entends que vous preniez par fois la discipline,
Et qu'avec ce beau jeu vous fassiez bonne mine.

Madeleine, selon le même poëte,

Pour le grand roi des cœurs couchoit sur le carreau,

Et quant aux yeux de la sainte,

Ils sont des bénitiers où coule l'eau bénite,
Qui chasse le démon jusqu'au fond de son gite.....

Assurément, ces conceptions et beaucoup d'autres de divers poëtes du même acabit sont passablement saugrenues. Pour notre part, cependant, nous ne pensons pas qu'elles puissent être confondues avec le burlesque. Laissons au mauvais goût, à l'afféterie, à l'exagération, ce qui leur appartient.

J'ai dit plus haut que je terminerais ce chapitre par quelques mots consacrés au *style niais*, que Mesnage a rattaché au burlesque.

Le type du style niais est la chanson populaire de

M. de la Palisse (1); son chef-d'œuvre, le petit poëme de La Monnoie, qui est une extension de la chanson populaire, et dont je ne puis me dispenser de donner l'extrait suivant :

Messieurs, vous plait-il d'ouir
L'air du fameux la Galisse;
Il pourra vous réjouir,
Pourvu qu'il vous divertisse.

La Galisse eut peu de bien
Pour soutenir sa naissance;
Mais il ne manqua de rien,
Dès qu'il fut dans l'abondance.

Bien instruit dès le berceau,
Jamais, tant il fut honnête,
Il ne mettait son chapeau,
Qu'il ne se couvrit la tête!

Il était affable et doux,
De l'humeur de feu son père,
Et n'entrait guère en courroux,
Si ce n'est dans la colère.

(1) Cette chanson, qui a cinquante et un couplets dans les *Chansons nationales et populaires de la France* (Paris, 1847), et vingt dans le *Recueil des chants hist. français* (Paris, 1842), commence ainsi :

Hélas! La Palice est mort,
Il est mort devant Pavie.
Hélas! s'il n'était pas mort,
Il serait encore en vie.

Les couplets suivants sont tous relatifs à François Ier.
Cette pièce date de 1525. Le personnage dont elle porte le nom est le maréchal Chabannes de la Palisse, « très-sage et très-vaillant capitaine, » selon Brantôme.

> Il voulait dans ses repas
> Des mets exquis et fort tendres,
> Et faisait son mardi gras
> Toujours la veille des cendres.....

Quelques vers de ce style peuvent trouver grâce devant le lecteur; mais une longue série de ces mêmes vers ne serait pas supportable. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire de suite les cinquante quatrains de La Monnoie.

Une vieille chanson normande, intitulée : ***Almanach facétieux pour 1649***, est à peu près de même style :

> . . . .
> Durant le mois de janvier,
> Suivant le cours de la lune,
> L'on verra les cerisiers
> Ne pas se charger de prunes.....
> Au mois de février et mars,
> Saturne étant en carrière,
> Nous promet que les renards
> Porteront la queue derrière;
> La mer sera toute d'eau,
> Les vaches feront des veaux,
> L'y aura plusieurs montagnes
> Entre la France et l'Espagne.....

Il n'est pas inutile de ***conclure***, après de si longs détails sur le burlesque. Je le fais par ces quelques lignes empruntées à l'article déjà cité de M. Livet :

« C'est un mérite à mes yeux, dit-il, d'avoir inventé le burlesque; ce style a eu sa raison d'être; il était nécessaire pour faire perdre à notre langue ces allures de grande dame qu'elle avait prises depuis le commencement du siècle, cette raideur que lui avait imposée

Balzac, cette marche compassée qu'elle n'osait quitter pour s'ébattre. Et que de tours nouveaux a apportés l'école des Saint-Amand et des Scarron ! que de mots elle a conservés, que d'expressions elle a trouvées ! Cent ans plus tôt le burlesque eût été déplacé, puisque la langue n'avait rien perdu de sa verve badine, de son entrain capricieux, de sa malice naïve, puisque Marot vivait; cent ans plus tard, il ne pouvait plus exister, parce que la langue assouplie se pliait de bonne grâce à toutes les fantaisies de l'écrivain. Mais, après Balzac, après Malherbe, le badinage, même exagéré, ne pouvait qu'enrichir la langue. — Le malheur est qu'on abusa de cette marotte que maniait si bien Scarron, et de là cette défaveur avec laquelle sont justement accueillis tous les écrits contemporains.... »

CENTONS

Formé des mots Κεντειν (piquer), le mot grec Κεντρον (en latin *cento*) signifie habit fait de divers morceaux. C'est de là que vient le mot placé en tête de ce chapitre, et qui désigne des pièces de poésies composées d'hémistiches de vers, de vers entiers, ou bien de courts passages empruntés d'un ou de plusieurs auteurs.

Dans l'épître placée en tête de sa troisième idylle, Auzone a formulé les règles pour la composition des centons. Suivant lui, il faut prendre des morceaux détachés du même poëte, ou de plusieurs; on peut partager un vers et en lier la moitié à une autre moitié prise ailleurs, ou employer le vers tout entier; mais il n'est pas permis d'insérer deux vers suivis et pris dans le même endroit.

Il convient d'ajouter que, pour l'édification du lecteur, on place l'indication des sources à la tête des vers entiers, à la tête et à la fin des vers fragmentés, et que, dans ce dernier cas, on marque encore par un signe le commencement du second emprunt. Ainsi veut-on extraire un centon des œuvres de Virgile? On fera connaître par des chiffres le numéro de la pièce et celui du vers ou de l'hémistiche, et par les lettres B, les *Bucoliques*, — E, l'*Énéide*, — G, les *Géorgiques*.

Le centon n'est pas une invention du moyen âge : Auzone nous apprend que l'empereur Valentinien y employait ses loisirs, et il nous a laissé lui-même un centon obscène, intitulé *Cento nuptialis*, qu'il a puisé en entier dans le chaste Virgile. En voici les premiers vers :

E. 5. Accipite hæc animis, lætasque advertite mentes,
E. 11. Ambo animis, ambo insignes præstantibus armis,
B. 7. Ambo florentes,* genus insuperabile bello, E. 4.
E. 6. Tuque prior,* nam te majoribus ire per altum E. 3.
Auspiciis manifesta fides,* quo justior alter E. 1.
Nec pietate fuit nec bello major et armis.
E. 4. Tuque puerque tuus,* magnæ spes altera Romæ, E. 12.
E. 8. Flos veterum virtusque virum,* mea maxima cura, E. 1.
E. 12. Nomine avum referens, animo manibusque parentem.
E. 6. Non injusta cano.* Sua cuique exorsa laborem E. 10.
Fortunamque ferent.* Mihi jussa capessere fas est. E. 1.

Le centon d'Auzone n'est pas le plus ancien qui soit venu jusqu'à nous. On connaît en ce genre une production antérieure : la *Médée* d'Hosidius Geta, formée de vers de Virgile. Cette pièce a été publiée par Le Maire, dans le tome VII des *Poetæ latini minores*.

Au IVe siècle, Proba Falconia, femme d'Anicius Probus, a composé un centon, qui est intitulé : *Probæ Falconiæ vatis clarissimæ, a divo Hieronymo comprobatæ, Centones, de fidei nostræ mysteriis, e Maronis carminibus excerptum opusculum.* Il a été plusieurs fois imprimé : à Lyon, en 1516, in-8o ; à Paris, en 1543, « apud Franciscum Stephanum, » et dans la même ville, en 1576, « apud Ægidium Gorbinum. » J'en cite, d'après Gabriel

Peignot, le passage qui fait allusion à l'histoire du fruit défendu :

2. E. 712. Vos, famuli, quæ dicam animis advertite vestris :
2. E. 21. Est in conspectu * ramis felicibus arbos, 2. G. 81.
7. E. 692. Quam neque fas igni cuiquam nec sternere ferro,
7. E. 608. Relligione sacra * nunquam concessa moveri. 3. E. 700.
11. E. 591. Hâc quicumque sacros * decerpserit arbore fœtus, 6. E. 141.
11. E. 849. Morte luet meritâ,* nec me sententia vertit; 1. E. 241.
2. G. 315. Nec tibi jam prudens quisquam persuadeat auctor
8. B. 48. Commaculare manus.* Liceat te voce moneri, 1. E. 461.
3. G. 216. Fæmina; nullius te blanda suasio vincat,
1. G. 163. Si te digna manet divini gloria ruris.....

Le grec, comme le latin, a été mis à contribution par les faiseurs de centons. Il me suffira de citer ici, à cet égard, la pièce : ***Homerici Centones de Christo***, attribuée plus ou moins légitimement à Eudoxie, femme de l'empereur Théodose le Jeune. C'est une vie de Jésus-Christ, composée de vers pris de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Elle a été imprimée séparément par Henri Estienne, en 1578, et on la retrouve dans la *Bibliothèque des Pères*.

« Lelio Capilupi, né à Mantoue comme Virgile, dit Gabriel Peignot, a surpassé Auzone et Proba Falconia dans l'art de décomposer et de recoudre les vers de son compatriote. On lui doit un *Cento Virgilianus de vita monachorum quos vulgo fratres appellant*. (Romæ, 1575, in-8°, ou Venise, 1550, même format.) On regarde cette pièce comme inimitable. Il a encore fait un centon contre les femmes, qui a paru également à Venise, en 1550, in-8°. »

On assure que ces centons furent rassemblés par

Antoine Possevin (depuis jésuite), qui, étant alors fort jeune, en donna à Rome, sous le pontificat de Jules III, une belle édition in-4°, dont, par politique autant que par bienséance, il ne marque ni le lieu ni la date. Ajoutons que le centon contre les moines a été inséré dans un recueil imprimé à Basle, en 1556, in-8°, sous le titre de *Varia doctorum piorumque virorum de corrupto ecclesiæ statu poemata*... On le trouve encore dans le tome II des *Mémoires de littérature de Sallengre.* (Rotterdam, 1718, in-12.)

« Deux frères de Lelio Capilupi, dit encore Gabriel Peignot, — Hippolyte et Jules, — ont, comme lui, excellé dans l'art de faire des centons. On a recueilli leurs poésies sous ce titre : *Capiluporum carmina;* Romæ, 1590, in-4°... Les poésies d'Hippolyte Capilupi ont paru à Anvers, chez Plantin, en 1574, in-4°. » — Un des centons des Capilupi a pour titre : *In Syphillim.*

Un autre Italien, le médecin Bernard Ramazzini, est auteur d'un centon qu'il adressa à Louis XIV et dans lequel il célèbre les victoires de Duquesne. Ce poëme est intitulé : *De Bello Siciliæ, Cento ex Virgilio* (1677, in-4°).

Ce n'est pas seulement en Italie que les centons ont eu cours : on les retrouverait dans toute l'Europe.

« Parmi les centons latins en prose, dit M. L. Lalanne, l'un des plus connus a pour auteur un Écossais, G. Bellenden, qui a publié en 1608, sous le titre de : *Cicero princeps*, un livre composé de passages détachés des écrits de l'orateur latin, et où sont contenues les règles du gouvernement monarchique. »

Pour une autre contrée, je cite la pièce suivante : *Danielis Heinsii Cento Virgilianus ad amicum conscriptus*,

qui postquam ignarus cum ancillâ, publico sortillo, cum quâ tum alii tum plurimi scholastici consueverant, congredi soleret, solus præter expectationem, prole ab ea est donatus. On trouve un fragment de ce poëme au tome II de l'*Amphitheatrum sapientiæ*, 1619, in-fol., p. 12. — Je cite encore : *Lanæ satura, sive Cento in Christogoniam* (1657), par l'Allemand Marhof, qui l'a extrait de Virgile, Stace et Claudien...

Puisque l'antiquité avait fait des centons, il était assez naturel qu'on en fît également plus tard. Je viens d'en signaler à partir du siècle de la Renaissance; nous allons voir que le moyen âge lui-même ne les avait pas laissés dans l'oubli, et, en outre, qu'il leur trouva d'autres sources que celles de l'antiquité profane. C'est la bibliographie, fort incomplète toutefois, du centon en France qui nous le montrera élargissant ses domaines, en même temps qu'elle fera ressortir qu'il a joui chez nous d'une certaine faveur.

Le plus ancien centon, qui date du moyen âge, est, à ma connaissance, un cantique d'actions de grâces en l'honneur d'Anne Musnier, qui avait, vers 1175, sauvé la vie à Henri le Libéral, comte de Champagne. Il est composé de versets de la Bible. M. Bourquelot l'a publié, en 1840, avec un commentaire, dans le tome Ier de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

Je puis encore mentionner ici, — parce qu'il a été attribué à Nicole Oresme, mais à tort, cependant, — un autre essai de même genre qui appartient au XIVe siècle. On le trouve dans la *Propositio notabilis facta coram papa Urbano V*. Le passage auquel je fais allusion se compose de séries de textes empruntés à la

Bible, depuis la Génèse jusqu'à l'Apocalypse, et presque toujours rangés dans l'ordre même des livres saints.

Le *Psautier du juste plaideur*, publié par le Normand Jacques de Campront, en 1597, est également composé, en partie du moins, d'extraits des livres saints, et notamment des Psaumes de David.

Au XVIe siècle, le centon s'est fréquemmment produit sous le titre de Pasquils ou Pasquins. Ces pièces, en effet, ont été parfois « des vers pesle-mesle amassés, avec curiosité, d'un certain excellent poëte, » par exemple de Virgile, ainsi que le remarque Étienne Tabourot, en ses *Bigarrures*, ou bien encore, comme on va le voir tout à l'heure, de phrases extraites de la Bible.

On connaît un assez bon nombre de pasquils; je me bornerai à en citer deux exemples.

Le premier nous est fourni par le livre d'Anne de Marquets, intitulé : *Sonnets, prières et devises en forme de pasquins, pour l'assemblée de MM. les prélats et docteurs, tenue à Poissy.* » (Paris, Guill. Morel, 1562.)

J'en fais l'extrait suivant :

Memor esto domine congregationis tuæ. (Psal. 73.)
Et respice in servos tuos. (Psal. 89.)

O Dieu, seul aucteur de tous biens,
Regarde d'un œil favorable,
Ceste compaignie honorable,
Et qu'il te souvienne des tiens,
Leur faisant protester et croire,
Ce qui est conforme à ta gloire.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE TOURNON

Zelus domus tuæ comedit me. (Psal. 68.)

Ce bon prélat en qui on voit reluire
Tant de vertus, peut bien justement dire :
L'affection, ô mon Dieu, que je porte
A votre Église est si ardente et forte,
Que je suis prest à souffrir mort cruelle,
Pour soustenir ta tant juste querelle.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL D'ARMIGNAC

Ego sicut oliva fructifera in domo Dei. (Psal. 51.)

Je suis en l'Église de Dieu
Comme une bien fertile olive,
Qui va produisant en tout lieu
Fruicts de vertu et de foy vive.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE LORRAINE

Implevit eum dominus spiritu sapientiæ et intellectus
(Eccles. 15.)

Combien que de toute vertu
Soit heureusement revestu
Ce prince tant doux et amiable :
Si est-il principalement
Orné d'un bon entendement,
Et d'une prudence admirable...

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE BOURBON

Dilectus deo et hominibus.

La bonté et foi admirable
Qui est en ce prince amiable,

Fait qu'il est prisé en tous lieux,
Aimé des hommes et des Dieux.... etc.

Dans ce pasquin, le texte en langue latine, emprunté à la Bible, est suivi d'une paraphrase en vers français. C'est l'unique différence qui le distingue des centons; mais cette différence ne se présente pas toujours. On ne la retrouve pas dans le second exemple que nous allons citer et qui est tiré du ***Pasquin ou Dialogue à bastonrompu sur les affaires du temps***. 1649, in-4o de 7 p.

Cette pièce débute ainsi :

LE ROI

Non habitabit juxta me malignus, neque permanebunt injusti antè oculos meos.

(Psal. 5.)

LE ROI AU PARLEMENT

Tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.

(Psal. 15.)

M. LE DUC D'ANJOU

Expugnaverunt me à juventute mea.

(Psal. 128.)

LA REINE AU PARLEMENT

Si dimittis hunc, non es amicus Cæsaris.

(Johan. 18.)

M. LE DUC D'ORLÉANS

Factus sum sicut passer solitarius in tecto.

(Psal. 101).

MADEMOISELLE AU ROI

Qui te beatum dicunt ipsi te decipiunt.

(Isai. C. 3.).....

Avec un centon d'Étienne de Pleurre, chanoine régulier de Saint-Victor de Paris, nous retrouvons le système des emprunts à l'antiquité classique. Celui-ci est intitulé : ***Stephani Pleurrei Æneis sacra continens acta Domini N. J. C. et primorum martyrum Virgilio-centonibus conscripta;*** Parisiis, apud Adrianum Taupinart, 1618, in-4o.

A l'occasion de l'adoration des mages, Virgile fournit à l'auteur les vers ci-après :

6. E. 255. Ecce autem, primi sub lumina solis et ortus,
2. E. 694. Stella facem ducens multâ cum luce cucurrit,
5. E. 526. Signavit que viam * cœli in regione serenâ. 8. E. 528.
8. E. 330. Tum reges * (credo quia sit divinitus illis 1. G. 415.
1. G. 416. Ingenium, aut rerum fato prudentia major)
7. E. 98. Externi veniunt,* quæ cuique est copia, læti 1. G. 5.
11. E. 333. Munera portantes : * molles sua tura Sabæi, 1. G. 57.
3. E. 464. Dona dehinc auro gravia,* myrrhaque madentes, 12. E. 100.
9. E. 659. Agnovere deum * regem regumque parentem. 6. E. 765.
1. G. 418. Mutavère vias,* perfectis ordine votis. 3. E. 548.
6. E. 16. Insuetum per iter,* spatia in sua quisque recessit 12. E. 129.

Voilà comment, avec l'or de l'idole de Moloch, Étienne de Pleurre a fait des couronnes à Jésus-Christ et aux saints martyrs : ce sont les expressions des deux docteurs de Sorbonne qui ont approuvé son livre.

J'emprunte à M. Lalanne l'indication d'une autre pièce du même genre, intitulée : ***Cento Christianus***, —

poëme de 600 vers, extrait des œuvres d'Ovide par Raoul Fournier et imprimé en 1644.

Le laborieux Ménage s'est aussi donné le passe-temps de faire un centon. Cette pièce, dirigée contre Montmaur, se trouve dans : *Ægidii Menagii miscellanea*; Parisiis, Courbé, 1654, in-4°. Ménage ne sortait pas trop de ses habitudes, en combinant une pareille compilation. Ses autres poésies, en effet, se rattachent quelque peu au genre du centon, tant il y a fait, sans le dire, d'emprunts plus ou moins forcés aux poëtes anciens; car ce n'est pas sans motifs que, dans les *Femmes savantes*, où il est mis en scène sous le nom de Vadius, Molière lui fait adresser par Trissotin les vers que voici :

> Va, va restituer tous tes honteux larcins
> Que réclament sur toi les Grecs et les Latins.

Au reste, beaucoup de latinisants et de grécisants modernes ont été à peu près dans le même cas.

Mais voici, bien certainement, le plus prodigieux centon que j'aie à signaler ici :

Antiquorum et celeberrimorum interlocutio poetarum, eorumque mira præsciencia ad sempiternam palmæ victricis memoriam quam Ludovicus Magnus de Hollandis, Alemanis et Hispanis reportavit. Hoc opus Theodorus Des Jardins, eques Sancti Officii et liberalium artium doctor aggregatus in celeberrima Avenionensi academiâ, eloboravit et perpolivit anno ætatis suæ XXV. Avenione, ex typ. Petri Offray, 1680, in-4° de 8 pages non numérotées, 166 p., et 17 p.

Sur cette œuvre, je laisse la parole à M. R. Chalon :

« Pour composer cet énorme centon de 4,333 vers, l'auteur met à contribution cent soixante-trois auteurs latins, anciens et modernes, auxquels il fait, bon gré, mal gré, chanter les louanges de Louis XIV. Le procédé n'était pas neuf; mais les louanges, sous toutes les formes, plaisaient au grand roi, fussent-elles même burlesques par leur exagération. L'œuvre du chevalier du Saint-Office, présentée au roi par le duc de Montausier, — protecteur de tous les genres de lettres, — et cela, à la recommandation de M. l'abbé Fléchier, de l'Académie française, valut à l'auteur la lettre suivante :

« Garde de mon trésor, M. Gédéon du Metz, paye
« comptant à Théodore Desjardins la somme de mille
« cinq cents livres que je lui ay accordée par gratifica-
« tion, en considération d'un centon de vers latins qu'il
« a fait sur mes victoires et conquêtes. — Fait à Saint-
« Germain en Laye, ce 16 mars 1679.

« COLBERT. LOVIS. »

« Si cette rémunération paraît assez généreuse au premier abord, il faut convenir aussi que, de son côté, Desjardins n'avait pas été avare d'adulations envers Louis XIV et d'injures pour ses adversaires. On conçoit que, pour faire dire à Virgile et à Ovide les événements du XVII[e] siècle, il faut bien suppléer, par des noms de convention, aux noms réels des personnages. Une table, qui précède le poëme, nous donne la clef de ces noms, et ce n'est pas la partie la moins curieuse de l'œuvre. Ainsi, Louis XIV c'est ***Apollo***, ***Argus***, ***Atlas***, ***Gloria***, ***Judex***, ***Jupiter***, ***Lux***, ***Mars***, ***Mundi Oculus***, ***Phœbus***,

Sol, etc.; j'en passe et des meilleurs; le Père Lachaize, *Sacerdos Phœbi divinus;* les Jésuites, *Fidelis secta Christi;* le Dauphin, *Jovis incrementum*, *Deorum soboles*, etc., etc. En revanche, le prince d'Orange c'est *Ardelio*, *Gladiator*, *Phaeton;* les Hollandais, *Exleges*, *Infidi*, *Miseri*, *Rebelles*, etc. Le prince de Condé s'appellera *Prin†ceps*, en coupant le mot en deux par une croix, dit l'auteur, pour le distinguer du prince d'Orange. Que dites-vous de cette ingénieuse idée? Mais le passage le plus curieux de ce singulier glossaire, le voici : DEUS, *quibusdam in locis* CHRISTUM, *in quibusdam* LUDOVICUM XIV *significat!*

« Mille cinq cents livres pour devenir le synonyme de Christ, de par un chevalier du Saint-Office, c'était réellement une dépense que pouvait se permettre le grand roi, même avec l'approbation de l'économe Colbert et du rigide Montausier. »

Comme on le sait déjà, d'après quelques-unes des indications qui précèdent, la dénomination de centon s'étend aux ouvrages en prose, composés de morceaux dérobés. « C'est ainsi, dit Gabriel Peignot, que les *Politiques* de Juste Lipse ne sont que des centons, auxquels il n'a ajouté que des conjonctions et des particules. »

En continuant la revue de cette spécialité en France, nous allons rencontrer d'autres œuvres en prose et à phrases empruntées, qui s'écartent moins de l'obligation imposée aux auteurs de centons de n'y rien ajouter de leur crû. Ainsi, d'abord :

Le Justin moderne, ou le détail des affaires de ce temps, fidèlement tiré de son histoire. Villefranche, Pierre Petit (Hollande, Elzevier), 1677, pet. in-12.

Après cet ouvrage *ingénieux*, on connaît dans le même genre :

Essais sur l'histoire de la Révolution française, par une société d'auteurs latins (Héron de Villefosse); *nouvelle édition, précédée de quelques réflexions sur les principes de la philosophie moderne, extraites du discours préliminaire des trois siècles de la littérature française, et augmentée de citations extraites des ouvrages de plusieurs écrivains français.* Romæ, propè Cæsaris hortos (Paris), an VIII, in-8 de XXIV et 112 p.

C'est un recueil de morceaux tirés de Ciceron, Salluste, Tite-Live, Velleïus Paterculus, Tacite, Suétone, Cornelius Nepos, Quinte-Curce,... dont le texte est imprimé en regard de la traduction française. Le début fera juger du reste :

« (Déficit). — *Eodem anno Galliarum civitates, ob magnitudinem æris alieni, rebellionem cæptavére.* (Tacit. an. l. 3, art. 40.)

« (Emeutes.) — *Nullum profundum mare, nullum vastum fretum et procellosum tantos ciet fluctus, quantos multitudo motus habet, utique si novâ et brevi duraturâ libertate luxuriat.* (Quint. Curt. l. 10, art. 7.)

« (Clubs). — *Igitur per conciliabula et cœtus seditiosa disserebant de continuatione tributorum, gravitate fœnoris, sævitiâ ac superbiâ presidentium... . Egregium resumendæ libertati tempus.* (Tacit. an. l. 3, art. 40.) »

Déjà la Révolution française avait été l'occasion d'un autre centon : le *Plaidoyer de Lysias, contre les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale* (Paris, an III, in-8° de 34 p.), dont l'auteur était Dupont

de Némours. La chute de l'Empire et la Restauration en provoquèrent encore deux autres à leur tour, savoir : l'*Oraison funèbre de Buonaparte, par une société de gens de lettres* (Beuchot), *prononcée au Luxembourg, au Palais-Bourbon, au Palais-Royal et aux Tuileries. Quatrième édition, aux dépens des auteurs* (Paris, 1814, in-8° de 39 p.),— et *C. C. Tacite, historien du Roi, de Madame, de Buonaparte, de la Charte, des Fédérés, des Pairs, des Députés, etc., avec une Version française* (Paris, 1815, in-8° de 31 p.)

Suivant Gabriel Peignot, c'est l'Oraison funèbre qu'il faut considérer comme « l'ouvrage le plus piquant qui ait paru dans ce genre. »

Je ne pense pas que l'on ait jamais songé à faire, d'après les règles rigoureuses, des centons en vers français. Le génie de notre langue ne se prête pas au morcellement par fragments de phrase. La rime, d'ailleurs, apporte, pour son compte, une nouvelle entrave à un pareil travail. Mais, du moins, on s'y est essayé en prenant des libertés plus ou moins grandes avec les anciennes prescriptions.

Le monument notable en ce genre est la *Comédie des Chansons* (Paris, chez Toussaint Quinet, 1640), composée d'un nombre prodigieux de couplets de chansons, de fragments de couplets et de refrains. Tout cela ne s'enchaîne pas invariablement d'une manière irréprochable ; quoi qu'il en soit, la pièce marche sans trop d'encombre. D'ailleurs, on peut dire à son avantage que beaucoup des fragments conservés ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la littérature populaire et des mœurs du temps.

L'auteur était assez content de son œuvre : « après

avoir veu tant de comédies de vers faits exprès, dit-il dans son avertissement au lecteur, ce sera un contentement à plusieurs d'en voir une de pièces rapportées. Voicy un chef-d'œuvre de cet art. Nous avons icy un ouvrage aussi ingénieux que l'on le sçauroit souhaiter. C'est une comédie où il n'y a pas un mot qui ne soit un vers ou un couplet de quelque chanson. Il en faut estimer l'agréable invention et le subtil artifice d'y avoir si bien entremeslé les choses qu'une chanson ridicule répond souvent à une des plus sérieuses, et une vieille à une nouvelle; et, quoique tout le sujet ne soit que bouffonnerie, il faut admirer ces rapports et ces rencontres, où l'on trouve souvent ce qu'on n'attendoit pas... »

Un court extrait suffira pour faire apprécier comment procède l'auteur :

JODELET

Ma foy, Mathieu, c'est grand folie
Non amare bonum vinum;
Je suis en grande resverie
Quando bibere non possum.

LA ROZE

Si je ne beuvois, j'aurois la pépie,
Qui me causeroit quelque maladie.

JODELET

Beuvons à la ronde
De ce joly vin le meilleur du monde.
Bouteille de vin,
Ma chère maistresse,

A ton jus divin
Je feray caresse.....

LA ROZE

Le lapin de garenne est bon
Aussi est le jambon.

MATHIEU

La perdrix vaut encore mieux.

LA ROZE

Heureux qui les mange tous deux.....

JODELET

Au vin de Monsieur Feydeau
Il n'y faut point mettre d'eau,
Car il est assez bon
Avecque le jambon.

LA ROZE

L'eau qui mouille
La grenouille
Me refroidit trop les dents;
J'aime mieux qu'elle me mouille
Par dehors que par dedans.....

Une autre pièce du même genre avait précédé la *Comédie des Chansons*; je veux parler de « la *Comédie des Comédies*, traduite de l'italien en langage de l'Orateur françois par le sieur du Pêchier. » (Paris, Nicolas la Coste, 1629.) Celle-ci est en prose. On chercherait en vain le prétendu original italien de cette pièce. C'est

un véritable centon des passages les plus ampoulés de Balzac, dont l'auteur cherche à faire ressortir le ridicule. Il obtint un véritable succès : la *Comédie des Comédies* eut coup sur coup quatre éditions. *Du Pêchier* est un pseudonyme. On croit que l'auteur se nommait de Barry, ou René Bary.

En somme, ce qu'il faut penser des centons, Auzone, qui en faisait, nous l'a dit lui-même. « C'est un travail de mémoire, écrit-il à Paulus. Rassembler des lambeaux épars et former un tout de ces découpures, cela peut mériter un sourire plutôt qu'un éloge. Si une telle œuvre se vendait aux enchères,... Afranius n'en donnerait pas un zeste et Plaute n'en offrirait pas sa pelure de grenade. C'est une honte, en effet, que de prostituer à ce burlesque usage la majesté du vers virgilien... »

A la décharge de la France, on peut dire que sa *Comédie des Chansons* n'est coupable d'aucun délit de lèse-majesté, — et que celle des *Comédies* avait le mérite d'une bonne inspiration.

CHRONOGRAMMES

APPELÉS AUSSI CHRONOGRAPHES OU VERS NUMÉRAIRES

Quand on dit chronogramme (du grec χρονος, temps, et γραμμα, lettre), on entend des phrases versifiées ou en prose, combinées de manière à fournir la date d'un événement. On les avait d'abord appelés *vers numéraires* ou *numéraux*, et ce nom leur est exclusivement resté jusqu'en 1574, époque à laquelle on commença à employer indifféremment les mots *chronogramme* ou *chronographe*. C'est pour les vers composés à l'occasion de l'élection d'Étienne, roi de Pologne, que la qualification plus moderne a eu cours pour la première fois. De nos jours, le mot *chronogramme* est seul en usage.

Dans l'origine, — suivant Boucher d'Argis en ses *Variétés historiques, physiques et littéraires* (Paris, 1752), — les lettres numérales étaient du même volume que celles du reste du chronogramme ; mais plus tard, pour faciliter la découverte de la date cachée dans la formule, on les donna plus grandes que les autres, ou plutôt, suivant l'expression consacrée, on les *éleva*.

Pendant longtemps, il ne fut employé pour chiffres, en France, que les caractères suivants : I ou un, V (1)

(1) V et U étaient alors considérés comme un seul et même signe.

ou cinq, X ou dix, L ou cinquante, C ou cent, et M ou mille. D qui, maintenant, compte pour cinq cents, ne fut pas d'abord admis. Vers la fin du XVI[e] siècle, la plupart des faiseurs de chronogrammes le rejettaient encore; il ne prévalut définitivement que dans le siècle suivant.

Ces lettres forment la base sur laquelle reposent les chronogrammes; mais, comme nous le verrons bientôt, elles n'y sont pas toujours employées de la même manière.

Boucher d'Argis (*loco citato*) mentionne plusieurs sortes de chronogrammes :

« Le chronographe *simple*, dit-il, ne fournit dans une devise que l'idée de l'année. — Le *double* présente non-seulement l'année, mais encore le fait ou l'événement. — Le *naturel* place les lettres numérales si avantageusement, que la lettre de plus grande valeur est la première, et ainsi des autres : de sorte qu'en lisant les seules lettres numérales, sans faire d'addition, on connaît l'année. — L'*additionné* souffre l'interversion des lettres numérales : de sorte qu'il ne fournit l'idée de l'année que par un calcul. — L'*exact* ne renferme pas d'autres lettres numérales que celles qui sont élevées (majuscules). — Le *libre* tolère d'autres lettres numérales que celles qui sont élevées. L'usage ne paraît s'en être introduit que depuis que l'on a élevé les numérales (1). »

(1) Boucher d'Argis n'est pas le seul écrivain français qui ait traité du chronogramme. Sur la même voie, je trouve le *Mercure de France*, dont le numéro de décembre 1722 contient un article intitulé : *Idée du chrono-graphe*. Mais l'auteur est passablement rigoriste. Ainsi il veut que la *chronographie* n'occupe qu'une seule

Voilà bon nombre déjà de chronogrammes différents; pourtant ce n'est pas tout encore. Ainsi on en a fait dans lesquels les lettres numérales, placées sans ordre régulier, devaient, pour produire la date voulue, non pas donner lieu à une addition, mais être disposées par le lecteur, selon leur degré d'importance. Il est d'ailleurs une autre sorte de chronogrammes, — la moins recherchée, probablement parce qu'elle ne présentait pas les mêmes difficultés de composition, — qui laisse à l'écart les lettres numerales des mots employés dans la *devise*, et ne produit une date qu'en indiquant alternativement les signes nécessaires ou par leur nom, ou sous forme énigmatique.

Plus loin, je citerai pêle-mêle divers exemples de ces nombreuses variétés de chronogrammes.

Tabourot ne fait remonter les chronogrammes qu'aux premières années de xve siècle : « Je n'en ai point veu de plus anciens, dit-il, que les épitaphes des quatre derniers ducs de Bourgogne. » Mais il est positif qu'ils ont une origine plus reculée. « Dans l'église de Saint-Pierre, à Aire, rapporte Gabriel Peignot, on lisait sur une vitre :

ligne, qu'elle soit simple, naturelle et exacte. En conséquence, il réprouve celle qui est *additionnée et libre*. (Voir aussi le *Mercure*, octobre 1741.)

Au reste, le traité le plus notable en ce genre est celui que l'on attribue à Guillaume de Crassier, conseiller des finances de l'évêque et prince de Liége, et dont la première édition est de 1718. La seconde édition est ainsi annoncée dans le *Mercure de France* : « Dissertation critique et analytique sur les chrono-grammes; nou-« velle édition revue et corrigée par l'auteur. *A Bruxelles, chez la* « *veuve F. Foppens*, 1741. »

bIs septeM præbendas, VbaLdVIne, dedIstI;

ce qui dénote l'année M.LVV.IIII, ou M.LXIV, 1064. »

Il existe deux chronogrammes qui ont été faits pour conserver le souvenir de la destruction de la forteresse de Mortain, en Normandie, ruinée par du Guesclin, en 1378. L'un est en français; je le donnerai plus loin. L'autre est ainsi conçu :

L, bis X, mille, C ter, octo congerat ille
Qui castrum mire subversum vult reperire.

Il est vrai que ce dernier ne se présente pas dans les conditions les plus ordinaires; mais ce n'est pas moins un chronogramme, et quelques recherches ne manqueraient sans doute pas d'en faire découvrir d'autres pour combler la lacune entre celui-ci et le précédent. Mais j'ai hâte d'arriver aux quatre épitaphes numérales, premières citations données par le livre de *Bigarrures* :

« Premièrement de Philippe le Hardy : *aVdaCes Mors CaCa neCat.* — Prenez les lettres numérales, vous aurez l'an de sa mort, qui est 1405.

« Celui de Jean-sans-Peur : *toLLe, toLLe, CrVCIfIge eVM, sI VIs,* — qui est 1419.

« Du bon duc Philippes : *CeCIDIt IbI LVCerna prInCIpVM,* — qui est l'an 1466. — D'autres ont mis : *eCCe obsCVratVs est soL prInCIpVM,* — qui est l'an 1467.

« De Charles-le-Terrible (1476) : *noCte regVM sVCCVbVIt CaroLVs.* »

J'ai parlé de chronogrammes dont les lettres numérales, au lieu d'être additionnées, doivent être tout simplement disposées par le lecteur selon leur degré d'importance. C'est par un chronogramme de ce genre que l'auteur du *Livre des prestres* (petit in-4° de 11 feuillets) a établi l'année de la composition de cet ouvrage; le voici : ***Rixo ceci cuniculum.*** — Disposées ainsi que nous l'avons dit, les lettres numérales de cette phrase sans signification donnent un M, quatre C, un L, un X, trois V, et trois I, 147 .

En 1504, le navigateur normand, Binot-Paulmier de Gonneville, qui faisait un voyage de découverte, aborda « sur une terre inconnue »; il y planta une croix, qui reçut cette inscription :

hIC saCra paLMarIVs posVIt gonIVILLa bInotVs,
greX soCIVs parIter neVstraqVe progenIes.

La bataille de Pavie que François 1er perdit, avec sa liberté, en 1524, si l'on fait commencer l'année à Pâques, ou en 1525, si c'est au premier jour de janvier, a donné lieu aux chronogrammes suivants :

aqVILa ConCVLCaVIt LILIVM.
CeCIdIt Corona nostra, Vœh ! qVIa peCCaVIMVs.

Voilà pour la date 1524; voici maintenant pour la date 1525 :

oCCVbVere aqVILa trIa LILIa LVCe MartIa.
regIa sVCCVMbVnt pVgnaCIs LILIa gaLLI.

Jodelle est l'auteur du distique suivant, dont le premier vers seul est numéral :

Magna tIbI Capto ConCessIt CVra CaLeto;
Cinge comas, similes Janus et annus erunt.

Cette inscription avait été composée pour la « masquarade que fit la ville de Paris au roy Henry, après la prise de Calais. » Elle donne la date de 1558.

Je citerai plus loin une épitaphe, en deux vers français, de Madeleine de Nassau, comtesse de Namur; ce qui suit en est le texte latin :

hIC VbI MagdaLena IaCet nassoVIa, Candor,
Cana fIdes, et honos, IntegrItasq. IaCent.

On y trouve l'indication de l'année 1568.

La naissance de Louis XIV a été saluée par ce chronogramme :

eXorIens DeLphInVs, aqVILæ CordIsqVe LeonIs
CongressV, gaLLos spe LætItIaqVe refeCIt.

La conjonction de l'aigle et du cœur du lion se fait le 5 septembre et c'est à ce quantième de l'année 1638 que naquit le fils de Louis XIII. Tout cela, avec une aspiration d'espérance et de joie, se retrouve assez heureusement reproduit dans les deux vers qui précèdent. Aussi

Claude Godart a-t-il eu grand soin de s'en proclamer l'auteur.

C'est avec ce chronogramme que, pour la première fois, nous trouvons ici la lettre D employée comme numérale.

Dans le *Triomphe de l'église cathédrale de Coutances* (1647, in-4o), Hilaire de Morel a consacré trois chronogrammes latins à rappeler la date du sacre de l'évêque Claude Auvry :

CLaVDIVs aVVrI CœLo DICtVs VIVet ConstantIensIs epIsCopVs.

oMnIa sVbIeCIstI sVb peDIbVs eIVs, oVes et boVes VnIVersos.

non est InVentVs epIsCopVs In orbe sIMILIs ILLI, qVI ConserVaret Leges eXCeLsI soLII.

Je n'aurais pas ajouté, pour notre pays, de nouveaux exemples latins à ceux qui précèdent, si les trois suivants ne réclamaient une mention spéciale.

Je cite le premier, non pas qu'il vaille mieux que beaucoup d'autres, mais à cause de la position qu'il occupe dans le titre même d'un livre. Ce titre est ainsi conçu :

Batavia triumphata : anno quo summus arbiter rerum DeposVIt potentes De seDe et eXaLtaVIt franCos. — 1672, in-8.

Le second figure également au titre d'un ouvrage :

Ostendana Francorum clades, quâ S. principe Joanne Austriaco faciente, per tredecim menses..., CroMVeLIo Irato et DerIso, MazarIno à fLanDrIs ILLVso, *naves, pecuniam, militem, honorem et Flandriæ spem Anglis conjuncti amiserunt Franci.....* (Pet. in-8°, absque l. et ann.)

Additionnées, les capitales du chronogramme donnent 3316, double de 1658, date de l'événement qui fait le sujet de la brochure.

Le troisième exemple est ce vers phaleuque :

stVLtVM est DIffICILes habere nVgas,

publié en 1718 et qui porte sa date avec lui. Il a le mérite de se rendre complétement justice à lui-même et à ses semblables, et certainement je n'aurais pu mieux faire que de le donner pour conclusion à ce chapitre, si les chronogrammes en français ne réclamaient pas aussi leur part de citations.

Le plus ancien que je connaisse, en notre langue, est celui-ci, qui donne la date de 1333 :

Une M seule, comme semble,
Trois C, trois X, trois I ensemble,
Le temps que les Pastoureaulx vindrent
Au Mont-Saint-Michel, nous aprindrent.

Mais il est tellement en dehors des règles ordinaires, et si simple, d'ailleurs, qu'il n'y a guère lieu d'en tenir compte.

Les suivants rentrent plus ou moins dans la classe des chronogrammes énigmatiques.

En voici un qui nous fournit le millésime 1334, date de la translation de Geoffroy Faë, du siége de l'abbaye du Bec au siége épiscopal d'Evreux :

Prends la teste d'un Maquerel,
D'un Chien, d'un Congre et d'un Capel,
De six Vuivres et de quatre Itres,
Si trouveras sans autres titres
Quand Geoffroy Faë se démit
Abbé du Bec et Evreux prit,
Le premier d'apveril sans doute.
Dieu gard l'ostel et l'ordre toute.

Cet autre, du même genre, donne la date de 1377 :

Prends la tête d'un mulot,
De trois congnins et d'un levrot,
Deux croix et demie;
Mets deux ieux en leur compaignie.
Par ce moyen trouveras-tu,
Lorsque Mortain fut abattu.

Ce chronogramme, où se trouve la date de la destruction de la forteresse de Mortain, n'a pas besoin d'explication en ce qui concerne les têtes de mulot, de congnin (lapin) et de levrot. Mais il convient peut-être de dire que les deux croix et demie signifient deux X et un V. Quant aux ieux, ils se traduisent par deux I.

Le suivant sert de date au livre de Pierre Michaut, intitulé : *le Doctrinal du temps présent* (petit in-folio de 108 feuillets) :

Un trépied et quatre croissants,
Puis six croix avec six nains faire
Vous feront estre congnoissants,
Sans faillir, de mon milliaire.

Un trépied, M; quatre croissants, CCCC; six croix, XXXXXX; six nains, IIIIII : 1466.

Comme dernier spécimen de ce genre, je citerai celui-ci, qui est du chanoine Charles de Bovelles, et qui donne la date de la construction de l'hôtel de ville de Saint-Quentin :

D'un mouton et de cinq chevaux	MCCCCC
Toutes les testes vous prendrez;	
A icelles, sans nuls travaux,	
La queue d'un veau vous joindrez,	V
Et au bout vous adjouterez	
Tous les quatre pieds d'une chatte.	IIII
Rassemblez et vous apprendrez	
L'an de ma façon et ma date.	1509

Voici maintenant un chronogramme uniquement énigmatique, qui avait en même temps la prétention d'être une prophétie :

Quand un fourchu assis dessus deux paux
Suivront cinq corps et sept ciseaux ouverts;
Lors on verra le grand roi des Crapaux
Domter chacun et régir l'univers.

Le fourchu est un V, qui devient M ou mille en s'asseyant sur deux paux, c'est-à-dire sur deux I. Par cinq corps, on entend cinq C ou cinq cents, et par sept

Et, pour en finir avec les citations de chronogrammes français, empruntés à l'auteur des *Bigarrures*, je cite encore ces deux rimes :

> Le CerCVeIL oV MagdeLeIne repose
> IntegrIté, IoInt La foI, tIent enCLose.

On voit que c'est la traduction d'une des épithaphes latines rapportées plus haut : celle de Madeleine de Nassau, avec le millésime 1568.

Ces exemples pourraient suffire; par divers motifs, j'en rapporterai pourtant encore quelques-uns :

Le premier, parce qu'il a été signalé comme un des plus notables. Il se lisait, à Paris, sur la cloche du palais, fondue en 1571 :

> CharLes roys VoLt, en Ce CLoCher,
> Ceste nobLe CLoChe aCCroCher,
> faIte poVr sonner ChaCVne heVre.
>
> La date èsdits trois vers s'asseure.
> Par Jehan Jouvente fut montée
> Qui de cest art ot renommée.

Cette seconde citation supplémentaire pourra servir à constater que les chronogrammes, un peu négligés en France pendant le XVIIe siècle, avaient toutefois des partisans, encore dans le XVIIIe :

> La reIne Mettra La fIn à Cette DVre gVerre.

C'est de la reine Anne qu'il est ici question, et la date fournie par les lettres numérales est 1712. Ce même chronogramme s'est, d'ailleurs, reproduit dans cette phrase latine :

> angLIa DabIt paCeM eVropæ popVLo.

Enfin ce qui me reste à dire sur ce sujet, en ce qui concerne la France, va nous signaler pour le chronogramme une vertu analogue à celle qui nous est déjà apparue dans l'anagramme. Il faut en convenir, toutefois, cette vertu vient au chronogramme beaucoup moins de lui-même que de la mystérieuse influence cachée, comme on a bien voulu le croire, dans les mots aussi bien que dans les noms.

Il y a un chronogramme latin du XVII[e] siècle qui peut passer pour un modèle de prophétie sur ce que promettait l'année 1633; c'est le suivant :

Opinio loquitur.
VatICInor bona, non beLLans hIC LabItVr annVs :
paCIfer est VenIens, non MaLa ContrIbVIt.

Suspicio respondet.
ContrIbVIt MaLa, non VenIens est paCIfer annVs :
LabItVr hIC beLLans, non bona VatICInor.

Ce double chronogramme, en effet, — qui appartient au genre de vers appelés anacycliques ou rétrogrades, — dit à la fois le pour et le contre; mais ce n'est pas plus à lui qu'aux autres chronogrammes également prophétiques, cités plus haut, que je faisais allusion tout à l'heure. Car il y a prophéties et prophéties, de même qu'*il y a fagots et fagots*, comme dit le proverbe.

Où se trouve la vertu que j'ai signalée, c'est dans le chronogramme ci-après....., et ses analogues.

J'ai cité plus haut trois chronogrammes latins de Hilaire de Morel sur le sacre, en 1647, de Claude Auvry, évêque de Coutances. L'auteur a donné lui-même cette traduction française du premier :

Les CIeVX saCreront Vn CLaVDe aVVrI éVesqVe De ConstanCes.

et, après avoir signalé ces jeux d'esprit comme « une façon de prophétiser », il ajoute : « Certainement je n'ai point encore veu de semblables rencontres, quelque lecture que j'aye faite; et si je voulois me servir de ce mot *créront*, au lieu de *sacreront*, la dite année 1647 s'y remarqueroit par les 47 lettres : et à tout cela s'il y a de l'esprit ou du bonheur, il le faut attribuer à la sympathie secrète et merveilleuse, et au rapport et analogie que ce nom a avec toutes les bonnes choses; car en autres matières je n'y rencontrerois pas si bien, et puis dire comme Ovide faisoit de sa maistresse :

Ingenium nobis nostra puella facit..... »

Si l'on recherchait l'origine de la croyance que le chronogramme doit, aussi bien que l'anagramme, participer à la prétendue vertu mystérieuse des noms et des mots, peut-être y aurait-il lieu de la rattacher à l'anecdote relative au baptême de Charles VIII, et qui est ainsi rapportée dans le livre des *Bigarrures* : « Il est escrit aux annales de France qu'ainsi que l'on portoit baptiser Charles VIII, roy de France, entrant à l'église, les prestres chantoient ce verset :

In stILLICIDIIs eIVs LætabItVr et beneDICes Coronæ :

au quel est contenu l'an 1469. Ce qui fut pris pour un très bon augure, parce que la fin du dit verset fait ainsi :

Et campi tui replebuntur ubertate. »

Quand même ils n'auraient pas été l'occasion d'une superstition de plus, les chronogrammes n'avaient pas

des mérites tels qu'ils fussent en droit d'attendre une vogue de très-longue durée. C'est la France qui, la première, paraît leur avoir rendu bonne justice. « Ces misérables jeux d'esprit, lisons-nous dans le *Dictionnaire de Trévoux*, étoient devenus fort à la mode depuis deux ou trois cents ans. On en a connu le ridicule en France; mais la mode en subsiste encore en Allemagne et ailleurs, où l'on fait des chronographes à une naissance, à un mariage, à l'inauguration d'un prince, à une prise de bonnet de docteur, etc., comme on fait des sonnets en Italie..... » (Édition de 1771.)

Ces quelques mots sont insuffisants pour faire apprécier jusqu'à quel point la manie des chronogrammes a pesé sur l'Allemagne et en particulier sur une contrée limitrophe. Aussi n'est-il pas hors de propos, peut-être, de donner ici, d'après la brochure déjà citée de M. Chalon et mes propres notes, quelques indications bibliographiques, qui devront paraître bien autrement significatives, tout incomplètes qu'elles puissent être. —

Je rappellerai d'abord six pièces, dont il est fait mention au chapitre des anagrammes :

1° *Parnassi bicipitis de pace vaticinia*..... ANTUERPIÆ, 1626, in-4°.

2° *Serenissimo..... archiduci Austriæ*..... MONTIBUS, 1619, in-4°.

3° *Trophæum amoris, sive IVbILVs gaVDII et eXVLtatIonIs seraphICæ nIMphæ.....; per F. Engelbertum Lenaerts, ordinis FF. Minorum recoll.... thesaVrIsate thesaVros In CæLo, qVo neqVe ærVgo neqVe tInea DeMoLItVr.* (Matth. 6 v. 20.) LOVANII (1739), in-4°.

4° *Vox læta acclamans*..... S. L. (1743), in-4°.

5° *Chronica quædam.....* LOVANII (1774), in-4°.

6° *Applausus metricus, chronometro ac metro-acrostiche congratulatorius... a fratrIbVs CapVCInIs, qVI De faMILIa brVgensI, reverenter exhibitus.* — BRVGIs, ME PRÆLO DABAT VAN PRAET, sVB sCVTo AVstrIaCo (1777), in-4°.

Dans tout cela, « ce sont des chronogrammes, comme s'il en pleuvait. » Le numéro 6 se termine ainsi :

> In noMIne patrIs et fILII
> et spIrItVs sanCtI
> hoC DesInIt opVs.

Pour la même contrée, voici quelques autres indications :

> I. *De spIrItaLI IMItatIone ChrIstI,*
> *aDMonItIones saCræ et VtILes,*
> *pIIs In LVCeM Datæ.*

A R. P. Antonio Van den Stock, societatis Jesu. RURÆMUNDÆ, APUD GASPAREM DU PREE, pet. in-8° de 92 p., avec un frontispice gravé.

Ce n'est rien moins que le livre de l'Imitation, *travesti* en chronogrammes. Chaque ligne du texte donne la date 1658 :

> ChrIsto aDhærens non aMbVLat In tenebrIs.
> ChrIstI Mores attenDe et seqVI Labora,
> et Interne sentIes LVMen CorDIs.
> freqVenter MeDItare ChrIstI Labores.....

Comme on l'a vu, le titre a encore donné trois fois la

même date, qui reparaît également en tête de la courte préface de l'auteur : *aVthorIs aD LeCtores præMonItIo.*

II. *Chronica gratulatio, pace inter utramque coronam conclusa anno ManIbVs Date LILIa pLenIs* (æn. 6.) *Auctore Gerardo Gromsel, societatis Jesu.* ANTUERPIÆ, EX OFFICINA PLANTINIANA BALTHASARIS MORETI (1660), in-4° de 52 p.

Tour de force non moins merveilleux que le précédent et d'un style plus coulant. Suivant M. Chalon, « ce livre, publié à l'occasion de la paix des Pyrénées, entre la France et l'Espagne, en 1659, contient six élégies, ensemble de six cent soixante-douze vers, chaque distique donnant le chronogramme 1659. »

III. *Annus sexagesimus hujus sæculi, sive res memorabiles inter regna et monarchias eo anno gestæ, et chronicis distichis evulgatæ : aVCtore gerarDo grVMseL, s. I.* — ANTWERPIÆ, EX OFF. PLANT. B. MORETI (1665), in-4° de 149 p. et 3 p. non cotées.

Le Liégeois Gromsel ne s'est pas démenti dans cette chronique, où il raconte l'histoire détaillée de l'année 1660, en distiques reproduisant tous la même date en chronogrammes.

IV. *Chronica chronographica ab anno 1600.* VIENNÆ AUSTRIÆ, TYPIS MATTHÆI COSMEROVII (1665), in-4° de 6 p. non cotées et 97 p.

« Dans le genre du P. Gromsel, dit M. Chalon, mais beaucoup moins fort. Ici ce ne sont plus des vers, mais des chronogrammes, en vile prose et en nombre plus

ou moins grand, qui forment une histoire depuis l'an 1600 jusqu'à l'an 1665. En voici le début comme échantillon :

> 1600. MoDo Certe
> Cara aDerant teMpora.
> fernanDVs II, eX stIrIa, IVngItVr MarIæ
> fILIæ eX baVarIa..... »

La dédicace, aussi en chronogrammes, est signée : « Fr. Joannes Impekoven, Bonnensis theologiæ doctor..... »

V. *Memoriæ pacis, centum hexamatris, quorum singuli annum illius restauratæ,* 1679, *per litteras numerales computant.* in-4°.

C'est un médecin allemand qui est l'auteur de cette plaquette dont les cent vers reproduisent cent fois le chiffre de l'année 1679.

VI. *Dissertation critique et analytique sur les chronogrammes, publiée en 1718. Nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur.* A Bruxelles, chez la veuve F. Foppens, M.D.CC.XLI, in-8° de XI et 62 p., plus 8 non chiffrées.

VII. *Jaer-Schriften ten opsighte van den vyftigh jaerighen Jubilé van het Broederschap van den H. Rochus, die geviert word in de Kercke der EE. PP. Predikheeren binnen Brussel op den 28 april, ende de seven volgende Daghen 1782. Den prys is 6 vorden.* Tot Brussel, by A. Vleminckx, in-4° de 8 p.

Cette collection de chronogrammes faits à l'occasion du Jubilé de la confrérie de Saint-Roch, dans l'église des Frères prêcheurs, à Bruxelles, en 1782, est, comme

le dit M. Chalon, bien insignifiante auprès des œuvres du même genre des Van den Stock, des Gronsel et autres. « Le bon temps était passé, » même en Belgique.

VIII. *Poemata, chronometra, anagrammata, epigrammata et his affinia, Typis musicis.* Sine anno et loco. in-8° de 292 p.

Encore une œuvre qui accuse la décadence. M. Chalon y remarque cependant « deux ou trois chronogrammes d'une longueur étonnante, occupant plusieurs pages d'une impression assez serrée. » — « On comprend, ajoute le bibliophile belge, que, pour ce faire, il faut éviter les M, les D, les C et les L, ce qui doit être assez embarrassant. »

Ce recueil de pièces, la plupart de circonstance, faites à l'occasion de la fête ou du jubilé d'un moine ou d'un abbé, ou bien sur les principaux personnages de Louvain, a pour auteur un moine de l'abbaye de Nonove, nommé Van Halen, et il a été imprimé, à très-petit nombre d'exemplaires, à Alost, en 1784.

IX. *ChronoLogIa saCra eXCerpta eX CLarIs sententIIs, sIb teXtIbVs DIVInI CoDICIs,*

assIgnans VarIas serIes, annVa spatIa, obVIas teXtVras, annosqVe InItos sæCVLI DeCIMI nonI,

serVIens DIVersIs oCCasIonIbVs, InsCrIptIonIbVs, ConCIonIbVs, operIbVs VeL pVbLICIs, VeL prIVatIs, pro CVIVsCVnqVe seV genIo, seV IngenIo aC pLaCIto. Augustæ, Vindel. (1804), in-12°.

Comme on le voit, cette Chronologie sacrée est une collection de versets numéraires à l'usage des personnes

qui pourraient vouloir recourir à ce système de date, sans prendre la peine de manipuler elles-mêmes des chronogrammes.

Le titre, digne de l'ouvrage, donne trois fois le chiffre 1801, année de l'impression. Quant au texte, il se compose de 2,500 versets; ainsi chaque année du XIX[e] siècle y a son lot de 25 versets chronogrammatisés. Lot très-recommandable, assurément! Pourtant ce n'est que le quart de la matière préparée. L'auteur en avait 10,000 en portefeuille; mais les guerres de l'époque et les frais d'impression lui ont joué le mauvais tour de le forcer d'en garder le plus grand nombre pour lui seul.

Les neuf dernières indications qui précèdent suffisent bien pour constater, en cette matière, au profit de nos voisins les Allemands et principalement les Belges, les droits à la suprématie. Déjà on avait signalé plus d'une fois les succès obtenus, sur ce point, par la patience et la ténacité allemande; déjà MM. Chalon et Dinaux avaient proclamé la Belgique la terre classique du chronogramme. Une bibliographie fort incomplète du genre justifie amplement ces énonciations. Que serait-ce, si l'on parvenait jamais à cataloguer toutes les œuvres numéraires engendrées sur les bords du Rhin?

En voilà, sans doute, bien plus qu'il n'en fallait sur les chronogrammes; pourtant, sinon pour eux, du moins à leur occasion, il me reste encore à consigner ici quelques détails accessoires.

Les lettres numérales, en effet, ont encore donné à nos ancêtres un autre genre d'exercice, qu'Étienne Tabourot nous révèle dans les termes suivants: « Si du temps de la purité de la langue latine, dit-il, ces lettres eussent esté receues pour nombre, sçavoir I, V, L, C, M,

selon la valeur que l'usage leur a depuis attribuée, nous ne serions pas sans en voir de gracieuses rencontres, et telles que Baltazar, en son *Courtisan*, en rapporte deux : l'une de l'inscription d'Alexandre pape sixiesme, qui avoit ainsi fait abréger son nom, *Alex. papa VI*, pour dire *Alexander papa sextus*; au lieu de quoy quelqu'un interpréta, selon l'escriture simple, sans adviser au nombre six : *Alexander papa vi*, parce qu'il avoit esté fait pape quasi par force. »

Tabourot continue : « Nicolas cinquiesme ayant fait mettre cette inscription N. P. V., pour signifier *Nicolaus papa quintus*, elle fut interprétée : *Nihil papa valet*.

« Le pape Léon ayant fait poser ces lettres numérales M. CCCC. LX, en une table d'attente, pour signifier l'an de son pontificat, elles furent ainsi interprétées : *Multi Cardinales Cœci Crearunt Cœcum Leonem Decimum*... »

Gabriel Peignot considère ces *interprétations* comme une autre espèce de chronogrammes, ou, si l'on veut, comme une dépendance de ce genre, mais elles se rattachent bien plutôt à ce jeu d'esprit qui se faisait autrefois sur des lettres isolées, numérales ou non numérales, et dont parle aussi Tabourot au XXIe chapitre de ses *Bigarrures*; jeu qui consistait à donner à des abréviations, formées de simples lettres, un sens différent de celui qui leur était attribué. Tabourot en fournit de nombreux exemples; je ne rapporterai que les suivants : « Les Romains, dit-il, portoient en leurs enseignes S. P. Q. R., pour dire *Senatus populus que romanus*. Les Sybilles l'ont interprété de Dieu : *Salva populum quem redimisti*. — Béda l'a entendu, par dérision, des Goths : *Stultus populus quærit Romam*. — Les François : *Si peu que rien*. — Un Italien entrant à Rome : *Son poltroni*

questi Romani. — Les Protestants d'Allemagne : ***Sublato papa quietum regnum.*** — Les Catholiques : ***Salus papæ quies regni*****.....** Sur l'inscription de la croix, La Fontaine a fait imprimer ce suivant : I. N. R. I., qu'il a interprété : ***Je n'y retourneray jamais.*** »

Pour dernier exemple, j'ajoute ceci : L'***Anti-Cotton*** était signé P. D. C. Dans ces initiales, les Jésuites ont trouvé : « Pâté de chenilles, Pernicieux diable calomniateur, Punaise de Calvin....., » etc.

Gabriel Peignot nous entraîne dans une autre digression accessoire : « Il existe une manière secrète d'écrire, dit-il, qui se rapproche un peu du chronogramme, quoiqu'il n'y soit pas question de date; elle consiste à prendre, dans une ou plusieurs phrases, une lettre de chaque mot; la réunion de toutes ces lettres forme un sens différent de celui que présente la phrase entière; par exemple : « Visita Interiora Terræ, Reperies Intus « Occultum Lapidem, Veram Medicinam. » Toutes les lettres majuscules donnent le mot VITRIOLUM, qui est caché dans cet avis, rédigé par les anciens chimistes, qui affectoient du mystère dans toutes leurs opérations. On sait que le vitriol étoit regardé par eux comme le principe essentiel de leurs découvertes.

« On a caché cet avis : « Hâc nocte post XII veniam « ad te circà januam quæ ducit ad hortum, ubi me ex« pectabis; age ut omnia sint parata, » — dans l'exhortation suivante, où tous les mots à lettres secrètes sont entremêlés avec d'autres qui n'en ont pas : « Humanæ « salutis Amator qui Creavit omnia Nobis indixit Obe« dientiam mandatorum Cui omnes Tenemur obedire « Et obsequi; Præmium sanctæ Obedientiæ erit Sempi-

« terna felicitas Timentibus deum, etc. » Il seroit trop long de rapporter cette exhortation en entier.

« Roger Bacon, dans son livre des sept chapitres, cacha le mot JUPITER dans les lettres initiales suivantes : « In Verbis Præsentibus Invenies Terminum « Exquisitæ Rei. »

N'est-ce pas encore pousser un peu loin la manie des rapprochements? Quoi qu'il en soit, au reste, autant eut valu rattacher à l'acrostiche cette *manière secrète d'écrire*, qui, toutefois, n'avait aucun droit de prendre rang dans une *poétique* quelque excentrique qu'elle pût être.

VERS PAR CONTRADICTIONS

Les vers appelés ***par contradictions*** sont des phrases rimées dans lesquelles on s'applique à rapprocher systématiquement des mots représentant des idées opposées, inconciliables. On eût pu les qualifier vers antithétiques; car c'est un jeu continuel d'antithèses, malheureusement de mauvais aloi pour la plupart.

Jean de Meun, qui écrivait vers la fin du XIIIe siècle, paraît être le premier qui mit en relief les vers par contradictions. Il s'en trouve deux tirades assez longues au commencement de la seconde partie du ***Roman de la Rose***. La citation suivante est extraite du ***Champion des dames*** :

Amours, amours, joye ennuyeuse,
Amours, liesse enlangourée,
Amours, charité envieuse,
Espérance désespérée :
Amours, couleur descoulourée,
Ris pleurant, enfer glorieux,
Félicité très-malheurée,
Paradis mélancolieux.

Amours, pensement sans pensée,
Regard sans yeulx, sens insensible,

Gré sans vueil, présence passée,
Miel amer, puissance impossible,
Ennui plaisant, repoz pénible,
Glace ardant, printemps sans fleurettes,
Basme puant, sauge nuisible,
Fumier flairant les violettes.

Paix discordant, male bonté,
Joyeulx dueil, proesse fuitifve,
Loz blasmé, honneur ahonté,
Secret commun, fièvre saintifve,
Laide beaulté, vertu chetifve,
Tourment gracieulx, fin sans bout,
Amours est en beaulté actifve;
Amours n'est rien, et semble tout.

Mélin de Saint-Gelais a traité le même sujet en vers de même facture. Je transcris une partie de cette pièce qui pourra servir de point de comparaison avec la précédente :

Qu'est-ce qu'amour ?...........
C'est un refus qui asseure et afferme,
Un affermer qui désasseure et nie,
Rendant le cœur en inconstance ferme.

C'est un jeusner qui paist et rassasie,
Un dévorer qui ne fait qu'affamer,
Un estre sain en fièvre et frénésie.

C'est un trompeur qui, sous le nom d'aimer,
Tient tout en guerre, et tout réconcilie,
Sachant guérir ensemble et entamer.



C'est un effort qui esteint et deslie,
Une faiblesse, en puissance si grande,
Que tout bas hausse et tout haut humilie.

C'est un subject qui n'a qui lui commande,
Un maistre au quel chacun va résistant,
Un nud à qui chacun oste et demande.....

On pouvait croire que Clément Marot ne faillirait pas à s'exercer dans ce style. Voici son trente-deuxième rondeau, intitulé *par contradictions :*

En espérant, espoir me désespère,
Tant que la mort m'est vye très-prospère,
Me tourmentant de ce qui me contente,
Me contentant de ce qui me tourmente,
Pour la douleur du soulas que j'espère,
Amour haineuse en aigreur me tempère :
Par tempérance aspre comme vipère
Me resfroidit soubz chaleur véhémente,
En espérant.
L'enfant aussy qui surmonte le père,
Bende ses yeux pour veoyr mon impropère,
De moy s'enfuyt, et jamais ne s'absente,
Mais sans bouger va en obscure sente
Cacher mon dueil, affin que mieulx appère,
En espérant.

Le *Cabinet des Muses* (Rouen, 1619) nous fournit cet autre exemple :

J'ayme et je n'ayme point, je brusle et si je gesle,
Je suis respectueux et je suis insolent,

Tantost homme paisible et tantost violent,
Et par fidellité je deviens infidelle.

J'obéys estant libre et serf je suis rebelle,
Je cache mon secret et vais tout décelant,
Je veux et ne veux point, à toute heure branslant
Deçà, delà, selon que le désir m'appelle.

Or en ris, or en pleurs, sans sujet je me plains,
Désirant que l'effet répugne à mes desseins,
Je me fâche du mal et je fuy le remède,

Tellement que je suis de tous vents combattu;
Mais, amy, pour nommer le mal qui me possède,
Si ce n'est mal d'amour, comment l'appelles-tu?

Voici d'autres vers du même genre que de la Croix, dans son livre *l'Art de la poésie* (1694), appelle *Chanson par antithèses* :

Belise, en me plaignant, je m'efforce à me taire;
Je tâche à te défendre, en voulant t'accuser;
Je veux te nommer douce et te nommer sévère,
Car tu peux, à la fois, nuire et favoriser.

Quand tes yeux m'ont chassé, ta bouche me rappelle;
Quand elle me fait vivre, ils me font expirer,
Et lorsque je te vois complaisante et rebelle,
Tout d'un coup je veux craindre et je veux espérer.

Ah! bons dieux, quels tourments, pour une âme amoureuse,
De craindre, en espérant, — en souffrant, de guérir.
Belise, sois plus douce, ou sois plus rigoureuse,
Fais-moi seulement vivre, ou seulement mourir.....

La manie des vers par contradictions s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Quel collégien de la première moitié du siècle actuel n'a pas conservé un vague souvenir d'une pièce de ce genre, alors fort répandue?

Un jour qu'il faisait nuit, je dormais éveillé,
Tout debout dans mon lit, sans avoir sommeillé... etc.

C'était à peu près vers la même époque que devait avoir cours la chanson que M. Simroch a publiée, d'après une tradition orale, dans la troisième livraison de son *Deutsche Volkslieder* :

Un jour qu'il faisait nuit,
Le tonnerre sans bruit..... etc.

Des vers de cette facture ont même obtenu sur le théâtre une faveur assez marquée, par la grâce de Patrat et de son vaudeville *les Amants protées*. Tant bien que mal, ma mémoire me rappelle les suivants :

Dans l'ombre de la nuit, aux rayons du soleil,
. . . .
Au fracas effrayant du plus morne silence,
S'éloigne, à pas comptés, un monstre qui s'avance.
Je m'agite soudain, tout en demeurant coi.
La peur ferme mes yeux; aussitôt je le voi
Franchir, aussi tremblant que les plus intrépides,
Des torrents desséchés et leurs bourbes limpides.....

Comme on le voit par les exemples cités, les vers par contradictions sont comme les jours : dans la série des

siècles, « ils se suivent et ne se ressemblent pas. » Avec leur dernière forme surtout, on ne peut leur contester une place honorable parmi les œuvres de la littérature en dehors du bon sens.

CONTREPETTERIE OU ANTISTROPHE

« L'invention des inversions (appelées contrepetteries ou antistrophes) consiste, dit Étienne Tabourot, à trouver deux mots, les premières lettres des quels eschangées, leur donnent une diverse signification. »

Ces transpositions de la première lettre de deux mots plaisaient beaucoup à nos ancêtres, qui n'avaient pas attendu la fin de XVIe siècle, pour en faire un de leurs passe-temps dans les jours de repos et de liesse. L'*invention* n'avait pas exigé un grand effort d'imaginative. Souvent les personnes qui parlent avec trop de volubilité, font des transpositions de ce genre; pour y trouver un jeu d'esprit (si esprit il y a), il ne s'agissait que d'amener des *rencontres* plus heureuses que celles que produit accidentellement une extrême vivacité d'élocution.

Ce ne sont pas les savants qui ont imaginé le mot *contrepetterie*, déjà ancien dès le temps de Tabourot. Il était l'œuvre et le domaine des *bons compaignons*. Les personnes plus susceptibles sur le choix de l'expression usaient du mot *équivoque* : « Anciennement, dit l'auteur des *Bigarrures*, les courtisans les appelaient des équivoques, ne voulans user du mot et jargon des bons compaignons. »

« C'a esté le gentil, sçavant et gracieux Rabelais, ajoute-t-il, qui les a premier baptisé du propre mot grec *antistrophe*, encore que les latins l'ayant ordinairement usurpé pour la transposition des noms, comme *Petri liber*, au lieu de *liber Petri*, pour ce que ailleurs, sinon pour leurs étymologies, ils n'ont point usé de ces inversions. »

Le nouveau nom, importé par Rabelais, ne fit pas fortune, non plus, auprès des *courtisans* qui, *ne l'entendans pas, l'estimoient estre le langage inventé de quelque Liffre loffre*. Les contrepetteries continuèrent, pour eux et même pour quelques littérateurs, d'être des équivoques; mais Tabourot, qui était une imposante autorité en pareille matière, se garda bien de leur donner raison, et la postérité s'est rangée à son avis.

N'aurait-on pas pu comprendre les contrepetteries parmi les anagrammes? Oui, sans doute, et Tabourot le reconnaît lui-même. Toutefois *il en a fait des chapitres séparés, d'autant que si l'on vouloit prendre toutes transpositions de lettres pour anagrammes, les antistrophes et la pluspart des équivoques y seraient réduits*. Le motif qu'il invoque ne paraîtra pas fort déterminant. On s'en est pourtant contenté, et, à mon tour, je subis l'influence du fait accompli.

Si la définition que j'ai empruntée au livre des *Bigarrures* et les détails subséquents n'ont pas fait comprendre, d'une manière bien précise, ce que peut être la contrepetterie, l'exemple, comme dit Tabourot, achèvera aisément d'en instruire le lecteur. J'arrive donc, sans nouveaux détours, à la partie des citations.

Quand, pour *le maire se couche*, on dit : *le Caire se mouche*, on fait de la contrepetterie. — Un jour un plai-

sant disait à un ivrogne, qui s'était ruiné pour satisfaire sa passion : « *Vous avez vendu votre terre pour avoir trop tendu votre verre.* » C'était encore de la contrepetterie.

Autres exemples :

> Tâter la grâce. — Gâter la trace.
> Elle fit son prix. — Elle prit son fils.
> Il tiendra une vache. — Il viendra une tache.
> Quand je prise les brunes, la noire me fuit.
> — Quand je brise les prunes, la ..... me nuit...

« Et autres infinis, dit Tabourot, qu'on peut faire à discrétion : des quels j'ay, pour plaisir, recueilli ces contes suivans, entre les quels, selon les vers Martialistes,

> Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

« Quelqu'un qui voyoit un grand desbauché, au quel le père vouloit faire voir du pays, à cause qu'il s'estoit amouraché, conseilloit à ce père de le marier, et non pas l'envoyer au loing faire de superflues desponses, car il n'y avoit rien pour le mieux tenir en bride qu'une femme; et rencontra soudain cest antistrophe : *En le variant, on se mange; — en le mariant on se venge.....*

« Celuy n'avoit pas mauvaise grâce, qui invitoit le samedy au soir son voisin à souper, avec promesse de lui donner *de quatre portes de soissons, de la tapisserie et d'un petit porceau de main;* c'estoit à dire : *de quatre sortes de poissons, de la patisserie et d'un petit morceau de pain.....*

« Un furieux soldat disoit qu'il avoit veu *un coq sur une rave, bersé d'un poulet*, au lieu de dire : *un roc sur une cave, persé d'un boulet*.....

« En un banquet, au quel y avoit une nonain qui beuvoit d'autant, et près d'elle un nain qui se despeschoit de mascher, un bon compaignon rencontra ainsi : *Voyez la bonne noire et un pain de bonne nature;* c'est à dire : *Voyez la nonne boire et un nain de bonne pasture*...

« En un banquet où j'estois, l'on dit à quelqu'un, qui servoit d'un lapin et oublioit le plus gros et puissant seigneur de la compaignie : *Taillez une branche de long sapin à Monsieur qui est pressé pour la danse*. On estimoit que ce fust un jargon; mais il fut soudain ainsi réduit : *qu'il baille une tranche de son lapin à Monsieur qui est dressé pour la panse*..... »

Les antistrophes se ressentaient fort souvent de la façon, très-libre à tous égards, avec laquelle on s'exprimait dans *le bon vieux temps*. Sur ce point, mais en me réservant la faculté de faire quelques coupures, je ne puis mieux faire que de laisser encore la parole au sieur des Accords : « Il ne faut pas se scandaliser, dit-il, si elles sont un peu naturalistes; car je ne sçay comme il advient que, ordinairement et plus volontiers, on se rue plus sur ceste matière que sur une autre, et y rencontre l'on plus plaisamment, comme : *Oh ! que ces fagots coustent !*....

« *Onc peureux ne fit beau fait, disoit un preneux de barils, — onc foireux ne fit beau p..., disoit un breneux de Paris*.....

« C'est de longtemps *une table qui frotte*, ou *une fable qui trotte*, qu'un curé de bonne paste disoit un jour, en

son sermon, que le monde estoit tout corrompu; car les jeunes hommes s'attachoient aux *bons cordeliers*, et quasi toutes les jeunes filles de sa paroisse *doutoient* de leur *foy*...., etc. »

Les contrepetteries s'étaient fort répandues dans toutes les sociétés et elles avaient paru si agréables qu'on avait imaginé des jeux qui ne pouvaient manquer d'en produire. Tabourot va nous renseigner encore à cet égard : « Je viendrai, dit-il, aux jeux sans vilanie, que jouent les damoiselles avec les jeunes hommes, ès quels elles entremeslent des rencontres, pour faire de plaisans solécismes; comme quand elles dient : *Messire Jean, prestez moy vostre grivan, votre vangri*, quatre ou cinq fois de suite..... On dit aussi : il y a trois gentils hommes à la porte, qui bonnes nouvelles apportent; l'un a nom Messire Guy, qui le petit foncouti; l'autre Messire Guyonnet, qui le petit coutifonnet; l'autre Messire Guyon, qui le petit coutifon. — Je vous vend le prestre verd, qui dit sa messe verde, sur un autel verd, couvert de verd, qui dit en son joly chant verd, paissez moy de messe verde, je vous paisse messe verderay. — Item cestuy : je vous vend le pon du coy, le coy du pon. — Je vous laisse à penser, si, quand on a bien des fois répété ces petits mots, il ne faut pas à la fin venir aux gros. »

Je me ressouviens d'avoir entendu, vers la fin de l'Empire ou le commencement de la Restauration, maintes personnes se donner le vieux passe-temps de l'antistrophe, et d'avoir été témoin, plus tard encore, des *jeux sans vilanie* du XVIe siècle, un peu modifiés toutefois; par exemple, celui des *trois seigneurs* se formulait ainsi : « M. de Coutufon a dit à Madame de Foncoutu qu'il n'y avait pas plus loin de Coutufon à Foncoutu,

que de Foncoutu à Coutufon. » Peut-être, au moment où j'écris, n'en est-ce pas encore fait de la contrepetterie et de ses dépendances : tant il est vrai que le présent est toujours, en quelque chose, un peu l'esclave du passé!

Malgré sa longue vogue, la contrepetterie vulgaire ne méritait guère les longs détails que je lui ai consacrés. Si je m'y suis arrêté si longtemps, c'est moins pour elle, que parce qu'elle nous fait pénétrer dans le secret de la vie intérieure de nos ancêtres, si généralement négligée par les historiens. D'ailleurs, quoique le chemin ait été un peu long, elle nous conduit à la contrepetterie des rimeurs.

Pour faire connaître celle-ci, je vais reproduire les renseignements fournis par Gabriel Peignot.

« Je me serais bien gardé, dit-il, de parler de ce genre ridicule et détestable, si quelquefois on ne l'avait appliqué à la poésie. Mais dans ce cas ci, ce ne sont pas les premières lettres des mots que l'on change de place, mais les mots eux-mêmes. Ces sortes de contrepets consistent ordinairement dans une petite pièce de six ou de huit vers, parmi lesquels il s'en trouve un répété trois ou quatre fois, mais dont les trois ou quatre mots qui le composent, sont, à chaque fois, dans un ordre différent. En voici quelques exemples :

« Le premier nous est fourni par les protestants, qui s'exprimèrent ainsi sur la mort inopinée de leurs persécuteurs Henry II, François II, rois de France, et Antoine, roi de Navarre :

> Par l'oreille, l'œil et l'épaule,
> Dieu fit mourir trois rois, en Gaule.

Par l'épaule, l'oreille et l'œil,
Dieu a mis trois rois au cercueil.
Par l'épaule, l'œil et l'oreille,
Dieu nous fit voir mainte merveille.

« Le second est contre les protestants :

Luther, Viret, Bèze et Calvin
Ont renversé l'esprit divin.
Bèze, Calvin, Luther, Viret
Sont moins au Christ qu'à Mahomet.
Calvin, Luther, Viret et Bèze.
Ont mis le monde mal à l'aise.
Viret, Bèze, Calvin, Luther,
Et les leurs iront en enfer.

« Le troisième est dirigé contre quatre papes qui n'ont pas été amis de la France :

Paule, Léon, Jules, Clément
Ont mis notre France en tourment.
Jules, Clément, Léon et Paule
Ont pertroublé toute la Gaule.
Paule, Clément, Léon et Jules
Ont beaucoup gagné par leurs bulles.
Jules, Clément, Paule, Léon
Ont fait de maux un million.

« On voit par ces différens exemples combien cette sorte de poésie est mauvaise, d'autant plus qu'elle tient presque toujours à la satyre, genre détestable qu'il serait à désirer que l'on bannît de la littérature. »

Plus près de nous, la nomination de Baour-Lormian

à l'Académie, inspira à Lebrun-Ecouchard la contrepetterie suivante :

Rien n'est si lent, si lourd
Que M. Lormian-Balourd ;
Rien n'est si lourd, si lent
Que M. Balourd-Lormian.

Au texte de Peignot et à ce dernier exemple j'ajouterai encore le pastiche ci-après tiré du *Poëme comme on n'en voit guère :*

Par ses longs oremus, par sa science en us,
Pierre David gagnait sa vie ;
Par sa science en us, par ses longs oremus,
Sa faim se trouvait assouvie.
Notre bon cordelier, hélas ! fût *fort de main*,
S'il n'avait pas *lu le satin.*

Cette contrepetterie repose à la fois, et sur les revirements de mots (vers de 1 et 3), et sur les revirements de lettres (vers 5 et 6). Il y a quelque apparence que, comme la plupart des prénomènes que l'on montre à la foire, elle est et demeurera *la seule et unique en son genre.*

COQ-A-L'ANE — GALIMATIAS — AMPHIGOURIS

PLUS ANCIENNEMENT : FATRASIE, FATRAS SIMPLE OU DOUBLE, FATRAS FATROUILLÉ

« Coq-à-l'âne, s. m. indéclinable (dit le *Dictionnaire de Trévoux*), terme du style familier qui signifie un discours sans suite, sans liaison ; propos rompu dont la suite n'a aucun rapport au commencement : comme si quelqu'un, au lieu de suivre un discours qu'il auroit commencé de son *coq*, parloit soudain de son *âne*, dont il n'étoit point question. *Aliquid alienum ab re proposita dicere*. Ménage dit que Marot a été le parrain de cette façon de parler, et qu'il fit une épître qu'il nomma *Du Coq-à-l'âne*, ensuite de laquelle plusieurs poètes ont fait des satyres qu'ils ont intitulées de ce nom, où ils disoient plusieurs vérités qui n'avoient ni ordre, ni suite.... »

Cette définition se retrouve en germe dans divers écrits plus anciens.

« Si traictant un tel argument, je saulte comme du coq à l'asne, comme on dit, cela ne devra pas estre trouvé estrange. » (Henri Estienne ; *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*.)

Par mon serment,
De moy, vrayment,
Vous vous raillez,
Trop vous faillez;
Car vous saillez
De cocq en l'asne évidemment.
(*Loyer des folles amours.*)

Le sault du coq à l'asne était même devenu, selon Sibilet, en son *Art poétique*, une locution proverbiale pour exprimer *la variété des non cohérents propos.*

Pour qualifier le genre de poésie dont nous allons parler, on ne se borna pas, au reste, à l'emploi du mot composé *coq-à-l'âne;* on eut encore celui-ci, plus développé : *coq-à-l'âne de la truie au foin.*

Les vers dans lesquels on s'est appliqué à introduire systématiquement *la variété des non cohérents propos* remontent assez haut dans notre littérature. On les appela d'abord fatrasie, fatras simple ou double, fatras fatrouillé. C'est, du moins, ce que l'on a souvent répété; mais il convient de dire que le fatras repose sur des bases différentes : il procède par répétitions de vers plutôt que par confusion d'idées. Deux exemples suffiront pour le démontrer.

I

Le prisonnier
Qui n'a argent,
Est en danger,
Le prisonnier;

Pendre ou noyer
Le fait argent,
Le prisonnier
Qui n'a argent.....

II

Toujours joyeux et le pot plain,
C'est la devise d'un Galoys.
Toujours joyeux et le pot plain :
Autant en dis huy que demain;
C'est la devise d'un Galoys
De Paris que bien je congnois,
Plus hardi qu'Ector ne Gauvain,
Ne le preux Ogier le Danois.....
Pourtant, dit-il en son refrain :
Ainsi vous le mande en lourdois,
Toujours joyeux et le pot plain.....

Ce dernier fragment, emprunté au *Vergier d'honneur* (xve siècle), y est qualifié, ainsi qu'une autre pièce du même genre, de *double fatras fatrouillé.*

Cette sorte de poésie, à laquelle se rattachent les triolets, a, comme on le voit, fort peu d'analogie avec celle qui fait l'objet de ce chapitre. Quoi qu'il en soit, on est convenu de faire descendre l'une de l'autre, et il importe fort peu que nous suivions la voie tracée ou que nous en ouvrions une autre.

D'ailleurs, par un autre côté (1), la fatrasie est bien

(1) C'est déjà beaucoup, peut-être, que l'on ait réuni sous le même nom deux genres aussi différents que celui dont je viens de parler et celui dont il va être fait mention. Le savant M. Victor Leclerc est allé plus loin encore (*Hist. littér. de la France*, XXIII) : il a

la même chose que le coq-à-l'âne. On a également donné son nom, en effet, notamment pendant le XIIIe siècle, aux vers sans raison et sans suite, qui déjà étaient quelque peu à la mode, et dont on pourrait retrouver les traces à des époques plus reculées encore; par exemple chez les Grecs, qui s'étaient plu à façonner leur langue aux formes les plus bizarres.

La naissance d'un pareil genre, notamment dans une littérature à son début, peut sembler une sorte de problème. Comment trouver plaisir à multiplier les ténèbres dans ce qui, naturellement, n'est déjà que trop obscur? M. Victor Leclerc a donné un mot de réponse à cette question : « Les fatrasies qui ne disent rien, et où il n'y a que des mots, la mesure et la rime, devaient être composées sur des chants en vogue parmi les ménestrels. Ainsi les poésies de Rutebeuf, qui ont sur ces riens mesurés et rimés l'avantage de dire quelque chose, ont souvent la même forme, et l'on sait combien elles furent populaires. C'était déjà sans doute un grand attrait pour la foule que cette musique toute seule, dont le principal mérite était de tourner en ridicule des vers connus; car les jongleurs qui voulaient plaire et vivre, ne se seraient pas livrés à un jeu stérile qui n'aurait dû plaire à personne. Mais leur exemple, celui de Marot et de quelques autres, nous font croire avec non moins de vraisemblance, que, lorsqu'ils débitaient ces énigmes, bien plus obscures pour nous que pour leurs contemporains, ils joignaient au plaisir de parodier un air à la mode le vœu secret de faire entendre quelquefois ce qu'on n'osait pas exprimer... »

compris, dans le fatras, la parodie, les vers équivoqués et les vers en plusieurs langues....

Les fatrasies do cet ordre, en effet, semblent se rattacher à la satire par des saillies éparses et comme perdues au milieu de phrases incohérentes..., pour ainsi dire sans queue ni tête. Et l'on sait qu'à certaines époques la satire ne peut se produire que sous un déguisement quelconque.

Peut-être convient-il, au reste, de voir encore autre chose dans les fatrasies à cliquetis de syllabes vides de sens. — La langue latine dégénérée avait affecté systématiquement, vers le IXe siècle, une obscurité pédantesque, dont un notable exemple nous est fourni par le troisième livre du célèbre poëme d'Abbon. De là le style connu sous le nom de style hespérique. Ces bavardages stériles gardèrent une longue vogue parmi les latinisants et réagirent en même temps sur bon nombre d'œuvres en langage vulgaire, non-seulement jusqu'au XIIIe siècle, mais encore jusque dans la période suivante. Watriquet, le ménestrel du comte de Blois, n'a pas été le moins entaché de cette manie. Je cherche à me persuader que les jeux de paroles faits à plaisir, qui ont laissé le mot *fatras* à notre langue perfectionnée, ont été inspirés aussi par le désir de ruiner, en l'exagérant, un système de littérature qui, aux yeux des écrivains à tendances progressives, ne pouvait être autre chose qu'une manifestation d'épuisement et de décrépitude.

Vers la fin du XIIIe siècle, nos trouvères ne manquèrent pas d'employer assez fréquemment la fatrasie affichant la prétention de ne rien dire. M. Leclerc en cite plusieurs exemples ; je lui emprunte les suivants : « Entre les nombreux couplets de cette sorte, dit-il, nous en citerons un, pas beaucoup plus absurde que

les autres, et qui fait partie d'une pièce où l'on en compte cinquante-cinq :

> Anglois de Hollande
> Embloient Illande,
> Por mangier as aux.....
> Quant une mouche truande,
> Qui fit parler deux muiaux,
> Avoit ja tolu l'offrande
> A deux abbés de Cistiaux.

« On entrevoit à peine ici une obscure allusion à l'esprit ambitieux d'Édouard Ier, qui, vers l'an 1300, déjà maître du pays de Galles, conquérant de l'Écosse, menaçait d'embler l'Irlande rebelle pour la manger à l'ail, et, après quelques vers qui ne laissent rien entrevoir du tout, l'image non moins apocalyptique des luttes que le gouvernement d'Angleterre soutenait déjà depuis longtemps contre l'ascendant politique de l'ordre de Citeaux...

« La strophe où il s'agit du renard exprime assez bien le bouleversement de toutes choses, le chaos universel, tout cet emportement d'une imagination déréglée que n'arrête ni l'impossible ni l'absurde, puisqu'on y rassemble une vache née d'un porc ; un agneau, d'un veau: une brebis, d'un canard sauvage ; deux hommes laids qui sont beaux ; deux lépreux qui se portent bien :

> Vache de pourcel,
> Aingnel de véel,
> Brebis de malart,
> Dui lait home bel
> Et dui sain mesel,

Dui saige sotart,
Dui enfant nez d'un torel
Qui chantoient de Renard,
Sur la pointe d'un coutel
Portoient Chastel-Gaillart.....

« Une pièce qu'on ne peut croire plus moderne, le *Dit des Traverses*, est un autre grimoire, où les pensées sont en effet traversées sans cesse les unes par les autres, et dont le commencement faisait espérer mieux que les ténèbres qui le suivent :

Entre Engleterre et Normendie
Ce furent. II.
Je crois que ce seroit mes preus.
Par saint Thoumas,
Moult est folz qui se claime mas
Au premier cop.....
Je fui devant ier à Paris
Apprendre d'art.
Tiex se cuide chaufer qui s'art....
Combien a il jusqu'à S. Gille
De Roem ?
Biffes (1) on les fait à Caam
Bonne et belle.....
Levons matin, se nous voulons
Faire journée..... »

J'ajoute que ce *grimoire*, entremêlé de proverbes, ne compte pas moins de cent quatre-vingt-douze vers, et que ce doit être assez de citations pour ce genre de fatrasies. Je vais d'ailleurs le retrouver sous un autre nom.

(1) Pierres fausses.

Ce fut vraisemblablement Clément Marot qui régénéra l'ancien fatras et lui donna ce nouveau nom. Du moins, il a composé trois épîtres qu'il a intitulées : *Du coq à l'asne*. On en trouve même une quatrième dans ses œuvres complètes (édition de 1823) ; mais « si cette épitre est de ce poète, dit l'éditeur Auguis, il faut avouer qu'il était ivre quand il l'écrivit. »

Quoi qu'il en soit, à partir de Marot, ce genre de fatras n'eut plus, pour longtemps, d'autre nom que celui de *coq-à-l'âne*.

Sibilet appelle le coq-à-l'âne une *espèce de satire*. — « Satire est bien le mot qu'il faut, dit M. Édouard Fournier. En effet (et ce fut une variété du genre), on trouva moyen de tourner en malice les inepties du coq-à-l'âne, en y mêlant à de grosses vérités triviales des allusions aussi transparentes que possible sur les affaires du temps (1). »

Ajoutons, avec le même écrivain, que, « comme le fatras primitif, cette nouvelle façon de coq-à-l'âne fut un genre essentiellement picard. » — Disons aussi que la règle du coq-à-l'âne a été formulée de la manière suivante par le Rouennais Pierre Fabri : « Ait à garder expressément que chaque ligne ait sa sentence parfaite et bien rentraincte. »

Pour faire apprécier ce genre, je transcris le début de la seconde des épitres qu'il a inspirées à Clément Marot :

Puisque respondre ne me veulx,
Je ne te prendray aux cheveux,

(1) *Chansons de Gaultier-Garguille*. p. 90, note 1.

Lyon, mais sans plus te semondre,
Moy-mesme je me veulx respondre,
Et seray le prestre Martin.

Ce Grec, cest Hebreu, ce Latin,
Ont découvert le pot aux roses.
Mon Dieu, que nous veoyrons de choses,
Si nous vivons l'aage d'un veau!
Et puis que dict-on de nouveau?
Quand par le roy aurons nous guerre?
O la belle pièce de terre!
Il la fault joindre avec la mienne.
Mais pourtant la Bohemienne
Porte toujours un chapperon.

Ne donnez jamais l'esperon
A cheval qui vouluntiers trotte.
D'où vient cela que je me frotte
Aux coursiers, et suis tousjours rat?
Ils escument comme un verrat
En plaine chaire, ces cagots,
Et ne preschent que des fagots
Contre ces povres hérétiques.

Non pas que j'oste les praticques
Des vieilles qui ont si bon cueur.
Car, comme dit le grand mocqueur,
Elles tiennent bien leur partye.

C'est une dure despartye
D'une teste et d'ung eschafaut :
Et grand pitié, quand beauté fault
A cueur de bonne vouluntė.

Puis vous sçavez, Pater sancte,
Que votre grand pouvoir s'efface.

Mais que voulez-vous que j'y face ?
Mes financiers sont tous pérys ;
Il n'est bourreau que de Paris,
Ny long procès que dudict lieu.....

A partir de Marot, pendant la Ligue et dans l'époque qui suivit, on vit paraître beaucoup de coq-à-l'âne. Je citerai notamment les suivants : *Coq-à-l'asne des huguenots tuez et massacrez à Paris le 24e jour d'aoust 1572* (Lyon, Rigaud, 1572, pet. in-8o) ; — *Coq-à-l'asne récréatif nouvellement composé contre les huguenots de la Rochelle*, — et *Coq-à-l'asne de Sancerre et de la Charité*, pièces en couplets, insérées dans le *Sommaire de tous les recueils de chansons* (Nic. Bonfons, 1578, in-12) ; — *le Testament de Henry de Valoys, à son ami Jean d'Espernon, avec un coq-à-l'asne* (1589, in-8o) ; — *Coq-à-l'asne et Chanson sur ce qui s'est passé en France puis la mort de Henry de Valoys* (1590, in-8o) ; — *Dialogue plaisant et récréatif entremeslé de plusieurs discours... en forme de coq-à-l'asne* (Rouen, Lescuyer, pet. in-8o) ; — *les Advis de Charlot à Colin*, pièce du même genre, reproduite par M. Fournier au t. VIII des *Variétés historiques et littéraires...*, etc.

Voici le début du coq-à-l'âne ajouté au *Testament de Henry de Valoys :*

Que dit-on de nouveau ? Le roy n'est il pas mort ?
On dit que la Bastille est un chasteau bien fort.
O les beaux perroquets qui sont en cette cage !
On a fait dedans Blois un si cruel carnage,
Qu'on ne sçait si Philippe en sera courroucé.
D'Espernon est-il point encores remboursé

Du banquet de Venize ? Il estoit en chemize,
Il y a bien dix ans. Mon Dieu, la belle frize !
On dit ces jours passez que les Juifs d'Avignon
Sont venus secourir le roy et d'Espernon :
Ils en ont grand besoing. Mais pour mettre à mon roole
Henry combien de fois sua-il la vérole ?
O qu'il a grand secours ! Chiquot lui a rescrit.
Mais laissons tout cela. On dict que par despit
La royne mère est morte : on nous le fait à croire.
Mais, Messieurs, en cest an sera-il point de foire ?
Je pense qu'en Turquie on sçait bien tout cecy.
O le beau perroquet que nous tenons ici.....

Parmi les auteurs de coq-à-l'âne, il ne faut pas négliger de donner une place honorable à Guillaume du Sable, qui *avoit servi domestiquement sous sept rois :* François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, et dont les poésies furent imprimées à Paris, en 1611.

Sa pièce intitulée : *Coq-à-l'asne de la truye au foin* (1), est une satire passable sur les affaires, dit Dreux du Radier... « C'est, ajoute-t-il, une histoire abrégée de la Ligue, et de quelques événements particuliers, surtout depuis la mort de Henri II. Il y auroit un long commentaire à faire à cette pièce et à celle qui en est une continuation ; et l'une et l'autre peuvent servir à éclair-

(1) La *Muse chasseresse* de G. du Sable, dit M. Fournier, contient deux pièces de cette espèce. Voici le commencement de la première :

J'ai voulu, Monsieur, vous escrire,
Chose dont vous ne ferez que rire,
Et pour vous saluer de loin :
Ce sera de la truye au foin,
Vieil quolibet de Picardie...

cir les ouvrages critiques du temps, tels que la *C*
sion de Sancy, la *Satyre Ménippée*, etc. »

Parmi les pasquinades publiées au commenceme
règne de Louis XIII, nous trouvons : *Coq-à-l'as*
discours mystique (en vers) *sur les affaires de ce*
(Paris, 1614, pet. in-8°) ; — *Pasquin ou coq-à-l'a*
la cour (S. L., 1616, in-8°) ; — *Advis de Colin à Ma*
ou coq-à-l'asne sur le temps présent (S. L., 1617, in
— *Coq-à-l'asne sur le mariage d'un courtisan gro*
(S. L., 1620, in-8°) ; — *Le Coq-à-l'asne ou le po*
roses adressé aux financiers (1623, in-8°) ; — *Le C*
l'asne envoyé de la court (1624, in-8°), peut-être le r
que le *Pasquin* de 1616...

La Fronde nous a légué deux pièces de ce genre.

La dernière en date est : *l'Étonnement de la co*
l'esprit qui va de nuit. (S. L.) 1652, 16 pages. — «
de coq-à-l'âne, assure l'auteur de la *Bibliograph*
Mazarinades, dont il n'y a rien à dire si ce n'est
n'est pas commun. »

L'autre a pour titre : *Coq à l'asne ou lettre burlesq*
sieur Voiture ressuscité au preux chevalier Guic
aliàs mareschal de Gramont, *sur les affaires et nou*
du temps. Paris, chez la veuve et héritière de l'au
rue Bon-Conseil, à l'enseigne du Bout-du-Monde,
8 pages.

C'est une des pièces les plus spirituelles de la Fr
Elle a été réimprimée, en 1649, sous le titre de : *l*
d'un inconnu envoyée à un sien ami à Saint-Germai
Laye, en vers burlesques. Paris, Michel Mettayer, 7 p

Il est assez vraisemblable que *l'Ombre de Voitu*
mareschal de Gramont, dont parle Tallemant des R

dans ses *Historiettes*, doit être considérée comme l'édition originale du *Coq-à-l'asne.*

Le même Tallemant des Réaux attribue cette pièce à Sarrazin ; mais il se trompe, lorsqu'il dit qu'elle avait été adressée à *M. Arnauld.* « Sans doute, dit M. C. Moreau, il était naturel que Sarrazin, qui était au prince de Conty, écrivît à Arnauld, dont les relations avec le prince de Condé sont connues ; mais il était plus naturel encore qu'empruntant le nom de Voiture, il s'adressât au maréchal de Gramont, qui avait vu cet écrivain à l'hôtel de Rambouillet dans une sorte de familiarité. »

Ce genre de poésie n'a pas eu une longue vogue, et il ne pouvait manquer d'en être ainsi. Dreux du Radier a fort bien expliqué pourquoi. Je transcris ses paroles : « On a abandonné, dit-il, ces sortes de pièces par la difficulté d'y réussir, étant communément *très-mauvaises*, si elles ne sont *très-bonnes.* D'ailleurs, un défaut nécessairement attaché au *coq-à-l'âne*, c'est de n'être entendu que par les lecteurs contemporains, ou par les personnes très-instruites dans l'histoire anecdotique du passé. Cela dégoûte les lecteurs ordinaires, qui ne voient que du ridicule dans une pièce dont tout le sel leur échappe. »

Veut-on apprécier ce qu'un commentateur aurait à dire pour donner à ces pièces quelque valeur posthume ? Il suffira d'un seul exemple.

Dans le second coq-à-l'âne qui figure au volume des poésies de Guillaume du Sable, l'auteur dit :

> Nostradamus a eu ses vogues.
> *Molossos,* en latin, sont *dogues;*
> Mais *Mulets* pour un chancelier.....

Le premier vers ne réclame d'explication pour personne; mais quel lecteur, sinon un érudit, comprendrait quelque chose aux deux autres, si le mot de l'énigme ne lui était pas révélé? Or, voici à quoi ils font allusion.

C'est Dreux du Radier qui parle : « Cela, dit-il, revient au conte que fait Henri Etienne dans son *Apologie pour Hérodote*, qu'Henri VIII, roi d'Angleterre, ayant envoyé trois des plus beaux *dogues*, en présent à François Ier, avec une lettre latine, où il lui annonçoit ce présent, le roi qui ne savoit pas le latin, donna la lettre à interpréter au cardinal Duprat, son chancelier, qui expliqua ces mots : *Mitto tibi tres molosses*, par ceux-ci : *Je vous envoie trois mulets*; qu'ensuite le roi ayant reçu les *dogues*, et ayant dit au cardinal qu'il falloit qu'il se fût trompé, et que les mots de la lettre ne signifiassent pas ce qu'il lui avoit dit, puisque le roi d'Angleterre au lieu de trois *mulets*, lui avoit envoyé trois *dogues* : « Sire, cela se peut, » dit le cardinal en revoyant la lettre, « j'aurai pris *molossos* pour *muletos*... (1) »

Je rapporterai ici une pièce de Dulot (2), que l'on peut considérer jusqu'à un certain point comme un coq-à-l'âne.

(1) *Récréations historiques*, t. Ier, p. 336.

(2) J'ai déjà parlé de Dulot comme inventeur des *bouts rimés*. Tallemant des Réaux a consacré un certain nombre de pages à ce personnage passablement original, qui avait quelque instruction, mais fort peu de cervelle. Il dit que c'était « un prêtre de Normandie, » sans indiquer toutefois le lieu de sa naissance. On le croit originaire de Rugles (Eure).

SONNET

OU LE POÈTE ROYAL ET ARCHIÉPISCOPAL DULOT FAIT BOUFFONNER MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN DANS L'ÉTENDUE DE SON ACROSTICHE.

F ranc de haine, d'amour, ris, pleurs, espoir et crainte,
R entrons au cabinet et lisons saint Thomas.
A pporte-moi, laquais, de tout ce grand amas,
N icolas de Lyra, Pline et la Bible sainte.
C ertes, le trait est bon : ma chandelle est éteinte.
O h ! oh ! dedans si peu, vraiment trompé tu m'as.
I ci du feu, mes gens, ma robe de Damas.
S ix heures ont sonné, disons prime en contrainte.
D ieu ! que j'ai mal au cœur ! qu'on m'apporte du vin.
E ntre ce qu'aujourd'hui j'ai lu de plus divin,
H ilaire de Poitiers m'a ravi par sa plume.
A ristote est là faux. Voyez ce papillon
R ouant à nos flambeaux, comme c'est sa coutume.
L e trait est excellent ! Avalons ce bouillon.
A pprête les chevaux, cocher ! Le beau volume !
I rénée est charmant ; retournons à Gaillon.

Après avoir cité cette pièce sur François du Harlay, Tallemant des Réaux ajoute : « Il n'y a rien qui représente mieux l'humeur de cet homme que le sonnet acrostiche de ce fou de Dulot. » En effet, *il n'y eut jamais un plus grand galimathias* que l'archevêque de Rouen. « Mme des Loges disoit de lui que c'étoit une bibliothèque renversée... » Le coq-à-l'âne était donc tout à fait de circonstance pour la silhouette du *myrifique* prélat.

On a donné aussi le nom de coq-à-l'âne aux chansons XLV et LI de Gaultier-Garguille. Je transcris la seconde, que l'on a citée comme *un type du genre* :

Je m'en allay à Bagnolet,
Où je trouvay un grand mulet
Qui plantoit des carottes.
Ma Madelon, je t'aime tant
Que quasi je radotte.

Je m'en allay un peu plus loing,
Trouvay une botte de foing,
Qui dansoit la gavotte.
Ma madelon,..........

Je m'en allay en notr'jardin,
Trouvay un chat incarnadin
Qui decrottait ses bottes.....

Je m'en revins en notr'maison,
Où je rencontray un oison,
Qui portoit la calotte.....

Comme on le voit, au temps où chantait Gaultier-Garguille, le coq-à-l'âne s'était déjà modifié. C'en était, d'ailleurs, fait de lui : il allait se perdre dans le *galimatias*, nouvelle variété du genre qui nous occupe, connue en France dès la fin du siècle précédent. Le capitaine Lasphrise, dans ses *Premières œuvres*, publiées en 1599, donne une série de sonnets qu'il intitule : *Sonnets en galimatias* (1).

(1) Dès le xv[e] siècle, un barbier florentin, Giovanni di Dominico, s'était fait connaître, sous le nom de Burchiollo, par des sonnets du

Je lui emprunte le suivant :

Je chante les beautés d'ineffable vertu,
Pour adorer la dame, honneur du Gonophage,
Qui comme Calispue au printemps de son âge,
Mesprise les abbois du dogue tri-testu.

Je veux (ne puis-je pas sans estre combattu
Par l'outrageux démon de ce grand héritage)
Chérir, aimer, servir cette tulpante image,
En despit des coursiers du superbe abattu.

Le ciel au large sein, Jupiter darde-foudre
Puisse rompre, briser, froisser mes os en poudre,
Si mon beau cœur vainqueur loge en quelque autre lieu.

J'ai dit, il se fera, compagnon d'Alithie,
Nouveau Lysipien au cristal d'Egérie,
Je fais solidement la déité d'un dieu.

La pièce la plus complète en ce genre est celle qui a pour titre : *le Galimatias du sieur Deroziers-Beaulieu, tragi-comédie* (Paris, T. Quinet, 1639). J'en risque l'extrait suivant, — le début de la scène première :

FLORIDAN

Depuis que le torrent d'un déluge obscurcy
Me fit naistre habitant de ce village icy,

même genre. Son but était tout simplement d'ajuster ensemble les mots les plus sonores de la langue italienne, sans demander à leur réunion un sens quelconque. On fut si bien pris à ce piége, qu'il a été composé de longs commentaires destinés à mettre sa pensée en relief.

Que je fus possesseur de ce morceau de terre
Que la fortune tient et que Neptune enserre,
J'ai gousté les faveurs dedans chaque saison,
Et les ay, grâce aux Dieux, toutes dans ma maison.
Sans sortir douze pas, je voy les hyperbolles
Qui font pour m'agréer dix mille capriolles;
L'organe du chaos, pour chasser mon esmoy,
En forme de lutin va tousjours devant moy.
Les cinq sens de nature, obligez à me suivre,
Esloignez d'un moment, ne cherchent plus de vivre;
Enfin je suis le père où se fait le bon temps.
Ceux qui ont du soucy me voyant sont contents,
Et sans préambuler sur l'Ource pentagone,
Ne disent point nanny de tout ce que j'ordonne.....

Au XVIIIe siècle, le galimatias devint l'amphigouri, et il eut chez nous sa bonne part de vogue.

Collé s'est donné comme l'inventeur des amphigouris. Nous savons déjà à quoi nous en tenir à ce sujet. Quoi qu'il en soit, il eut du moins le mérite (si mérite il y a) de les mettre à la mode, en rajeunissant un genre usé.

Voici un de ses exploits en cette partie :

Ah ! qu'il est beau de se défendre
Quand le cœur ne s'est pās rendu !
Mais qu'il est fâcheux de se rendre
Quand le bonheur est suspendu !
Par un discours sans suite et tendre,
Egarez un cœur éperdu ;
L'amant adroit se fait entendre
Souvent par un malentendu.

Parmi la masse de vers de cette espèce, ce qui distingue surtout les précédents et les autres de la même

pièce, c'est que, sans avoir de signification, ils se présentent tout d'abord avec une certaine apparence de sens commun. Malgré sa finesse normande, Fontenelle s'y est laissé prendre. Un jour, entendant chanter ces couplets chez Mme de Tencin, il s'imagina y comprendre quelque chose et voulut les faire recommencer pour saisir plus complètement la suite des idées. Mme de Tencin arrêta le chanteur et dit à Fontenelle : « Eh ! grosse bête, ne vois-tu pas que ces couplets sont du galimatias? — « Ils ressemblent si fort à tous les vers que j'entends lire et chanter ici, reprit malignement le bel esprit, qui se vengeait sur d'autres de sa propre distraction, qu'il n'est pas surprenant que je m'y sois mépris. »

De pareilles méprises étaient rarement possibles. On en peut juger par cet autre amphigouri, de Vadé :

Josaphat
Est un fat
Très aride,
Qui croit être fort savant
Parce qu'il va souvent
Sous la Zône torride,
Critiquant
Et piquant
Agrippine,
Pour avoir fait lire à Prault
Les ouvrages de Pro-
Serpine.
Si le public lui pardonne
Tous les travaux qu'il se donne,
Il faut donc
Que Didon

Ait pour elle
Le droit d'aller dans le parc,
Qu'on destinait à Marc-
Aurèle.

Il existe une facétie dramatique intitulée : *Cocatr[ix], tragédie amphigouristique, en cinq scènes*... ; mais l'a[mphigouri] s'y fait remarquer uniquement dans la condu[ite] du drame.

Même à l'époque de sa vogue, l'amphigouri ét[ait] apprécié à sa juste valeur. On en peut juger par c[es] quelques lignes de Collé, empruntées à l'introducti[on] de son *Théâtre de société* : « L'amphigouri, dit-il, n'[est] qu'un galimatias richement rimé. J'ai beaucoup tr[availlé] de couplets dans ce genre méprisable ; je les regar[de] comme les *delicta juventutis meæ*... »

Le coq-à-l'âne, l'amphigouri ont-ils été connus d[es] anciens ? Pour établir l'affirmative, on s'est appuyé s[ur] un chapitre de la *Technopægnie*, d'Ausone, intitulé *De inconnexis*, et dont voici les premiers vers :

> Sæpè in conjugiis fit noxa, si nimia est dos.
> Sexus uterque potens, sed prævalet imperio mas.
> Qui rectè faciet, non qui dominatur, erit rex.
> Vexat amicitias et fœdera dissociat lis.....

Les vers de ce genre n'ont qu'une analogie asse[z] faible avec les coq-à-l'âne et les amphigouris. Pourtant, à la rigueur, on peut encore les rattacher les uns aux autres. Il en serait de même du poème grec de Lycophron, intitulé : *Alexandra*, quoiqu'il faille le considérer, avant tout, comme un long spécimen du langage

énigmatique, comme un pastiche interminable du style des oracles.

Que si l'on voulait absolument établir une comparaison entre les vers d'Ausone et quelque pièce de poésie française, ce serait bien plutôt avec la chanson en proverbes de Collé et avec les autres compositions du même genre.

Collé dit :

> Trop parler nuit,
> Trop gratter cuit,
> Trop manger n'est pas sage,
> A barbon gris
> Jeune souris,
> L'amour est de tout âge, etc...

Il est vrai que cette pièce a été qualifiée coq-à-l'âne, galimatias, amphigouri. Pour nous, sans nier ce qu'elle peut avoir de rapports avec le galimatias et l'amphigouri, nous la rattachons au genre des ***vers proverbialisés***.

VERS COURONNÉS — RIME EMPÉRIÈRE

Il y a deux sortes de vers couronnés.

Les uns « se font quand les deux derniers termes de fin de ligne sont équivoques, ou que la pénultième sillabe ou plusieurs du plus se reprennent pour composer un autre terme et d'autre signification, en fin de ligne, qu'il n'estoit au terme précédent. » — Si cette explication, donnée par Pierre Fabri, dans son *Art de plaine rhétorique*, ne paraît pas satisfaisante, on peut se reporter à celle-ci, de Charles Fontaine : « Couronnée est nommée la ryme en la quelle, où l'une, seule, ou les deux ou trois dernières syllabes du carme, faisant mot, ont aussi esté dernières de la diction les précédant. » (*Art poétique*, liv. I., ch. XV.)

Les autres prennent le nom de rime couronnée-annexée : « en la quelle, dit le même Charles Fontaine, la couronne n'est pas syllabe, ou simple ou double, répétée entièrement; ains la couronne et le chef font seulement dictions conjuguées et annexées, c'est à dire descendantes d'une mesme source. »

Au XVe siècle, ce mode de versification s'appelait *taille de rime à double queue*.

Quelques exemples vont éclaircir ce qu'il y a d'obscur dans ces définitions.

VERS COURONNÉS-ANNEXÉS

Les vers ici sont de cours couronnés
Et par ainsy que par droit nom nommés;
Car ils sont tous par bon ordre ordonnés
Sur la fin ou leur renom renommés,
Sillabes ont sans redicte redictes.
Les rithmes sont ainsi qu'on les faict faire.
L'exemple est cy qu'en ce récit récite.
Ils se doivent par tel extrait extraire,
Soit pour soulas ou pour dure durté,
Pour haultains faits, comme pour gens gentils,
Ou pour ruraux plains de fiere fierté,
Ou autre cas, selon l'effect faictis.

(P. FABRI, *Art de rhétorique.*)

Les princes sont aux grans cours couronnés,
Comtes, ducs, rois, par leur droit nom nommés.
Leurs logis sont en bon ordre ordonnés
Et du haultain leur renom renommés.

(MAROT.)

VERS COURONNÉS

Sois moi régente gente,
Mon mieulx, ma présente sente,
Ma plus apparente rente...
Mort, si tu as darde darde
Arcq turquois, canon, bombarde,
Ou quelque taillarde larde...

(J. MOLLINET, *le Siége d'amours.*)

Guerre a fait maint chastelet let
Et mainte bonne ville vile,
Et gaste maint gardinet net.
Je ne sçais à qui son plet plest...

(Le même.)

Par ces vins verds Atropos a trop os
Des corps humains rués envers en vers,
Dont un quidam aspre aux pots, à propos
A fort blasmé ses tours pervers par vers.

(G. Cretin, Épistre à Honorat de la Jaille.)

La blanche colombelle belle,
Souvent je voy priant, criant :
Mais dessous la cordelle d'elle
Me jette un œil friant, riant,
Et me consommant et sommant
A douleur qui ma face efface :
Dont suis le reclamant amant,
Qui pour l'oultrepasse trespasse.

(Marot, IVe chanson.)

Moy, malheureux, qui suis de complains plein,
Confit en deuil et en ordure dure,
Et peu ou point des maux dont suis plein, plains,
Et voy en moy toute laidure dure,
Par quoy d'enfer j'attends morsure sure;
Car c'est le lieu où, sans pardon, ardon (*brulons*).
Helas! Jesus, mon âme impure pure!
Mère de Dieu, pour moi procure cure!
De mes péchés ayez pardon par don!

(Vers cités par Fabri.)

Les deux *canons* qui suivent appartiennent au même genre ; mais on peut y remarquer un perfectionnement aggravant. Le premier est de Mollinet, et le second de Guillaume Crétin.

Molinet n'est sans bruit, ne sans nom, non ;
Il a son son, et comme tu vois, voix ;
Son doux plaid plaist mieux que ne fait ton ton,
Ton vif art ard plus clair que charbon bon,
Tes tranchans chants percent ses parois roids,
D'entregent gent ont nobles Franchois choix,
Se ne doibz doigtz bouter en bon laict laid,
Car souvent vent vient au molinet net.

RÉPONSE

Moulinet net ne rend son, canon non,
Trop de vent vend, et met nos esbas bas,
Bon crédit dit, qui donne au renom nom,
Mais efforts forts tournent en bran son son,
Oultrageulx jeux le sont de solas las ;
Se Venus nuds nous tient en ses lacs las,
Par Bacchus culs sauront du coullart l'art.
En espois pois sert on de vieillart lard.

J'ignore si l'on a fabriqué un mot pour désigner ces vers qui font voir, dans le premier hémistiche, un joyau d'aussi bon goût que la couronne qui brille au deuxième.

La rime empérière est un autre perfectionnement plus aggravant encore de la rime couronnée. Ici, en effet, la couronne ne se contente pas d'un seul fleuron : elle en a deux. Aussi lorsque l'une de ces rimes ridi-

cules se pose en reine, pouvait-on faire moins que de déférer à l'autre le titre pompeux d'impératrice?

Voici des échantillons de rime empérière :

En grand remord mort mord
Ceux qui parfais fais fais
Ont par effort fort fort
De clercs et frais rais rès.

Qu'es-tu qu'un immonde monde, onde?

Benins lecteurs, très diligens gens gens,
Prenez en gré nos imparfaits faits faits.

Il y a sur la ville de Pont-Audemer, comme nous l'avons déjà vu, un poëme baroque, dont l'auteur n'a pas reculé devant l'absurdité de la rime empérière. Elle y apparaît en relief dans les épigraphes placées en tête de chaque chant. J'en cite quelques exemples :

O cité, dans mes vers, trouvera-t-on ton ton?
Oui, si mon luth élève à l'unisson son son.

Qu'aimes-tu mieux, cité ma mère,
Sans mots couverts, ou vers ou verre?

Femme de bien, de grâce, grasse grâce,
A mon appel que ta face fasse face!

Et l'on ne dira pas qu'un écrivain vain vint,
Qui se mit, pour rimer, sans vin, en vain, en vingt.

Cette rimaille n'a pas seulement le tort d'être une

insulte à la raison; elle a encore celui de violer les règles du genre. Thomas Sibilet, qui lui a fait l'honneur d'une mention dans son *Art poétique*, déclare, en effet, qu'elle *ne se fait que d'une syllabe répétée deux fois simple après le mot qu'elle couronne.*

NOTA. L'auteur de la *Prosodie de l'école moderne* s'est mépris en nommant vers couronnés « des vers ordinairement de huit pieds, dont la dernière syllabe forme le vers suivant; ainsi dans la *Chasse du Burgrave* :

En chasse! — Le maitre en personne
Sonne.
Fuyez! voici les paladins,
Daims... »

Les définitions et les exemples qui précèdent, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

VERS CROISSANTS, APPELÉS AUSSI VERS RHOPALIQUES — VERS DÉCROISSANTS

On trouve, parmi les œuvres d'Ausone, les vers suivants que, sans aucun doute, on a eu tort de lui attribuer :

> Spes Deus, æternæ stationis conciliator,
> Si castis precibus veniales invigilamus,
> His pater oratis placabilis adstipulare,
> Da Christe specimen cognoscere inreprehensum,
> Rex bone, cultorum famulorum vivificator, etc.

Ces vers procèdent régulièrement par mots monosyllabiques, bisyllabiques, trisyllabiques, etc., et c'est à cela qu'ils doivent le nom de vers croissants.

Le hasard peut en produire quelquefois, comme celui-ci de Virgile :

> Ex quibus insignis pulcherrima Deïopeia... ;

mais ceux qui précèdent sont une [illegible] préméditée, et le moyen âge nous en a laissé d[illegible]ore, façonnés

à dessein sur le même patron, ainsi les suivants, cités par Tabourot :

> Si cupis ornari virtutibus Heliodori...
> Dux turmas propriis conjungerat auxiliares...

Étienne Pasquier cite les deux suivants :

> Rem, regem, regimen, regionem, relligionem
> Restauraverimus relligionicolæ.

Ils ont été composés par Me Martin Mesnard, « lorsque les Huguenots chargèrent les armes, en l'an 1561, pour la défense de leur religion. » Ils se rattachent, d'ailleurs, à un autre système de bizarreries, dont il sera parlé plus loin.

Ce même Mesnard avait élaboré beaucoup d'autres *pareilles gaietés*. Celle-ci lui appartient encore :

> *Vt regi minimè faveamus sollicitamur*
> *La*mentabilibus *sol*licitudinibus.

Par allusion à l'*ascendance* des mots dans cette sorte de vers, l'auteur a eu soin, comme le remarque Pasquier, de prendre pour point de départ « ces six notes, ut, re, mi, fa, sol, la, ès quelles on va toujours en montant. »

L'auteur des *Bigarrures* n'a pas manqué d'en fournir aussi un échantillon en français :

> La grandeur latine
> Se perdit soy-mesme,
> Et France ruine
> Son bonheur extrême.



Mais je dois faire remarquer que l'exemple est assez mal choisi; car, dans notre poésie nationale, l'E muet final de la rime féminine ne se comptant pas, le dernier mot de chacun des quatre vers cités n'a, en réalité, que deux syllabes, lorsqu'il devrait en avoir trois, pour remplir les conditions du genre.

J'ai indiqué que ces vers avaient aussi été appelés rhopaliques. Cette dénomination provient de *rhopalon*, massue, et elle leur a été appliquée, parce que l'on a regardé qu'ils avaient quelque rapport avec une massue, qui, comme eux, a plus de développement par une extrémité que par l'autre.

Étienne Pasquier les appelle vers ascendants, « d'autant, dit-il, que, par forme de dégré, ils font monter chaque mot d'une syllabe. »

Quant aux vers décroissants, qui pourraient également être nommés rhopaliques, ils se développent en sens inverse des précédents, c'est-à-dire qu'ils commencent par un mot de cinq syllabes, pour finir par un monosyllabe, en passant par les degrés intermédiaires.

Exemple latin :

Vectigalibus armamenta referre jubet rex.

Exemple français :

Mignonne, plusieurs fois
Très-heureux l'autre mois, etc.

Quoique Tabourot s'écrie avec une certaine emphase qu'il en a CINQUANTE SEMBLABLES EN SES *Jeunesses joyeuses*, il y a quelque apparence qu'il n'a pas fait un grand tort

à la postérité, en ne les insérant pas dans ses *Bigarrures*.

Une orientale de M. Victor Hugo (*les Djinns*) est composée de vers qui changent de mesure à chaque strophe : la première strophe est en vers bisyllabiques, la deuxième en vers trisyllabiques, et les autres suivent la même progression ascendante, pour redescendre ensuite, avec la même régularité, jusques aux vers bisyllabiques. — Ce genre de composition, comme les losanges de Panard, peut se rattacher aux vers croissants et décroissants. Seulement ici ce n'est plus chaque vers qui croît ou décroît; c'est la pièce elle-même. — Ce ne sont plus les syllabes qui augmentent ou diminuent; ce sont les vers.

VERS DÉCLINÉS

« Ce sont des vers latins assez ridicules et fort rares, dans lesquels un nom se trouve décliné dans tous ses cas. On en voit un exemple dans un distique qui nous a été conservé par un certain Cottunio. Ce distique a rapport à la mort de Jésus-Christ. Le premier vers est décliné.

Mors mortis morti mortem nisi morte dedisset,
Cælorum nobis janua clausa foret. — »

(Gabriel Peignot.)

On peut rattacher au même genre le vers suivant sur la pomme d'Adam :

Mala mali malo mala contutit omnia mundo.

DEVINADES

(GRIPHES, ÉNIGMES, CHARADES, LOGOGRIPHES, ANAGRAMMES, CASSE-TÊTES, RÉBUS)

Voilà, en tête de l'intitulé de ce chapitre, un mot qui ne figure pas dans nos dictionnaires; mais il existe dans le langage populaire, et je m'en empare, au risque de provoquer une critique de plus, de la part des esprits scrupuleux, qui, vraisemblablement, n'auront pas attendu si longtemps, sans m'en gratifier de beaucoup d'autres (1). Ce sera le nom générique sous lequel je vais désigner ici ce que tout le monde connaît sous les noms particuliers d'énigmes, charades, logogriphes, anagrammes, casse-têtes et rébus.

La fable du Sphynx qui proposait une énigme et dévorait ceux qui ne l'expliquaient pas, est là pour établir l'antiquité des devinades. Qu'est-il besoin de suivre leurs traces à travers les siècles? Il suffira bien, sans doute, de constater leur popularité.

L'usage de s'exercer l'esprit par les devinades se perpétua de siècle en siècle, et ce n'était pas seulement

(1) On peut d'ailleurs y substituer le vieux mot *advineaux*.

parmi les érudits que les choses se passaient ainsi : la
masse des illettrés avait aussi sa part de délassement
et de genre, mais appropriée au développement de son
intelligence et à l'état, pour ainsi dire négatif, de son
instruction. L'histoire, il est vrai, n'a guère pris soin de
nous renseigner à cet égard. Toutefois, quelques indi
cations sont venues jusqu'à nous, et il suffit de note
ici celles que nous fournissent les ***Escraignes dijonnoise
recueillies par le sieur des Accords.*** D'ailleurs, sur c
point, comme sur beaucoup d'autres, le présent nou
révèle le passé.

Il est incontestable qu'une partie plus ou moins con
sidérable de la population actuelle de la plupart de no
campagnes et de quelques villes, a conservé, sous diver
rapports, plusieurs traits de la physionomie des ancien
âges. On peut le reconnaître (en Normandie, pa
exemple), au langage vernaculaire, où se rencontrer
encore beaucoup de formes phraséalogiques, d'idio
tismes employés communément par les vieux écrivain
de notre langue nationale, et aux différents usage
ou coutumes qui subsistent de nos jours et dont l'origin
se perd dans la profondeur des siècles. Or, parmi ce
usages celui de se distraire par les devinades est u
des plus universellement répandus.

La collection de ces formules traditionnelles est d'au
tant plus abondante, que les niaiseries, les gaillardise
et les inconvenances y occupent une large place. Il m
semble tout à fait indispensable d'en citer quelques exem
ples, mais il est bien entendu que je ne prendrai pa
au hasard, que j'écarterai les plus graveleux et que
parfois je masquerai la crudité de l'expression sacramen-
telle sous une périphrase.

Quelle est, demande-t-on, la sainte qui ne met pas de jarretières ? — C'est sainte Sébastienne.

Quel est le saint qui a la tête la plus dure ? — Saint Cloud.

Celui qui n'a pas de moelle dans les os ? — Saint Ovide.

Pourquoi les meuniers portent-ils des chapeaux blancs ? — Pour se couvrir la tête.

Qu'est-ce qu'on jette en l'air et qui est toujours bas ? — C'est un bas.

Quel est l'objet le plus mal nommé de la maison ? — Un gril.

Qu'est-ce qui a les dents au côté ? — Une crémaillère.

Qu'est-ce qui remue du ... pour en avoir de plus belle ? — C'est un seau pour puiser de l'eau à la mare.

Qu'est-ce qui va la queue raide sur l'eau ? — Un battoir.

Si je lavais, je ne vous le prêterais pas ; si je ne lavais pas, je vous le prêterais ? — Un battoir.

Si j'étais ce que je suis, je ne serais pas ce que je suis ? — C'est un valet qui suit son maître.

Trois pieds dessous et un dessus ? — C'est un chat qui se lèche... la quasi rime (1).

Quelle différence y a-t-il entre un escalier et un juge ? — C'est que l'escalier fait lever le pied et le juge fait lever la main.

Qu'est-ce qui est le plus contraire à une femme ? — C'est

(1) Dans les *Adevineaux amoureux*, la même question est ainsi formulée : « Qui est la beste qui a sa teste entre ses jambes ? »

une échelle. — Pourquoi ? — Parce qu'il faut mettre l'échelle debout, etc.

Qu'est-ce qui va par la chambre et qui n'a ni pieds ni membres ? — C'est... ce qui, de mâle qu'il était, peut devenir femelle traîtresse.

Qu'est-ce qui a fait à Paris le premier ... mâle de cette même femelle ? — La réponse n'est pas plus difficile que celle que l'on fait à la question sur les chapeaux blancs des meuniers.

Quel est le plus mauvais arbalétrier du monde ? — La réponse serait à peu près la même qu'à la question précédente. — *Pourquoi ? — Parce qu'il vise aux talons et frappe au nez.*

Qu'est-ce à dire : je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort ? — C'est une chandelle.

Il faut ajouter que les devinades populaires se convertissent assez souvent en *attrapes*, et c'est là surtout que la pensée et l'expression sont profondément marquées au cachet du moyen âge.

Veut-on la preuve que ce qui se pratique de nos jours à cet égard a été pour ainsi dire de tous les temps ? Il suffira d'ouvrir les *Escraignes dijonnoises*, publication du XVIe siècle. On y verra, en effet, que les formules énigmatiques qui, il y a trois cents ans, faisaient les délices des Bourguignons, sont identiques à celles qui continuent d'avoir cours en Normandie. Celles qui sont imprimées ci-dessus en caractères italiques se retrouvent textuellement dans les *Escraignes*, et ce ne sont pas les seuls points de comparaison que j'aurais pu mettre sous les yeux. Je signale encore aux amateurs, dans le même livre, les huitième, neuvième, treizième,

quinzième, seizième et dix-huitième questions, auxquelles beaucoup de nos contemporains ne paraissent pas disposés à renoncer de sitôt, malgré l'impertinence de leur allure (1).

Tout cela n'est guère littéraire ; mais c'est de l'histoire, et d'ailleurs il fallait bien en dire quelques mots, ne fût-ce que pour constater l'importance du rôle des devinades et pour faire pressentir qu'elles ne pouvaient manquer un jour de prendre rang dans la littérature.

C'est jusques aux temps antiques qu'il faut remonter pour trouver les devinades en possession de parler en vers. Je n'irai pas les prendre si loin, et, pour les époques antérieures à l'origine de notre littérature nationale, je me contenterai de renvoyer le lecteur à *la Philosophie des images énigmatiques, où il est traité des énigmes, hiéroglyphes, oracles, prophéties, sorts, divinations, loteries, talismans, songes, centuries de Nostradamus, de la baguette, par le P. Cl. Fr. Ménestrier.* Lyon, 1694, 1 vol. in-12.

Comme on le voit par l'intitulé, ce livre embrasse la question énigmatique sous toutes ses faces. « Toutes les

(1) On pourrait tirer la même induction du livre : *les Adevineaux amoureux*, où figurent aussi quelques formules encore en usage de nos jours, par exemple :

« Quel homme est-ce qui gagne sa vie en *reculon?* » — Un cordier.

« Quelle chose est-ce qui a les dents sur le dos... » ou sur le côté? — Une crémaillère.

« Le quel outil de l'hostel est le plus sot? — C'est un tamis qui donne la farine et retient pour lui le son. »

« Pourquoi becque le coq en la paille? — Parce qu'il n'y peut [illegible] » Etc...

[illegible] les soient, [illegible] en matière [illegible] parce que ce mot en [illegible] discours [illegible] et subtil [illegible] qui soit [illegible], mais seule[illegible] l'esprit pour déve[illegible]

[illegible] de la façon la [illegible] que l'on propose [illegible] seules [illegible]

[illegible] qu'il soit [illegible]

[1] [illegible] avril 1772 [illegible] — août 1774 [illegible] poème.

Les énigmes [illegible] celles qui [illegible] colonnes.

De leur côté [illegible] Le numéro [illegible] doit observer [illegible] logogriphes [illegible]

en est venue à recevoir un nom particulier, il suffit, croyons-nous, dès à présent de consacrer quelques mots tour à tour à chacune d'elles.

GRIPHES

C'est principalement ce que Ménestrier appelle les énigmes de lettres. Athénée nomme ainsi les questions que, de son temps, on se posait dans les festins à titre d'exercice intellectuel, et qui donnaient lieu à des récompenses ou à des peines, selon que les réponses étaient bonnes ou mauvaises. Cléarque, qui avait composé un traité des griphes, en reconnaissait sept espèces différentes :

La première consistait à répondre à un mot un autre mot de même assonance. On la retrouve en France dans le jeu du corbillon.

La seconde, à répliquer à un vers par un autre vers commençant par la lettre qui avait été la dernière du précédent.

La troisième, à jouer aux mots qui avaient des rapports avec les noms des dieux, comme étaient les noms de Zeuxis, de Dioclès, d'Hermodore, d'Athénée, de Démétrius, d'Artemidore, etc., qui commençaient par les noms grecs de Jupiter, de Mercure, de Minerve, de Cérès et de Diane.

Nommer de suite, par séries alphabétiques, une ville, un héros, une rivière, une montagne, un oiseau, un poisson, une province et une dame illustre, comme Athènes, Alexandre, Araxès, Athos, aigle, authias, Arménie, Artémise...; ou bien un peuple, une fleur,

un arbre, une pierrerie, etc... ; ou bien encore un philosophe, un orateur, un poëte, un jurisconsulte, un médecin, etc...; — c'était jouer à la quatrième espèce de griphes.

Dans la cinquième, on comprenait les questions dans le genre de celles-ci : Donnez-moi le mot latin qui a le plus d'*a*, le plus d'*e*, d'*i*, d'*o*, de *s* ? — Auxquelles on répondait : ***simila*** (six mille *a*), — ***simile***, — ***simili***, — ***similo***, — ***similes***. — Ces griphes se retrouvent dans le moyen âge comme dans l'antiquité.

« La sixième espèce, dit Ménestrier, est celle où l'on déguise des noms ordinaires sous des langues étrangères. » — Au XVIe siècle, c'était la mode de se gripher de cette manière ; ainsi le ministre Chandieu se nommait ***Sadeel***, de mots hébreux qui signifient champ de dieu ; — Henry du Puy devenait, en tête de ses livres, ***Erycius Puteanus***, de l'allemand ***Erric*** et du latin ***puteum***...

Enfin, la septième espèce de griphe était l'anagramme, dont nous n'avons plus à nous occuper ici.

Selon Ménestrier, il faudrait aussi comprendre, parmi les griphes, et les acrostiches et les chronogrammes, également mentionnés plus haut. Puis il ajoute :

« Il y a encore une autre espèce d'énigmes numé-
« rales... ce sont celles où l'on compte la valeur de
« chaque lettre selon l'ordre qu'elles tiennent dans
« l'alphabet pour comparer la somme totale avec celle
« que fait un autre mot tout différent. Pour faire ces
« griphes, on suppose qu'A se prend pour 1, B pour 2,
« C pour 3..., I pour 9, K pour 10, L pour 20...,
« T pour 100, V pour 200, X pour 300, Z pour 400. Ce
« qui a donné lieu à cette espèce de recherche est le

« mystère contenu dans l'Apocalypse, où il est dit
« qu'une bête monstrueuse infectera l'Église, et que cette
« bête sera un homme dont le nom contiendra le
« nombre de 666, et que celui qui aura de l'esprit
« trouvera ce nom en calculant. Combien de gens ont
« donné la gène à leur esprit pour déchiffrer cette
« énigme! Il y en a un qui a cru l'avoir expliquée sur
« le nom de Martin Luther, dont le vrai nom en alle-
« mand est Lauter, à ce qu'il dit, et voici l'opération
« qu'il a faite pour développer ce mystère :

M	30	L	20	
A	1	A	1	
R	80	V	200	260
T	100	T	100	406
I	9	E	5	666
N	40	R	80	
	260		406	

Je passe les autres développements du P. Ménestrier sur ce sujet de l'Apocalypse, pour faire remarquer avec lui que « cette espèce d'énigmes littérales ou « numérales (1) a été en usage parmi les poëtes et les « auteurs grecs, car en l'épigramme 253 du livre 2 de « l'*Antologie*, on fait voir que le nombre qui résulte du

(1) Déjà plus d'une fois j'ai eu et plus d'une autre fois encore j'aurai l'occasion de faire remarquer que souvent on élargit outre mesure les limites d'un genre. La spécialité des jeux d'esprit appelés griphes est, comme on a pu déjà s'en apercevoir, une de celles que l'on a le plus enrichies de variétés disparates. Parmi les différentes classes qu'on en a faites, la plupart, il est impossible de le méconnaître, ne se rattachent guère aux devinades.

« nom de Damagoras, convient à celui qui signifie la « peste :

Δ	4		Λ	30
Α	1		Ο	70.
Μ	40.		Ι	10.
Α	1		Μ	40.
Γ	3		Ο	70
Ο	70.		Σ	200.
Ρ	100.			420
Α	1			
Σ	200			
	420			

N'a-t-on pas fait voir aussi, par le même procédé, que le Nil n'est autre chose que l'année composée de 365 jours, et qu'il en est de même de l'Abraxas des Basilidiens :

Ν	50	365.		Α	1	365.
Ε	5			Β	2	
Ι	10			Ρ	100.	
Λ	30			Α	1.	
Ο	70			Ξ	60.	
Σ	200			Α	1.	
				Σ	200.	

Voilà bien des sortes de griphes. Il faut pourtant y joindre encore, selon le P. Ménestrier, quelques devinades *de mots ou de paroles entières*, par exemple : « les questions captieuses qui semblent avoir quelque chose d'extraordinaire et qui étourdissent plutôt par la manière dont elles sont proposées que pour être d'ailleurs difficiles. » Et il donne comme échantillon les deux suivantes :

Que vous est l'enfant de votre père, qui n'est pas votre frère?
— Cent œufs à douze sols la douzaine, combien le cent?

Comme on le voit, les devinades populaires indiquées plus haut se trouvent ainsi rattachées aux griphes. Ménestrier y rattache encore les suivantes :

Mitto tibi navem prora puppique carentem,

c'est-à-dire *ave;*

Littera decedat, volucris tunc nomen habebit,

c'est *lapis* qui devient *apis*;

Le monde me recèle et tout droit au milieu.
On voit bien que j'étends ma double jambe noire;
Toutefois je ne bouge, et la chose est notoire
Que l'on détruit le monde en m'ôtant de mon lieu.

Il s'agit ici de la lettre N..., etc.

Mais les griphes, ce nous semble, n'étendent pas si loin leur domaine.

ÉNIGMES

Enigme. Description d'une chose par des qualités qui lui conviennent, mais qui sont indiquées d'une manière assez ambiguë pour la déguiser et la rendre plus ou moins facile à deviner. (*Dictionnaire de l'Académie.*) — Petit ouvrage ordinairement en vers, où, sans nommer une chose, on la décrit par ses causes, ses effets, ses propriétés, mais sous des termes ambigus, de manière

à rendre cette chose difficile à deviner. (*Dictionnaire de Bescherelle.*)

Nous pourrions nous dispenser de produire des spécimens ; en voici cependant quelques-uns :

I

Du repos des humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amants envieux de mon sort;
Je me repais de sang, et je trouve la vie,
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

(Boileau.)

II

Je ne suis point esprit, je ne suis point matière;
Tout mortel me fait naître et je n'existe pas.
Je me joue à mon gré de la nature entière;
Je fais la nuit sans ombre et le jour sans lumière.
On me suit au Japon, sans en être plus las.
J'épouvante, je plais, j'élève, j'humilie.
Sans raison je suis sage, et suis fou sans folie.
Un amant, grâce à moi, même au lit d'un époux,
Caresse sa moitié sans le rendre jaloux.
Je sais l'art d'adoucir la beauté la plus rude.
Je mets un capucin dans les bras d'une prude.
Par mes caprices inconstants,
De Frédéric vainqueur je ferais un esclave.
Je fais coucher un pape au sérail des sultans;
Le Mufti, quand je veux, va siéger au conclave.
Je puis enfin, sans être factieux,
Ravir à Louis sa couronne,
Les grâces à d'Egmont, la pudeur à Brionne;
Et par un sort capricieux
Placer un goujat sur le trône,
Un dévot dans l'enfer, un vaurien [illegible]ieux.

III

Je n'existai jamais sous mon nom véritable.
Je suis toujours défunt et souvent regrettable.
Me chercher aujourd'hui, demain, soins superflus !
Quand on parle de moi, je ne suis déjà plus.

IV

J'ai deux pieds dans ma largeur;
J'ai deux pieds dans ma longueur.
Pourtant du carré je jure
Que je n'ai pas la figure.

V

Je commence la nuit, je finis le matin.

VI

Quand vous voudrez passer la Seine,
Lectrice, vous pourrez sans peine
Avec moi la traverser.
Mon nom est si facile à faire,
Que pour le trouver, ma chère,
Je vous renvoie à l'A B C.

VII

Je suis sur mer, au masculin;
Sur le champagne, au féminin.

VIII

Je cache les plus douces choses...
Quand on les serre de trop près,
Je défends les lys et les roses,]
Avec le secours des œillets.

IX

Je fus demain, je serai hier.

X

Desœuvré dans mon poste, actif si l'on m'en chasse,
Quand je suis employé, je ne suis plus en place.

XI

Fragile bouclier de la vertu timide,
A des yeux indiscrets j'inspire le désir.
Souvent d'un vol hardi fendant l'onde rapide,
Sur un vaisseau léger je fixe le zéphir.
Je suis hermaphrodite et d'espèce amphibie,
Réunissant en moi deux emplois différents :
Je suis fils de la nuit, fille de l'industrie,
Amant de la pudeur et maîtresse des vents.

Voilà beaucoup d'exemples de l'énigme dans ses dimensions les plus ordinaires ; je me contenterai d'en rapporter un seul dans lequel on la verra se produire avec d'interminables développements :

XII

Je suis, ô lecteur curieux,
Je suis un fort singulier être!
D'abord, inutile à tes yeux,
Sans moi, ton œil ne saurait être.
Quoiqu'à tes lèvres étranger,
Sans gêne, comme sans mystère,
Sur elles je cours me ranger,
Dès que tu nommes ta commère.

Sans moi, point de création,
Et sans moi l'univers existe.
Sans moi, point de religion
Et sans moi le culte subsiste.
Sans moi, l'on peut être chrétien;
Pour catholique, j'en défie.
Jamais, sans moi, femme de bien,
Ne fut honnête de sa vie.

Dans le soleil tu peux me voir;
Ne me cherche pas dans la lune.
Au blanc je préfère le noir,
Et pourtant la blonde à la brune.
Reçu dans toutes les maisons,
Je fuis les champs, je fuis les villes.
Je fréquente hommes et garçons;
Je ne hante femmes ni filles.

Banni de la terre et des cieux,
Je suis cependant dans le monde;
De plus, ne pouvant faire mieux,
Faute de l'eau j'habite l'onde.
On ne me trouve nulle part;
Cependant partout je me montre,
Et même, badinage à part,
On me voit en toute rencontre.

Je suis sans cesse en oraison,
Sans être un instant en prière.
Tout ainsi qu'en dévotion,
Je ne cesse d'être en colère.
Toujours au chœur tu me verras;
Mais, par un bizarre caprice,
A Vêpres je ne parais pas,
Moi qui ne bouge de l'office.

Vainement je suis écarté
De la danse et de la musique;
Pour l'opéra je semble né,
Surtout pour l'opéra comique.
A l'orchestre, aux loges assis,
Je dédaigne l'amphithéâtre,
Et jamais on ne m'a surpris
Au parterre plus qu'au théâtre.

Je ne quitte point le logis,
Quoiqu'étant toujours en voyage.
Sans jamais à table être admis,
Je m'y glisse avec le potage.
Aux noces toujours invité,
Je suis exclu du mariage;
Sans moi pourtant, en vérité,
Jamais on ne vit bon ménage.

Je suis nécessaire à l'amour
Et j'accompagne l'innocence;
Tous deux ne peuvent un seul jour
Coexister sans ma présence.
A la folie, à la raison
Je suis également de mise,
Et fus en toute occasion
Au bon sens comme à la sottise.

Ai-je tout dit? Il s'en faut bien!
Mais à cette exacte peinture
Je joins, pour qu'il n'y manque rien,
Encore un mot sur ma figure.
Je suis, ô curieux lecteur,
Je suis tout rond comme une pomme,
Et dans mes vers, voilà, d'honneur,
Voilà deux fois que je me nomme.

L'abbé de Court ne s'est pas contenté des énigmes ordinaires : il en a composé en *acrostiche*, et nous les trouvons dans son recueil intitulé : *Variétez ingénieuses...* (Paris, 1725). Je les transcris :

XIII

Qu'on entende en tous lieux de Gaillard et Larue
Vanter publiquement l'éloquence connue;
Je soutiens que celui dont j'offre le portrait,
N'a rien qui ne retrace un orateur parfait :
Quand il parle, l'on croit ouïr un Chrisostôme;
Un roi, pour son salut, le choisit et le nomme;
En vain, pour me trouver, on a recours aux Dieux,
Tu n'as besoin, lecteur, que du secours des yeux.

XIV

Rares talents chez moi se trouvent réunis;
Auprès de Louis quinze, on m'a vu pour l'instruire,
Généreux, bienfaisant, habile en l'art d'écrire,
Un esprit cultivé par travaux infinis.
En un mot, cher lecteur, sans qu'Apollon t'inspire,
Tes yeux doivent ici découvrir qui je suis.

XV

Prédicateur célèbre à la ville, à la cour,
On me voit, en prélat, porter croix, crosse et mitre;
Nuit et jour embrâsé des feux du saint amour,
Chacun peut, sur la foi, me choisir pour arbitre.
En un mot, cher lecteur, sans l'aide d'Apollon,
Ton œil, en ce sixain, doit découvrir mon nom.

Mots des énigmes : I, puce ; II, rêve ; III, hier ; IV, une paire de souliers ; V, la lettre N ; VI, bac ; VII, mousse ;

VIII, corset; IX, aujourd'hui; X, balai; XI, voile; XII, la lettre *o*; XIII, Quinquet; XIV, Raguet; XV, Poncet.

CHARADES

Le *Dictionnaire de l'Académie* définit la charade : « Espèce de logogriphe qui consiste à décomposer un mot de plusieurs syllabes en parties dont chacune fait un mot. » — Le *Dictionnaire de Bescherelle* : « Espèce de jeu littéraire sur un mot que l'on partage en deux ou trois parties, suivant l'ordre des syllabes, en sorte que chacune de ces parties présente un terme qu'on laisse à deviner en exprimant par une circonlocution l'idée qu'il renferme, après quoi on résume toute l'énigme du mot entier. »

Voilà pour la charade écrite; mais il y a aussi la charade parlée et la charade en action. S'agit-il de jouer aux charades en action, on donne à deviner chaque partie d'un mot et le mot entier, en exécutant une pantomime qui en exprime la signification. Pour la charade parlée, la pantomime est remplacée par les réponses données à cette question : « Comment l'aimez-vous ? » adressée successivement et sur chaque partie du mot et sur le mot entier.

Nous n'avons à nous occuper que de la charade écrite, et seulement pour en donner quelques spécimens :

I

Un bon régiment se pique
De s'aligner sur mon entie[illegible]
On accroche à mainte bo[illegible]
Mon second devant mon [illegible]

II

Par fois, quand un soulier vous blesse,
Mon premier cause tant de mal,
Que l'on tomberait en faiblesse,
Sans le secours de mon total.
La douleur en est si tenace,
L'on fait une telle grimace,
A faire fuir tous les amours,
Que le plus beau minois de France
En paraîtrait, par la souffrance,
Mon deuxième écrit à rebours.

III

Cruel et sans pitié, répandant la terreur,
Et sur tout l'univers exerçant son empire,
Mon premier contre l'homme incessamment conspire
Et sur lui bien souvent épuise sa fureur.
Mon second naît partout; en tous lieux la nature
Le sème à pleines mains.
C'est lui qui donne aux prés leur riante verdure,
Et de ses frais tapis l'agréable parure
Embellit nos jardins.
Disciple d'Apollon, poëte de génie,
Mon tout du vers français a créé l'harmonie.

IV

Mon premier, on l'adore;
Mon second, on l'implore;
Mon tout, qui rafraîchit, se hume et se dévore.

V

Mon premier répété, lectrice,
Est garni de petits raisins;

La nuit, mon second se hisse
Tout le long des magasins;
Quand une habile modiste
Veut faire un bibi de bon goût,
On voit l'aiguille de l'artiste
Par derrière y coudre mon tout.

VI

Mon total a l'avantage
De nous montrer notre chemin;
Mon premier, dans un ménage,
De mon second est souvent plein.

VII

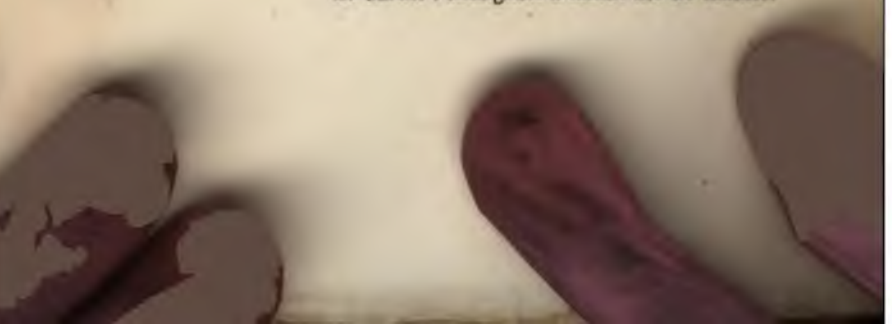
Quand on n'a pas la tête bonne,
Mon tout peut troubler la raison;
Mon premier souvent se façonne
Un logement dans mon second.

VIII

Un dramaturge de mérite
Doit, dit-on, soigner mon entier.
Mon premier roule bien plus vite,
Quand il roule sur mon dernier.

IX

Mon premier est de chair et même de papier;
Mais pour que cela soit, il faut avoir son compte.
Chacun le sien; ce serait une honte,
Si tu n'avais, lecteur, le tien (c'est mon dernier).
Es-tu jeune et danseur, soigne bien mon entier.
Par lui, dans un salon, c'est par lui que l'on brille
Et Gardel l'enseignait à maint fils de famille.



X

On dit que Cupidon nous blesse
Par mon premier pris à rebours;
Mon second, avec sa maîtresse,
Sait faire patte de velours.
Dans le monde diplomatique,
Plus d'un être assez déloyal,
Sans l'avoir mérité, s'applique,
Sur la poitrine, mon total.

XI

Bientôt nous verrons, peut-être,
Le récensement fiscal,
A l'égal d'une fenêtre,
Vouloir compter mon total.
Quand une jeune personne
Sait qu'elle a mangé mon dernier,
Il faut qu'elle soit assez bonne,
Pour ne pas pousser mon premier.

XII

Lorsqu'on épluche la salade,
On a soin d'ôter mon second;
Souvent dans une promenade,
Mon premier fait choir le piéton.
Pour deviner mon tout, lectrices,
Il vous suffira d'y rêver :
Ça n'a pas de grandes malices,
Il ne s'agit que de trouver.

XIII

Quand mon premier vieillit, il devient mon dernier,
Et tous deux réunis composent mon entier.

XIV

Mon troisième trois fois se trouve en mon entier ;
Mon entier est produit, lecteur, par mon premier ;
Mon premier a pour but d'embellir la nature ;
Droit comme mon troisième, on voit
Mon deuxième toujours conserver sa verdure,
Quand mon dernier est le plus froid.

Mots des charades : I, porte-enseigne ; II, cor, cordial, laid ; III, mal, herbe, Malherbe ; IV, or, ange, orange ; V, baba, volet, bavolet ; VI, poteau, pot, eau ; VII, vertige, ver, tige ; VIII, charpente, char, pente ; IX, maintien, main, tien ; X, arc, chat, crachat ; XI, soupirail, ail, soupir ; XII, ver, trou, trouver ; XIII, vin, aigre, vinaigre ; XIV, artificiel, art, if, i, ciel.

LOGOGRIPHES

A cette définition du logogriphe par le *Dictionnaire de l'Académie* : « Sorte d'énigme consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner », — j'ajoute le texte du *Dictionnaire de Trévoux* sur le même sujet : « Petite énigme qu'on propose à deviner et qui consiste à prendre en différens sens les différentes parties d'un même mot. Il consiste en quelque allusion équivoque, ou mutilation de mots, qui fait que le sens littéral diffère de la chose signifiée ; en sorte qu'il tient le milieu entre le rébus et la vraie énigme ou l'emblême. Les logogriphes, dit le P. Kirker, sont comme les armes parlantes ; ainsi un homme, nommé Léonard, qui met-

tait dans ses armes un lion et du nard, faisait un logogriphe, dit ce Père... Le même auteur définit le logogriphe une énigme qui, dans un nom ou quelque autre mot, propose plusieurs significations, porte à l'esprit différentes idées, en ajoutant ou retranchant quelques parties... Le meilleur logogriphe ne vaut pas la peine qu'on prend à le deviner .. Ce mot vient de λογοσ, discours, et de γρῖφοσ, filet... »

I

Allons, à nous deux, cher lecteur.
En signe de plaisir, j'aime à frapper ma sœur.
Ma queue à bas, tu me préfères,
J'en suis bien sûr, à tous mes frères.

II

Sur mes cinq pieds, je suis un animal bâtard;
Mon cœur de moins, hélas! je ne suis point bavard.

III

Sur neuf pieds, j'offre un militaire;
Un bateau, sur six, un Macaire;
Je suis, sur quatre, un maquereau.
Sur cinq pieds, je deviens mesure,
Fard ou détail d'architecture,
Planche, animal, volume, oiseau.

IV

J'ai quatre pieds avec ma tête,
Et c'est un régal que ma tête;
Mais pour faire passer ma tête,
Si l'on me boit, quand je n'ai plus de tête,
Je ne porte pas à la tête.

V

Sur mes cinq pieds, je sais très-peu me taire.
Mon cœur de moins, d'un ton austère,
Le prudent propriétaire
S'occupe, avec son locataire,
De me faire passer par devant le notaire.

VI

Souvent, sur cinq pieds, j'endommage
Bien des robes et des chapeaux,
Et, sans mon cœur, j'ai l'avantage
D'engraisser les jeunes pourceaux.

VII

L'âne goûte un plaisir sensible,
Quand il est susceptible
D'introduire dans mes cinq pieds
Mes quatre derniers.

VIII

Avec six pieds, j'ai quatre pieds,
Et, sans tête, je tiens aux pieds.

IX

A trois pieds, j'étais dieu; par deux, je te rappelle
Ce qui fait tant mentir, quand il se renouvelle.

X

Dans un certain billet, profitable au porteur,
Je suis fort éloquente et dois plaire au lecteur.



Si vous tranchez mon chef, Flore me rend la vie :
Mon sort est d'expirer sur le sein de Sylvie.
Mais réduite à trois pieds, je suis un mot bien doux
Qui se lit dans les yeux, en dépit des jaloux.

Ce sont là des logogriphes de dimension modeste ; mais il en est d'autres qui ne se contentent pas d'une demi-douzaine de vers et qui cachent un bien plus grand nombre de mots. Comme spécimen, je citerai le suivant, dont la solution était mise au concours, en juillet 1851, par le *Journal de Pont-Audemer :*

XI

J'ai dix lettres, lecteur. Je réside à l'arrière
D'un vaisseau. Le pilote en tous sens me tournant,
Vers le nord ou le sud en dirige l'avant.
Faut-il aussi te dire avec quelle matière
On me construit ? Eh bien ! c'est de fer et de bois;
D'une armure de cuivre on me garnit parfois.
Je sers au grand navire, à la frêle nacelle;
L'un, faute de m'avoir, ne pourrait naviguer,
Et l'autre ne saurait qu'à tout hasard voguer.
Est-ce assez t'indiquer de quel nom je m'appelle ?
Oui ?.. sans être marin, certes tu me connais.
Si tu m'as deviné, va toujours; je promets
A ta sagacité des travaux plus pénibles.
En me décomposant dans tous les sens possibles,
Sur deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit pieds, pas plus,
Tu trouveras en moi deux cents mots bien connus.
Y sommes-nous ? Voyons, tentes-tu l'autopsie ?
Attention ! Ta tâche est loin d'être finie.

Sur deux pieds, je suis ville, — article masculin,
— Vache mythologique, — article féminin,



— Adverbe, — particule, — île, — étoffe de Chine,
— Métal, — nombre, — adjectif, — pronom, — négation,
— Pronom indéfini, — puis préposition.

Si j'allonge d'un pied, d'un seul pied, j'imagine
Que tu ne seras pas plus à court que sur deux.
Prends en donc trois : je suis une rivière en France,
— Une sainte prière, — un candidat heureux,
— Un animal rampant, — la bête de souffrance
Du meunier, — une ville en l'Inde, — une liqueur
Que nous donna Bacchus, — ce qui la trouble, — plante
Qu'on file, — une matière et visqueuse et collante,
— Ruisseau qu'on passe à pied, — ce que rend le bonheur,
— Deux éléments, — larcin, — celle qui le réprime,
— Une mesure agraire, — un sens, — département,
— Je traverse la ville, — et je cache la cime
Des montagnes, — je suis le nom d'un ornement
D'architecture, — oignon qui parfume l'haleine
D'une mauvaise odeur, — ce que finit la mort,
— Un objet méprisé, — ce que cache avec peine
La femme de trente ans, — au Brésil un grand port,
— Un grand chef, — en Egypte un fleuve, — un patriarche,
— Un oiseau domestique à la stupide marche,
— Le nom d'un bœuf sauvage, — en la Suisse un canton,
— Terre de tous côtés par la mer arrosée,
— Bélier, — entre deux monts la gorge située,
— Du batteur dans la grange un outil, — un pronom.

Veux-tu qu'un pied de plus à présent me grandisse?
Sur quatre tu verras : en France une cité,
— Une autre en Livonie; — ici soudain se glisse
Le roi des animaux, — un pays très-vanté
Pour son gras pâturage, — un sel dans la chimie,
— Ce qui soutient l'oiseau, — fête au cœur de l'hiver,
— Ville de l'Algérie, — une bête endormie
La moitié de l'année, — un astre dont le clair

Fut chanté par Lulli. — Je règne sur la bourse;
— Je suis un habitant du céleste séjour,
— Un des sens. — Rarement j'arrive sans détour.
— C'est sur moi que l'on mit saint Laurent. — J'ai ma source
Dans un volcan. — Je suis un nom qu'on fait porter
Quelquefois à Bacchus. — Avant que de sauter
Il faut d'abord me prendre. — On peut trouver encore
Un fleuve d'Italie, — un de Russie, — un dieu
Protecteur du foyer, — ce qu'amène un beau jeu,
— Un nid, — un mal hideux, qui bien souvent dévore
Les gens sales, — de l'or ce qui fait la valeur,
— Engagement sacré, — chemin, — bœuf en bas âge,
— Poisson plat, — deux oiseaux, — machine en grand usage
Sur les quais, — le chef-lieu de l'Aisne. — Le joueur
Me cherche à l'écarté. — Dans l'Espagne un royaume,
— Un rameau, — ce qu'est l'homme après excès de vin,
— Un sanglier femelle, — instrument du scrutin,
— Rivière du Béarn, — ce qu'est un axiome,
— Ville du Calvados, — épouvantail d'enfants,
— Une serpe, — le grain dont on fait de la bière,
— Ce qu'est le mariage, — un des départements
De notre Normandie, — un arbre, — ce qu'on loue
Dans un théâtre, — aussi ce que l'acteur y joue,
— Supplice, — un mal mortel, — hangar pour déposer
Les marchandises, — nom d'un saint, — un brin de paille,
— Ce qu'un paresseux fait, — ce qui sert pour graisser.

Puisqu'au mot principal ainsi je coupe et taille,
En combinant cinq pieds, je devrais trouver mieux
Qu'avec quatre : d'abord l'emblème glorieux
Qui mena nos soldats de victoire en victoire,
— Un mois, — un long bâton, — fruit oléagineux,
— Berceau du grand Corneille, — un oiseau, — dans l'histoire
Deux empereurs romains, — ce qui fait la toison,
— Sur la terre d'Afrique une ville française,
— Un engrais, — ancien poids, — reste de la moisson,

— Le premier vêtement. — Le buveur est bien aise
Que Noë m'ait planté. — Je suis petit poisson,
— Précipice, — couleur, — un grand fleuve en Russie,
— Un en France, — désastre, — où se forme la pluie,
— Des torrents d'eau mêlés de tonnerre et d'éclairs,
— Débauche, — œufs de poisson, — un ornement gothique,
— Grenouille, — un, même deux instruments de musique.
— Ma présence toujours annonce les hivers.
— Je distingue un sergent. — La plus courte est la droite.
— J'attache le cheval. — Je suis au bout du doigt;
— Nom d'un certain papier, — le contraire d'étroit.
— Je fais faire fortune à quiconque m'exploite
Adroitement. — Le vent m'enfle sur le vaisseau,
— Je suis un revenu. — Le marin me redoute
Quand il me voit venir. — Je suis plante, — museau,
— Homme qu'en Allemagne aujourd'hui l'on écoute
Comme un nouveau prophète, — en procès un expert,
— Bombance, — un intestin, — ce dont le géomètre
Nous donne la mesure avec le graphomètre,
— Plante aquatique, — aussi ce dont on est couvert;
— C'est moi qui réunis la jambe avec la cuisse.
— J'eus pour chef fondateur Henri le Balafré,
— Je suis loup fantastique, — et je fus la nourrice
De Romulus. — Par moi l'or se trouve étiré,
— Je prends sur le blason forme triangulaire,
— J'exprime ce que doit être le magistrat,
— Sillage qu'un vaisseau laisse après son arrière,
— Un épi bien fourni. — Je brille avec éclat
Lorsque je suis... bon! j'allais te le dire.

Avec un pied de plus, ne va pas t'en dédire :
— De l'implacable mort je suis l'avant courrier,
— Un jeune oiseau de proie, — une terre à potier,
— Rame. — L'homme crédule à la bonne aventure
Me demande. — De moi l'on fait la nourriture
Des chevaux. — Je suis câble, — une arme, — un mets fameux

Qu'Esope avait servi pour le pire et le mieux,
— Humeur du corps humain, — palais des rois de France,
— Courage du soldat, — ce qui le récompense,
— Un corps d'armée, — un fruit qui croît au Portugal,
— Ce qui perçoit un sens, au corps de l'animal;
— Je suis petit ruisseau, — l'homme que la police
Traque et poursuit sans cesse, — une muse, — un anneau,
— Un vieux nom du gosier, — en guerre un grand vaisseau,
— Ce que dans les jardins on étend et ratisse,
— Le plus fameux des clowns, — chez les Turcs un chrétien,
— Engrenage, — instrument qui sert au chirurgien,
— Ce qui renfle le pain, — la plage, — l'eau-de-vie
Que l'on mêle au café, — l'amoureux inconstant,
— Planche légère, — veine, — un bâtiment flottant,
— Symbole égalitaire, — herbe de la prairie
En deuxième récolte, — outil tranchant et creux.

Sur sept pieds, c'est je crois plus difficultueux :
— Je suis par accident privé de connaissance,
— Après le moissonneur je cherche les épis,
— Souvent le cordon-bleu me met en abattis,
— Je suis un mauvais gars, — éloge ou récompense,
— Travail, — dans la mâture, — un péché capital,
— Un homme qui s'enivre, — au Caire le quintal,
— Poisson, — terme usité dans la fauconnerie,
— Ville dont la bière est la branche d'industrie,
— En ponctuation signe très-usité,
— Bastion, et c'est tout.

Si je suis augmenté
D'un pied de plus, je suis ville de l'Italie.
Devine-moi, lecteur; ta tâche est accomplie.

C'était alors la mode des concours de ce genre, et le succès, qui leur faisait rarement défaut, encourageait à

persister dans cette voie. Les petits journaux d'arrondissement cultivèrent, pendant plusieurs années, le logogriphe avec un certain avantage. Un d'eux, l'*Abeille cauchoise*, eut même l'honneur d'enrichir l'espèce d'une variété nouvelle, qui se distingue par l'emploi des signes algébriques : + qui veut dire *plus*, et — qui veut dire *moins*. Je transcris :

XII

— 2 d — 1 m — 1 i + 1 t,
J'offre trois élémens dont un rat est formé;
Je représente — 2 d
Ce que peuvent donner à la gentille Eglé,
Un oui, Monsieur le maire, un prêtre.
— 2 d — 1 r + tr + 1 é
de *moi* je deviens bientôt *maître*.
François premier
Fait prisonnier
Fut conduit vers mon entier.

Sans doute, après l'indication de ce perfectionnement, il ne peut y avoir rien de mieux à faire que de donner les *mots des logogriphes* ci-dessus reproduits comme spécimen :

I, main, mai ; II, mulet, muet ; III, voltigeur, lougre, voleur, gril, litre, rouge, ogive, volet, louve, livre et grive ; IV, veau, eau ; V, babil, bail ; VI, orage, orge ; VII, gorge, orge ; VIII, étalon, talon ; IX, pan, an ; X, prose, rose, ose; XI, gouvernail, — Eu, le, Io, la, où, au, ré, lo, or, un, nu, il, ne, on, ne, — Ain, ave, élu, ver, âne, Goa, vin, lie. lin, glu, gué, gai, eau,

air, vol, loi, are, vue, Var, rue, nue, ove, ail, vie, vil, âge, Rio, roi, Nil, Noé, oie, ure, Uri, île, ran, val, van, lui, — Agen, Riga, lion, Auge, alun, aile, loir, lune, agio, ange, ouie, aveu, gril, lave, Évan, élan, Arno, Néva, lare, gain, aire, gale, aloi, vœu, voie, veau, raie, râle, geai, grue, Laon, vole, Léon, rain, ivre, laie, urne, gave, vrai, Vire, ogre, lien, Orne, aune, loge, rôle, roue, rage, gare, Ouen, gleu, rien, oing, — aigle, avril, gaule, olive, Rouen, grive, Nerva, laine, Alger, guano, livre, glane, lange, vigne, véron, ravin, rouge, Volga, Loire, ruine, nuage, orage, orgie, rogue, ogive, raine, orgue, viole, givre, galon, ligne, longe, ongle, vélin, large, vogue, voile, viage, grain, liane, groin, Ronge, avoué, régal, iléon, angle, algue, linge, genou, ligue, garou, louve, argue, giron, grave, lague, grenu, verni, — agonie, aiglon, argile, aviron, avenir, avoine, grelin, glaive, langue, glaire, Louvre, valeur, gloire, légion, orange, organe, rigole, voleur, Uranie, virole, gavion, galion, ravine, Auriol, giaour, rouage, rugine, levain, rivage, gloria, volage, volige, ranule, navire, niveau, regain, rouane, — évanoui, glaneur, aileron, vaurien, louange, ouvrage, voiture, orgueil, ivrogne, gérouin, gournal, aiglure, Louvain, virgule, ravelin, — Livourne ; XII, Madrid.

ANAGRAMMES

Dans un autre chapitre, j'ai longuement discouru sur l'anagramme, telle que le passé nous l'avait léguée. Ici elle se présente comme variante du logogriphe, et, si je ne me trompe, c'est le *Charivari* qui, le premier, l'a

placée sur cette voie. Au reste, ce journal ne peut guère, pour cela, revendiquer le titre d'inventeur; car déjà on avait usé, dans les logogriphes, de la transposition des lettres, pour faire sortir d'autres mots du mot principal qui sert de base à cette espèce de devinade. Il s'est borné à faire de la spécialité, comme on dit. Par les exemples suivants, le lecteur jugera si, dans son nouveau rôle, l'anagramme a quelques chances d'ajouter une page brillante à sa longue histoire :

I

Avec mes six pieds, je pense,
On peut former avec succès
Ce qu'est le pays de France
Pour tout le peuple français;
Ce qu'on joue à l'impériale,
Et ce que, sur mer, un marchand
Craint souvent plus que la raffale,
Les baleines et l'ouragan.

II

Mes six pieds, quand on les disloque,
Font ce qu'est un peuple errant,
Et ce que tout le monde invoque,
Dans le pays castillan.

III

J'ai six pieds, habile lectrice,
Où vous trouverez aisément
Le soutien de tout édifice,
Le personnel d'un régiment.

IV

Avec cinq pieds, je suis fort maniable,
Car on peut y trouver, au choix,
Ce qu'il faut joindre à l'agréable
Et ce que l'on met sur les toits.

V

J'offre dans les cinq pieds qui forment mon total,
Amusement d'enfant', amusement naval.

VI

J'ai cinq pieds où, l'on peut m'en croire,
Pour peu qu'on ait l'esprit devin,
J'offre quelque chose pour boire,
Ce qu'on possède en chaque main.

VII

J'outre la mesure
De n'importe quoi.
Aussi, dans mainte conjoncture,
Excepté pour l'argent, chacun se plaint de moi.
Retourné, c'est une autre affaire.
La mer vient-elle à se fâcher,
Le matelot fait sa prière
Et n'aspire qu'à me toucher.

VIII

J'ai, lecteur, sept pieds en partage,
Où vous trouverez, je le gage,
Ce que creusent les terrassiers,
Ou bien un vase de ménage,
Très-bon pour se laver les pieds.

IX

Avec mes six pieds, l'on peut faire
Un mollusque rampant,
Ou bien ce que, par caractère,
Le singe aime communément.

Mots des anagrammes : I, patrie, partie, pirate; II, nomade, madone; III, poutre, troupe; IV, utile, tuile; V, jouet, joute; VI, coupe, pouce; VII, trop, port; VIII, terrein, terrine; IX, limace, malice.

CASSE-TÊTES

On a désigné sous le nom de casse-tête divers jeux dont les combinaisons sont très-multipliées, et plus particulièrement une autre sorte de jeu composé de petits morceaux de bois ou de métal polygones, avec lesquels on forme différentes figures. Par extension, le même nom s'est également appliqué aux devinades qui ne trouvent pas à se classer parmi les griphes, les énigmes, les charades, les logogriphes et les anagrammes. Le *Charivari*, qui a exercé de tant de manières l'intelligence de ses lecteurs, n'a pas dédaigné de payer tribut aux casse-têtes. C'est à ce journal que nous empruntons l'exemple suivant :

Voici comme on peut arriver,
Chère lectrice, à me trouver :
Prenez d'abord une moustache,
Ayez soin qu'elle soit sans tache;

Puis coupez une chique en deux ;
Joignez-y le cœur d'un boiteux;
Puis prenez un célibataire,
Qui rejette le célibat,
Et vous aurez un militaire,
Qui savait souffrir et se taire,
Près des belles, comme au combat.

Si quelque lecteur se cassait inutilement la tête à débrouiller ce chaos, qu'il reporte sa pensée sur le roman des *Mousquetaires*, et aussitôt il aura ce qu'il cherche.

Aux siècles passés, il n'était pas rare de rencontrer des écrivains, qui, soit pour exercer la perspicacité de leurs lecteurs, soit pour cacher au plus grand nombre leur nom, que cependant ils ne voulaient pas laisser complétement dans l'ombre, recouraient à des combinaisons, parfois passablement baroques, pour arriver à ce double but. Deux de ces combinaisons, qui ont eu souvent le privilége d'appeler l'attention des bibliophiles, peuvent, à cause de leur obscurité, être classées parmi les casse-têtes. Je veux parler de celles qui furent imaginées par l'auteur du *Roman du châtelain de Coucy* et par celui des *Quinze joies de mariage*.

La première se formule ainsi :

... Et mon nom rimerai ausy,
Si c'on ne s'en percevera,
Qui l'engien trouver ne sara :
J'en sui certain, car n'afferroit
A personne qui fait l'arroit,
C'on le tenroit à vanterie,
Espoir ou en mélancolie.
Mais se celle pour qui fait l'ay
En set nouvelle, bien le say.

Si li plaist bien guerredonné,
Sera mès qu'ell' reçoive en gré...
A li m'ottri et me present,
Qu'en face son commandement.
En li ai mis tout mon soulas
S'en chant souvent et haut et bas,
Et liement me maintenray
Pour li tant comme viveray.

Mystère indéchiffrable jusqu'à ce jour! — Mais, en 1858, voici venir M. Chassant, qui y lit le nom de Jacques Saquespé; puis, bientôt après, M. Paul Lacroix, qui en fait sortir celui de Jean Certain. Le premier nom est fourni par un acrostiche, compliqué d'interversion dans l'ordre des lettres; le second, par un rébus.

Le rébus serait au commencement du quatrième vers. L'acrostiche serait fourni par les vers 4, 5, 6, 3 (lettre double), 1 et 2 qui, dans cet ordre, donnent *Jacques*, puis par les vers, 11, 12, 13 (lettre double), 14, 15, 17 et 16, qui font *Saquespé*.

M. Paul Lacroix appuie son hypothèse, en insistant sur ce que le *Roman du châtelain de Coucy* est en dialecte picard et que la Picardie avait alors la spécialité des rébus. M. Chassant justifie la sienne en faisant ressortir que l'auteur promet de *rimer* son nom, et que *Saquespé* pouvait, en effet, rimer alors avec le dernier des mots *qu'ell' reçoive en gré* (du 11e vers), à la suite desquels le sens reste suspendu, on pourrait dire tout exprès pour donner place au nom sous-entendu, ou même à un vers entier; par exemple :

Sera mès qu'ell' reçoive en gré
Messire Jacques Saquespé.

Notez, en faveur des deux découvertes, qu'il y avait des Saquespée en Picardie, et que l'on connaît un Jean Certain, trouvère picard du XIIIe siècle. — Pourtant, dira-t-on, *Jacques Saquespée* et *Jean Certain* ne peuvent pas revendiquer l'un et l'autre la paternité du roman. Nouveau motif pour que les vers cités soient mis au nombre des casse-têtes (1).

On verra tout à l'heure qu'il existe la même raison pour en faire autant de l'autre combinaison, que nous avons annoncée et dont voici le texte :

> De labelle la teste oustez
> Très vistement devant le monde
> Et samère décapitez
> Tantost et après leseconde :
> Toutes trois à messe vendront
> Sans teste bien chantée et dicte,
> Le monde avec elle tendront
> Sur deux piez qui le tout acquitte.

A ce texte, l'auteur ajoute ceci : « En ces huyt lignes trouverez le nom de celui qui a dictes les *XV joies de mariage*... »

Pendant longtemps on a cherché sans rien découvrir. Enfin, après avoir remarqué dans un manuscrit des *Quinze joies*, conservé à la bibliothèque de Rouen, que *la belle*, *sa mère* et *le seconde* étaient écrits *labelle*, *samère* et *leseconde*, M. André Pottier, en *décapitant* chacun de ces trois groupes, trouva *la*, *sa*, *le*, nom patronymique, avec son ortographe primitive, d'Antoine *La*

(1) Voy. *Bulletin du Bouquiniste*, 1858, nos 31. 34 et 37.

Sale, auteur du *Petit Jehan de Saintré*. — Mais il restait à déchiffrer quatre vers. Ce fut l'affaire de M. Génin : « Ces trois syllabes : *la*, *sa*, *le*, dit-il, viendront s'unir au mot *messe*, privé de sa première syllabe, ce qui donne *se ;* nous y joindrons le mot *monde*, mais de manière à n'avoir en tout que deux syllabes, ce qui fera le sens complet : *La Sale semond* ; comme s'il y avait : c'est ici La Sale qui prêche... »

Et tout le monde paraissait regarder le voile comme définitivement levé, lorsque (janvier 1859) M. Paul Lacroix écrivit dans le *Bulletin du Bouquiniste* : « J'en suis fâché pour Antoine La Sale, mais je ne le trouve pas dans la charade-logogriphe dont M. Pottier nous a fait connaître le texte, en déclarant que le manuscrit d'où il l'a tiré n'est pas un original, mais une assez mauvaise copie faite en 1464. Nous n'attacherons donc pas d'importance à l'adhérence de l'article et du substantif dans les vocables *la belle*, *sa mère* et *le seconde*, d'autant plus que M. Pottier paraît seulement supposer que ces mots étaient écrits de cette manière *dans l'original* ; de plus, nous croyons qu'il faut lire *la seconde*, et non *le seconde*, qui n'a pas de sens. »

M. Paul Lacroix n'est pas de ceux qui se contentent d'essayer de *détruire ;* en même temps il veut *édifier*. Aussi ajoute-t-il : « J'ôte *très-vistement, devant le monde*, la tête de la *belle*, et cette tête ôtée, il me reste *le ;* je décapite la *mère*, et je retiens la lettre M, puis en admettant que le quatrième vers soit altéré, je prends la *seconde* syllabe ou la finale *onde*, ce qui me donne *Le Monde*. Ensuite le trois syllabes (*toutes trois*) dont se compose ce mot, viendront à *messe sans teste*, c'est-à-dire à *Essé*, patrie de l'auteur, et elles tiendront *le monde* en éveil,

avec le livre des *Quinze joies*, que j'attribue à un nommé *Lemonde*, natif du village d'Essé ou Essey, département de l'Orne..., à 24 kilomètres de Mortagne. N'oublions pas que le manuscrit de Rouen, donné aux capucins de Mortagne, avait été sans doute écrit dans le pays. »

Il convient d'ajouter que ce nom de *Lemonde* n'est pas tout à fait inconnu. Un poëme, imprimé vers 1500, le *Grand Jubilé de Millan*, se termine par un acrostiche de sept vers qui le donne comme celui de l'auteur.

Mais si *La Salle* est mis en suspicion au profit de *Le Monde*, voilà bientôt ce dernier sous le coup d'une réclamation au bénéfice d'un *de Bellesme*, et c'est un bibliophile breton, M. E. T. (de Brest), qui la formule en ces termes :

« J'ôte la tête de *labelle*, en admettant, comme M. Pottier, què *la belle* ne présente qu'un vocable, et je l'ôte devant *mon de* (c'est l'auteur qui parle) ; il me reste *belle*. Je décapite *la mère*, pour conserver la première syllabe de ce mot, mais il faut remarquer, et c'est ici le point essentiel, que c'est *tantost* et après la seconde, c'est-à-dire après l'opération, qu'il y a lieu de faire subir au mot *messe*. Je prends donc *messe* sans tête ou *esse*, que je place immédiatement après *belle ;* j'y joins la syllabe *me* et j'ai *Belle-esse-me* ou Bellesme. *Mon de avec elles tendront* (de Bellesme), *sur deux pieds qui le tout acquitte*... De cette manière, je ne laisse aucun vers de côté, tous ont un sens convenable... »

Le nouvel interprète ajoute : « le titre de vicomte ou comte de Bellesme a été porté par les Montgommery, les ducs d'Alençon, les comtes du Perche ; il ne serait pas impossible qu'un seigneur de ce nom ait pris plaisir à

écrire l'égayant ouvrage des *Quinze joies*, lorsque l'on voit Louis d'Orléans et la reine Marguerite en composer dans le même genre. De plus, la ville de Bellesme, comme Essey, donnée pour patrie à l'auteur Le Monde, n'est située qu'à quelques kilomètres de Mortagne... Je compte faire des recherches à ce sujet, qui me permettront, je l'espère, d'attribuer à un sire de Bellesme quelconque la création de ce charmant petit bouquin... »

Voilà de bien longs détails ; mais c'est qu'ici la devinade n'a plus seulement le caractère d'un simple passe-temps.

Au reste, tous les voiles jetés sur les noms propres ne sont pas aussi impénétrables. On en pourra juger par le suivant :

Prends le croissant et celle qui n'est rien, ...	*Ch*
Teste d'Adam et le courroux d'un chien, ...	*ar*
Celle qui vole et qui fait le miel, ...	*le*
Serpent sifflant, tu feras mon entier................	*s*
Puis prends l'armet du doigt cousturier,..........	*d*
La teste d'Eve faisant cire et miel ;	*e*
Celle qui bec, qui n'a teste ni pié ;	*bo*
Joins-y sans ver des vervelles d'oiseau,...........	*velles*
Tout rassemblé formera mon appeau.	

C'est Charles de Bovelles lui-même qui a fabriqué le casse-tête sur son nom. On voit que ce singulier chef-d'œuvre n'est pas sans analogie avec quelques-uns des chronogrammes rapportés plus haut.



BIBLIOGRAPHIE DU GENRE.

Si l'on pouvait réunir les devinades de divers genres, composées, je ne dis pas sur tous les points du globe, mais seulement en France, depuis l'origine de la monarchie, il n'y a sans doute pas d'exagération à dire qu'elles formeraient une bibliothèque qu'une vie d'homme, quelque longue qu'elle fût, ne parviendrait jamais à déchiffrer. Elles constituent, au reste, une des branches principales de la littérature infime, et il n'est pas de bourgade qui n'ait eu ses sphinx plus ou moins féconds. Souvent même on a rencontré des rimailleurs dont la plume n'a jamais su aligner autre chose que des élucubrations énigmatiques. C'est une fort mauvaise recommandation assurément; mais, par compensation, il s'est aussi trouvé des écrivains de valeur qui n'ont pas dédaigné d'entreprendre de féconder ce sol ingrat. J'ai eu occasion de citer Boileau et Lebrun (Ecouchard). Que d'autres noms n'aurais-je pas à mentionner encore! Voici Lamonnoye, par exemple, qui prétend relever les énigmes en les présentant sous la forme du sonnet. Colletet ne peut pas être relégué sans miséricorde dans la tourbe rimante : pourtant il a grossi son bagage littéraire d'un livre d'*Énigmes en paroles*, publication toute spéciale qu'il ne nous était pas permis de passer sous silence. Nous trouvons aussi, au compte de Panard, les *Étrennes logogriphes du théâtre et du Parnasse, avec un calendrier pour l'année 1734* (Paris, Prault, in-24 de 48 p.), et c'est ainsi qu'il s'en proclame l'auteur :

> Sur les noms propres des gens d'art,
> Voici tout ce qu'on a pu faire.

Veut-on savoir d'où cela part?
Dans l'instant je vais satisfaire.
Le nom de l'auteur des couplets
Paraîtra lorsqu'en écriture
Vous mettrez le dieu des forêts
Et le rival de la Nature.....

Au reste, la plume la plus illustre qui ait cherché à rattacher les énigmes à la bonne littérature, n'est pas une plume française; c'est une plume allemande, celle de Schiller.

Par ces deux spécimens, on verra que Schiller est toujours lui-même :

I

Un pont bâti de perles s'élève au-dessus d'une mer grisâtre; il se bâtit en un clin d'œil et monte à une hauteur qui donne le vertige. — Des plus hauts navires les plus hauts mâts passent sous son arche; lui-même n'a encore porté nulle charge, et, dès que tu approches, il semble fuir. — Il ne naît qu'avec le torrent, et disparaît sitôt que les ondes tarissent. — Dis-nous où se trouve ce pont et qui l'a construit avec tant d'art.

II

Il te mène à des milles de distance, et pourtant demeure toujours à sa place; il n'a point d'ailes à déployer et t'emporte à travers les airs. — C'est le plus rapide esquif qui jamais ait conduit voyageur, et, à travers la plus vaste des mers, il te porte avec la vitesse de la pensée : un clin d'œil lui suffit.

L'arc-en-ciel et le télescope se sont rarement cachés sous un voile aussi poétique.



Des écrivains moins connus et les collecteurs, de leur côté, n'ont pas fait défaut aux devinades. Parmi d'autres recueils, qu'on voudra bien me pardonner de ne pas connaître, ils ont livré les suivants aux amateurs :

Ænigmatum libellus ex optimis authoribus collectus, ornatoque carmine redditus per Johannem Lorichium. Francofurti, Christ. Egenolphus, 1540, in-8°.

La seconde édition est intitulée : *Ænigmatum libri tres recens conscripti, recogniti auctore Johanne Lorichio,* (même lieu, même imprimeur, 1545, in-8°).

Cinquante ænigmes françoises d'Alexandre Sylvain, avec les expositions d'icelles. Ensemble quelques ænigmes espagnolles dudict autheur et d'autres. Paris, Gilles Beys, 1582, in-8°.

Voici un spécimen de l'esprit et du goût de l'auteur : « Un homme, qui d'estre homme a seulement semblant, donne un grand coup de pierre à un oyseau volant sur un arbre, qui arbre au vray ne se peut dire ny l'oyseau n'est oyseau, ny la pierre n'est pierre. »

Questions énigmatiques, récréatives et propres pour deviner et y passer le temps aux veillées des longues nuicts, avec les responses subtiles et autres propos joyeux. Lyon, Benoist Rigaud, 1583, pet. in-8° de 47 p.

Brunet dit : 1568, 29 pages. — Ce doit être la première édition. D'ailleurs, il cite encore, comme devant être le même ouvrage : 1° *Questions et demandes récréatives pour resjouir les esprits mélancoliques... avec les*

suspenses (Paris, Ant. Houic, 1573, pet. in-8° de 20 feuillets); 2° *Questions et demandes*... (Paris, pour Jean de l'Astre, 1576, in-16).

Ces éditions de 1573 et 1576 ne sont pas à dédaigner. Un exemplaire de celle-là, relié par Duru, est coté à 200 fr. dans le Bulletin de Techener, 1860 ; et un de celle-ci est monté à 50 fr. à la vente Morel-Vindé.

Ænigmatographia, sive sylloge ænigmatum et griphorum convivalium, ex variis auctoribus collectorum, recensente Nic. Reusnero. Francofurti, Palthen, 1599, 2 vol. pet. in-12, souvent reliés ensemble.

Une seconde édition, en 1602, à Francfort.

Trésor des récréations, contenant histoires facétieuses..., propos plaisans, plusieurs beaux énigmes, tant en vers qu'en prose, et autres plaisanteries..... Douay, Baltazar Bellère, 1600, pet. in-12... et autres éditions.

Joan. Lauterbachii ænigmata : additis simul Nic. Reusneri. Colleg. palthenianum, 1601, pet. in-12.

Ænigmata et griphi veterum ac recentium, cum notis Jos. Castalionis jurisconsulti in Simposium; ad hæc Pythagoræ symbola, et Joan. Ægidii Nuceriensis, adagiorum Gallis vulgarium, hac editione auctorum, in lepidos latinæ linguæ versiculos traductio. Duaci, Car. Boscardus, 1604, pet. in-8°.

Dans le *Bulletin du Bibliophile* (juin 1855), où un exemplaire de ce volume est coté à 18 fr., on trouve cette désignation des matières : « Ænigmatum [illegible] finis et usus. — Præmium ac pœna. — Ænig[illegible] posii poetæ. — In ænigmata symposii scho[illegible]

Castalionis anconitani.—Item e B. Aldelmi tetrastichis.— Junii Hornani medici ænigmata et aliorum Joan. Ægidii Nuceriensis adagiorum gallis vulgarium... traductio. — Sententiæ proverbiales ex Corderio et aliis. »

Johan. Pincieri ænigmatum libri tres, cum solutionibus. Ex officina Christ. Corvini, 1605, pet. in-8°.

Réimprimé à la Haye, chez Vlacq, en 1655, pet. in-12.

Sphinx theologico-philosophica, proponens ænigmata sive scrupos ex variis, auctore Joh. Hudfeldio; editio nova, renovata et aucta. Herbonæ, 1631, pet. in-8°.

La première édition est de 1604.

Recueil des énigmes de ce temps; trois parties en un volume. Paris, 1638, in-12.

Recueil rempli d'obscénités, selon l'abbé Goujet.

Recueil des énigmes de ce temps, précédé d'un discours sur les énigmes et d'une lettre à Damis. Paris, Touss. Quinet, 1646, in-12.

Autres éditions : à Lyon, en 1658 ; — à Paris, en 1661, in-12 ; — à Rouen, chez Dav. Berthelin, en 1673, in-12 ; — à Paris, chez Nic. Legras, en 1687, in-12.

L'auteur de ce livre est l'abbé Cotin. Plusieurs de ses énigmes avaient déjà paru dans le recueil de 1638.

[illegible]veau re[illegible] beaux énigmes de ce temps, composez

sur divers sujets sérieux et enjoués, par le sieur Colletet. Paris, 1659, in-12.

Ce petit volume est dédié à Fouquet.

Quatre amants disgraciez rapportez par énigmes à quatre grands personnages de l'Estat et discourant de leurs faveurs et de leurs disgrâces, avec une proportion entière et mystique..... S. L., 1650, pet. in-4°.

Œuvres meslées de M. Cotin de l'Académie françoise, contenant énigmes, odes, sonnets et épigrammes... Paris, Ant. de Sommaville, 1659, in-12.

Autre édition, à Paris, chez Gabr. Quinet, en 1666.

Énigmes sur le Te Deum *qu'on a chanté pour la paix.* S. L., 1659, in-4°.

Nouveaux énigmes sur cent diférens sujets, avec l'explication. Paris, 1666, in-12.

En ce temps-là, la *littérature* énigmatique était tellement à la mode, qu'un président du parlement de Normandie, — Nicolas Fardoil, — dans un livre qu'il mettait au jour (*Harangues, discours et lettres*; Paris, 1665, in-4°), consacrait une de celles-ci au *style des énigmes*.

Plusieurs énigmes et descriptions énigmatiques, par Michel Nei. Lewarde, Henri Rintius (Holl. Elzev.), 1682, pet. in-12.

Elles sont dédiées par l'auteur au prince de Nassau. — Le *Bulletin du Bibliophile*, 1858, en cote à 35 fr. un exemplaire relié par Closs.

Recueil d'énigmes, airs, devises et médailles, avec figures. Amsterdam, Jansson a Waesberge, 1684, pet. in-12.

Ænigmata prisci orbis Jonas in luce in historia Manassis et Josiæ, ex eleg. veterum Hebreorum stylo solutum ænigma. Ænigmata Græcorum et Latinorum ex caligine Homeri, Hesiodi, Orphei, Appollodoris, Lycophronis, Ovidii, etc,, recens. studio Herm. Van der Hardt. Helmestadii, 1723, in-f°.

Thesaurus ænigmaticus, or a collection of the most ingenious and diverting ænigmas or riddles. London, 1725, 4 part. en un vol. in-8°.

Nouveau recueil d'énigmes, dédié au prince de Conty (par Guyot de Pitaval). Paris, 1744, in-12.

Recueil d'énigmes et de quelques logogriphes, par l'abbé Berthelin. Paris, 1746, in-12.

Magasin énigmatique, contenant un grand nombre d'énigmes ingénieuses... Paris, 1767, 1 vol. in-12.

Récréation de l'esprit, ou Almanach énigmatique pour la présente année. Londres, 1774, in-12.

Énigmes, charades et logogriphes de M. Sarauton, seconde édition revue et augmentée. Berlin, Ch.-Fréd. Bellstab, 1784, in-16 de 4 feuillets et 83 p.

M. Sarauton était un poëte français qui envoyait de temps en temps au *Mercure de France* et à la *Gazette des Deux-Ponts* les produits naïfs de sa muse de sphinx. Son petit livre a le mérite d'être un *bijou d'imprimerie prussienne*. Aussi le *Bulletin du Bibliophile*, 1856, n° 409, le met-il au prix de 9 fr.

Manuel des oisifs, contenant sept cents folies et plus, ou Charades, par le Doyen des sages. Paris, 1786, 2 vol. in-8°.

Le Sphinx aux Œdipes présens et à venir, ou Recueil choisi d'énigmes, charades et logogriphes modernes, par M. Sorcier. Paris, 1803, in-12.

Correspondance générale des Œdipes, ou Recueil des lettres, pièces de vers, anecdotes agréables, spirituelles et plaisantes, adressées à l'auteur de l'énigme du Contraste. Paris, 1803, in-8°.

Le Petit Charadiste, ou Recueil d'énigmes, logogriphes et charades, qui n'ont point encore paru, composés par un grand nombre d'amateurs. Paris, 1810, in-18.

Énigmes historiques, géographiques, mythologiques, iconologiques, biographiques, etc., par D. Lévy. Paris, 1823, in-18.

Choix d'énigmes, charades et logogriphes. Paris, 1828, in-12.

Énigmes historiques, géographiques et mythologiques, par Madame C. Carrière-Lafaux. Clermont, imp. veuve Danicourt; Paris, C. Letellier, 1831, in-12.

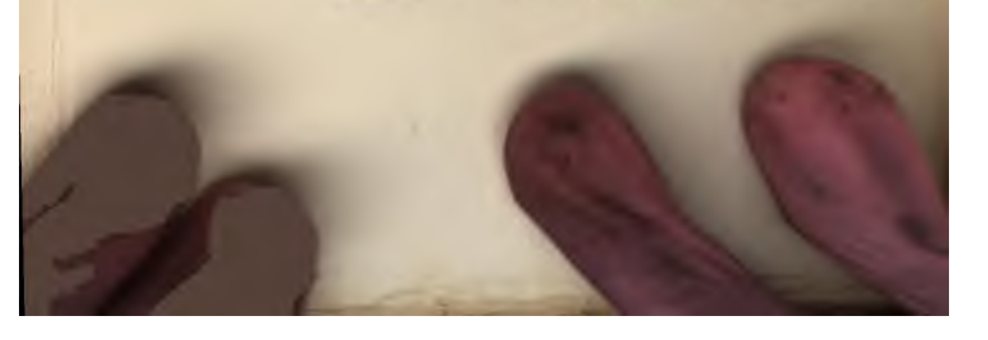
Almanach des Œdipes, ou Recueil des énigmes les plus ingénieuses publiées par les meilleurs poëtes. Paris, s. d., in-18.

Les années plus rapprochées de nous n'ont pas été moins fertiles... en miracles. Des catalogues ou prospectus, de 1850 à 1867, ont annoncé :

Un million d'énigmes, charades et logogriphes, suivi d'un choix des plus jolies énigmes italiennes, espagnoles, anglaises et allemandes, avec la traduction en regard, 1850, in-32 (sous le pseudonyme *Hilaire le Gai*, qui cache M. G. Duplessis.)

Le Sphinx, ou le Jeu des énigmes, recueil contenant un grand nombre de logogriphes et d'énigmes choisies, accompagné d'une explication du jeu des énigmes et de la manière de les jouer. 1 vol. in-18.

Recueil de charades et d'énigmes, extraites des auteurs anciens



et modernes, par M. Desciseaux (pseudon.), 1 vol. in-32, de la *Bibliothèq. omnibus.*

Trésor des énigmes, charades et logogriphes, suivi de la physiologie du rébus, accompagné d'une instruction pour les bien faire et en deviner le sens, par Ana-gramme Blismon. 1 vol. in-32, de la *Biblioth. amusante.*

Sphinxiana, recueil curieux d'énigmes, de charades, de logogriphes, dédié à tous les Œdipes présens et futurs, par le même. 1 vol. de la *Biblioth. du conteur.*

Grande avalanche d'énigmes, de charades et logogriphes, suite du Sphinxiana, *par le même, pour la même collection.*

Je rencontre enfin dans le *Courrier de la Librairie*, année 1857 :

Amusements de famille, Recueil de jeux d'esprit, problèmes, anagrammes, énigmes, paralogogriphes, charades, etc..., par L. C. D. (L. Lecomte-Delérue). Roubaix, in-8°.

Et ce ne sont pas seulement les civilisations nées de la Grèce et de Rome qui ont subi l'influence de la tradition énigmatique. Les Arabes se sont rencontrés avec les Européens sur le même terrain. D'Herbelot rapporte que Saad Ben Ali al Varrak, surnommé Hahiri, a fait un traité de logogriphes et d'énigmes, sous le titre de : *Adgias fil ahàgiou alalgaz.*

RÉBUS

Les rébus, selon Tabourot, sont des *équivoques de la peinture à la voix*. Cette appréciation est incomplète, puisque, pour exprimer des mots, ils emploient non-

seulement des images, mais encore des lettres, des syllabes. L'anglais T. Dyche, dans son *Dictionnaire uni-* *el*, définit le rébus « la représentation hiérogly- ue ou énigmatique de quelque phrase avec des voques sur des mots coupés ou joints ensemble, ou des peintures qui les représentent. » Ce nom, selon nion de Tabourot, de Furetière, de Mesnage, de estrier..., viendrait de l'usage où étaient ancien- ment soit les clercs de la basoche, soit les ecclésias- es de Picardie, de débiter publiquement, pendant les jours gras, des satires qu'ils intitulaient : *De rebus quæ geruntur*, et qui consistaient en plaisanteries sur les aventures et les intrigues arrivées dans les villes. Comme les plaisanteries *dessinées* se mêlaient, dans ces circon- stances, aux plaisanteries *écrites* ou *parlées*, le nom de *rébus* désigna d'abord les unes et les autres, et demeura enfin exclusivement aux premières. Mais on a contesté que le rébus doive son nom à des pamphlets. « Comme il rend les mots par les choses, lisons-nous dans l'*Almanach de l'Illustration* (1844), on l'a nommé tout natu- lement *rébus* (par les choses), et cette simple étymologie nous paraît la plus vraisemblable. »

« Le rébus, dit M. Ch. Leber, est la figure naturelle, l'image propre, simple et directe de l'objet qu'il repré- sente ; il montre au doigt, pour ainsi dire, la chose telle qu'elle est, sans rappeler l'idée d'aucune autre. C'est en quoi il se distingue essentiellement de l'emblème et de la devise, qui ne sont que l'expression indirecte d'une pensée plus ou moins déguisée sous une image ana- logue, et dont l'essence est dans l'allusion. Il y a encore cette différence entre ces deux sortes d'images, que l'emblème est toujours un tableau de la pensée rendue

sensible sous une forme d'emprunt, tandis que le rébus ne peint le plus souvent que le mot, et ne rend la pensée que par des équivoques (1). »

Le mérite du rébus consistant principalement à *exercer l'esprit*, c'est lorsqu'il procède par l'équivoque, lorsqu'il n'est véritablement qu'un jeu de mots, qu'il peut offrir le genre d'intérêt dont il est susceptible ; car si les figures à traduire représentent directement la chose ou la pensée, il se lit couramment, et, par cela même, il ne signifie plus rien.

Ainsi, comme l'a dit M. Leber, le rébus *n'est amusant que par son imperfection*, et cette circonstance n'est pas de nature à lui faire beaucoup d'honneur.

Au reste, si, en général, le rébus procède par figures, il convient d'ajouter qu'il ne s'est pas renfermé exclusivement dans cette voie. Il en existe qui n'exercent l'esprit que par lettres, par chiffres ou par coupures, par transpositions, par superpositions de mots, etc.

Quoique le rébus dessiné s'en soit pris à la poésie, nous verrons que c'est l'autre surtout qui a conquis le droit de figurer dans notre poétique. En effet, si le premier s'est quelquefois emparé, pour les revêtir de sa livrée, des vers composés à toute autre intention, le second a inspiré des pièces rimées, disposées exprès pour satisfaire aux exigences du genre.

Il faut remonter très-haut pour trouver l'origine du rébus. L'idée mère en appartient vraisemblablement à l'enfance de la société. Le premier alphabet né des be-

(1) P. cxi de l'introduction à l'ouvrage intitulé : *Monnaies des évêques des innocents*, etc.

soins de la civilisation n'était guère qu'une chaîne de rébus, c'est-à-dire une image matérielle, non de la pensée, mais des objets mêmes dont la pensée n'est que la réflexion. Tel fut, évidemment, dans son origine, l'art

De peindre la parole et de parler aux yeux,

chez les deux peuples les plus anciens du monde connu. Les caractères si nombreux, si compliqués de l'écriture chinoise, ne pouvaient être primitivement que des rébus : tout annonce aussi que les hiéroglyphes vulgaires de l'Égypte, antérieurs aux temps historiques, participaient plus ou moins de cette nature d'images. Pour comprendre ces antiques débris de Memphis et de Thèbes, pour y lire les leçons que renferment sans doute les figures d'animaux, de plantes et de divinités bizarres, il faudrait en connaître les originaux, et ne pas ignorer la langue usuelle du peuple qui laissa de pareilles archives. Que de rébus, prétendus hiéroglyphes, ne figurent dans nos musées, décorés de ce docte titre, que parce que l'esprit et les types en sont perdus pour nous, et qu'il ne nous reste, dans leurs images, que des énigmes indéchiffrables, où l'on voit tout ce que l'on veut, depuis qu'on ne sait plus y reconnaître ce qui s'y trouve (1). Le séjour des croisés en Orient, l'in-

(1) « La première pensée des rébus est due sans contredit aux Égyptiens, inventeurs de l'écriture hiéroglyphique. Ce fait résulte des savantes recherches du P. Caussin, auteur de *Symbolica ægyptiorum sapientia* (1647, in-4°), et de plusieurs passages d'un curieux ouvrage publié à Paris en 1595, *Hieroglyphica... a Davide Hœschelio illustrata.* On en peut chercher aussi des preuves dans

troduction dans nos mœurs des exercices chevaleresques, l'invention des marques distinctives des familles privilégiées, les figures et les livrées adoptées comme signes de reconnaissance ou de galanterie dans les tournois, ont dû contribuer beaucoup à répandre le goût des rébus, qui, sympathisant d'ailleurs avec l'esprit de ce temps, devenaient une sorte de besoin dans la société où ils renaissaient. Alors, c'était principalement aux sens qu'il fallait s'adresser pour frapper l'esprit ou imprimer dans la mémoire ce qu'il lui était utile de retenir. Les rébus, faits pour les sens, ont pu devenir les livres d'hommes qui ne savaient pas lire. C'est une image qui parle principalement aux yeux. Ce genre d'énigmes était plus à la portée du peuple que les compositions emblématiques, dont l'explication est une étude, et suppose une certaine connaissance des choses auxquelles elles font allusion. Le goût des rébus devait donc précéder celui des emblèmes et des devises modernes, comme il était naturel que le dernier naquît de l'autre, et c'est ce qui arriva. Les emblèmes et les

les *Hiéroglyphes* de J.-P. Valerian, dit Pierius, augmentés des deux livres de Cœlius Curio, et traduits en français par J. de Montlyart (Lyon, 1616, in-f°)... L'honneur d'avoir créé les rébus appartient aux Romains... Cicéron, dans sa dédicace aux dieux, écrit ses prénoms, *Marcus Tullius*, accompagnés d'un *pois chiche*, qu'on appelle en latin *cicer*. Le premier des empereurs, sachant que *César* voulait dire éléphant en langue mauritaine, fait graver un éléphant sur quelques-unes de ses monnaies. Dans le même siècle, Lucius Aquilius Florus et Voconius Vitulus, tous deux préfets de la monnaie, avaient ordonné de graver sur le revers des espèces, l'un une fleur, l'autre un veau .. » (*Alman. de l'Illustration*, 1844, p. 41.) — On pourrait ajouter qu'une des quelques peintures sur verre, de l'époque du Bas-Empire, en forme de médaillon, du cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale, a tout à fait l'apparence d'être un rébus.

devises, en vogue dans le XVIe siècle, suivirent les rébus, mais sans les remplacer. La preuve s'en trouve dans la persistance de ceux-ci à conserver leur popularité, après la naissance des premiers (1).

Les rébus ont eu en Europe une célébrité réelle. Les Français, surtout, *s'y sont infiniment plu et délectés*, et le seigneur des Accords (2) nous assure que « ces subtilités furent longtemps en vogue et de non moindre réputation que les hiéroglyphes des Égyptiens envers nous; de sorte qu'il n'estoit pas fils de bonne mère qui ne s'en mesloit. » C'était, comme on voit, une fureur, qui régnait d'une manière à peu près générale; mais elle sévit davantage encore dans la Picardie en particulier.

« Les auteurs, dit M. Leber, sont tous d'accord sur ce point que la composition des rébus eut jadis un attrait tout particulier pour les beaux esprits de la Picardie; que cette province peut même, jusqu'à un certain point, revendiquer l'honneur de leur invention, et que sa fécondité dans cette branche de littérature tenait du prodige. C'était moins le produit de l'esprit naturel des Picards, qui en valent bien d'autres, qu'une sorte de propriété singulière du sol ou du climat. Les rébus surgissaient en Picardie comme les pommes chez un peuple voisin... Aussi, pour me servir de l'expression d'un vieil éplucheur de rébus (Étienne Tabourot), *n'a-t-on pas failli à les baptiser du nom de cette nation. On les appelle* rébus de Picardie, *ainsi que l'on dit bayonnette de*

(1) Voir *Monnaies des fous*, p. XCIX de l'introduction.

(2) Tabourot (*Bigarrures*) s'est longuement occupé des *rébus*; mais il n'est pas le seul. « Celui, dit Estienne Pasquier, qui des premiers a fait entre nous ouverture aux rébus est Geoffroy de Thory, en son livre de *Champ-Fleury*... »

Bayonne, ganivet de Moulins, peignes de Limoux, ciseaux de Tholose, moustarde de Dijon. »

Ce qui constate l'importance que l'on attacha jadis aux rébus, c'est qu'on les retrouve partout. Voyez par deux exemples que cite M. Leber, quel rôle il leur arriva quelquefois de jouer dans les tournois. « Un chevalier dont le palefroi s'était abattu dans un pas d'armes parut le lendemain avec une andouille et une plante de joubarbe peintes sur son écu, ce qui voulait dire en italien : *sempre vivo in doglio* (1), je vis toujours dans la douleur. Un autre chevalier, dans un cas semblable, pour exprimer l'amertume du chagrin que lui causait sa chute, se montra revêtu d'un habit burlesque, et portant sur sa tête, au lieu de sa devise habituelle, un *fromage dur, caso duro,* mots qui signifiaient également : sort cruel, fatal accident et fromage dur, dans le sens italien (2). La poésie a sans doute produit de plus belles images; mais les chevaliers du moyen âge n'y regardaient pas de si près dans leurs travaux littéraires. »

Si nous nous reportons au blason, les armoiries parlantes nous apparaîtront comme de véritables rébus. Pourquoi la ville d'Arras portait-elle, sur son écu d'azur, une fasce d'argent chargée de trois rats de sable? C'est qu'on avait voulu faire un rébus, fondé sur l'ombre de rapport qu'on croyait apercevoir entre le nom de rat et celui d'Arras. — Guillaume, prince d'Orange, était

(1) *Sempre vivo*, de *sempervivum*, non latin de la joubarbe; *in doglio* est ici pour andouille, mot qui n'a pas son équivalent en italien.

(2) *Caso*, en italien, signifie cas, sort, fortune, et fromage, si on le prend, comme ici, pour *cacio*. (Voy. la *Philosophie des images*, par le P. Ménestrier, p. 180 et suiv.)

camus. Comme on l'appelait Guillaume au *cort nez*, il prit un *cornet* pour ses armoiries. — Trois *chabots* figuraient dans les armoiries de la maison de Chabot. — Des *maillets*, sur l'écu de la famille de Mailly. — Des *Bauffreys*, sur celui des Bauffremont. — « Plus près de nous, dit M. Leber, dans un siècle doté de tous les trésors du génie et du goût, un ministre illustre, Colbert, de récente noblesse, adopta pour blason un reptile, dont le nom (*coluber*) ressemblait au sien. »

Mais on vit mieux encore, comme le rapporte Tabouret : « Ceux de Chaalons, je ne sçay si c'est en Champagne ou Bourgogne, non contents de leurs armoiries, firent peindre sur icelles *chat long et noir*, pour signifier *Chalonnois*. — Ceux de Poitou, qui prononcent un *p*, *poi*, mettent ordinairement trois *p* pour signifier *poi* et appellent le dernier *Poi-tiers*. — Un certain maire de la ville de Dijon fit peindre, à l'entrée d'un roi, sur les armes de la dite ville, dix joncs, et fit encore battre des jetons de ceste façon. Pensez l'habile homme, qui se ressouvenoit de l'ordinaire jeu des petits enfants, qui déclinent un jonc sans lettres, et dient *un jonc*, *deux joncs*.... *dix joncs*, ainsi qu'ils déclinent aussi paradis, disant *para un*... *para dix* .. »

Les devises ajoutées aux armoiries ont pris aussi la livrée du rébus. Il suffit de rappeler celles des Kergos en Bretagne et celle des Guise. La première : *aime qui t'aime*, se traduisait par *M qui T M* ; la seconde : *chacun à son tour*, par des *A* dans des *O*.

Serait-on sans indulgence pour l'aristocratie blasonnée payant au rébus sa part de tribut, lorsque l'Église les appelait à son aide comme moyen d'enseignement.

Ici, j'ai encore à citer M. Leber : « Quand à la Reli-

gion, dit-il, bien que les rébus n'aient jamais pu être qu'un sujet d'amusement et de plaisanterie, les livres les plus graves, l'œuvre même de l'Église n'a pu se dérober à leurs frivoles atteintes, et cela se conçoit. Les anciens livres de prières sont remarquables, beaucoup plus par le nombre et la richesse que par le choix des ornements dont ils sont surchargés. Les rébus sont des images; ils pouvaient passer inaperçus dans la foule; et d'ailleurs qu'elle raison aurait empêché qu'on ne les admît pour ce qu'ils étaient? Un rébus ne pouvait sembler plus déplacé dans les Heures d'un courtisan ou d'un guerrier que l'indécente figure astronomique dont le calendrier de ces livres est toujours précédé, et que tant d'autres nudités plus que naïves, qui nous paraissent aujourd'hui si étranges. Qu'importait un hors d'œuvre de plus ou de moins dans un encadrement d'*oremus* ou de psaume, où un prélat vénéré se trouvait face à face avec un porc dressé sur ses pieds de derrière, et décoré comme lui des insignes de l'épiscopat; où l'on voyait figurer de compagnie les saintes femmes et les sybilles, les chérubins et les sirènes, Judith et Mélusine, les apôtres ceints d'un cordon de grotesques, ou de monstres risibles, ou quelque chose de pis? Alors que l'homme du monde n'avait pour toute bibliothèque qu'un livre, qui était ses Heures, il fallait bien qu'il y eût dans ce livre un peu de tout, pour que sire tel ou tel sût quelque chose. C'est ainsi, du moins, qu'on croit pouvoir expliquer ce bizarre mélange de pieuses et de mondaines joyeusetés, qui caractérise les anciens livres de prières. » — « On me croira donc sans hésiter, dit encore notre auteur, lorsque j'ajouterai que le texte même des offices n'était pas à l'abri de ces grossiers travestissements. On a mis en rébus le *Pange lingua*. Le frontispice, gravé

en bois, du livret intitulé : *Tractatus colloquii peccatoris*, in-8° goth., est une image tirée de cette prose. »

Pour en finir avec les rébus pieux, je citerai encore la prière suivante, qu'on trouve sur un feuillet d'Heures imprimées vers 1500, et ornées d'un grand nombre de figures bibliques, comme les livres sortis des presses d'Hardouin et de Pigouchet. Voici le texte à peu près rimé de cette pièce :

> Saluons Marie priant Jésus en croix
> En nos consciences espérons sa paix.
> J'ai à Dieu mon cœur mis :
> J'espère paradis.
> Louange à Dieu soit (1).

Voici également la désignation des figures : I. Un *salut* (monnaie d'or); un *os;* les lettres *ns;* puis la Vierge agenouillée devant un crucifix. — II. La lettre *n*, que l'on prononçait anne; un *os;* un signe d'abréviation qui tenait lieu quelquefois de la syllabe *con* au commencement des mots; une *scie;* une *anse;* des *esperons*, que maintenant on écrit éperons; un *sac*, mot dont la lettre finale ne se prononçait pas; une *paix* d'église. — III. Les lettres *g* et *a;* une figure de *Dieu;* un *mont;* un *cœur;* deux *mi* de musique. — IV. La lettre *g;* une *poire*, qui se prononçait *peire;* un *parc;* la lettre *a*, et un *x*, signe numéral. — V. Un *loup;* un *ange;* la lettre *a;* une figure de *Dieu;* enfin la lettre *c*.

Les rébus trouvèrent encore place sur la pierre des églises. On les rencontra de même dans les champs de

(1) La prononciation d'alors autorisait de faire rimer ensemble les mots *croix*, *paix* et *soit*.



sépulture. Nos pères trouvèrent plaisant de donner un pareil déguisement aux épitaphes : il appartient à la naïveté de ces temps de provoquer le rire jusque sur la tombe des morts. Les anciens cimetières de la Picardie, surtout, offraient de nombreux exemples de ces bizarres monuments. A Langres, en Champagne, dans le cloître de Saint-Mammès, on voyait l'épitaphe d'un chantre, formée des notes *la*, *mi*, *la*, entre deux têtes de morts; ce qui voulait dire : *la mort l'a mis là mort* (1). On peut voir dans le livre des *Bigarrures*, l'épitaphe d'un autre chantre, composée par Tabourot, official de Langres, qui y a fait entrer tous les signes et toutes les notes de la musique.

Nous pourrions ajouter d'autres détails à ceux qui précèdent; il suffira de rappeler que l'on voyait autrefois, sur un mur du cimetière des Cordeliers de Dôle, une inscription ainsi disposée : la lettre *D* avec une *M* au milieu; le mot *vous;* un autre *D*, au milieu duquel les lettres *quat;* le mot *vous;* l'article *la;* enfin une tête de mort. — Et cela voulait dire : *Amendez-vous! Qu'attendez-vous? — La mort?*

Si, dans tout cela, l'on est quelque peu en droit de dire que les lois de la bienséance n'ont pas été scrupuleusement observées, il est juste de reconnaître que le clergé, sans sortir de son domaine, trouva, pour les rébus, la meilleure des applications possibles. Dans ses fêtes des fous, legs monstrueux du paganisme, — imitant l'usage qui existait chez les Latins de se faire réci-

(1) Plus tard on fit aussi à Rameau une épitaphe notée : *La, mi, ré, la, mi, la*. — La très-galante actrice Magdeleine Miré passait pour avoir contribué à le mettre au tombeau.

proquement, en ces jours de licence et de folie appelés Saturnales, des présents de peu de valeur, comme de petites figures de terre cuite, des jetons de cuivre ou de plomb, — il avait aussi des monnaies de ce dernier métal, que les évêques burlesques répandaient parmi la foule, comme faisaient les évêques véritables, avec de la monnaie de bon aloi, lors de leur première entrée dans leur église cathédrale. L'existence de ces pièces est demeurée longtemps ignorée; mais elle a été enfin révélée par le livre de MM. Leber et Rigollot, que j'ai déjà cité plusieurs fois. Or, beaucoup de ces pièces, frappées à l'occasion d'une des plus folles coutumes du bon vieux temps, portaient, sur leur revers, l'empreinte de rébus quelquefois fort compliqués. Là, sans doute, personne ne jugera leur présence déplacée.

Au reste, d'autres *monnaies* que celles des fous furent ornées de rébus. Parmi les pièces que distribuaient les Prémontrés de Saint-Jean d'Amiens aux pèlerins qui venaient visiter, dans leur église, le chef de saint Jean, j'en citerai une, dont les figures du revers semblent indiquer ces mots : *Le chef saint Jean entretenez par vos dons*. Peut-être serait-ce l'occasion de rappeler que, dès le XIII[e] siècle, les Prémontrés étaient renommés pour leur *légèreté;* c'est à eux que s'adressent les vers suivants de la *Bible Guyot de Provins :*

> Trop font leur folie savoir...
> Malement font le siècle bruire
> De lor faez et de lor folies.

Je citerai encore une autre pièce de plomb, provenant également d'Amiens, datée de 1511, et portant ces



mots : LOTEL DIEU. Le revers est marqué d'un rébus inintelligible. C'est, selon M. Leber, un *ex-voto* de quelque malade. — Enfin, selon M. Rigollot, une autre pièce à rébus, frappée en 1552, sur laquelle figure le nom de saint Martin, patron des voyageurs, pourrait être l'œuvre *des ingénieurs des ponts et chaussées de ce temps*..

A l'occasion d'histoire littéraire, quoi qu'elle puisse être, il faut bien en venir, quelque part, à parler des libraires et des imprimeurs. C'est surtout par le rébus qu'ils réclament une place dans ce recueil; mais, comme dans le blason, l'art n'y apparaîtra, en général, avec eux, que réduit à sa plus simple expression. Ainsi une rose épanouie dans un cœur (ce qui signifie *cœur rosé*), était adoptée comme marque distinctive par Gilles *Corrozet; Rigaud* avait pris un *arrosoir*, par allusion au latin *rigo*, j'arrose. Qui ne connaît encore le *cavalier* de Pierre *Chevalier*, les *longs chevaux* de Claude *Chevallon*, les *grands joncs* de *Grandjon*, les *deux brocs* de Pierre le *Brodeux*, le *chêne* vert de Nicolas *Chesneau*, le *griffon* de *Griffe*, la *Galiote* de *Galliot* du Pré, le *candélabre* de Pierre le *Chandelier*, etc.? D'autres ne mettaient pas simplement leur nom en rébus; ils se donnaient une devise en même style : par exemple Guyot Marchand, imprimeur-libraire de la fin du xve siècle, qui s'était fait celle-ci : un *sol* et un *la*, et, à côté, le mot *ficit* placé au-dessous de *fides;* c'est-à-dire : *sola fides sufficit*...

Ceux qui faisaient les livres ne furent pas plus à l'abri de la contagion que ceux qui les imprimaient ou les vendaient (1) ; mais qu'était-ce en comparaison des

(1) Voici un exemple que nous fournit un grave personnage,

peintres et des graveurs, qui cachèrent leurs noms dans cette sorte de chiffres!... « Étrange contradiction! rapprochement bizarre! dit M. Leber : c'est à un quolibet, à une bêtise qu'on reconnaît encore plus d'un grand homme du XVIe siècle. »

Il fallait bien entrer dans tous ces détails historiques pour montrer l'importance du rôle des rébus dans notre vieille société. Avant de passer aux époques plus rapprochées de nous, je consacrerai quelques pages à rapporter divers exemples d'anciens rébus, dans le but de mettre à la portée des amateurs des éléments d'appréciation sur la manière dont nos prédécesseurs traitaient ces *inventions lunatiques*, comme M. Rigollot les appelle.

Notons d'abord, d'après ce même écrivain, que la Bibliothèque nationale possède deux curieux manuscrits exécutés vers la fin du XVe siècle, et renfermant ensemble cent soixante-dix rébus différents. Ils se composent de dessins coloriés, occupant chacun une page, et répétés en grande partie dans les deux volumes. C'est avec raison que ces groupes de figures doivent être qualifiés *rébus de Picardie*; car la plupart ne peuvent être lus et expliqués qu'à l'aide de la connaissance des mots propres au picard, et surtout de la prononciation qui caractérise ce patois.

Maximilien de Béthune, duc de Sully : au titre de l'édition originale de ses *Royales œconomies*, imprimée au château de Sully, vers 1638, figurent trois V (voyelles) coloriés en vert (trois verts U), surmontés d'une couronne d'amarante, et dans lesquels se trouvent les mots *Foy, Espérance, Charité*. C'est un rébus emprunté, dit-on, à la devise de la maison de Sully, et dont l'explication apparaît dans la fausse indication du lieu de l'impression : *Amstelredam, à l'enseigne des* TROIS VERTUS (théologales) COURONNÉES D'AMARANTHE.

Le premier rébus des deux manuscrits est une sorte d'*avis* facétieux *au lecteur* :

Un *A* formé de *vingt nez*, une *coquille*, deux *arcs*. — En picard : *advinez*, *coquillars*.— En français : devinez, cocus.

Le suivant : un *la* de musique, la *mort*, une *nonne*, un *ais* ou planche, deux *chaperons*, un *point* d'écriture, — signifie : *la mort nous n'échapperons point*.

Pour exprimer : *au battre fault l'amour*, — on a dessiné une *aube*, un *atre* ou cimetière, un *fol* ou fou, une *lame* ou pierre sépulcrale, enfin un *ours*.

La pie emporte l'acquet (en d'autres termes, l'ivrognerie emporte le profit) ; — un *la* de musique, une *pie* engagée sous une *porte*, un *laquais*.

Voici une nonne qui fouette un abbé ; puis, à la suite, la figure d'un os. — Cela veut dire : *non habebat oculos*.

Une folle est représentée mordant un phallus : — il faut traduire : *follement je vis*...

Il serait difficile de parler rébus, sans invoquer Tabourot, qui a longuement discouru sur la matière. C'est lui qui va me fournir la plupart des indications ci-après :

« Sur la porte d'un cloistre de certaine abbaye estoit ceste peincture : Un abbé mort au milieu d'un pré, ayant le ... descouvert, du quel sortoit un lys... C'estoit une belle sentence composée d'un rébus latin et françois : *abbé mort en pré*, *au... lis*. — *Habe mortem præ oculis*. »

Un homme à genoux tient d'une main un grand l de

couleur verte; c'est : *Un grand hiver maint dommage nous porte.*

Une vis dans une fleur de souci, avec le mot *et* dans une pensée : *En soucis vis et en pensées.*

Une tige de pensées dans un V coloré en vert, puis deux sonnettes : *Pensées en vertu sont nettes.*

Un fou agenouillé joue de la trompe : *Fol âge nous trompe.*

Un dieu frappe sur un nid avec une perche : *Dieu t'a puni*...

C'en est assez pour les anciens rébus à images. Voyons, à leur tour, ceux qui procèdent par lettres, par chiffres, puis par coupures, par transpositions, par superpositions de mots.

G. A. C. O. B. L. A. L. — « Cestuy est d'un amoureux cassé sur le garrot : *J'ai assez obéi à elle* (1). »

« En voicy un vrayement picard, et d'invention et de prolation : *ooooo*, *eeee*, sont *aaaaa* pons (cinq *o*, quatre *e* sont cinq *a* pons), c'est-à-dire : *cinq coqs chastrés sont cinq chapons.* »

Supposez un G dans un C, un R dans un autre C, deux Q superposés, puis le mot *avec*, suivi de la lettre L ; cela voudra dire : *J'ai dansé et redansé*, etc.

G a P pour mes aa
D tenter

(1) Voici un autre rébus du même genre : L N E O P Y, L Y A T T, L Y A E T L V, L Y A V Q, L Y E D C D.

signifiera : ***J'ai grand appétit de souper pour sustenter mes appétits*** (1).

On sollicitait un abbé de résigner son abbaye, qu'il tenait à conserver : « Il y a trente ans, dit-il, que je suis à apprendre les deux premières lettres de l'alphabet : A, B ; j'en veux encore autant pour apprendre les deux suivantes : C, D. »

Vent vient pire vent
A qui d'amour le cœur bien

A qui souvent d'amour souvient le cœur soupire bien souvent.

Trop vent bien
Tils sont pris

Trop subtils sont souvent bien surpris.

Pri bonne se pren fait bon dre

Bonne entreprise fait bon entreprendre.

Si pire
Vent vent
J'ai dont

J'ai souvent souci, dont souvent soupire.

(1) On trouve un rébus de ce genre dans une publication de deux hommes graves de notre époque (le comte Rœderer et le baron Rœderer son fils), intitulée : ***Comédies, proverbes, parades***; s. l. (Dinant), 1824, 3 vol. in-12. — Le titre un peu graveleux d'un proverbe y est donné ainsi :

Il ne faut pas $\frac{\text{P T}}{\text{Q}}$

Missos
Jupi Jupi Jupi, as locabit tra.

Jupiter submissos inter astra locabit.

Il faut bien prendre les exemples comme ils se présentent. En voici un où figurent des chiffres :

C.... à vos 13,	*C.... à votre aise,*
Et soyez à 6.	*Et soyez assis.*
Fol est qui ne 16 :	*Fol est qui ne s'aise :*
A vous je le 10.	*A vous je le dis.*

Je ne reviendrai pas sur les rébus empruntés aux signes et aux notes de la musique; mais je ne puis omettre ceux que l'on tirait du jeu de dés, si familier à nos pères. Il en est resté plusieurs, passablement gaillards, dans lesquels on ne voit figurer que des mots et des dés. On y employait principalement les doublets, qui sont désignés par des noms particuliers : bezet ou ambesas, terne, carme, quine, seine ou sonnez. De tout cela, en somme, il ne pouvait sortir rien de bien merveilleux.

Nous avons déjà vu, par une prière de cinq vers, et par le quatrain qui précède, comment les rébus se rattachaient au sujet de ce livre. J'ajouterai ici qu'il existe des rébus en vers beaucoup plus longs, ou, du moins, dont la mesure est ordinairement celle du sonnet ou du rondeau. On en rencontre plusieurs de ce genre dans des recueils de poésies et d'autres livres gothiques de la première moitié du XVI[e] siècle. Un des plus curieux, rimé sous le titre de : *Rondeau d'amour, composé par*

signification, se trouve à la fin d'un recueil fort rare, intitulé : *Opera jocunda Johannis Georgii Alioni Astensis metro macharronico materno et gallico composita*; (Ast, 1521, pet. in-8°). — Le suivant, qui exprime les doléances des royalistes contre les excès de la Ligue, est de l'année 1592. Voici les vers emprisonnés, torturés, disloqués dans l'image in-folio, gravée sur bois, qu'on en conserve à la Bibliothèque nationale. Les mots imprimés en italiques sont des figures.

Qui veut *dé-pein*-dre au vif *la pauvre France*,
Peigne un *navire* à *la* mercy *des flots*,
Une *vipère*, un embrouillé *chaos*,
Où la *dis-corde* ore a toute *puiss-ance*.

Comme *Actéon*, par *ra-ge* et *viol-ence*,
Elle est *des* siens *la proie* à tous pro-*pos*,
Et les *petits pas*-tissent pour les *gros* :
Ain-si tout *tombe* en grande *dé-ca-dence*.

On a *cha*-ssé du tout *amour* de *Dieu*;
La charité vers le prochain n'a *li-eu*;
Toujours *croissant* le *vice* y prend *racine*.

Comme au *déluge aus-si Dieu* veut *os-ter*
Les *vermiceaux nés* pour *la tour*-menter,
Et *paix* n'au-*ra* jamais qu'en *sa ru*-yne.

Tabourot met les vers suivants dans la bouche d'une maîtresse d'école, s'adressant à la mère d'une de ses élèves :

Vostre fillette en ses escrits
Recherche trop ses aa.

L met trop d'encre en son I,
L S trop ses U U ouverts,
Puis son K tourne de travers,
Et couche trop le Q infame;
C'est cela qui gaste son M.....

En d'autres termes :

Votre fillette en ses escrits
Recherche trop ses appétits.
Elle met trop d'encre en son nid
Et laisse trop ses huis ouverts... etc.

J'emprunte au même auteur le premier couplet d'une chanson à rébus musical :

Hola! Monsieur vous êtes
La, mi, fa, ré, sol, ut (l'ami fat résolu).
Entre les plus honnêtes,
Cela est trop connu.....

Tristes chefs-d'œuvre, sans doute! Jugera-t-on beaucoup plus favorablement ce dédale de mots sous lesquels Jean Mollinet (1) a caché un rondeau :

riant fus naguères
en pris

t —d'une—o
u — tile —s
affectée

(1) Ou plutôt Jean Marot. C'est, en effet, dans les œuvres de celui-ci qu'on le trouve, et non dans celles de Mollinet.

Espoir haitée
que vent
ai ;

D
Mais fus quand pr-s'amour-is ;

Car j'aper ris
que ses mignards,

traits d'amour mal a
Estoient ée

riant
en.

l'œil de
Escus moy elle a pris,

Manière rusée
Te-m'-nant,

Et quand je veux
Elle ée faire ée

me dit que to-suis-us mal appris

riant
en.

Étienne Tabourot proclame, dans ses *Bigarrures*, que l'*interprétation* de ce rébus est *aisée* ; ce qui ne l'empêche pas de la consigner dans son livre, *pro junioribus*, dit-il. A mon tour, je ne puis me dispenser de la transcrire ici,

quoiqu'un des vers porte peut-être un peu trop l'empreinte de son temps :

En souriant, fus naguères surpris
D'une subtile entre tous affectée
Que sous espoir ay souvent souhaitée;
Mais fus déçu quand s'amour entrepris,
Car j'aperçus que ses mignards souris
Estoient soustraits d'amour mal assurée,
En sousriant.

Escus soleil dessus moy elle a pris,
M'entretenant sous manière rusée,
Et quand je veux sur elle faire entrée,
Me dit que suis entre tous mal appris,
En sousriant.

AUTRE RONDEAU EN RÉBUS

la
BB.DD. qui est SX
las
Vueille muer dueil en
A XVI.M.I. bieau sire di X
BB.DD.
Pour le servir de mi X.M.X
M.OO. devots sans nul relas
BB.DD.

Là encore l'explication n'est pas inutile ; la voici :

Jésus qui est là sus ès cieux
Vueille muer dueil en soulas
A ses amis, biau sire dieux
Jésus,

Pour le servir de mieux en mieux
En mots dévots sans nul relas,
Jésus.

Voilà ce que j'avais à dire, pour les temps antérieurs au XVIIe siècle, afin de faire ressortir jusqu'à quel point le rébus avait exercé son empire sur nos pères. Toutefois, il convient d'ajouter que, s'il tint longtemps sous le joug la plupart des esprits, il en rencontra aussi qu'il fut impuissant à soumettre.

Rabelais à qui n'échappait aucun des travers de son temps, a stigmatisé la manie des rébus avec la verve qui le distingue : « Ce sont, dit-il, homonimies tant ineptes, tant fades, tant rustiques et barbares, que l'on debvroit attacher une queue de renard au colet, et faire un masque de bouze de vache à un chacun d'iceux qui en vouldroit doresnavant user en France après la restitution des bonnes lettres. »

Tabourot lui-même, qui leur a consacré un si grand nombre de pages de ses *Bigarrures*, ne disait-il pas à leur sujet : « J'en rapporteray quelques particuliers exemples que j'ay ramassés, plustost pour rire, que pour goust que j'y treuve ; ni que je conseille de s'y amuser, si non par forme de passe-temps, à quelques gens de loisir, au lieu de bransler leurs jambes. Car quant à ceux qui penseroient estre veus ingénieux et sçavants en frivoles recherches, je les estime dignes de chercher toute leur vie des espingles rouillées parmi les rues, à l'endroit des goutières. »

Quoi qu'il en soit, les rébus avaient si bien pris racine en France, qu'ils résistèrent à toutes les attaques. S'ils devinrent moins généralement choyés, ils se relevèrent

d'un autre côté, en prenant quelquefois un véritable caractère artistique. Les artistes les plus fameux ne dédaignèrent pas de leur prêter le charme de leur talent. Des rébus accueillis dans les cercles de Florence et de Paris avaient été en quelque sorte immortalisés par la pointe des Bosse et des La Belle. Outre plusieurs feuilles de rébus italiens, gravés par celui-ci, en forme d'écran, les amateurs de ce genre en conservent beaucoup d'autres, publiés sous Louis XIV et Louis XV, par les Bonnard, les Mariette, les Crépy, etc. A leur exemple, celui dont le pinceau fit revivre sur la toile tant d'animaux divers, Oudry, en dessinant des rébus, ne croyait pas avilir un art qu'il avait employé à décorer les palais de nos rois.

C'était à un almanach de rébus de format gigantesque qu'Oudry attachait son nom. Dans ce plaisant in-folio, les figures avaient envahi jusqu'au frontispice. Le titre, le nom du peintre, l'adresse du marchand ont dû s'aligner et se faire comprendre, comme ils ont pu, dans un vaste rébus. Heureusement pour le public, et plus encore pour le marchand, qui attendait pratique, la traduction se trouvait au bas de l'image. Je la transcris telle que la donne M. Leber :

« Dessiné par Oudry. Monsieur Mortain vend le présent almanach des rébus sur le pont Notre-Dame, à main droite, du côté de la pompe, au service de tout le monde (1). »

La faveur des rébus en ce temps-là est encore attestée par les enseignes... La parole est encore à M. Leber :

(1) *Monnaies des fous*, introd., p. CXXI. — Voy. aussi p. CVI.



« S'agissait-il pour un honnête marchand de dorure et d'argenterie d'églises, nommé Collier, de faire faire une enseigne, l'artiste, au lieu de tracer tout bonnement le nom et la qualité de son client, lui peignait un superbe coq, dont l'une des pattes relevée était liée à une colonne par un fil de perles, et tout cela voulait dire : *Au collier de perles*. Des milliers d'épreuves de ce rébus, gravé in-4° en forme d'adresse, en ont transmis la mémoire à la postérité... Je conserve une de ces épreuves dans mes collections. Ce bon M. Collier demeurait rue de la Verrerie, en face de Saint-Merry. C'était en 1735 qu'il avait tant d'esprit. »

Les Mignot de l'imagerie et de la décoration avaient mis partout des enseignes de ce genre. Ici on plaçait un *A* au-dessus d'une *anse*, pour exprimer à l'*assurance*; là, une *roue*, accompagnée d'une *pie*, pour signifier à la *Roupie*. On avait représenté au coin de la rue du *Bout-du-Monde*, un *bouc*, un *duc* et un *monde*. A la porte d'un cabaret de la place Maubert, on voyait un *poing d'or* et des *mains d'argent*, symbole dont le sens était : point d'or et mains (moins) d'argent. Un moissonneur coupant un épi figurait au front d'une boutique, avec cette cette légende : *A l'épi scié*. Un autre marchand avait fait peindre, au-dessus de sa porte, un *corbeau*, un *cornet* et un *cordelier*, et cette devise : *A la belle fille*, expliquait ce qu'il avait entendu par là... Je pourrais ajouter à ces citations ; mais il suffira de renvoyer les amateurs au livre de Sauval sur *les Antiquités de Paris*.

Les rébus avaient pris bien autrement pied dans la rue des Lombards. Là ils étaient devenus, de bonne heure, l'*illustration* obligée de la sucrerie. C'est sous le règne de Louis XIII, ou au moins sous celui de

Louis XIV, qu'ils commencèrent à jouir de cette prérogative. Vers le même temps, on les vit prendre place sur les assiettes de dessert. Toutefois, malgré l'humilité de cette condition, ils ne renoncèrent pas à la prétention de se rattacher à la littérature. Jusqu'à nos jours, ils ont continué de s'y montrer associés aux traits les plus piquants de l'esprit des Chaulieu, des Bernard, des Parny, des Dumonstier, etc.

La faveur, cependant, les abandonnait peu à peu. Pendant la Révolution, s'il s'en fit quelques-uns, ils furent presque exclusivement politiques. Ainsi l'on vit, au commencement de l'an VII, une caricature qui représentait les cinq directeurs ; il y avait au-dessus une *lancette*, une *laitue* et un *rat*. *L'an VII les tuera.* — Le jour des Rois de 1796, on avait envoyé au Directoire un gâteau sur lequel était figurée la liberté au milieu du soleil : *la liberté dans le plus grand des astres.*

Sous l'Empire et sous la Restauration, les rébus n'eurent plus guère pour domaine que les enveloppes des bonbons et la surface des assiettes.

En 1833, époque à laquelle MM. Leber et Rigollot écrivaient leur livre des *monnaies des fous*, ces deux derniers asiles semblaient sur le point de leur échapper à leur tour.

M. Rigollot s'était empressé de souscrire au jugement de Rabelais.

M. Leber ne faisait guère grâce aux vieilles idoles que dans le passé, et en considération de leur rôle historique.

C'en était donc fait, désormais, des rébus ! on le pensa, du moins. Mais voilà que, tout à coup, ils ressuscitent plus vivaces que jamais ! Un nouveau journal qui figu-

rera honorablement dans l'histoire de la presse périodique (*l'Illustration*), les prend généreusement à sa remorque, et, par son patronage, leur assure un nouvel avenir.

« Les rébus de l'*Illustration* font, comme vous le « savez, les délices des souscripteurs ; ils ont seuls valu « à cet estimable journal plus de vingt-cinq mille abon« nés ; on les attend avec impatience, on en cherche le « sens avec persévérance ; des paris s'ouvrent sur leur « véritable signification, et les personnes qui l'ont devi« née s'applaudissent avec raison de leur perspicacité. »

C'est dans l'*Almanach de l'Illustration* pour l'année 1844 qu'un des collaborateurs du journal s'exprime ainsi. Plus loin, il dit encore : « L'*Illustration* s'est chargée de réhabiliter les rébus ; elle en a confié l'exécution à des artistes qui ajoutent à l'attrait énigmatique du rébus les charmes d'un crayon spirituel. Tantôt pour exercer la verve de nos Œdipes, elle emprunte des citations à nos auteurs classiques. Celle-ci, par exemple, est un vers énergique que Corneille a placé dans la bouche de don Diègue... » Ici, figure d'un terrible moutard qui dévore un pot de confiture : *l'avaleur n'attend pas le nombre des années.*

Je cite toujours : « Les rébus de l'*Illustration* renferment aussi parfois un souvenir historique. Voici comment elle rapporte la visite de la reine d'Angleterre en France... » Suit la série des figures : une *arène*, la lettre *D*, un *angle*, la *terre*, *Ève nue* qui *mange* le fruit défendu, un *héraut*, un *chat*, un *o* formé par une suite d'*œufs*, l'article *le*, *deux ceps* de vigne, le *temps*, les lettres *bre*, et les chiffres *965*. (*La reine d'Angleterre est venue manger au château d'Eu le 2 septembre 1843.*)

Un autre rébus historique du même journal fait allusion à ces pyramides de l'Égypte du haut desquelles quarante siècles contemplaient nos soldats (quatre pyramides portant chacune un milan)...

« Que devons-nous conclure en voyant tant de combinaisons ingénieuses, — ajoutait-on pour clore l'article rébus auquel j'emprunte ces derniers détails ? — Que l'*Illustration* est un journal sans pair et que chacun s'empressera de s'y abonner. » (Quatre 1 accompagnés de chacun leur bonne ; un *rat* ; un A qui lie un *lustre* au dos de la *chaise* sur laquelle il est assis ; les lettres ON.)

Il faut bien en convenir : les rébus de l'*Illustration* sont quelquefois spirituels. C'est un fait d'autant plus notable que, s'il faut en croire l'auteur de l'article, *l'esprit par le temps qui court n'est pas commun*. (La lettre S enfermée dans un filet et entraînée par le Temps qui s'en va à toutes jambes ; un profil où se fait remarquer un nez de dimension peu ordinaire)

On peut, jusqu'à un certain point, s'étonner du succès de la tentative au profit des rébus. Il n'en est pas moins réel. Après l'*Illustration*, ces hiéroglyphes ont trouvé bientôt d'autres organes, et l'on pourrait citer plus d'un homme grave qui leur a consacré quelques instants de loisir. Pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe, le directeur des Beaux-Arts en échangeait quelquefois avec un célèbre avocat de Normandie, qui occupa une position distinguée dans la Constituante de 1848. De ce dernier, on cite les suivants :

RAS-TU SARDANA - COMA.

c'est-à-dire : tu finiras comme à fini Sardanapale.

É, ou tout simplement : ʹ .

Le directeur des Beaux-Arts répondit : *curé sans cure.*

Le suivant vient, dit-on, de la même source :

N,

c'est-à-dire : un tiran s'en tira (1).

Il est temps de clore ce chapitre. Ce sera par un mot d'éloge adressé aux rébus de la période la plus moderne. Quoique souvent il y ait encore beaucoup à dire sur leur compte, il est juste cependant de reconnaître qu'ils ont plus d'esprit que leurs devanciers, et, en même temps, qu'ils sont dessinés souvent avec une meilleure entente de l'art. Aussi, par cela même, ne peuvent-ils guère réclamer pour eux ces circonstances atténuantes que M. Leber réclamait pour les autres : « Les choses les plus futiles en apparence, disait-il, peuvent se recommander par leurs excès ; et je crois qu'en fait de sottises, les plus grosses sont les meilleures. Quelque prévenu qu'on puisse être contre les rébus, il serait difficile de les placer au-dessous des plus grosses sottises. Or, il y a tels rébus dont la conception est si plate, si extravagante, ou si sérieusement bouffonne, qu'il est impossible de les deviner sans éclater de rire, tant le sujet en est ridicule et l'exécution pitoyable ; d'autres présentent une image tellement compliquée et si bizarrement

(1) A l'occasion de ces exemples, j'ajouterai encore que l'on a donné comme un rébus par simple lettre la consonne G, placée vers l'un des angles d'une feuille de papier. Et cela signifierait : le roi Pepin, sans *R*, sans *O*, sans l'*I*, sans *pin*, privé du *pe* qui lui reste, *G* mis dans un coin.

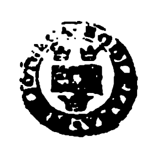


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

Evreux, A. Hérissey, imp. — 167

[illegible]

BOIVIN-CHAMPEAUX. [illegible] 1864. In-8°. [illegible]

BONNIN. [illegible]

[illegible] d'Évreux. 1847. [illegible]

Souvenirs et Journal d'un bourgeois d'Évreux. [illegible]

[illegible] d'Évreux. [illegible]

[illegible]

Les armoiries des corporations [illegible] d'Évreux [illegible]

CANEL (A.). Essai historique et archéologique sur l'arrondissement de Pont-Audemer (Eure). [illegible]

— Armorial des villes et corporations de Normandie. [illegible]



sigillographie normande, en xxiv planches [illegible]
[illegible]
[illegible] 1855. In-8° [illegible]

BEAUREPAIRE [illegible]. Notes et documents concernant l'état [illegible]
campagnes de la Haute-Normandie [illegible]
[illegible] 1865. In-8° [illegible]

[illegible]-CHARPEAUX. [illegible] pour servir à l'histoire de la [illegible]
[illegible] dans le département de l'Eure. 1851. In-8° [illegible]
[illegible] [illegible]

BONNIN. La Farce des Pates-Ouaintes, [illegible]
par les écoliers de l'Université [illegible]
[illegible] 1860 [illegible]

Notes, [illegible] et documents [illegible] à l'histoire de la [illegible]
d'Évreux. 1847. In-8° [illegible]

— [illegible] et Journal d'un bourgeois d'Évreux [illegible]
In-12. [illegible]

— [illegible] générales de la noblesse du bailliage d'Évreux [illegible]
1862. In-8° [illegible]

BORDEAUX (Raymond). La vie et l'office de saint Adjutor [illegible]
de la [illegible] de la ville de Vernon [illegible]
Jean [illegible], précédée d'une [illegible]
[illegible] par E. de [illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible]

— Les Armoiries [illegible] d'Évreux [illegible]
[illegible], imprimé dans le goût [illegible]
[illegible] gravées. [illegible]

[illegible] [illegible]
[illegible]









